Plan de Paysage des Véziaux d'Aure

DIAGNOSTIC PROSPECTIF / PROJET / FICHES D'ACTIONS

Ancizan - Aulon - Barrancoueu - Bazus-Aure - Cadéac - Gouaux - Grézian - Guchen - Lançon

AVRIL 2018

Atelier Paysages
Graziella Barsacq

Arts des Villes
Et des Champs

Parc national des Pyrénées

Vallées Aure & Louron
COMMUNAUTÉ

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

René Cuzacq en 1933

« Au sud de Tarbes, jaillit brusquement sur la plaine la chaîne des pics pyrénéens :
assemblage de torrents et de cimes, de cascades, de hêtraies et de sapinières, de précipices
et de gouffres romantiques que l'aigle et le vautour dominent seuls…
en un mot, c'est la haute montagne dans sa magique splendeur »

En 580 Grégoire de Tours évoque un séisme dans son Voyage aux Pyrénées

« Si un homme a pu voir sans périr les cimes se fendre, vaciller et tomber,
les deux mers de roches bondissantes arriver dans la gorge à la rencontre l'une de l'autre
et se broyer dans une pluie d'étincelles,
il a contemplé le plus grand spectacle qu'aient jamais vu des yeux humains »

INTRODUCTION SUR LA METHODE p5
PREAMBULE p6
LES ETAPES DE LA CO-CONSTRUCTION p8
LE FORUM DES ACTEURS DU PLAN PAYSAGE p9

LE DIAGNOSTIC PROSPECTIF PARTAGE p10
1 UN PAYSAGE MONTAGNARD HERITE DU PASTORALISME p11

1.1 Un paysage montagnard étagé et renforcé par la gestion sylvo-pastorale p11
1.2 L'Arbizon, paysage minéral, repère annonciateur du massif du Néouvielle et du Parc National des Pyrénées p26
1.3 L'Eau, patrimoine rural, un savoir-faire très ancien, un système hydraulique essentiel à la gestion agro-pastorale p28
1.4 Une vallée vivante et un paysage de moyenne montagne authentique p30

2 EVOLUTIONS ET DYNAMIQUES : Du paysage pastoral à l'invention de la Montagne p43

2.1 La montagne, héritage du pastoralisme p43
2.2 L'invention du Pyrénéisme p44
2.3 La déprise agricole et fermeture du paysage p45
2.4 Des villages agricoles aux villages décors touristiques p49
2.5 De l'essor des sports d'hiver, les colonies de vacances et le développement du tourisme vert p54
2.6 Les évolutions du paysage agro-pastoral, risques et potentiels p55

LE PROJET DU PLAN PAYSAGE p58
3 LES ENJEUX DU TERRITOIRE ET OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE p59

3.1 Enjeux du territoire: une identité montagnarde à revendiquer et valoriser p60
3.2 Les 3 objectifs de qualité paysagère p62
3.3 Déclinaison des 3 Objectifs de Qualité Paysagère en 16 orientations p64

4 UNE STRATEGIE PAYSAGERE DE VALORISATION DES VEZIAUX D'AURE De la vallée aux estives d'Aulon et des IV Véziaux/Payolle p70

4.1 A l'échelle globale des 9 communes p71
4.2 A l'échelle de la vallée : La valorisation du paysage de l'axe touristique de La Neste p73
4.3 A l'échelle du developpement des bourgs et dans une approche globale p74

LA DEFINITION DU PLAN D'ACTIONS p76
5 DECLINER LES ORIENTATIONS EN ACTIONS, ET LES METTRE EN OEUVRE SUR LE TERRITOIRE POUR ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT p77

5.1 OQP 1 - Remettre l'agriculture, le pastoralisme et la sylviculture au cœur de l'identité montagnarde de demain p79
Orientation 1.1 Préserver les terres agricoles du fond de vallée p80
Orientation 1.2 Valoriser les zones intermédiaires et la diversité de leurs usages p82
Orientation 1.3 Gérer la forêt avec sa multifonctionnalité p84
Orientation 1.4 Privilégier l'usage agropastoral des estives P86
Orientation 1.5 Privilégier la transmission de l'outil agricole p88

5.2 OQP 2 - Favoriser un urbanisme dense autour du bourg et l'accueil des jeunes et de nouvelles activités pour redonner vie aux bourgs p90
Orientation 2.6 Sécuriser la RD 929 dans les traversées de bourgs p92
Orientation 2.7 Réfléchir à l'implantation des zones d'activités à l'échelle de la vallée p94
Orientation 2.8 Proposer un urbanisme dense et favoriser la mixité sociale p96
Orientation 2.9 Favoriser le renouvellement urbain des friches p98
Orientation 2.10 Valoriser les espaces publics en privilégiant l'usage piétonnier p100
Orientation 2.11 Intégrer les caractéristiques montagnardes dans les extensions urbaines p103

5.3 OQP 3 - Valoriser la diversité du paysage montagnard habité: transmettre son patrimoine culturel et sa biodiversité p108
Orientation 3.12 Associer tourisme et économie locale, dans le respect des sites p110
Orientation 3.13 Protéger et valoriser les éléments remarquables qui font l'identité p112
Orientation 3.14 Préserver et valoriser le patrimoine associé à l'eau p114
Orientation 3.15 Valoriser les routes touristiques et sentiers de mi-pente en belvédères p116
Orientation 3.16 Etendre la connaissance et préserver la biodiversité des sites p120

6 LE DEVELOPPEMENT DES BOURGS AU COEUR DE LA STRATEGIE DE VALORISATION PAYSAGERE p126

6.1 BARRANCOUEU p128
6.2 CADEAC p130
6.3 ANCIZAN p134
6.4 GUCHEN p138
6.5 AULON p142
6.6 BAZUS AURE p148
6.7 GREZIAN p152
6.8 GOUAUX p156
6.9 LANCON p160
6.10 PLATEAU PASTORAL DE PAYOLLE ET BOURG D'ESPIADET - COMPLEXE TOURISTIQUE DU LAC p162

CONCLUSION p165
ANNEXES p168

Dess.^t d'ap. nat. et Lith. en Coul. par Ch. Mercereau.

N.° 381.

ARREAU ET LA VALLÉE D'AURE

(HAUTES PYRÉNÉES)

Paris, F. Sinnett, Editeur 23 rue d'Argenteuil.

Imp.^ie en Coul. par Frick F.^res 17, r. de l'Estrapade prés le Panthéon, Paris.

INTRODUCTION SUR LA METHODE

Qu'est-ce qu'un plan de paysage ?

« Le paysage est partout un élément important de la qualité de vie des populations : dans les milieux urbains et dans les campagnes, dans les territoires dégradés comme dans ceux de grande qualité, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien (…) il constitue un élément essentiel du bien-être individuel et social (…) sa protection, sa gestion et son aménagement impliquent des droits et des responsabilités pour chacun ».
Préambule de la Convention européenne du paysage, Florence, 20 octobre 2000

«Le plan de paysage est une démarche volontaire, portée par une collectivité qui invite les acteurs de son territoire à repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire. Cette démarche vise à remettre au cœur du processus ce qui fait l'originalité et la richesse d'un territoire et qui par ailleurs est porteur de sens pour les populations : le paysage.

Elle permet à une collectivité de se donner les moyens d'articuler et de décliner une politique cohérente à l'échelle de son territoire, en matière d'urbanisme, de transports, d'infrastructures, d'énergies renouvelables, etc, au regard des objectifs de qualité paysagère qu'elle s'est fixée.

Le plan de paysage permet en effet d'appréhender l'évolution et la transformation des paysages de manière prospective, transversalement aux différentes politiques à l'œuvre sur un territoire, et de définir le cadre de cette évolution. C'est pourquoi le Plan de paysage a vocation à être réalisé en amont des documents sectoriels ou d'aménagement et de planification, sur le territoire concerné.

Fondé sur la définition d'Objectifs de Qualité Paysagère (OQP), le plan de paysage traduit la stratégie paysagère du territoire, laquelle tient compte des « aspirations des populations », ce qui se traduit plus concrètement par un plan d'action. Élaboré ainsi en concertation avec les acteurs du territoire - habitants, acteurs socio-économiques. Le plan de paysage permet de guider les décisions d'aménagement et les évolutions du paysage, en faisant dialoguer en amont les acteurs sur un territoire pour qu'ils dessinent, ensemble, les contours du paysage de demain.»
Source: Club Plan de Paysage, Ministère du Développement Durable

Une méthode d'élaboration collaborative: le plan de paysage sera ce que nous en ferons ENSEMBLE

La démarche du plan de paysage s'appuie sur la connaissance et la reconnaissance des paysages et de leurs évolutions et met en avant la co-construction pour définir une stratégie d'aménagement du territoire. La méthode d'élaboration est fondamentalement participative et privilégie l'échange avec les acteurs et usagers du territoire pour comprendre les paysages mais aussi faire émerger des porteurs de projets ou d'act ion. Elle se décline en trois temps qui peuvent se chevaucher pour s'adpater aux besoins du processus de réflexion et d'élaboration du plan de paysage:

Phase 1 : Un diagnostic « vécu » et prospectif qui met en avant les enjeux du territoire

Ce diagnostic s'appuie sur une reconnaissance du territoire (une synthèse documentaire - un travail de terrain - des entretiens et ateliers communaux) pour faire émerger les grandes valeurs paysagères du territoire. Il s'agit par ailleurs d'appréhender les dynamiques paysagères et leur perceptions pour envisager le devenir des paysages. Ce diagnostic insiste sur les usages du territoire pour comprendre comment ils participent à la construction ou la transformation des paysages et en font la richesse.

Phase 2 : Identification des enjeux et définition du projet paysager (Objectifs de Qualité Paysagère)

A partir du constat réalisé et partagé dans le diagnostic, des ateliers de travail avec élus et acteurs du territoire permettent de faire émerger les enjeux de l'évolution des paysages (ce que l'on gagne ou ce que l'on perd) et de se confronter à la réalité du territoire. Il s'agit notamment d'envisager le paysage de demain pour en guider les évolutions afin de définir une stratégie politique avec des objectifs de qualité paysagère (OQP) pour le territoire. Ces OQP pourront trouver une traduction directe dans les documents de planification (PLUi - SCOT).

Phase 3 : Définir un programme d'actions pour le paysage

Tout le travail avec les partenaires durant cette phase consiste à décliner les objectifs de qualité paysagères en actions opérationnelles. Il s'agit véritablement de cibler les acteurs qui peuvent s'engager matériellement, financièrement, logistiquement ou politiquement pour mettre en oeuvre des actions qui doivent permettre d'atteindre les objectifs de qualité paysagère définis au préalable. La concertation et l'échange dans cette phase de travail permettra au bureau d'étude de véritablement transmettre le plan de paysage pour qu'il devienne l'outil opérationnel de la communauté de commune en matière de paysage et d'aménagament du territoire.

Les objectifs et les grandes questions auxquelles devra répondre le plan de paysage

Initier un projet collectif et à bâtir un référentiel commun sur le paysage à l'échelle du territoire des Veziaux d'Aure et dans l'optique de l'élaboration d'un PLUi

° Phase 1 - DIAGNOSTIC PROSPECTIF VECU
Un constat à valider pour aider l'ensemble des acteurs du territoire à se saisir de la question paysagère et partager les mêmes valeurs paysagères :

Quelle est l'identité et le potentiel du territoire de la Vallée d'Aure aujourd'hui ?
Quelles sont les évolutions et les dynamiques en cours ?

° Phase 2 - LE PROJET DU PLAN PAYSAGE
Une vision prospective et Co-construction du projet de plan de paysage avec les différents acteurs et la population

Quel paysage souhaitons nous pour demain? Quel cadre de vie et quels usages ?
et que pouvons-nous faire ensemble pour y parvenir ?
Identifier des leviers à l'échelle d'action la plus pertinente, celle de la vallée et de la diversité de ses espaces.

° Phase 3 - PLAN D'ACTIONS
Une stratégie globale de valorisation du territoire et des actions concrètes à décliner ensemble pour donner de la cohérence aux évolutions du paysage de la vallée

Quelles actions concrètes doivent être menées sur le territoire pour accompagner son développement dans le respect des paysages ?
Quelle attention particulière porter aux liens entre qualité de vie du paysage et respect de la biodiversité ?

PREAMBULE

Les voisins de la vallée des vents

Etymologiquement, Vallée d'Aure signifie vallée des vents et Véziaux signifie voisins.

Si le nom poétique de la vallée renvoie à une réalité climatique bien connue en montagne des brises thermiques de pente, celui de la communauté de commune rappelle que le territoire multiplie les voisinages : cette vallée est non seulement traversée par les vents mais aussi par les hommes jouissant d'une véritable diversité géographique montagnarde et d'une grande variété de paysages.

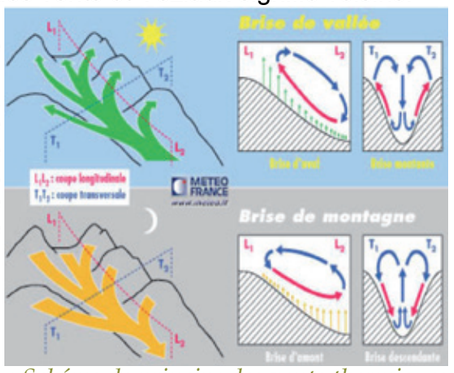

Source : Schéma de principe des vents thermiques, Météo France.

Des voisinages multiples et complexes témoignant d'un territoire d'échanges

La Vallée se lit donc comme une mosaïque de voisinages, un espace de vie partagé, protégé. Ce qui frappe dans un premier temps en vallée d'Aure, ce sont les relations de covisibilités directes qu'ont les bourgs entre eux. Il n'est pas rare d'avoir dans le champ visuel 3 à 4 bourgs au minimum où que l'on soit. Il en ressort un véritable sentiment de proximité et de cohésion entre ces villages. Si cette appartenance à la vallée est claire, la notion de limite l'est tout autant.

Par ailleurs, la largeur de la vallée et la multiplicité des vallons secondaires qui ouvrent des voies sur les pentes des massifs voisins font de ce territoire un axe de pénétration dans le massif pyrénéen ;
- à la fois nord/sud reliant le plateau de Lannemezan au tunnel conduisant à l'Espagne et aux Monts Perdus.
- et Est-ouest reliant les vallées de Louron et de Campan ou remontant sur les contreforts de l'Arbizon qui domine la vallée et ses estives.
Cette facilité d'accès (pour un territoire montagnard) se traduit par un maillage important de routes chemins et pistes qui permettent d'investir l'ensemble de la vallée. Les pentes forestières viennent «coudre ensemble» ces espaces d'estives, de sommets et de fonds de vallées.

Ce territoire d'échanges est également « connecté » à d'autres vallées par l'économie pastorale et par les estives, propriétés communales sur d'autres territoires (comme les estives des Vallées de Saux et la Géla de Bazus Aure ou les Estives des IV Véziaux d'Aure). Par ailleurs, les troupeaux des agriculteurs de la vallée peuvent investir les estives d'autres territoires (vallée du Moudang, Crêtes d'Azet…) ou bénéficier de lieux d'hivernage des troupeaux dans le piémont (dans les Baronnies notamment). A cela s'ajoutent les troupeaux d'agriculteurs de l'extérieur du territoire qui viennent pâturer sur les estives localisées sur les Véziaux d'Aure
La valorisation de ces richesses agro-pastorales a donné lieu non seulement à des structures de gestion parfois très anciennes (comme la commission syndicale des IV Véziaux d'Aure ou des échanges plus ou moins réglementés mais toujours jalousement défendus) mais aussi à des histoires et des légendes témoignant de ces tractations parfois sanglantes (cf. Légende de Fréchou et du Dogue sur les IV Véziaux…).
.

CONTEXTE GEOGRAPHIQUE DES VEZIAUX D'AURE

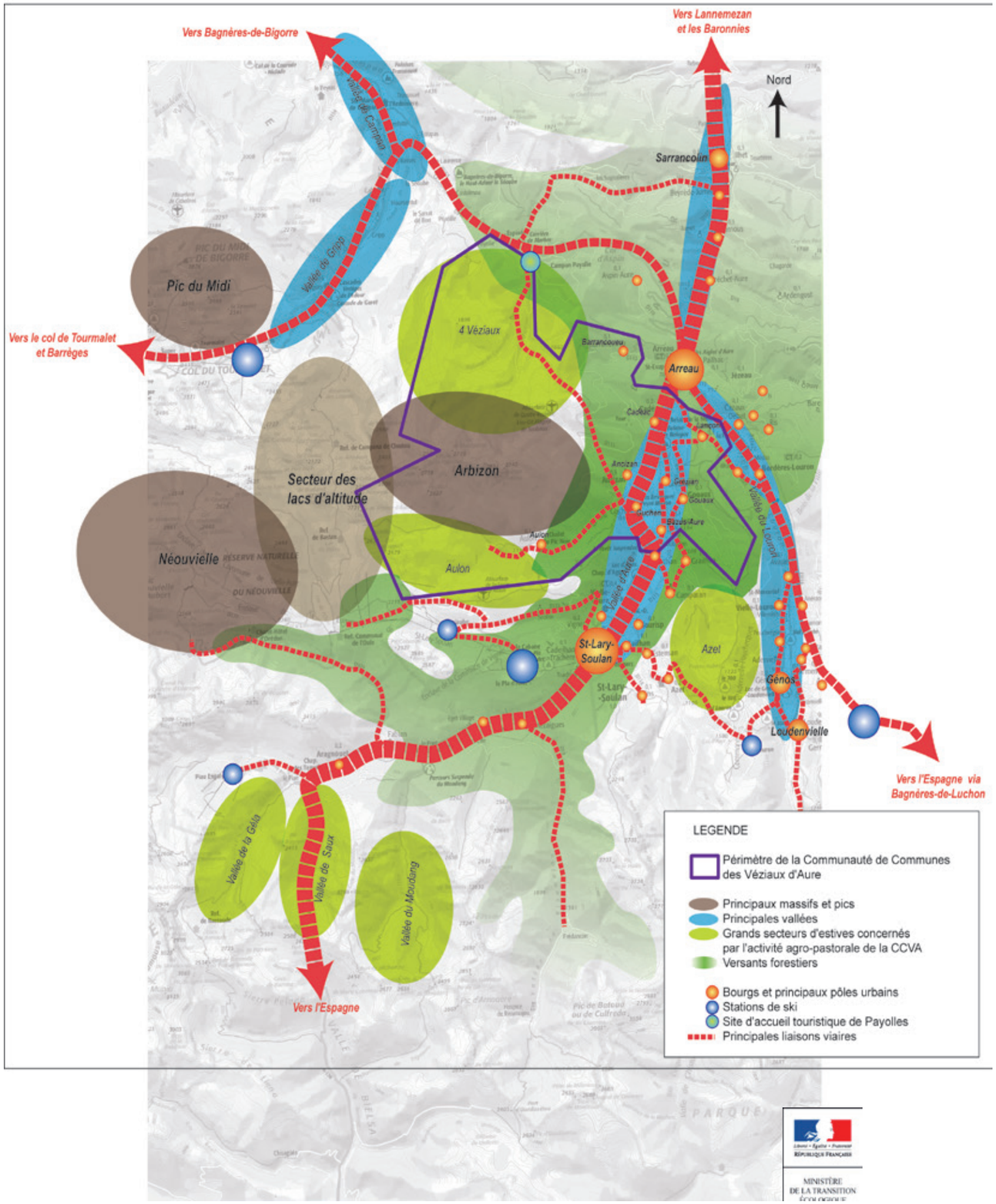

Source : carte du contexte géographique de la communauté de commune des Véziaux d'Aure, IGN - SCAN 25-edition 2015.

Un territoire intercommunal qui s'inscrit à la charnière de trois unités paysagères départementales

La communauté de communes des Véziaux d'Aure déploie son territoire sur trois unités paysagères et cinq sous-unités paysagères définies dans l'atlas départemental des paysages :

Elle fait principalement partie de l'unité paysagère « les vallées d'Aure et du Louron » qui se caractérise par des vallées glaciaires très accessibles (nombreux cols, et passage vers l'Espagne). La structure étagée du paysage est liée aux conditions montagnardes et à un usage agro-pastoral encore bien vivant. Véritable couloir de développement, le fond de vallée est marqué par les principales infrastructures et développements urbains même si de nombreux bourgs perchés s'implantent à mi-pente sur des vallons secondaires. Sur les crêtes, plusieurs stations de ski marquent les paysages d'altitude.

Le territoire de la communauté de commune des Véziaux d'Aure constitue la porte d'entrée sur la sous unité paysagère de « la vallée d'Aure ».

Le petit plateau suspendu de Lançon ouvre quant à lui un double panorama à la fois sur les sous-unités paysagères de « la Vallée du Louron » et celle d'Aure.

La petite vallée de Barrancoueu domine Arreau qui amorce la sous-unité paysagère du « carrefour des Nestes ».

Vue sur la vallée du Louron depuis Lançon.

Vue du val de Barrancoueu depuis Arreau et entrée dans la vallée d'Aure.

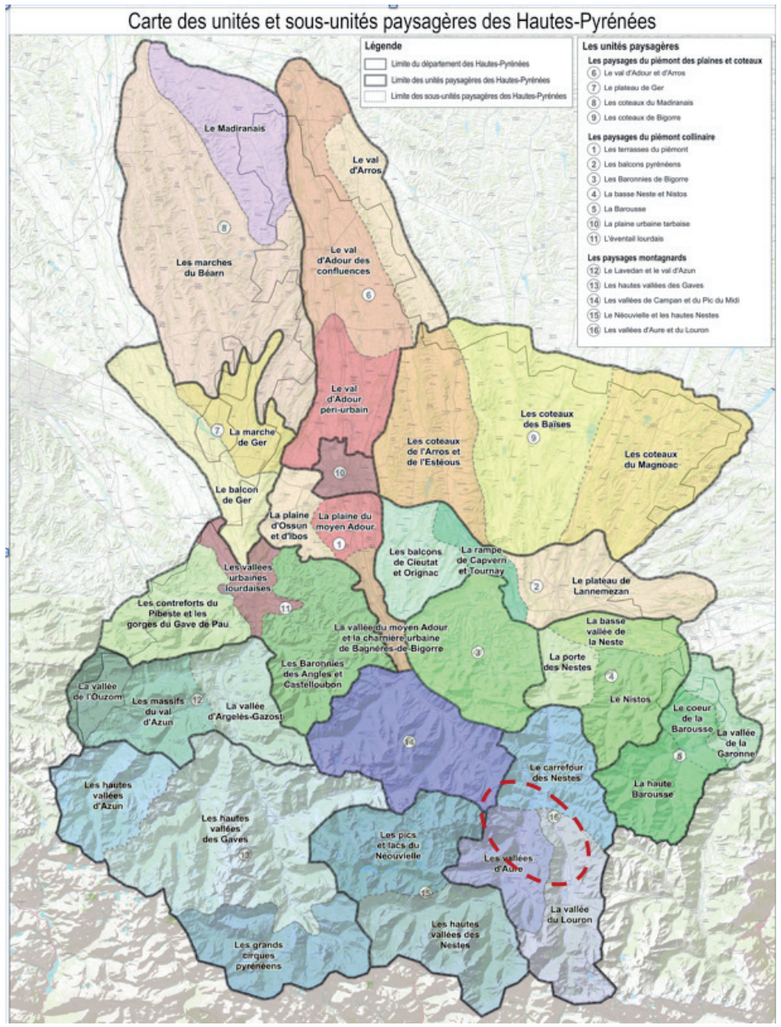

Situation du territoire d'étude dans la carte des unités et sous-unités paysagères.
Source : Atlas des paysages des Hautes-Pyrénées.

• A l'ouest, les hautes estives dominées par l'Arbizon amorcent les paysages de l'unité des «vallées de Campan et du Pic du Midi». Dominées par le Pic du Midi, véritable repère paysager à l'échelle du département, ces vallées glaciaires présentent également un paysage montagnard étagé marqué par l'agropastoralisme. Elles se caractérisent par un fond plat peu large où s'implante un habitat diffus en coulisses.

• Au sud-ouest, les sommets de l'Arbizon introduisent l'unité paysagère du «Néouvielle et des hautes Nestes» puisqu'il constitue la tête de proue des «pics et lacs du Néouvielle». Ces paysages très singuliers sont marqués par des sommets saillants emprunts d'une forte minéralité, alternant avec de nombreux lacs d'altitudes et lacs de barrage ceinturés par des tapis de landes et pelouses à rhododendrons et de forêts de pins à crochets. Les vallées y sont étroites et dominées par des villages perchés et des stations de ski. L'agropastoralisme structure encore fortement le paysage.

LES ETAPES DE LA CO-CONSTRUCTION ET LE FORUM DES ACTEURS :
Une vision prospective et partagée du projet de plan de paysage avec les différents acteurs et la population

La démarche de CO-CONSTRUCTION du PLAN PAYSAGE des VEZIAUX d'AURE est celle du projet de paysage.

Une démarche participative et itérative dans les temporalités, entre **LE TERRITOIRE**, son potentiel et ses dynamiques en cours, **LES HABITANTS**, leurs besoins et leurs attentes, que la démarche prospective de projet se nourrit et devient plus concrète, ancrée dans cette vallée montagnarde à l'identité forte, adaptée aux puissantes containtes de la Nature. Nous avons tout au long de ces 18 mois, travaillés avec les élus, les différents acteurs du territoire, et les habitants, pour ajuster le projet de **PLAN PAYSAGE** aux nécessités locales et descendre à un niveau de détail, celui des bourgs pour répondre concrètement aux attentes.

Phase 1 : Une semaine d'écoute des élus et habitants (octobre 2016)
En préalable au diagnostic du plan paysage, cette semaine d'écoute nous a permis de découvrir le territoire avec un regard culturel plus riche et d'intégrer rapidement les contraintes liées à la fabrication et la gestion de ce territoire montagnard spécifique. Les entretiens de terrain effectués sont un socle riche d'informations qui a été rapporté dans le **Carnet de montagne joint en ANNEXE 1 du Paln Paysage**.

Phase 2 : Co-construire le projet sur le terrain
Plusieurs Ateliers de reflexion de co construction ont été animés sur 9 jours de travail avec les groupes d'élus et les habitants invités : agriculteurs, producteurs, guides, commerçants, retraités, jeunes... qui nous ont permis d'aborder les questions d'Ojectifs de Qualité du paysage, liés aux valeurs paysagères partagées sur le territtoire. Nous avons ainsi travaillés sur les enjeux du PLUi en amont, sur les questions d'extensions urbaines et sur l'importance de la gestion agro-pastorale dans le maintien de la qualité du cadre de vie du paysage montagnard.

27 janvier 2017 Atelier PLUi
Rencontres par commune et arpentage de terrain avec tous les maires (BET PLUi + G Barsacq + L Bazerque) pour aborder les besoins et questions liés au développement urbain et économique de la vallée, et d'intégrer une vision prospective avec les projets en cours.

8 et 9 février 2017 Ateliers Projets OQP
Rencontres par groupes de 3 ou 4 communes, avec tous les Maires selon les secteurs et enjeux (M Ripoche + L Bazerque). Des ateliers de travail et d'échanges sur PLUi et OQP.

13 et 14 avril 2017 Ateliers Projets
Rencontres par groupes de 3 ou 4 communes, maires d'Ancizan, Grézian, Guchen, Aulon (G Barsacq + L Bazerque). Réflexion sur la valorisation de la cohérence globale de la vallée jusqu'aux plans de référence par communes (Cartes de valorisation du paysage des bourgs).

27 avril 2017 Parcours Paysager Partagé
Visite du territoire sous la neige avec tous les maires et les différents acteurs (G Barsacq + M Ripoche + L Bazerque) - Lecture du paysage de la vallée d'Aure et validation des objectifs de qualité paysagère avec les élus et les différents acteurs du territoire et échanges sur les pratiques de chacun, les questions et les actions à mener pour valoriser le territoire.

28 avril 2017 Ateliers Projets
avec les Maires Gouaux Bazus Aure (G Barsacq +M Ripoche + L Bazerque) Réflexion sur la valorisation de la cohérence globale de la vallée jusqu'aux plans de référence par communes (Cartes de valorisation du paysage des bourgs).

29 et 30 Juin 2017 : Travail sur Payolle
M Bacqué IV Véziaux et M Maire de Cadéac (G Barsacq +M Ripoche).

30 Juin 2017 : COPIL Phase 2 Validation des OQP

Phase 3 : Définition du plan d'actions`

Après un an et demi de travail intense sur le plan de paysage, il s'agit de véritablement faire fructifier tout ce travail en s'investissant dans la mise en œuvre des orientations et actions ciblées. Cette dernière phase est véritablement un passage de témoin entre l'équipe d'étude et les élus ou acteurs qui devront s'emparer des actions à mettre en œuvre. **Cette phase est donc stratégique pour « réussir » le plan de paysage et a nécessité une forte implication de la part des élus et acteurs sur le Forum du Paysage.**

FORUM DES ACTEURS DU PAYSAGE

15 et 16 Février 2018 : FORUM DES ACTEURS DU PLAN PAYSAGE

1,5 jours de mobilisation de l'ensemble des partenaires sous forme de 3 ateliers de réflexion et de travail de 2h30 chacun.

OBJECTIFS :

• Mobiliser les acteurs en les informant sur les pistes et degrés d'actions possibles.
• Echanger sur des expériences vécues avec d'autres maires et acteurs et débattre sur les pistes d'actions.
• Statuer sur les actions qui peuvent être engagées ou non ce qui induira les fiches actions à produire dans le plan de paysage.

PUBLIC CIBLE : Elus et autres acteurs du paysage. Ce n'est pas ouvert au grand public par choix des élus, dans la mesure où il s'agit de rentrer dans une phase très opérationnelle.

PREMIERE demi-journée : OQP2 - Favoriser un urbanisme dense autour du bourg et l'accueil des jeunes et de nouvelles activités pour redonner vie aux bourgs

• Sensibilisation aux procédures d'urbanisme opérationnel (permis d'aménager, ZAC, Renouvellement urbain en logique d'ensemble) - DDT65 M. Franck Bocher et Mme Pascale Lassere.
• Exemple de démarche éco-quartier à Aucun présenté par Mme Estelle Jourdan et M. Michel Soubies.
• Exemples d'opérations d'ensemble d'extension ou de renouvellement urbain à Tramezaïgues, illustration du CAUE 65.

DEUXIEME demi-journée : OQP1 - Remettre l'agriculture, le pastoralisme et la sylviculture au coeur de l'identité montagnarde de demain

• Intervention d'Hélène Devin du GIP-CRPGE pour évoquer les mécanismes des AFP et retour d'expérience de Patrice Balagna, maire de Jézeau et vice-président de l'AFP de Jézeau/Pailhac.
• Evocation des mécanismes de RNR par M. Ripoche (synthèse d'un échange téléphonique avec Julie Geng Borgel du Conseil Régional Occitanie qui s'excuse de ne pouvoir participer).
• Intervention du Parc National des Pyrénées (Erice Boyer) sur les possibilités d'accompagnement du parc (Atlas de la Biodiversité avec l'exemple de Bazus, protection du milieu pastoral et canalisation de la pression touristique...).

TROISIEME demi-journée : OQP3 - Valoriser la diversité du paysage montagnard habité : transmettre son patrimoine culturel et sa biodiversité

• Maîtrise et canalisation des flux dans les secteurs sous pression comme Payolle, le col de la Hourquette... M. Ripoche avec la fédération des camping caristes et M. Eric SANS D'AGUT du service route du Conseil Départemental.
• Problématiques de mise en valeur et du développement d'un tourisme en dehors des stations : des richesses à valoriser en mettant en place des infrastructures accessibles (témoignages de guide, intervention de Laurence Bougant et Quentin Massias du Pays d'art et d'histoire).

LE DIAGNOSTIC PROSPECTIF PARTAGE

1- UN PAYSAGE MONTAGNARD HERITE DU PASTORALISME

1.1 Un paysage montagnard étagé et renforcé par la gestion sylvo-pastorale

La gestion agro-sylvo pastorale façonne ce paysage montagnard depuis des siècles, elle est au coeur de son identité montagnarde.
Le relief, le climat, l'exposition et l'implantation humaine composent un paysage très clairement étagé qui se structure par strates et s'adapte au territoire hostile. Ces étages, s'ils sont très différents dans leur occupation, fonctionnent au gré des saisons, de manière très liés et ceux à des échelles à la fois collectives ou individuelles. Ils participent d'une complémentarité de temps, d'usages et de qualité agronomiques ou biologiques.

Le fond de vallée : Implantation des fermes et hivernage.

Zones intermédiaires : Des prairies au printemps/automne.

Estives : Territoire de pâtures estivales.

Vue de la vallée depuis la route en balcon de la Hourquette d'Ancizan : Lançon, Grézian, Gouaux, Ancizan, Bazus Aure, Guchen.

Le fond de vallée : colonne vertébrale paysagère et agricole de l'ensemble de la Vallée

Le profil de la vallée d'Aure est typique des vallées glaciaires, dessinant un fond plat, montrant différentes largeurs, encadré de versants montagnards (Vallée en U ou en Auge).

Source : Atlas des paysages des Hautes Pyrénées
Contribution de Jean-Jacques Lagasquie et Jean-Pierre Tihay,
membres du Conseil scientifique du Parc national des Pyrénées.

« Entre Saint-Lary-Soulan et Ancizan, la rivière coule dans un ample bassin intra-montagnard. Les raisons de cet élargissement sont structurelles. A l'aval, le petit pluton (massif cristallin formé de roches plutoniques) rétrécit la vallée et crée un pincement au niveau de Cadéac. Plus en amont, un grand accident (la faille de St Lary) fait surgir les grès et calcaires résistants du Dévonien de la racine de la nappe de Gavarnie. La rivière n'a pu que les inciser en gorge. Le fond du bassin et une partie des versants sont tapissés de moraines (amas de débris rocheux), percées par endroits de petits verrous où affleure le substrat comme au niveau des Pouys. Ces dépôts ont été ensuite remodelés en terrasses fluvio-glaciaires, tandis que descendaient des versants, au débouché de chaque torrent, des cônes de déjection. »

Les perspectives s'ouvrent sur les fonds de vallées glaciaires dont le niveau oscille en moyenne autour de 770m : l'horizontalité (relative au regard des terrasses, Pouys et lit majeur creusé par la Neste) y devient un élément caractéristique et dégage les perceptions sur les versants et les crêtes des montagnes.

Clôture de lauzes à Ancizan.

Bloc-diagramme et coupe des structures géomorphologiques de l'unité

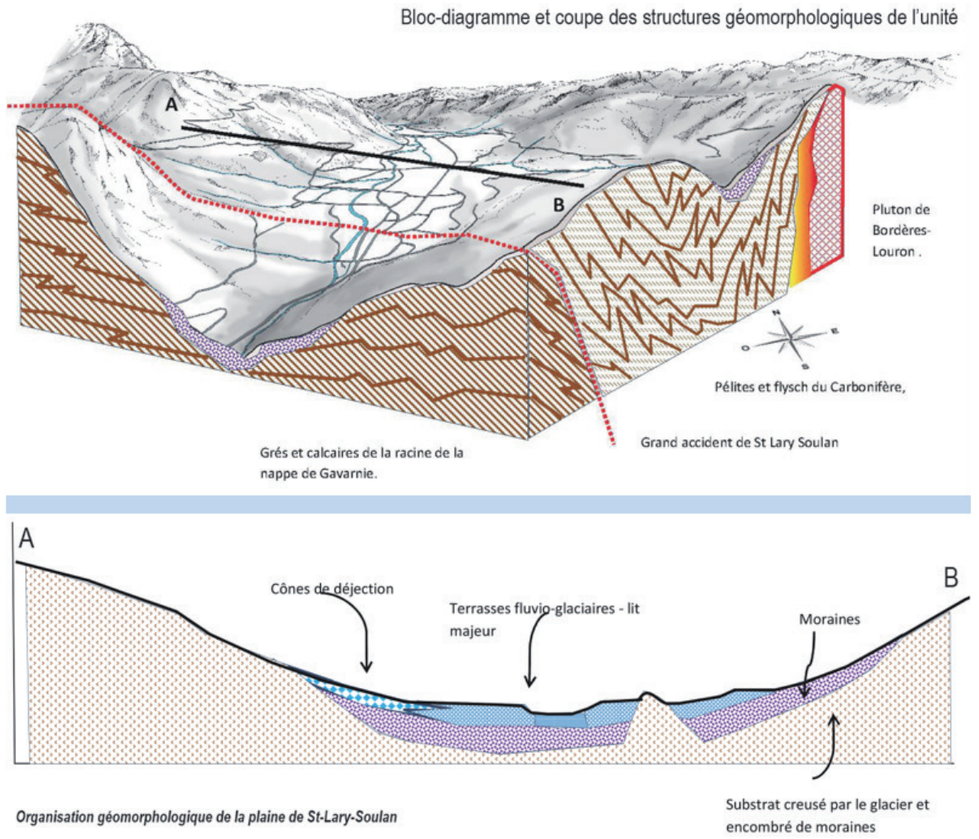

Organisation géomorphologique de la plaine de St-Lary-Soulan

Source : Atlas des paysages des Hautes Pyrénées.

Profil en auge de la vallée d'Aure.

La Neste cachée et sa zone inondable, espace de continuités et de biodiversités, un patrimoine paysager : Pouys, Saligue

Au cœur de cet espace, la Neste serpente et constitue un véritable cordon ombilical marqué par une épaisse saligue, de frênes, saules et d'aulnes. Elle était accompagnée autrefois d'un important patrimoine de moulins, scieries, filatures au détour de biefs… Elle est encore aujourd'hui marquée par des retenues d'eau et des infrastructures pour l'exploitation hydroélectrique (Cadéac, Bazus-Aure). La rivière faisait également autrefois l'objet d'extraction de galets et sables. La vallée est aussi le champ d'expansion du lit majeur de la Neste soumis aux risques d'inondations.

Véritables petits promontoires au cœur de ce fond de vallée, les Pouys (anciens verrous glaciaires) bénéficient pleinement de cette ouverture et constituent des points d'observation privilégiés de l'ensemble de la vallée. Les Pouys sont des éléments paysagers singuliers, ils sont équipés d'un sentier pédagogique sur la végétation spécifique méditerranéenne.

Source : A.GAlicia «Ancizan,chroniques villageoises,récits d'hier et d'autrefois».

Dessin de P.HYVER.

La Neste bordée par la saligue et le franchissement du nouveau pont de la RD et cadrée par les reliefs du seuil de Cadéac.

Saule blanc

Aulne glutineux

Peuplier d'Italie

La Neste à Grézian, la plage, la saligue et les Pouys partagés avec Guchen et sa chapelle.

La saligue de Bazus-Aure le long de la Neste et son bocage de frênes taillés singuliers.

Frêne commun

Les routes hors d'eau, inscrites sur les rebords de la vallée inondable

Du fait de sa planéité, le fond de vallée est facilement aménageable et a permis très tôt l'implantation des infrastructures routières avec notamment la RD 929 et la RD 19 qui constituent les principaux axes de déplacement dans la vallée.

Ces deux routes aménagées hors d'eau, hors du lit majeur de la rivière ont permis de traverser la vallée sans bouleverser le système des champs et prairies du fond de la vallée. Elles sont aussi la limite et la frange des villages inscrits sur le rebord : Cadéac, Ancizan, Guchen, Grézian, Bazus Aure.

Carte postale ancienne RD 929 et vue aujourd'hui des quelques arbres encore conservés. Source: CEDAS

La traversée de la RD 929 à Ancizan et le carrefour ouvert sur la vallée.

La traversée de la RD 929 à Guchen et le carrefour ouvert sur la place et cadrée sur la vallée.

Le fond de vallée, le lieu d'implantation des exploitations agricoles et le paysage ouvert des prairies pâturées

Cette vaste plaine centrale est structurée par la mosaïque des prairies de fauche et de pâture parfois cadrées de haies de frênes têtards ou de lauzes. Ces espaces agricoles sont doublement stratégiques pour l'activité d'élevage, notamment dans la mesure où ils permettent d'une part le repli des troupeaux en période hivernale, et d'autre part la production fourragère (fauche des prairies et du regain) qui assure l'alimentation des animaux l'hiver. C'est là que l'on retrouve étables et stabulations, une dizaine de fermes sont encore en activité dans le fond de vallée. Autrefois, ces espaces étaient également dévolus à la polyculture (pomme de terre, orge, betterave, sarrasin, blé, maïs, lentilles…) qui alternait avec les prairies.
Ces espaces prairiaux ouverts contribuent à la lisibilité des paysages et mettent en exergue les moindres éléments construits ou les silhouettes urbaines.

GREZIAN « On ne voit plus la frontière entre Vielle-Aure et Saint-Lary, avant c'était des prés de fauche. »

Ferme dans la vallée entre Bazus et Grézian.

Vue depuis la RD 19 : Les prairies inondables pâturées en hiver à Bazus-Aure.

BLOC-DIAGRAMME D'ANALYSE DES PAYSAGES DES VEZIAUX D'AURE

Un paysage montagnard avec un étagement renforcé par la gestion sylvo-agropastorale : Le fond de vallée

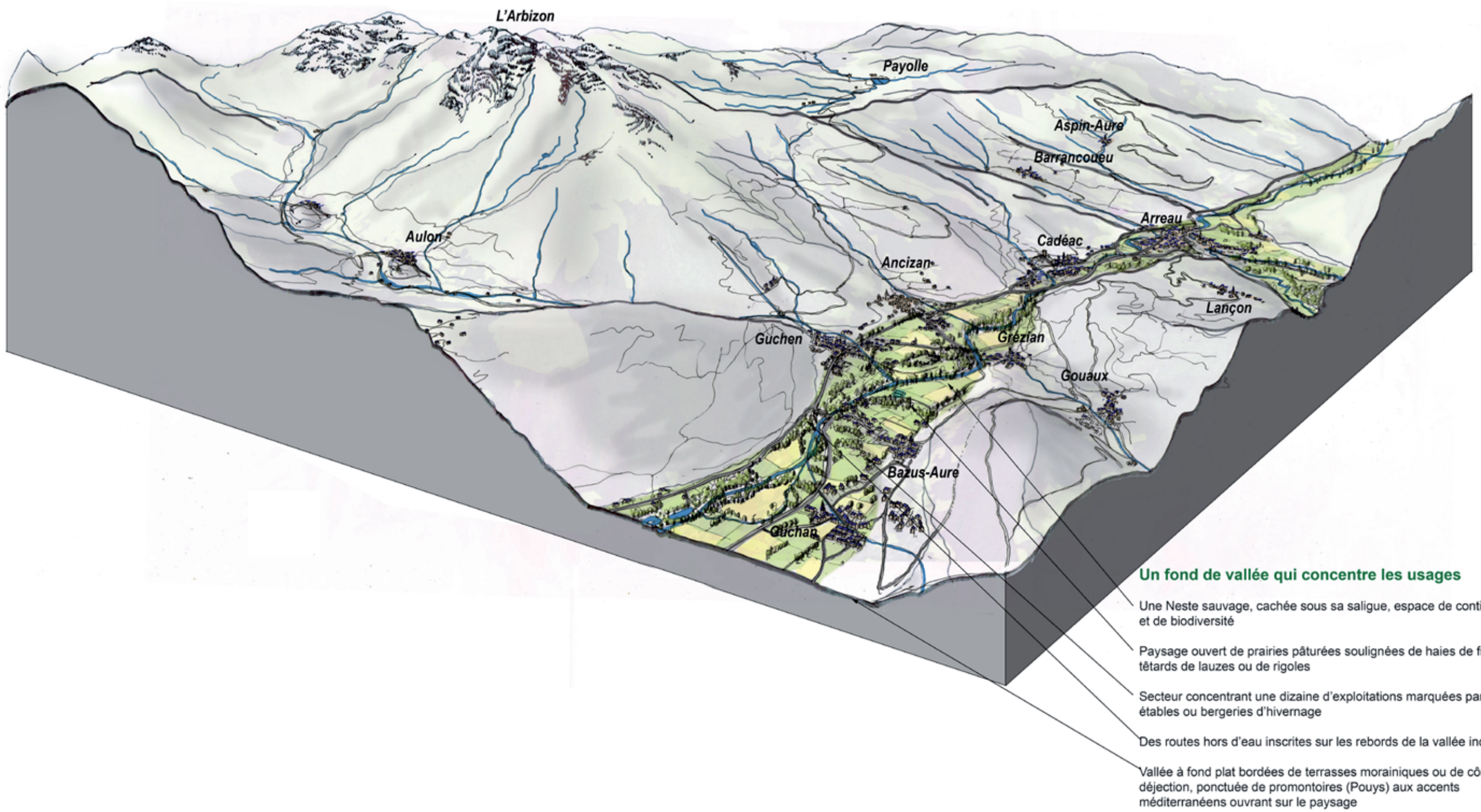

La zone intermédiaire : une interface paysagère riche aux usages encore diversifiés

Les zones intermédiaires correspondent aux secteurs en pied de versant montagnard dont la pente souvent plus faible a permis le développement d'activités (essentiellement agricoles) avec parfois un aménagement en terrasses permettant de les valoriser. Véritable zone d'interface entre le fond de vallée et les versants forestiers ou la zone montagneuse, cet espace servait de transition à la fois pour les hommes et pour les troupeaux entre les estives et les hivernages en fond de vallée. Ces zones sont le plus souvent comprises entre 800m et 1100m (elles peuvent aller plus haut comme dans les vallons secondaires à Aulon par exemple). Les villages se sont implantés quasi-systématiquement de part et d'autre de ces zones intermédiaires :

• à 780m pour les villages bas implantés le plus souvent sur les anciens cônes de déjection des vallées secondaires ou sur les anciennes terrasses glaciaires en limite du fond de vallée (Cadéac, Ancizan, Guchen, Bazus-Aure, Grézian).
• Vers 900m à 1000m pour les villages hauts qui s'implantent sur des plateaux suspendus particulièrement bien exposés et souvent à l'articulation de vallons secondaires ou d'estives de moyenne altitude (Barrancoueu, Lançon, Gouaux, Aulon).

Témoignant d'un véritable savoir-faire ancestral pour valoriser la pente, ces zones intermédiaires se caractérisent par une grande diversité d'éléments paysagers qui s'articulent dans les terrasses et les talus bocagers qui structurent l'espace.
On retrouve ainsi :

• **Des prairies de pâture** pour les animaux aux intersaisons ou de fauche pour alimenter en fourrage l'hiver. Ces prairies étaient alimentées par un savant réseau de rigoles et fossés qui servaient à arroser les prés favorisant ainsi le regain. Ce réseau alimenté par de nombreuses sources et résurgences en pied de pente a aujourd'hui souvent disparu. De même, la mécanisation, souvent difficile pour la gestion de ces prairies, en raison de la pente et du morcellement parcellaire, conduit aujourd'hui à la fermeture de ces espaces par enfrichement puis boisement (notamment par du frêne). Ces prairies s'accompagnent d'un maillage de granges foraines qui constituent des refuges pour les bergers et les troupeaux. Peu sont encore aujourd'hui en activité, une partie est à l'abandon et l'autre est réhabilitée le plus souvent en résidence secondaire.

Les zones intermédiaires de Grézian; autrefois cultivées en terrasses, elles sont en partie haute reboisée par les frênes et chênes, et en partie basse encore entretenues en prairies.
Les murs en terrasses sont abandonnés et forment des talus.

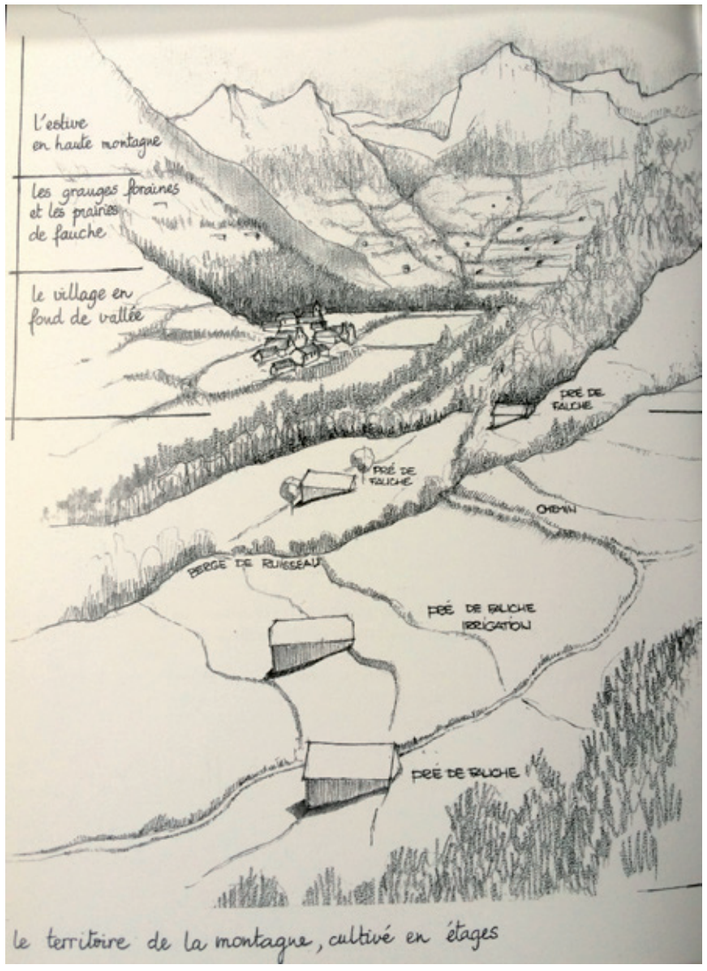

Source Extrait affiche CAUE

Pommier

Cognassier

Rigole dans la neige

Autrefois, la culture du maïs « milhòc » s'effectuait dans des zones moins propices. Le sarasin « milh mourrou », le blé « blat », l'orge « balhar », l'avoine « civada », le seigle « carrou » et les pommes de terre ont progressivement été abandonnées. Selon les terrains on cultivait aussi des tubercules, des lentilles. Elles alternaient avec les prairies sur la pente, celles-ci ont totalement disparues avec l'abandon des champs et la diminution de la population, ainsi que du fait de la mécanisation difficile des pentes.

« Autrefois il y avait 40 familles d'agriculteurs à Aulon, aujourd'hui on en a 4 on ne va pas leur demander d'entretenir de la même manière. »

« L'évolution va vers les stabulations et les tracteurs. Les agriculteurs restent dans les villages. On est passé de la charrette avec la paire de vaches aux tracteurs, les chemins ont besoin d'être adaptés. »

« Seule la pression animale par le pacage permet de maintenir les espaces ouverts. La pâture ne suffit pas, il faudrait aussi la fauche. Sinon ça se referme. »

BLOC-DIAGRAMME D'ANALYSE DES PAYSAGES DES VEZIAUX D'AURE

Un paysage montagnard avec un étagement renforcé par la gestion sylvo-agropastorale : les zones intermédiaires

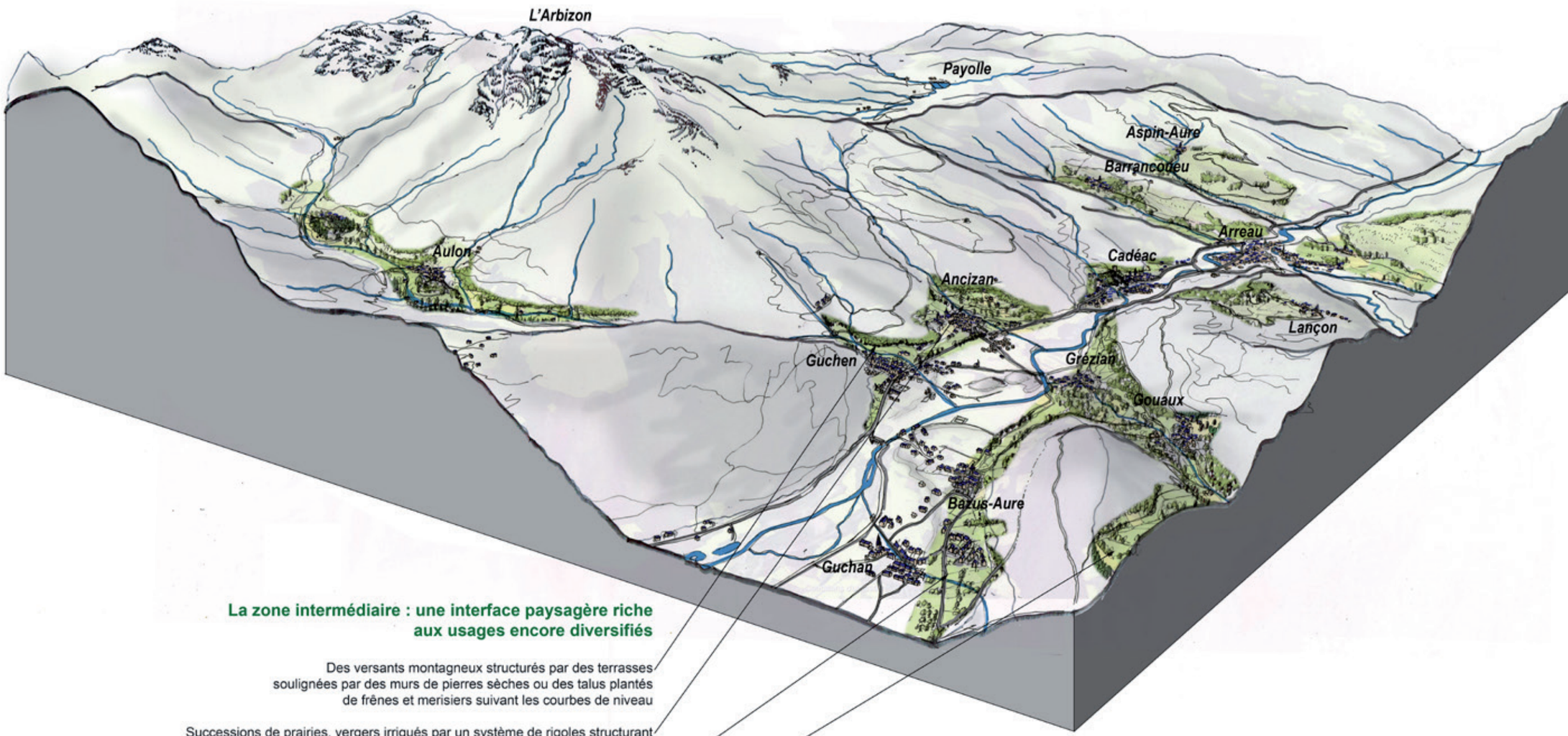

La zone intermédiaire : une interface paysagère riche aux usages encore diversifiés

Des versants montagneux structurés par des terrasses soulignées par des murs de pierres sèches ou des talus plantés de frênes et merisiers suivant les courbes de niveau

Successions de prairies, vergers irrigués par un système de rigoles structurant la pente à partir des prises d'eaux sur les ruisseaux ou les sources

Un espace structuré par un maillage de chemins et sentiers desservant un réseau de granges foraines identitaires de la vallée

Bourgs entourés de jardins et vergers bordant la zone intermédiaire se développant sur les vallons secondaires

• **Les prés vergers** (pommiers, poiriers, noyers, noisetiers…) s'implantent en général dans la continuité directe des bourgs créant ainsi un écrin prairial arboré autour des constructions. Ils participent de l'extension des jardins vivriers qui prolongent les cours des habitations en frange de bourg.

C'est un patrimoine agricole encore très présent, même si la gestion des vergers et des terrasses est souvent abandonnée. Ils constituent une valeur ajoutée avec des variétés et espèces locales adaptées au climat montagnard. Ils participent du paysage des villages comme patrimoine rural et biologique, source nourricière.
Autour de Grézian un ensemble de vergers particulièrement remarquable est encore présent. Une cidrerie existe encore à Ancizan autour de l'espace commercial.
Les jardins font toujours partie des abords des maisons et des villages, ils constituent aussi le cadre de vie des habitants, espaces de cultures et de lien social.

« Grézian c'était un village couvert de vergers, dans ma famille il y avait 3 vergers. Il n'y a plus rien. Les cerfs viennent tout manger. Il y a une surpopulation de cervidés autour des villages, ils viennent pacager. »

« Autour du bourg d'Aulon, il y a des vergers avec des variétés anciennes de pommiers très résistants et des noyers aussi. »

Barrancoueu « Il reste le pré verger et il y avait le pressoir pour faire le cidre. Il y avait des murs, il manque de bras, on n'y arrive plus. »

Verger à Grézian.

Borne eau aux pommes.

Verger à Cadéac.

Verger à Guchen.

Les jardins de Gouaux

• **Un réseau de murs de pierres sèches et de talus bocagers** plantés de frênes structure la pente et l'atténue. Il s'appuie sur un réseau de chemins et sentiers qui dessert l'ensemble des parcelles et permet la liaison soit entre les villages, soit de la vallée aux estives. Ces chemins desservent également les granges foraines.

Ces zones intermédiaires en véritables interfaces concentrent de nombreux enjeux compte tenu de leurs évolutions rapides et récentes. Elles tendent à se refermer du fait notamment de l'évolution des usages agricoles et de la difficulté d'organiser la gestion de ces sites au regard de leur morcellement parcellaire et de leur pente.

« Autrefois c'était plus ouvert, mais on ne vit plus de la même manière et on n'a plus assez d'agriculteurs pour entretenir les terrasses et les prairies ouvertes autour des villages. »

La place de Cadéac et ses jardins en terrasses de murets de pierres.

Les versants forestiers : l'écrin boisé des sommets, les contreforts de la vallée, de la forêt jardinée hêtraie sapinière des espaces de biodiversité

Hêtre

Sapin

Chêne pédonculé

Bouleau

La forêt jardinée de Gouaux.

Le versant forestier et les zones intermédiaires reboisées de Guchen sous l'Arbizon.

Le Val d'Aulon la sapinière sur l'ombrée et la forêt de feuillus sur la soulane.

AULON « La forêt c'est une danseuse, la vente du bois ne rapporte pas comme autrefois, le prix du bois a beaucoup baissé.»

« L'atout de Gouaux c'est la forêt. A la saison du brâme on voit les cervidés. Il y a une fosse à loup oubliée dans la forêt, des fourmilières énormes, du pin sylvestre, des chênes, des bouleaux, des noisetiers, des merisiers, des tilleuls des érables, On aimerait avoir d'avantage d'itinéraires autour du bourg»

Sur les versants les plus abrupts et les moins exploitables, c'est la forêt qui domine. Exploitée ou non, elle n'est pas uniforme et il suffit de la regarder en automne pour en comprendre la richesse et les contrastes. Naturellement étagée (répartition des essences de boisement en fonction des conditions climatiques d'altitude) la forêt est aussi clairement orientée. Avec des versants exposés nord marqués par le sapin et le hêtre et des versants exposés sud marqués par une variété de feuillus : Chênes, érables, bouleaux, noisetiers, hêtres…

La forêt jardinée communale

Une partie de ces boisements, dont notamment la forêt jardinée, fait l'objet d'une exploitation (souvent par l'ONF), cela se traduit notamment par un entretien de la forêt pour faciliter et sélectionner les coupes et un aménagement des versants pour les rendre accessibles par des pistes forestières d'accès. Outre la qualité des arbres, c'est également l'accessibilité des secteurs forestiers qui donne sa valeur au bois. La mécanisation croissante de l'exploitation forestière génère un réseau de pistes de plus en plus larges sur les pentes et de plus en plus haut vers les estives. La haute montagne devient ainsi plus accessible ce qui pose des problèmes de fréquentation.

Dans les montagnes, l'emprise de la forêt sur les versants dépend de la pression agro-pastorale sur les milieux. Depuis le siècle dernier, la déprise agricole et notamment la régression de l'élevage se traduisent par une forte progression de la forêt sur les versants montagnards.

La forêt privée est constituée d'une multitude de petites parcelles boisées sur les anciennes zones intermédiaires. Une partie de la zone intermédiaire était des anciens champs, qui avec la déprise agricole ainsi que la diminution des habitants et des usages, ont été abandonnés. Ils sont naturellement boisés par des essences feuillus, dont le chêne et le frêne qui peuvent servir au bois de chauffage. Comment développer cette exploitation du bois de chauffage alors que les habitants souvent importent du bois de chauffe ?

La forêt gagne du terrain sur la zone intermédiaire, anciennement cultivée, ainsi que sur la partie basse des estives, pâturées. Cette évolution des boisements amène une fermeture du paysage : les vues se ferment, les rapports visuels entre la vallée et les sommets sont moins nombreux et les ambiances de la vallée changent. Ces changements ne sont pas toujours bien perçus par les habitants des vallées, selon qu'ils sont de culture agro-pastorale ou néo-rurale.

La dimension environnementale de la forêt et sa biodiversité sont plus ou moins valorisées selon les communes. L'enjeu pour les chasseurs est la zone intermédiaire avec les cervidés qui viennent et mangent les repousses de régénération de la forêt et les vergers aussi.

Le Val de Barrancoueu vu d'Arreau : les zones intermédiaires de haies de frênes, la forêt et les serres sur les crêtes empruntées par les sentiers de transhumance vers les estives des IV Véziaux derrière les crêtes.

Buis sculpté dans la pierre d'encadrement de la porte d'entrée.

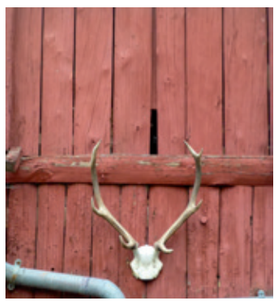

Corne de Cerf sur grange.

Barrancoueu « Les sangliers viennent nous détruire les rigoles, les cerfs viennent se baigner. Les blaireaux, les biches, les renards, les fouines sont là. Mais les palombes ne passent plus. Ils passaient des nuages de palombes, on n'en voit plus, le MaÏs des Landes et de l'Adour les attirent plus bas. Il y a un coq de bruyère mâle dans les sapins. »

BLOC-DIAGRAMME D'ANALYSE DES PAYSAGES DES VEZIAUX D'AURE

Un paysage montagnard avec un étagement renforcé par la gestion sylvo-agropastorale : Les versants forestiers

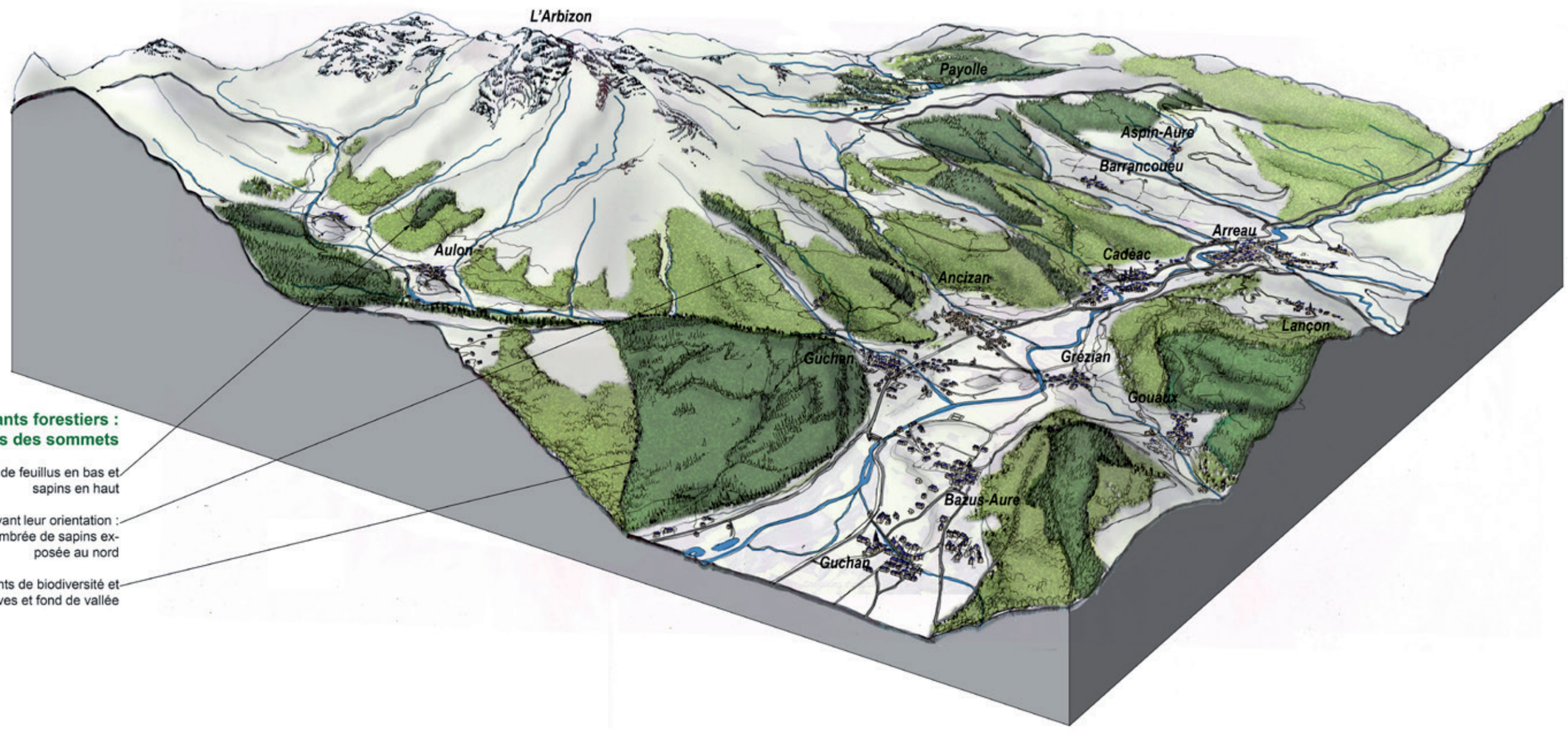

Les versants forestiers : les écrins boisés des sommets

Des forêts étagées entre les forêts de feuillus en bas et sapins en haut

Des forêts contrastées suivant leur orientation : Soulane de feuillus exposée au sud et l'ombrée de sapins exposée au nord

Des espaces forestiers variés, garants de biodiversité et assurant la transition entre estives et fond de vallée

Les estives : un paysage pastoral vivant ouvert sur les sommets, patrimoine rural, naturel et grands espaces de découverte des loisirs de la haute montagne

Le pastoralisme a contribué à façonner depuis plusieurs siècles les zones d'estives, milieux pâturées et ouverts de haute montagne, de grande biodiversité.

Les vastes zones naturellement enherbées de haute altitude offrent une ressource importante pour l'activité pastorale. Ce sont des paysages d'altitude ouverts souvent grandioses parce qu'ils offrent des points de vue remarquables sur les sommets de la chaîne pyrénéenne tout en dominant les vallées. Les ambiances contrastent par la variété des configurations de ces estives :

- **Des crêtes ou serres** (Pla de la Serre, Serre du Mont d'Arreau, Serre de Courteilles, Serre de Barrancoueu ...)
- **Des hauts plateaux** (Pla del Naou, Plagnot de Soubirou, Payolle, terrasse glaciaire de la Prade, Lançon…)
- **Les contreforts de l'Arbizon** (versants marqués vers Aulon ou vers les IV Véziaux)
- **Des vallées suspendues** (Vaux de Rabat, du Lavedan, Courtaou d'Artigou, Ruisseaux de Camoudiet, Val de la Gaoube…)

Les Serres du val de Barrancoueu vue depuis la Hourquette d'Ancizan.

Fortement soumis à la saisonnalité climatique, ces espaces alternent entre l'été des prés herbeux, fleuris, piquetés de rhododendrons, de landes à genévriers ou de petites zones humides et l'hiver un couvert neigeux quasi ininterrompu rendant l'espace quasi inaccessible. S'adaptant à ces rythmes saisonniers, la transhumance des troupeaux permet de suivre au plus près la pousse de l'herbe. Durant l'hiver, les troupeaux restent à l'abri dans les bergeries du fond de vallée, mais lorsque le temps s'améliore, à la mi-saison, ils rejoignent la zone de pacage intermédiaire, puis l'été les estives où les bêtes évoluent en « toute liberté » sous la surveillance d'un ou plusieurs bergers.

Ces espaces indivis ne sont donc pas clôturés ou ne présentent pas de parcellaire lisible ce qui donne à l'espace un caractère sauvage. Pourtant ces sites font l'objet d'une gestion pastorale souvent ancienne qui perdure encore aujourd'hui même si elle a fortement évolué dans ses pratiques (cf. texte du CRPGE). Elle permet de maintenir une dimension naturelle et une biodiversité importante sur ces territoires qui varient selon la pression de pacage et le contrôle de l'enfrichement par l'homme.

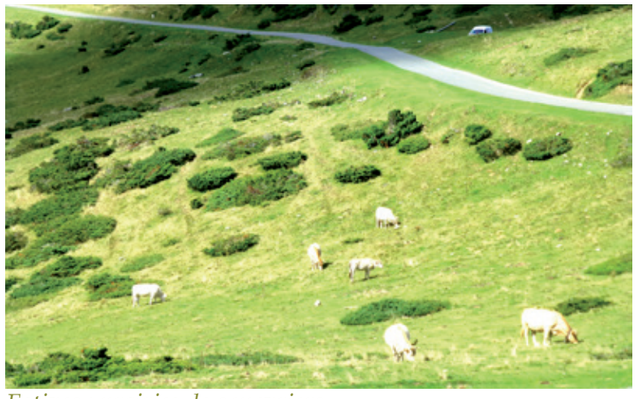

Estives : prairies de genevriers.

Les estives sont un paysage prairial et minéral avec un patrimoine important de granges foraines et de cabanes, de refuges avec des *Pintadest ou Leyté,* qui sont un petit patrimoine lié à l'activité de traite en estive de haute montagne. Ce sont des petites constructions en pierres associées à une rigole d'eau pour mettre le lait au frais après la traite, et ainsi fabriquer la Pinte qui est la crème du lait raffraichi.

Vallée de la Gaoube, Leyté des cabanes d'Esclozes.

Fleurs sauvages.

Le pastoralisme des communes des Véziaux d'Aure (Synthèse CRPGE)

Le territoire pastoral relevant des communes des Véziaux d'Aure couvre une superficie approximative de 9 625 Ha, soit environ 6,5 % de la surface pastorale des Hautes-Pyrénées.
Comme la majorité des estives du département ces territoires appartiennent aux collectivités locales en propre ou en indivision, sur leur territoire administratif ou non.
Les estives des communes des Véziaux d'Aure sont majoritairement sur le territoire des Véziaux d'Aure à l'exception du territoire géré par la Commission Syndicale de Saux la Géla situé sur la commune d'Aragnouet mais dont la propriété est en indivision entre les communes de Bazus-Aure et Guchan (commune en dehors des Véziaux d'Aure). Le Groupement Pastoral de la Hosse gère les terrains de la commune de Barrancoueu et d'Arreau (en dehors des Véziaux d'Aure).

Ces territoires sont très hétérogènes : du territoire communal - à proximité des exploitations, à l'estive de haute montagne, avec une altitude variant de 500 à plus de 2 500 m.
7 gestionnaires d'estives assurent la gestion de ce territoire, soit :

- 3 Communes
- 2 Commissions Syndicales (structures de gestion de biens indivis entre plusieurs communes)
- 2 Groupements Pastoraux

Auxquels il faut ajouter une Association Foncière Pastorale qui gère des terrains autour du village de Gouaux (association syndicale de propriétaires privés pour la valorisation de zones intermédiaires).

Au niveau des éleveurs, 126 ont transhumé sur ce territoire en 2015 (*). Ils se répartissent comme suivant :

- 25 d'entre eux ont leur siège d'exploitation dans les 9 communes des Véziaux d'Aure
- 84 proviennent du reste du département, principalement des communes du piémont de la Vallée d'Aure
- 17 sont originaires d'autres départements (Pyrénées Atlantiques: 9, Haute-Garonne: 6, Gers: 2)

Ce territoire est parcouru pendant la saison d'estive par environ 2 198 bovins, 9 071 ovins (agnelles non comprises), 169 caprins et 273 équins (*). La surveillance ou le gardiennage de ces troupeaux est assuré par les éleveurs eux-mêmes, par les éleveurs gardiens (1) ou bien par des bergers/vachers salariés (au nombre de 8).

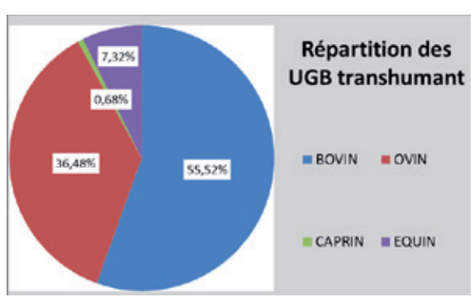

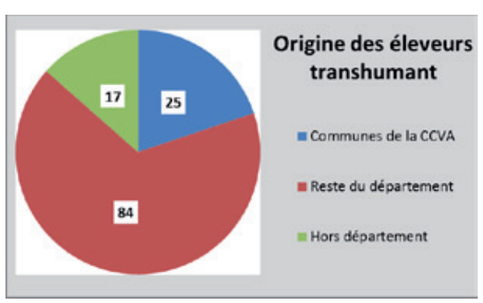

Cartographie des gestionnaires d'estive de la CC des Véziaux d'Aure

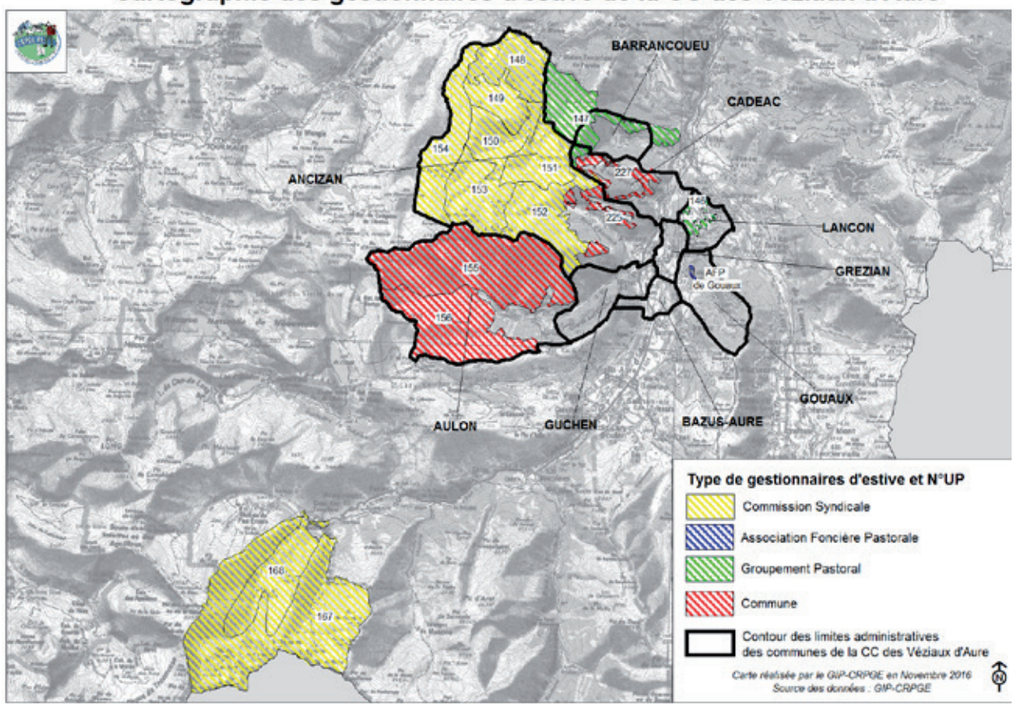

Source : GIP-CRPGE en Novembre 2010.

Estives des IV Véziaux: le val du Courtaou d'Artigou et la forêt du Différend.

La dimension naturelle et biodiversité importante de ces territoires

Plusieurs espaces naturels sont remarquables sur ce grand territoire de montagne, outres les sommets minérals de l'Arbizon, du petit Arbizon, Monfaucon, Lio, des crêtes (Bidour, Pic de Lio) délimitent l'horizon. Le territoire pastoral de La Plagne s'étire au pied de l'Arbizon et du Pic Montaric sur un plateau d'altitude (1100 à 1500m) aux vues monumentales sur la chaine des Pyrénnées. Territoire de chasse (de lièvres, sangliers, cerfs), c'est un espace naturel remarquable avec la présence du coq de bruyère, des vautours, de l'ours, des isards, et un espace d'écoute du brâme des cerfs.

La forêt du Différend est un boisement avec un arboretum constitué d'essences de conifères diverses plantées par l'ONF pour réaliser des essais d'acclimatation. Elle est un lieu très prisé de promenades et de pic-nic, facilement accessible par la route avec des superbes haltes autour des cabanes pastorales du ruisseau de Camoudiet et du Courtaou d'Artigou.

La petite vallée de la Gaoube (1200 à 1300m d'altitude) est isolée, en limite avec Ste-Marie-de-Campan c'est un petit paysage exceptionnel tant par sa dimension linéaire et de petite échelle, que par sa biodiversité remarquable.

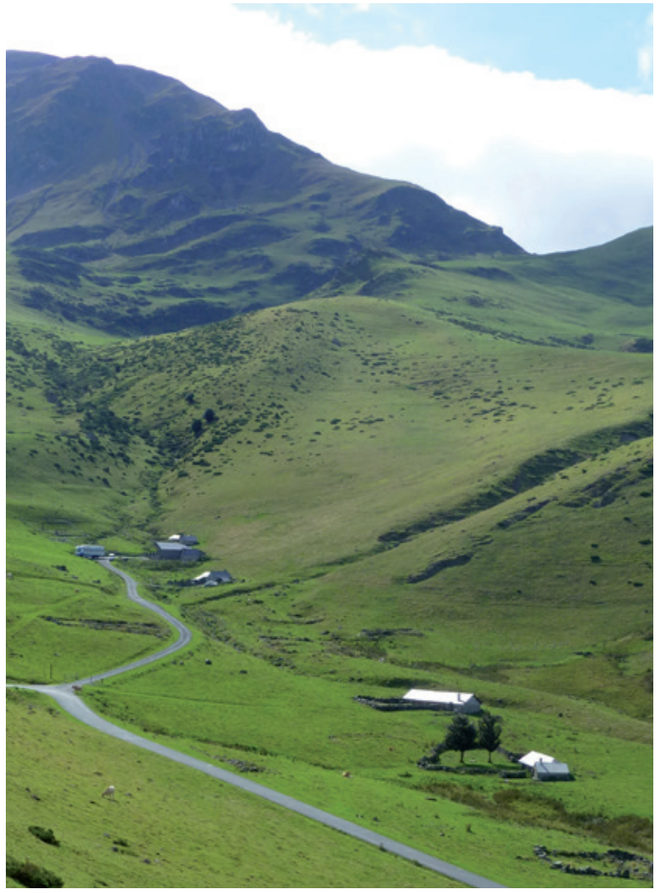

Estives des IVVéziaux - Les cabanes de Camoudiet.

Signalétique de la réserve d'Aulon.

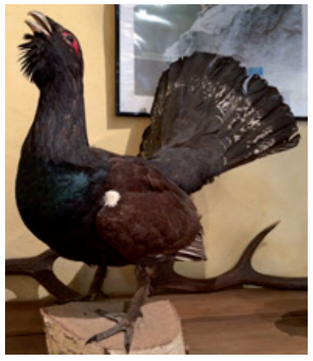

Coq de bruyère empaillé de la maison de la Nature d'Aulon.

Signalétique de la réserve d'Aulon.

Les estives d'Aulon et la Réserve Naturelle Régionale d'Aulon

L'activité de ski de piste se développe sur le domaine skiable du SIVU Aure 2000 des 3 communes (St-Lary-Soulan, Vignec, Aulon) et notamment sur les 300 hectares d'estives d'Aulon (hors de la réserve). C'est une zone pastorale entretenue, où les ressources issues des activités du ski sont réinvesties dans la Réserve Naturelle Régionale d'Aulon. Autrefois l'herbe était primordiale, maintenant on est davantage dans la gestion environnementale.

La Réserve Naturelle Régionale d'Aulon (1237 hectares) mène un travail de recherche scientifique sur la faune et la flore avec l'ONF, l'ONCFS et le Conservatoire Botanique des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. L'Association La Frênette gère la Réserve, elle est installée dans la Maison de la Nature, organise la fête de la transhumance, le Festival Nature, gère les milieux humides, et organise l'animation, la découverte ainsi que la conservation du patrimoine naturel (3 salariés). Elle favorise l'implication des habitants dans le fonctionnement et la dynamique du territoire de la Réserve.

Elle recelle un patrimoine varié typique de la montagne pyrénéenne entre 1400m et 2700m d'altitude, avec des pelouses pâturées, des landes, des falaises refuges des oiseaux et rapaces, des éboulis, des pierriers, des forêts, des milieux humides, des ilôts de pins à crochets, des forêts de pins sylvestres… Elle abrite une flore et une faune exceptionnelle (Androsace des Pyrénnées, Lézard de Bonnal,Triton palmé, Gypaète barbu, Grand Tétras…).

Les objectifs de la Réserve sont de poursuivre l'animation à destination du grand public sur le patrimoine naturel et culturel, de suivre la fréquentation (3000 à 5000 visiteurs), et de baliser les sentiers. Mais aussi d'accompagner la commune d'Aulon dans des projets d'aménagements et de développement touristique en lien avec les enjeux de conservation.

Des actions sont aussi menées avec les chasseurs pour la reconquête de certains milieux.

Plusieurs boucles de randonnées sont proposées, elles passent à proximité des cabanes d'Auloueilh, Cap Détestes, Coussitirou ou traversent le col de Bastan pour accéder aux lacs du Néouvielle.

Les estives des IV Véziaux, territoire en indivision

Cette montagne est encore très dédiée au pastoralisme, ainsi qu'aux usages de la chasse de la cueillette et de l'exploitation forestière. Le paysage est bien entretenu par l'activité sylvo-pastorale. Ce territoire d'estive autrefois uniquement accessible l'été est aujourd'hui sollicité toute l'année par de nouveaux usages de sports d'hiver et de randonnées.

Mais le paysage est sous pression touristique avec des exigences d'aménagement voire de sur-aménagement. Un fragile équilibre existe aujourd'hui avec la Comunauté de communes de la Haute-Bigorre et la commune de Campan qui utilise la montagne toute l'année, en développant les activités touristiques : randonnées, VTT, ski de fond.

Côté Véziaux, ce territoire reste inaccessible l'hiver, les routes de la Hourquette et du col d'Aspin étant fermées. Campan à l'inverse est une commune porte d'entrée hivernale pour les activités touristiques et sportives.

Les enjeux sont ici en lien avec les usages touristiques qui ont entrainés l'aménagement d'un pôle d'hébergement autour du lac et d'accueil touristique le long de l'Adour de Payolle et qui ne sont pas toujours compatibles l'été avec la tranquillité nécessaire aux troupeaux. Un potentiel conflit d'usages lié à l'intrusion non maitrisée du site par les flux de circulation, de véhicules, d'aires de camping-car sauvages et de promeneurs provenant des zones touristiques aménagées autour du lac.

L'aménagement d'aires de camping-car vient en concurrence avec les équipements sur le site, notamment sur les Véziaux où une auberge, un camping et une colonie sont implantées.

«L'ours» Extrait d'affiche, CAUE.

Vue sur le pic l'Arbizon et sur le pic du Midi depuis Payolle - route de la Hourquette d'Ancizan - Territoire d'estives : ovins, bovins et chevaux se côtoient l'été avec les estivants, cyclistes et randonneurs. Les voitures se garent au col pour profiter de la vue exceptionnelle, les camping-cars restent la nuit dans cet espace peu contraint.

1.2 L'Arbizon, paysage minéral, repère annonciateur du massif du Néouvielle et du Parc National des Pyrénées

L'ARBIZON contrefort de la Vallée et des vallons secondaires

D'un point de vue géologique, le pic de l'Arbizon se situe au contact entre le massif granitique du Néouvielle et les différents schistes et marnes du Carbonifère de quelques pics (series du Pics de Montarouyes au sud et des serres et Pla des IV Véziaux). Sa richesse géologique est connue du plus grand nombre : on peut y trouver des minéraux particuliers, résultant de la recristallisation partielle de l'encaissant schisteux, comme des grenats, de l'axinite, de la vésuvianite, etc.

L'arbizon est la montagne contrefort de la vallée et des villages de Barrancoueu, Cadéac, Ancizan, Guchen et Aulon.

Le massif du Néouvielle. Source : Photo M Bessone.

Le GR10 traverse les Pyrénées d'Est en Ouest, avec le Parc National des Pyrénées, et plus proche de notre site d'étude ; par les sentiers de randonnées de la Réserve du Néouvielle en lien avec la Réserve Naturelle Régionale d'Aulon. Le Val d'Aulon et le bourg de Guchen sont une porte d'entrée importante d'accès au Pic de d'Arbizon par la vallée de l'Arbizon, et au territoire de haute montagne, encore trop confidentiel.

Depuis toujours, les Serres du mont d'Arreau (de Barrancoueu), les crêtes de Bidour sont des sentiers de transhumance et d'accès aux estives des IV Véziaux par Barrancoueu et Arreau. L'Arbizon est le socle de haute montagne, le lien par les estives entre les communes depuis Aulon jusqu'à Barrancoueu.

Ces espaces naturels de haute montagne sont de plus en plus accessibles aux randonneurs qui cheminent sur les sentiers balisés, ou par les pistes forestières.

Gouaux « Tous les jours on se lève avec l'Arbizon. Un des premiers sommets 2831m, avec les deux sommets du Petit et du grand Arbizon pile dans l'axe. Il nous protège, frêne et stocke les pluies du Nord Ouest. »

Le Parc National des Pyrénées

Il recouvre une grande partie des estives des Véziaux d'Aure.
Créé en 1967, le Parc National des Pyrénées (PNP) est le troisième parc national français. Il s'étend sur près de 100 kilomètres, deux départements (Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées) et deux régions (Nouvelle Aquitaine et Occitanie), appuyé sur la crête frontière qui l'unit à l'Espagne.
Les missions du PNP portent sur la connaissance et la préservation du patrimoine naturel, culturel et paysager, sur le développement durable des vallées et versants concernés et sur la mise à disposition de ce patrimoine.
Deux zones se distinguent :

- la zone cœur, exempte d'habitants permanents, est dédiée à la protection des espèces des habitats et du patrimoine culturel, où s'exercent notamment le pastoralisme et la sylviculture,
- la zone d'adhésion, où les objectifs de protection tiennent compte de la mise en valeur et du développement durable des vallées et des activités.

La Réserve Internationale du Ciel Etoilée du Pic du Midi (RICE)

Elle engage les communes d'Aulon, de Barrancoueu a être équipées avec un éclairage public non polluant, qui baisse en puissance pour participer à l'observatoire du ciel étoilé.

L'ARBIZON Motif paysager de la vallée

L'Arbizon est le motif paysager de la vallée auquel chacun est attaché. Ce massif quasi-pyramidal domine la vallée et marque avec son sommet souvent enneigé le début de la haute montagne dans la vallée d'Aure. Toponyme souvent repris dans la dénomination des rues ou des commerces, l'Arbizon demeure un point de repère, une image de référence forte pour le territoire, même s'il est surtout évoqué par les habitants du versant est de la vallée qui sont véritablement en balcon sur ce sommet. Ainsi Gouaux, Lançon (tout comme Grailhen, Camparan) dominent la vallée et offrent un vis à vis remarquable avec l'Arbizon. Les communes du fond de vallée offrent quant à elles des vues en contre-plongée qui donnent au massif un aspect encore plus imposant.

Vue de l'Arbizon depuis le bourg de Lançon.

BLOC-DIAGRAMME D'ANALYSE DES PAYSAGES DES VEZIAUX D'AURE

Un paysage montagnard avec un étagement renforcé par la gestion sylvo-agropastorale : l'Arbizon

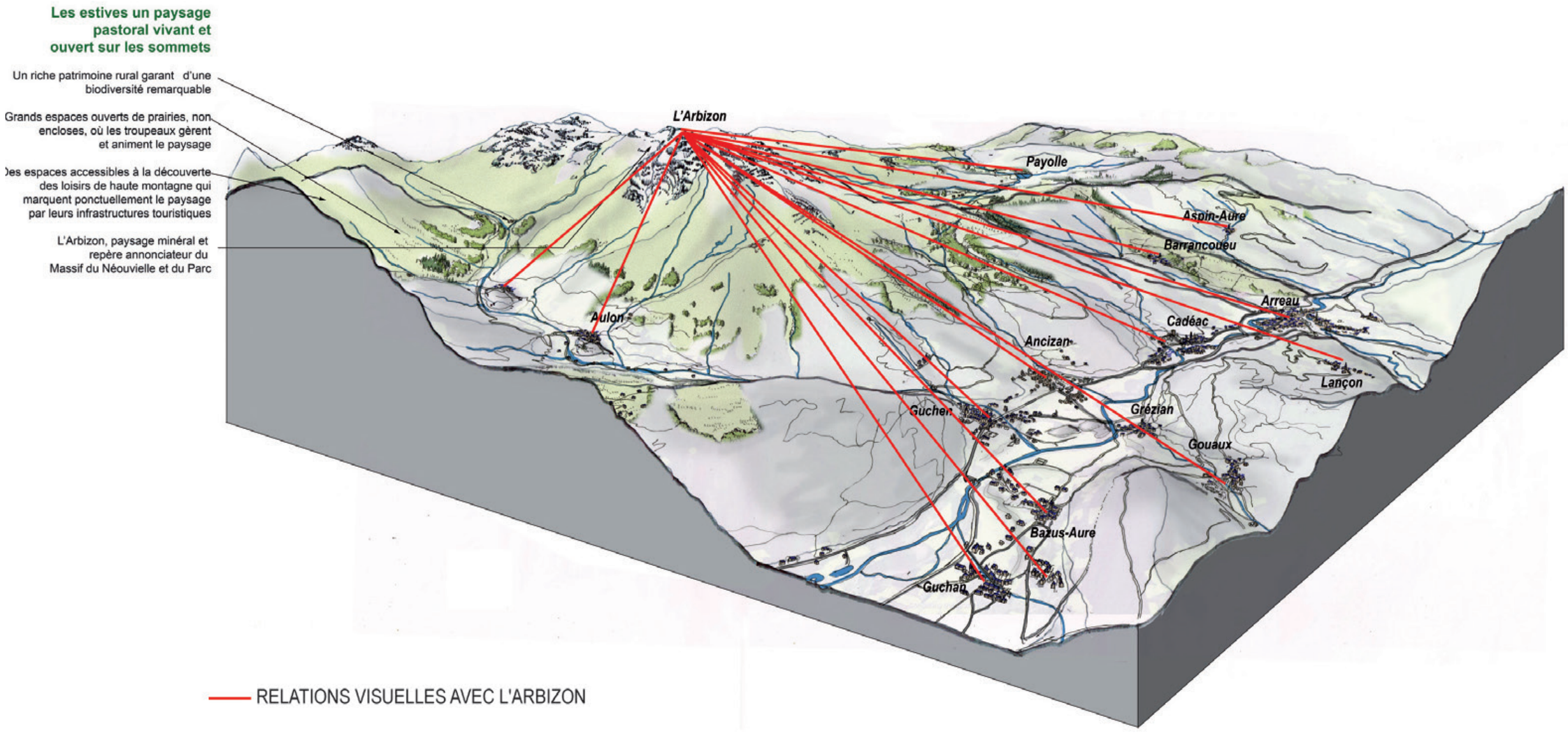

1.3 L'eau patrimoine rural, un savoir-faire très ancien, un système hydraulique essentiel à la gestion agro-pastorale

Des estives jusqu'au fond de la vallée, l'eau est captée, stockée, diffusée par gravitée dans les rigoles

Alimentées par les sources et les ruisseaux descendant la pente, des rigoles suivent les courbes de niveau et sont contrôlées par un système de vannes manuelles qui permet d'irriguer les champs et prés par surverse. Ce réseau alimente également un riche patrimoine de citernes et bassins de stockage, de fontaines, abreuvoirs ou lavoirs publics, mais aussi de petits moulins ou de scieries à proximité des villages. Ce système très ancien est une richesse culturelle, un savoir-faire remarquable en lien avec la vie en montagne, et la gestion agro-pastorale.

« Avec les fontaines existantes avant 1950, on ne paie pas l'eau. »

BARANCOUEU Rigole en zone intermédiaire.

GUCHEN Rigole urbaine.

AULON Fontaine Abreuvoir.

Rigole dans les prés.

BARANCOUEU Fontaine et Pré Verger.

« Les habitants vont chercher l'eau et la conduisent par de petits canaux à travers les rochers abrupts, lui font franchir les ravins et les monticules au moyen de tunnels et de conduits en bois… Pour arroser ses terres, chaque habitant a son heure et son jour marqués…un homme et souvent deux la conduise pendant tout le temps . » Instituteur de LUZ st Sauveur

CADÉAC Fontaine décorative.

ANCIZAN Borne Abreuvoir.

BAZUS-AURE Borne Abreuvoir.

GOUAUX Borne eau.

Une vallée dissymétrique

La diversité de situations, implique une diversité de paysages, et favorise la BIODIVERSITE

Une vallée dissymétrique. Les crêtes boisées de Lançon Gouaux et la succession des contreforts des vallées secondaires de l'Arbizon : Barrancoueu, Cadéac, Ancizan

1.4 Une vallée vivante et un paysage de moyenne montagne authentique

Les voisins de la vallée des vents

« C'est un territoire hostile où s'est développé une intelligence du vivre ensemble. »

Une large vallée agro-pastorale encore préservée et un axe traversé vers les stations de sports d'hiver

La vallée en auge concentre les axes de communication et de circulation depuis l'Espagne jusqu'au Piémont.
Du fait de sa planéité, le fond de vallée est facilement aménageable et a permis très tôt l'implantation des infrastructures routières avec notamment la RD 929 et la RD 19 qui constituent les principaux axes de déplacement dans la vallée. La RD 919 est d'ailleurs la seule voie du département des Hautes-Pyrénées qui permet de joindre l'Espagne par le tunnel d'Aragnouet Bielsa. Elle permet de desservir les différentes stations de sports d'hiver de la vallée et les principaux massifs montagneux du secteur.
La RD 929 est un axe touristique fort, qui donne à voir la vallée et étale la pression urbaine et les activités (artisanales, industrielles et touristiques en lien avec la haute montagne cf:Pla d'adet…). En cela elle constitue un vecteur de développement mais aussi de pression touristique important sur le territoire intercommunal. Elle traverse deux villages : Ancizan qui est l'accès à Payolle (IV Véziaux) par la RD 13 et Guchen qui est l'accès au val d'Aulon et au Néouvielle.
Elle traverse la Neste en trois ponts : le pont de Cadéac et son ouverture sur les prairies de la vallée pastorale et les saligues, le pont de Bazus Aure et son accès à la route de mi pente RD 115 vers Gouaux et la vallée du Louron par Lançon et le pont Grézian-Ancizan.

La Neste cachée est un lieu de vie et de loisirs

La Neste est un lien fédérateur (ports, moulins, filatures, micro-centrales, barrages, tourisme et loisirs d'eaux vives…) plutôt discret aujourd'hui car la rivière est masquée par sa ripisylve, ses saligues et ses bocages de frênes. La Neste est facilement traversée par trois ponts et accessible pour les sports d'eaux vives ou la pêche sur les communes de Guchen, Grézian et Cadéac. La plage de Grézian a toujours été fréquentée, espace de pique-nique et de promenades autour des Pouys et de la saligue. Plus en amont autour de Guchan, la Neste est base de loisirs, espace accrobranche, saligue et bocages de frênes, et mise à l'eau pour les sports d'eaux vives à Guchen.

Vue depuis la tour de guet de Cadéac sur la vallée en Auge.

Une vallée dissymétrique qui créé de la diversité de paysages

« Sur les chemins de mi-pente Gouaux était un lieu de culte païen, Il n'y avait que des vaches qui allaient sur les montagnes d'Aulon car il n' y a pas de pâtures. C'était différend d'en face où il y avait beaucoup de moutons. »

Versant Ouest
L'Arbizon, territoire d'estives et entrée dans le massif du Néouvielle

La route en corniche, la Départementale RD 30, l'accès par le Pont de la Montagne sur la route Départementale RD 113 permet d'atteindre la Hourquette d'Ancizan et les estives. Elle traverse les versants forestiers et développe des points de vues aériens et exceptionnels sur l'ensemble de la vallée.
Les villages d'Aulon et Barrancoueu sont des villages en hauteurs, qui sont des entrées dans le massif montagnard du Néouvielle par les sentiers de transhumances, les serres et les territoires d'estives. Plus bas, en fond de vallée, le village de Guchen est l'entrée routière du val d'Aulon et de la Hourquette d'Ancizan, entrée dans ce territoire de haute montagne, mal perçue et peu valorisée. Ancizan et Cadéac sont des entrées dans le territoire montagnard de la Hourquette d'Ancizan, par les sentiers de transhumance en lien avec Barrancoueu par les sentiers des crêtes et les serres.

Versant Est
Des crêtes forestières au contact avec la vallée du Louron

Territoire sans estives mais possèdant une forêt très ancienne, avec des villages sur des petits plateaux suspendus : Gouaux et Lançon.
Bazus-Aure, le village est un point d'accès à Gouaux et accès au paysage de mi pente avec des points de vues remarquables en belvédères sur la vallée depuis la RD 115. Un patrimoine de fours à chaux, chapelles, vergers, de rochers ponctue cet ancien sentier de mi-pente. Grézian est le lien avec la Neste par les sentiers anciens de haut en bas avec Gouaux qui traversaient les vergers.

« Il y a un ancien four à chaux avec une belle base de pierres entre Gouaux et Grézian. Il faisait de la chaux pour tous les villages du coin. Positionné là car il y avait la forêt autour et la carrière de calcaire dans le virage. »

GUCHAN Fontaine.

Vue sur le versant Ouest du massif de l'Arbizon depuis la route de mi-pente, sentier de belvédères. Accès aux vals et aux territoires d'estives.

Vue sur le versant Est des crêtes forestières de Gouaux.

Ces villages ont tous été construits traditionnellement hors de la zone inondable de la vallée en complémentarité les uns avec les autres : se voir, communiquer, language du pays. Ainsi, Cadéac joue un rôle stratégique avec sa tour de guet et «contrôle» les flux d'entrée dans la vallée depuis Arreau.

Ancizan, Guchen sont les villages jumeaux le long de la RD 929 en balcon planté sur la vallée de la Neste et font face au versant forestier de Gouaux. Ils entretiennent les vis-à-vis importants avec Gouaux, Grézian et Bazus-Aure, et même plus loin vers Guchan, Grailhen et Camparan. De même, Grézian, Bazus-Aure et Gouaux regardent en vis-à-vis Guchen et Ancizan mais aussi le petit village abandonné d'Ousten et Cadéac plus loin. Ils portent une surveillance sur leurs Vals vers les sommets de l'Arbizon.

Ancizan, Guchen et Grézian, Bazus Aure gèrent les traversées de la vallée d'une rive à l'autre et l'accès aux routes de mi-pente RD 113 (Route de la Hourquette d'Ancizan) et RD 115 qui s'étirent hors des grands flux, de façon plus tranquille sur les hauteurs.
Bazus-Aure est le point d'accès par sa place de l'église à la route de mi-pente RD 115, sentier ancestral qui relie Grailhen, Gouaux et Lançon.

Vue sur le coeur transversal de la vallée depuis la RD 113 route de la hourquette d'Ancizan : Gouaux, Grézian, Bazus-Aure, et au premier plan, Ancizan et Guchen.

Vue depuis le Pouys : Vis-à-vis entre les villages de Gouaux sur les hauteurs, Bazus-Aure et Guchen dans la vallée.

BLOC-DIAGRAMME D'ANALYSE DES PAYSAGES DES VEZIAUX D'AURE

Des villages en co-visibilité - Le paysage de chacun participe au paysage de tous

« Les villages ne sont pas développés au hasard. Au dessus de 1350 m il n'y a pas de villages, c'est une adaptation intelligente au climat, au brouillard. Pour habiter au Plat d'Adet ou à Peyragudes il faut en avoir envie, l'été comme l'hiver. »

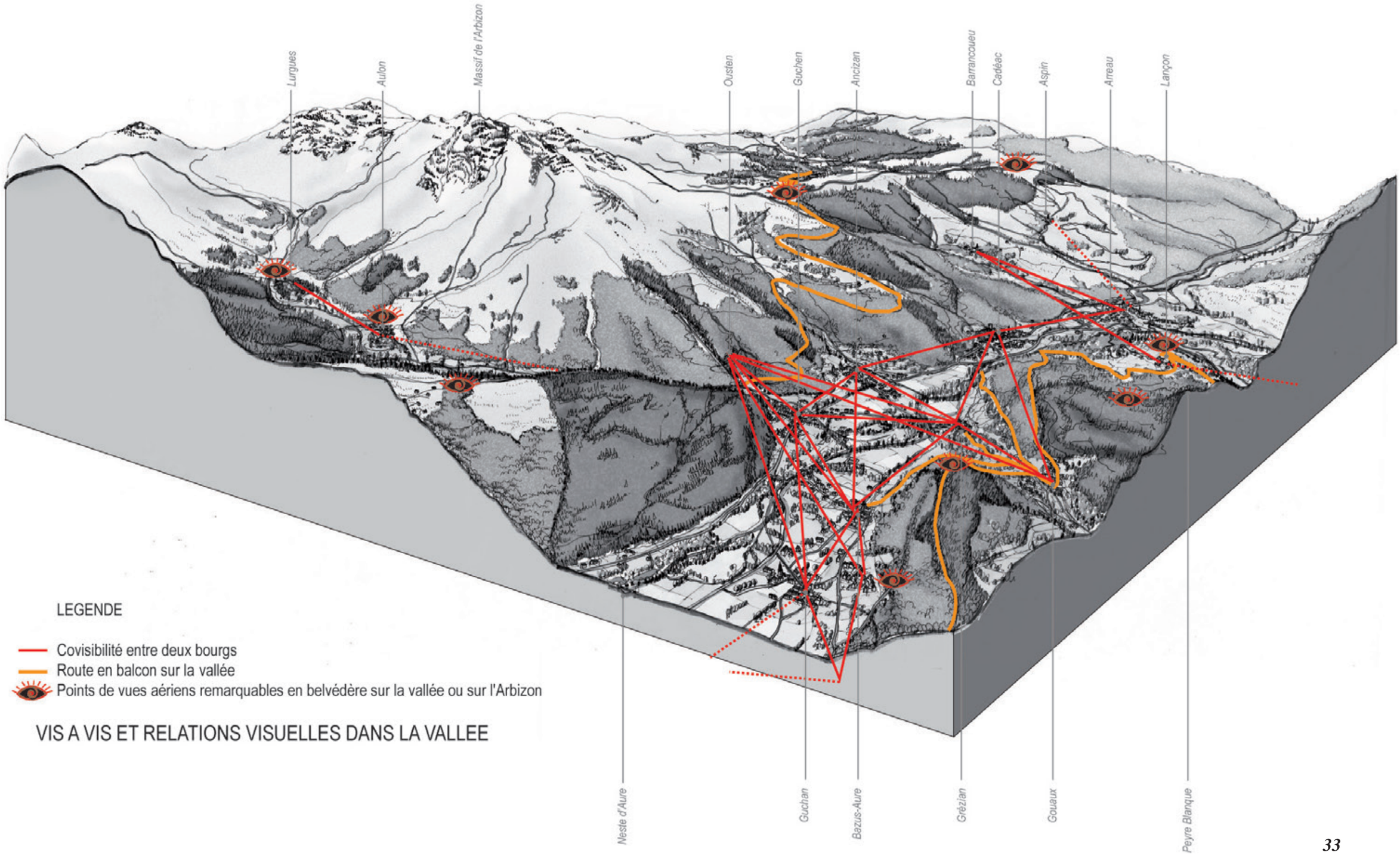

Des villages aux caractéristiques montagnardes - Une vie et des usages qui se font de haut en bas au rythme des saisons

BAZUS-AURE « Le climat est très ensoleillé et sec en fond de vallée »
« On peut aller chercher du soleil de l'autre côté de la frontière quand on veut . »

AULON « Le village est bien ensoleillé, en période hivernale le soleil longe la crête de la forêt. Le vent du Sud on le prend et on est à l'abri du vent du Nord. Le village comme Lurgues est à l'abri des avalanches. »

Caractéristiques urbaines et architecturales d'adaptation à la montagne

Les bâtiments s'ordonnent en toitures à deux pentes, dont les faîtages sont soit parallèles aux courbes de niveau, soit le plus souvent perpendiculaires, constituant cette image de pignons successifs caractéristiques du village. Les cours, de petite taille (les parcelles bâties mesurent entre 200 et 300 m2, emprises des bâtiments compris) s'ouvrent généralement du côté Ouest des maisons. Elles desservent la façade principale et la grange qui lui est souvent parallèle.

Au début du XIXème siècle, la maison type était constituée d'un grand corps de logis à plusieurs étages, de la grange, d'un jardin et d'une cour. Cette caractéristique appartient au plan de la maison à cour fermée à portail monumental. Modèle dominant dans la vallée d'Aure, centre d'une exploitation agricole, la ferme forme une unité serrée, compacte et close, à l'abri du regard extérieur. Autour de la cour, sont distribués les divers bâtiments (loge à cochons « poursingle », poulailler « garyère », grange « bordo », four à pain « hournère », logis et parfois un jardin « cadau » accolé).

Vue sur les toits de Guchen.

Porches : le bois et la pierre.

BARRANCOUEU
Maison cour avec galerie en bois.

Les matériaux utilisés sont peu nombreux

La porte d'entrée est généralement encadrée de marbre souvent ornée de chapiteaux. Les fenêtres s'encadrent tantôt de marbre, tantôt de bois.
- Pierres taillées finement des encadrements, pierres apparentes en galets et schistes appareillés dans les murs de soutènement et les façades arrières des granges.
- Enduit au sable beige et à la chaux, posé à la truelle, dans les murs des maisons, laissant parfois affleurer la belle face des plus belles pierres
- Bois pour les menuiseries (peintes parfois en couleur), les portails des cours et des granges
- Ardoise des toitures, succédant au chaume et parfois remplacée aujourd'hui par du bac acier ton graphite.

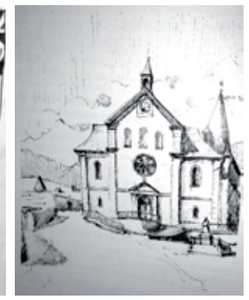

Source : Dessins du CAUE et de P Hyvert.
Maisons dans la pente de Aulon, Eglise d'Ancizan, Maison tour de Cadéac.

Pays d'Art et d'Histoire

Une signalétique très précise sur le patrimoine rural et son histoire a été mise en place sur l'ensemble du territoire de façon très qualitative.

CADEAC « Les cours étaient pavées en « caladère ».

Croix de Bazus-Aure et mur de galets.

BLOC-DIAGRAMME D'ANALYSE DES PAYSAGES DES VEZIAUX D'AURE

Un paysage montagnard avec un étagement renforcé par la gestion sylvo-agropastorale : Implantation des Villages

Des villages en entrée dans la vallée en lien avec Arreau : **Cadéac, Barrancoueu**

Des villages dans la vallée en complémentarité autour des prairies et de l'eau: **Cadéac, Ancizan, Guchen, Grézian, Bazus-Aure**

Des villages en lien avec l'Arbizon et le territoire des estives : **Barrancoueu, Cadéac, Ancizan, Ousten, Guchen, Aulon**

Des villages isolés sur les hauteurs, des situations intermédiaires (Risques de la haute montagne: climatique, neige, inacessibilité, avanlanche et rochers…)
Barrancoueu, Ousten, Aulon, Gouaux, Lançon

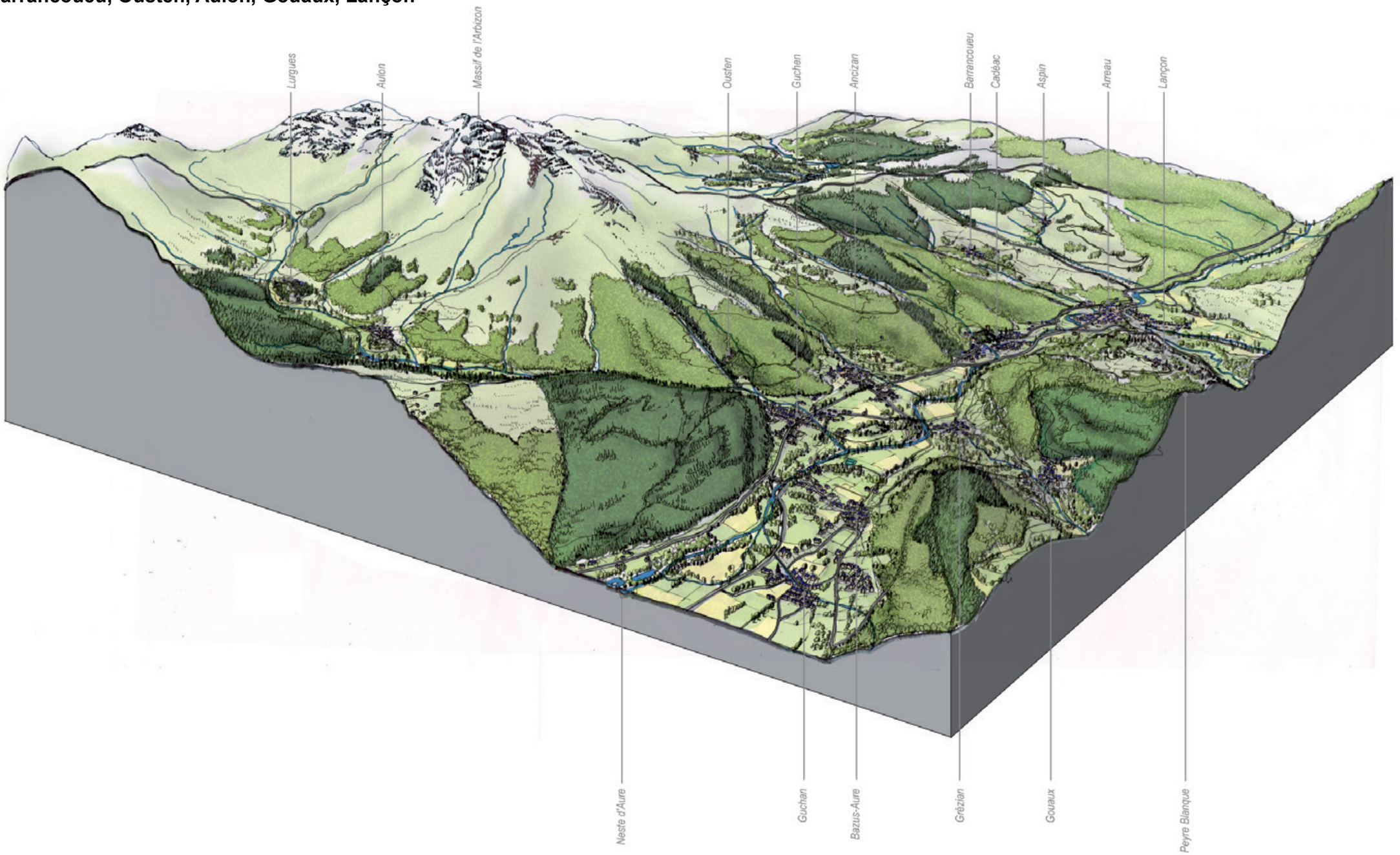

Un territoire stratégique d'entrée dans la vallée d'Aure, l'image de la vallée ouverte depuis la RD 929

CADEAC et BARRANCOUEU (Voir en annexe le carnet de montagne, entretiens avec les élus et les habitants)

Vue depuis Arreau : Cadéac en entrée de la vallée et le val secondaire de Barrancoueu en face.

BARRANCOUEU Isolé dans son val mais en lien avec Arreau, il est un accès aux estives de Payolle par les Serres - Village en terrasses avec un patrimoine architectural de maisons traditionnelles, de granges foraines et de cabanes, petit patrimoine pastoral lié à l'eau dans les serres, les zones intermédiaires et le bourg. Encore deux agriculteurs éleveurs dans le val en recherche de repreneurs.

Silhouette de Barrancoueu, village en terrasse dans le val et les près vergers.

L'église porche et la rue principale, inscrits dans la pente rocheuse sur le versant de la soulane.

Vue depuis la Hourquette d'Ancizan, le village et les serres au-dessus.

Un abreuvoir source et sa rigole dans les zones intermédiaire des prés.

Schistes.

CADEAC Implanté sur la Neste, en position stratégique de surveillance du verrou de la vallée avec sa tour de gué et son Castet sur le site de la butte. Patrimoine architectural (maisons tours et thermalisme), de jardins en terrasses et lié à l'eau. Village en bout du val de la Hourquette d'Ancizan et un accès aux estives de Payolle par les sentiers de transhumance. Deux agriculteurs éleveurs dans la commune.

Silhouette de Cadéac gardien du verrou de la vallée sur la Neste

Cadéac implanté sur la Neste.

Les jardins en terrasses dans le bourg.

La tour de guet sur la butte.

L'église porche sur la rue en balcon.

Les deux villages jumeaux en balcon sur la vallée et traversés par la RD 929 sur le rebord de la vallée inondable

ANCIZAN et GUCHEN (Voir en annexe le carnet de montagne, entretiens avec les élus et les habitants)

Guchen et Ancizan sur les cônes de déjection des ruisseaux, en pied de l'Arbizon , le long de la RD 929 en bordure de la vallée inondable.

ANCIZAN Village médiéval et situation en balcon sur la vallée, en bout du Val d'Ancizan qui est un accès aux estives de Payolle. Patrimoine architectural important lié à l'histoire (tisserands) et lié à l'eau (moulins, fontaines). Traversé par le flux routier de la RD 929, il est en partie coupé de son extension urbaine sur la vallée (pôle commercial et culturel). Deux agriculteurs éleveurs dans la commune.

Silhouette d'Ancizan en pente douce vers la RD 929, limite du fond de vallée.

Eglise et place de la Fontaine.

Maison tour.

Le ruisseau canalisé.

OUSTEN Le hameau abandonné au bout d'un petit val qui est un accès aux estives de Payolle. Il est situé entre Guchen et Ancizan sur un sentier de mi-pente très ancien. Il est constitué d'un ensemble de granges autour d'une chapelle et d'un lavoir dans un site remarquable.

Chapelle et granges.

Les prés vergers de Guchen, silhouette en balcon sur la vallée et vis-à-vis avec Gouaux.

GUCHEN Village en balcon sur la vallée en bout du Val d'Aulon qui est un accès aux estives d'Aulon, à l'Arbizon et au Néouvielle. Village au patrimoine architectural important (maisons médiévales, de tisserands et châteaux) et lié à l'eau (moulins, fontaines) - Traversé par la RD 929 plantée, il est construit autour de la place de l'église et de la mairie face à la vallée. Pas d'agriculteurs sur la commune.

Carrefour urbain sur la RD 929, place de l'église et de la mairie ouverte sur la vallée.

Place ouverte sur la vallée et plantée d'alignement d'arbres.

Rue du bourg.

RD 929 en balcon planté sur la vallée.

Un territoire de basculement vers le pôle de St-Lary-Soulan, par les crêtes forestières de Grascoueu et vers le Néouvielle

AULON et BAZUS-AURE (Voir en annexe le carnet de montagne, entretiens avec les élus et les habitants)

Bazus-Aure implanté sur la rive droite de la Neste et face aux crêtes forestières et Guchen en pied de l'Arbizon.

AULON dans son Val en lien avec Guchen et les estives d'Aulon et de la Réserve Naturelle Régionale, entrée sur l'Arbizon et le Néouvielle - Domaine skiable de St Lary - Village en terrasses, inscrit sur une butte verrou avec des points de vues remarquables sur les crêtes forestières, l'Arbizon. Patrimoine architectural de maisons traditionnelles, de granges foraines et de cabanes, petit patrimoine pastoral lié à l'eau dans les estives, les zones intermédiaires et le bourg. Quatre éleveurs dans le val.

Village regroupé en terrasses et balcons sur le val et ses zones intermédiaires en partie reboisées.

Le val d'Aulon encore pâturé et ses granges foraines, sur la soulane les feuillus et sur l'ombrée des conifères.

BAZUS-AURE commune traversante de la vallée avec ses forêts communales sur les crêtes de Grascoueu. Village compact sur le rebord de la vallée inondable, en lien étroit avec Guchan, patrimoine architectural traditionnel, une chapelle sur la mi-pente, de moulins et de blocs erratiques, et paysagé avec la saligue. Trois agriculteurs éleveurs dans la commune. Village d'entrée sur la RD 115 route belvédère de mi-pente qui relie Grailhen et Gouaux avec des points de vues remarquables.

Silhouette de Bazus-Aure implanté sur la rive droite de la Neste et la saligue.

Place de l'église et entrée de la RD 115.

Maison bourgeoise et son parc.

Extension urbaine.

Fond de vallée en prairies.

La saligue et son bocage de prairies.

Des zones intermédiaires partagées Vergers et Forêts - Liaisons vers la vallée du LOURON

GREZIAN et GOUAUX et LANÇON (Voir en annexe le carnet de montagne, entretiens avec les élus et les habitants)

GREZIAN commune traversant la Neste jusqu'au Pouys.
Village compact sur le rebord de la vallée inondable, en lien étroit avec Gouaux par les zones intermédiaires d'anciens vergers et vers Ancizan et Guchen par les prairies de la Neste.
Patrimoine architectural traditionnel (moulins) lié à l'eau très important, et de vergers en terrasses.

Silhouette du bourg en terrasse sur le bas de pente et en balcon sur la vallée et ses vergers.

Les zones intermédiaires pâturées.

La rive de la Neste et ses plages de galets.

GOUAUX sur son plateau forestier en balcon sur la vallée. Village en terrasse - Patrimoine lié à la forêt, à l'eau et aux vergers - Sur la route de mi-pente Four à chaux et points de vues remarquables sur la vallée et l'Arbizon.

Silhouette du bourg en balcon sur la vallée dans son écrin de vergers et de forêts.

Le bourg compact et le camping en bout du val forestier.

Fontaine abreuvoir.

Le col forestier avec Grailhen et ses zones intérmédiaires.

Eglise.

Vue depuis la RD 929 au pont de Cadéac sur le relief et l'antenne de Lançon et perspective sur la vallée de la Neste

Silhouette du bourg sur la crête vu depuis la route de la Hourquette d'Ancizan.

Silhouette du bourg sur la Soulane et le bâtiment de la colonie abandonnée.

LANÇON sur son plateau en balcon sur les deux vallées Aure et Louron. Village-rue sur la crête face à l'Arbizon - Patrimoine lié à la forêt - Sur la route de mi-pente, four à chaux et points de vues remarquables sur la vallée et l'Arbizon.

L'église tournée vers l'Arbizon.

L'église sur sa place en entrée dans le bourg.

BLOC-DIAGRAMME DE SYNTHESE DES PAYSAGES DES VEZIAUX D'AURE

Un paysage montagnard avec un étagement renforcé par la gestion sylvo-agro-pastorale

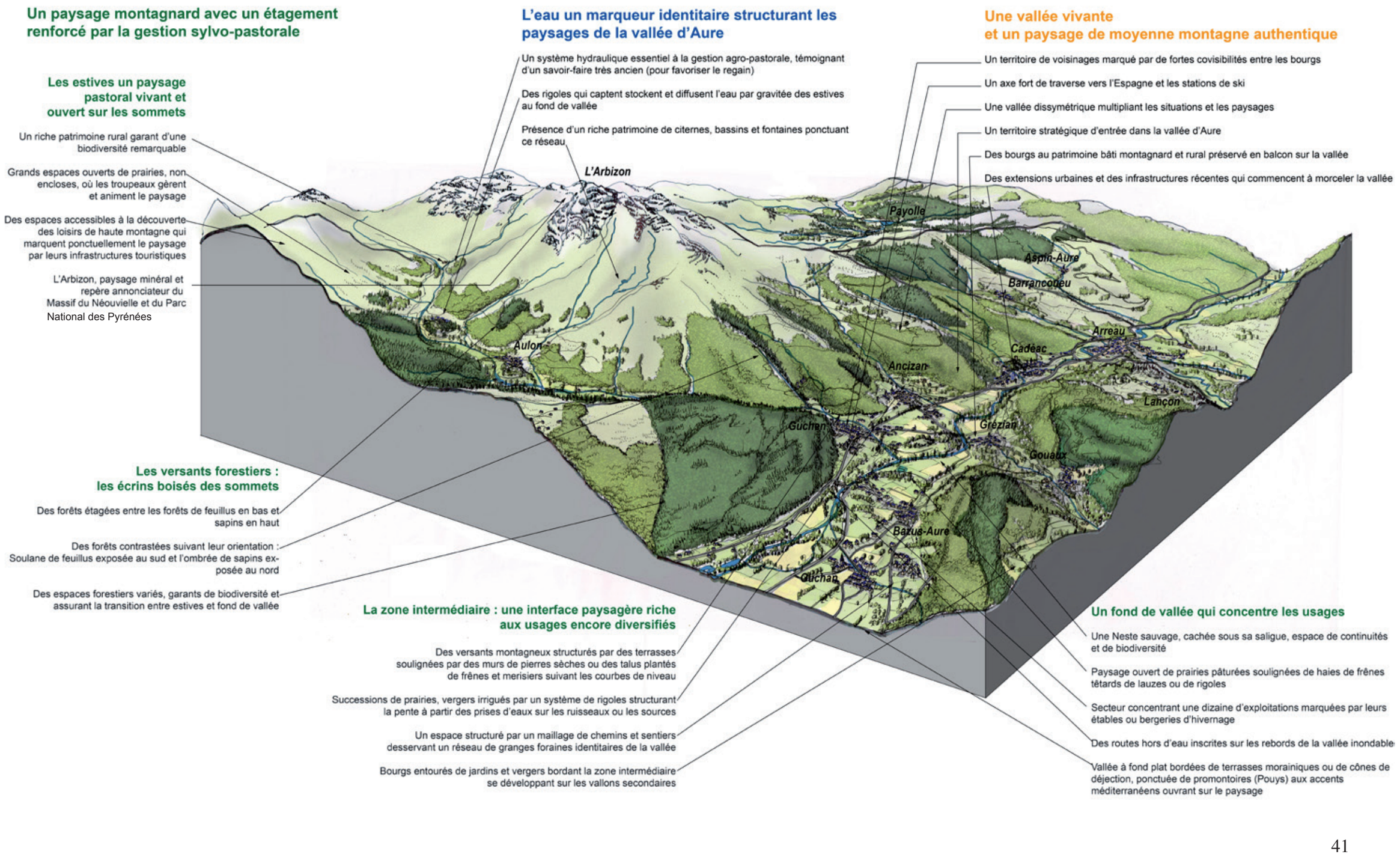

SYNTHESE DES VALEURS DU PAYSAGE PASTORAL

Vivre avec la NATURE
Un savoir-faire vivant et nourricier
Une capacité à s'adapter aux risques du territoire MONTAGNARD

Un patrimoine rural lié à l'agropastoralisme
Les étagements du paysage
EAU : système hydraulique des estives jusqu'à la Neste
Urbanisme des villages et Architecture vernaculaire
Sentiers de transhumance

Un patrimoine naturel et culturel
Des connaissances empiriques sur les milieux vivants, productions locales, arboriculture, sylviculture, agriculture et élevage

Un territoire authentique et préservé
Un atout touristique complémentaire entre les 2 pôles urbains de St-Lary-Soulan (domaine skiable) et Arreau

Sihouette de Barrancoueu, village en terrasse dans le val, exposition Soulane et les près vergers.

2- EVOLUTIONS ET DYNAMIQUES : Du paysage pastoral à l'invention de la Montagne

2.1 La montagne, héritage du pastoralisme

L'analyse de la Carte de Cassini (1730/1760) permet de comprendre les permanences du paysage agro pastoral :

La vallée était traversée côté rive Ouest de la Neste par la route vers l'Espagne. Les villages étaient implantés tout au long de la voie, sauf les villages situés sur les hauteurs.
Les vals d'Aulon, d'Ousten, d'Ancizan, de Cadéac et de Barrancoueu étaient en lien avec les estives de Payolle.

Un chemin venant de Ste-Marie-de-Campan montait sur Payolle et passait par la Hourquette d'Ancizan, pour redescendre vers Arreau, par la hourquette d'Arreau sur les crêtes boisées de Cadéac et Barrancoueu. Ce sentier très ancien est aujourd'hui un sentier communautaire en partie oublié.

Des moulins tournaient sur le val d'Aulon et sur le ruisseau de Grézian, ainsi que tout le long de la Neste.

Des bois très anciens structuraient les versants les plus abrupts et les crêtes de Barrancoueu, Lançon, Gouaux ou Aulon.

Arreau et la Vallée d'Aure.Vue prise au dessus du col d'Aspin, Mercereau ,Charles (1822-1864).
Sources : Bibliothèque municipale de Toulouse.

Paysan et voyageurs à la tour d'Ancizan,vallée d'Aure (souvenirs des Pyrénées) Gavarni (1804-1866).

Pâtre tricotant et marchande de beurre ,costumes des pyrénées: dessiné d'après nature par Alfred Dartiguenave, 1855, Bibliothèque Nationale de France, département Estampes et photographie.

Source Géoportail Carte de Cassini (1730/1760) recolorisée pour faire apparaitre les villages en rouge et les moulins en bleu. La route dans la vallée est implantée sur la rive gauche de la Neste.
Une voie ancienne arrive des estives des IV Véziaux vers Arreau par la crête entre Barrancoueu et Cadéac.

La foire aux bêtes.

Le tisserand.

La fileuse.

Montagnards des Pyrénées Françaises et Espagnoles. A Bagnères au Museum des Pyrénées par Gavarnsc.

Les foins.

Payolle, les crêtes forestières et massif du Pic du Midi.

2.2 L'invention du Pyrénéisme

La naissance du Pyrénéisme dont l'initiateur fut Ramond de Carbonnières (1755-1827) à la fin du XVIIIème siècle. Au XIXème le développement du tourisme sous la Restauration, le renouveau du thermalisme et un nouvel intérêt scientifique pour les phénomènes montagneux fait découvrir la montagne, et son paysage horrible devient pittoresque et sublime.

Les paysages pyrénéens sont découverts avec le mouvement littéraire et artistique du préromantisme et son attrait pour la nature vierge et sauvage. C'est aussi à cette époque romantique que quelques illustres touristes, Georges Sand, Victor Hugo, Lamartine, Alfred de Vigny, écriront sur la grandeur et la perfection des paysages.

La montagne paysage pittoresque et sublime : Lithographie d'une prise du Col d'Aspin (Haute Pyrénées), 1873, Gorse, Pierre (1816-1875).
Sources : Bibliothèque municipale de Toulouse.

Panorama des Pyrénées Centrales - Vue prise du sommet du Pic-du-Midi de Bigorre, Petit, Victor Jean-Baptiste (1817-18..).

« Les Pyrénées m'avaient exaltée et enivrée comme un rêve qui devait me suivre et me charmer pendant des années ? Je les emportais avec moi, pour m'y promener en imagination le jour et la nuit, pour placer mon oasis fantastique dans ces tableaux enchanteurs et grandioses.» Georges Sand, «Histoires de ma vie».

En 1843, Victor Hugo arrive à Cauterets
« Vous avez visité peut être les Alpes, les Andes, les Cordillières ; vous avez depuis quelques semaines les Pyrénnées sous les yeux ; quoi que vous ayez pu voir, ce que vous appercevez maintenant ne ressemble à rien de ce que vous avez rencontrez ailleurs ».

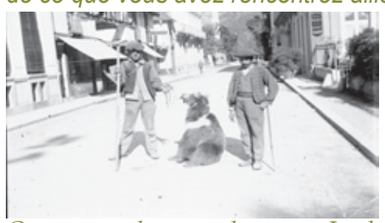

Ours et ses deux conducteurs, Luchon,Septembre 1895. Série Pyrénées n°23, Trutat, Eugène (1840-1910).

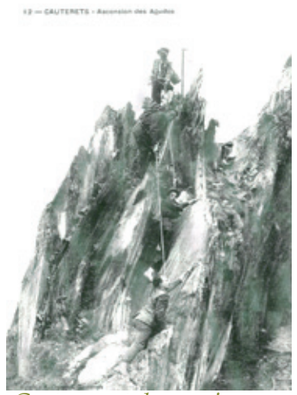

Sources : Cartes postales anciennes «La transhumance»

Source : Géoportail, Carte Etat Major, 1830 environ, recolorisée pour faire apparaitre les villages en rouge et les routes. La route dans la vallée est implantée sur la rive gauche de la Neste.
Grézian est l'accès à Gouaux et Lançon. Bazus-Aure est l'accès à Grailhen.
Les sentiers de transhumance desservent par les vals d'Ousten, d'Ancizan, Cadéac, Barrancoueu les estives des IV Véziaux et par le val d'Aulon les estives d'Aulon.

2.3 La déprise agricole et la fermeture du paysage

La mutation de l'activité pastorale et de l'économie associée

Au XIXème siècle, c'était l'apogée de la vallée dans son usage agro-pastoral, avec un territoire montagnard très cultivé et très ouvert, pour nourrir une population très importante à l'époque. On comptait 3400 habitants sur les 9 communes, pour 1400 habitants environ aujourd'hui.

Avec la déprise agricole, la diminution de la main d'oeuvre et de la population, le paysage agricole a fondamentalement changé. Les champs cultivés en fond de vallée ainsi que les jardins et champs des zones intermédiaires ont été abandonnés. Ils se sont soit enfrichés puis boisés, soit sont devenus des prairies permanentes, rendant de fait le paysage plus monochrome.

ANCIZAN « La déprise agricole a entrainé le reboisement mais les prés sont encore là. »
« Broyer c'est bien mais le mieux c'est faucher et exporter. On fauche les ronces au mois d'août, pour éviter qu'elles ne repoussent. Il faut pacager et fumer, et les ronces meurent. »
« La PAC a transformé les agriculteurs en jardiniers de la montagne. »
« La montagne est aussi belle en bas qu'en haut. L'atout c'est l'installation de jeunes agriculteurs, on fonde beaucoup d'espoir, il faut les aider. »

Les exploitations d'élevage, principalement d'ovins et de bovins, sont devenues plus grosses (500 à 1000 têtes) sauf pour celles qui font de la transformation et de la vente directe avec une forte valeur ajoutée (cheptels de 200 têtes en moyenne pour les ovins uniquement).
La mécanisation de l'activité agricole change les besoins ; on peut moins accéder aux plus fortes pentes des zones intermédiaires. il y a moins d'entretien des rigoles, car on utilise moins les prés en pâturage, et on procède à l'importation de foin. Du fait des moyens logistiques disponibles, il est aujourd'hui possible et plus rentable de valoriser des prairies de fauche sur le plateau de Lannemezan ou d'importer des camions de fourrage.

CADEAC « Autrefois on vivait en autarcie dans le village avec les jardins autours où on cultivait la pomme de terre, le maïs, les lentilles. La paire de vaches pour le travail de la terre a été remplacée aujourd'hui par le tracteur. »

« Le pacage c'est la grande liberté, les bêtes pacagent par les bois, et elles montent à la montagne. »
« Autrefois, je montais enfant dans le val dans la petite grange faire téter les veaux, j'allais à l'école et le soir je remontais, je leur redonnais du foin, on redescendait le lait. Les vaches donnaient 6 à 7 l de lait par jour. Alors qu'aujourd'hui c'est 30 l par jour. »

Les terrains des zones intermédiaires sont très morcellés, de 1000 m2 à 5000 m2, c'est un problème alors qu'il faut un ilôt de 5 hectares pour que cela fonctionne.»

«Il y a 10 ans encore on faisait le foin comme autrefois, même dans les pentes, mais aujourd'hui on achète le foin ailleurs, ce qui n'est pas bon pour le paysage qui s'enfriche.»

«Seule la pression animale par le pacage permet de maintenir les espaces ouverts. La pâture ne suffit pas, il faudrait aussi la fauche. Sinon ça se referme.»

«Le bétail montait début avril et redescendait en septembre, aujourd'hui ça coute moins cher de faire venir le foin d'Espagne que de faire le foin sur les pentes. C'est une réalité économique qu'il faut prendre en compte.»

«Il faut éviter que la forêt n'arrive au cœur des villages».

Source : CEDAS
Evolution du paysage et fermeture des zones intermédiaires par la forêt de la vallée depuis Ancizan vers Grézian.

Descente des moutons dans la vallée en automne.

Le paysage change de fait d'échelle : de plus grandes parcelles pour la fauche et de plus grands bâtiments pour les troupeaux de plus en plus importants. Les fermes demeurent implantées dans le fond de vallée qui reste toujours un espace stratégique d'hivernage avec une bonne accessibilité.

Les petites parcelles de champs des zones intermédiaires sont en partie abandonnées car ingérables, les vergers disparaissent, les champs cultivés aussi, les prairies et bocages de frênes prennent la place. Le paysage se referme autour des villages.

AULON « En soixante ans le paysage a fortement changé. Le regain était dans le val, aujourd'hui il y en a plus. Le foin est de très bonne qualité, il donne de meilleures viandes, avec un bon engraissement. »

GOUAUX « Les abords du village méritent d'être ouverts, bientôt on aura des genêts dans la cour. Si on avait entretenu les frênes on aurait une vision plus aérée et du bois de chauffage pour tous les habitants. »

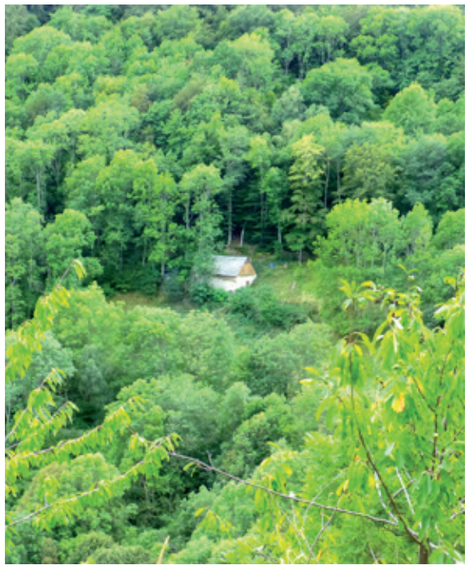

Source inconnue : carte postale ancienne
Fermeture des zones intermédiaires par la forêt
et changement d'occupation pour les granges habitées en maisons secondaires.

Source inconnue : carte postale ancienne.
ANCIZAN Evolution du paysage et fermeture partielle des zones intermédiaires par la forêt ou par les haies de frênes.

Des dynamiques naturelles ferment rapidement le paysage : embroussaillement, développement du frêne…

Le changement des pratiques agricoles vers la mécanisation et l'abandon des zones intermédiaires conduit progressivement à un enfrichement. Le paysage se reforeste, se referme. Ce phénomène se combine par ailleurs à une forte diminution du nombre d'agriculteurs qui accélère le phénomène.

BARRANCOUEU « La commune va être confrontée à la disparition des deux éleveurs et à l'évolution du paysage, de sa fermeture par les ronces. C'est un gros problème pour nous. L'entretien du tour du village est important. »

C'est principalement sur la zone intermédiaire plus pentue que se développent les boisements. Les anciens champs, avec la déprise agricole et avec la diminution des habitants et des usages, ont été abandonnés et se sont boisés par des essences de feuillus, dont le chêne et le frêne qui peuvent servir au bois de chauffage. Cette forêt de feuillus est d'autant plus difficile à gérer qu'elle est constituée essentiellement d'une multitude de terrains privés (morcelés par les successions) qui deviennent autant de petites parcelles boisées sur les anciennes zones intermédiaires.

Suite à un plan de gestion cantonal réalisé au niveau du canton d'Arreau, la communauté de commune des Véziaux d'Aure avait investi dans des moyens techniques (débroussailleuse autoportée «Aebi») et humains pour enrayer cette dynamique d'enfrichement. Les résultats sont concluants autour de bourgs et surtout dans les zones intermédiaires repâturées ensuites par les troupeaux.

« En 1996 on a constaté la déprise agricole. On a souhaité signer une convention avec les exploitants agricoles pour faciliter la gestion des zones intermédiaires. Les deux premiers passages de débroussaillage sont faits par la Com Com et l'exploitant est tenu d'entretenir pendant 5 ans avec un tarif très bas. Un broyage en août / septembre quand la sève descend, et ensuite on remet la pression animale. »

A Cadéac, Ancizan, Bazus-Aure et Grézian, le dynamisme des quelques grosses fermes existantes (encore 9 exploitations) dans la vallée maintient ce paysage montagnard. Il y a encore des fermes d'élevage qui pâturent les prés de fauche du fond de la vallée et entretiennent les zones plates en les maintenant ouvertes. Ces exploitations participent du paysage montagnard pastoral qui en découle depuis des siècles.
La Politique Agricole Commune, par ses mécanismes complexes de subvention liées aux milieux prairiaux ouverts et au nombre d'animaux pâturant, contribue par ailleurs, sur les secteurs éligibles, à maintenir une pression de pacage sur les estives et certaines zones intermédiaires garantissant l'ouverture de ces paysages.

Les deux cartes ci-contre montrent la fermeture des zones intermédiaires et leur reboisement. Début XIXème siècle, l'analyse du cadastre Napoléon permet de dessiner les zones intermédiaires ouvertes et les villages encore tous hors fond de vallée inondable. Aujourd'hui en 2016, l'analyse du cadastre montre la surface des zones intermédiaires fermées par le reboisement et l'extension des villages qui s'est fait sur les prairies du fond de vallée,sur des zones inondables.

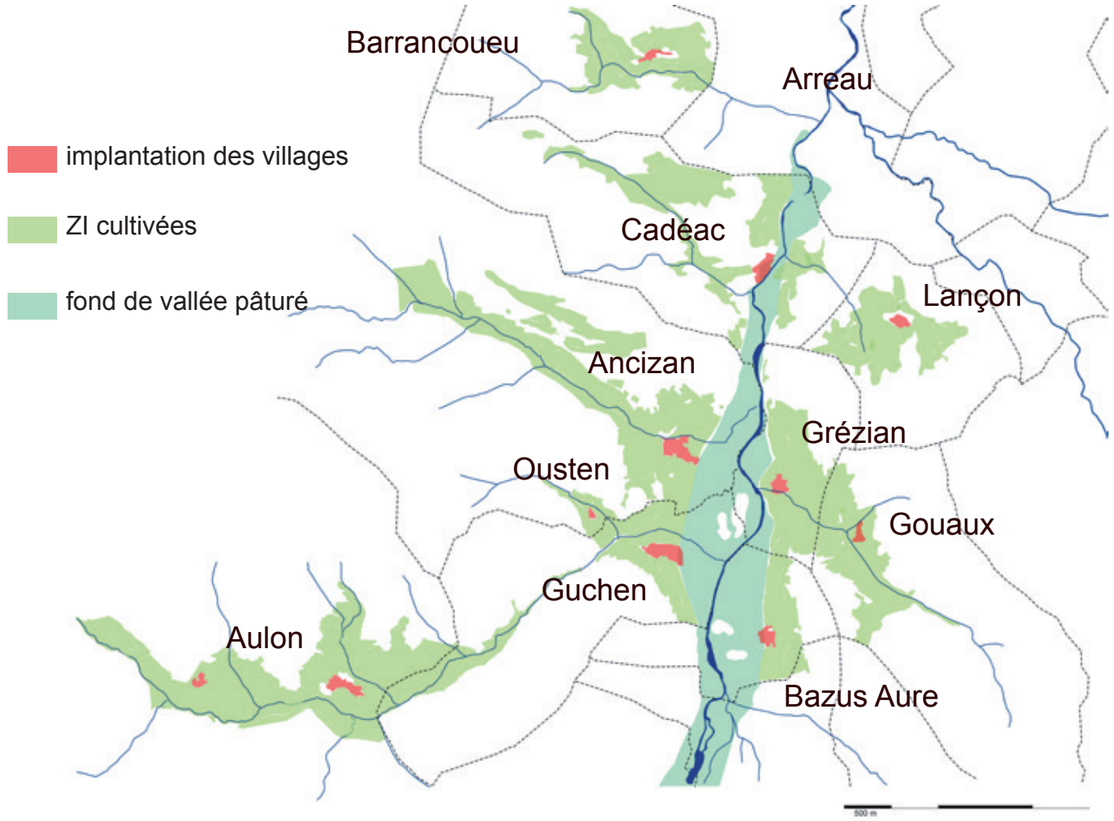

XIXème siècle, analyse du cadastre Napoléon : Implantation des villages et les zones intermédiaires cultivées.

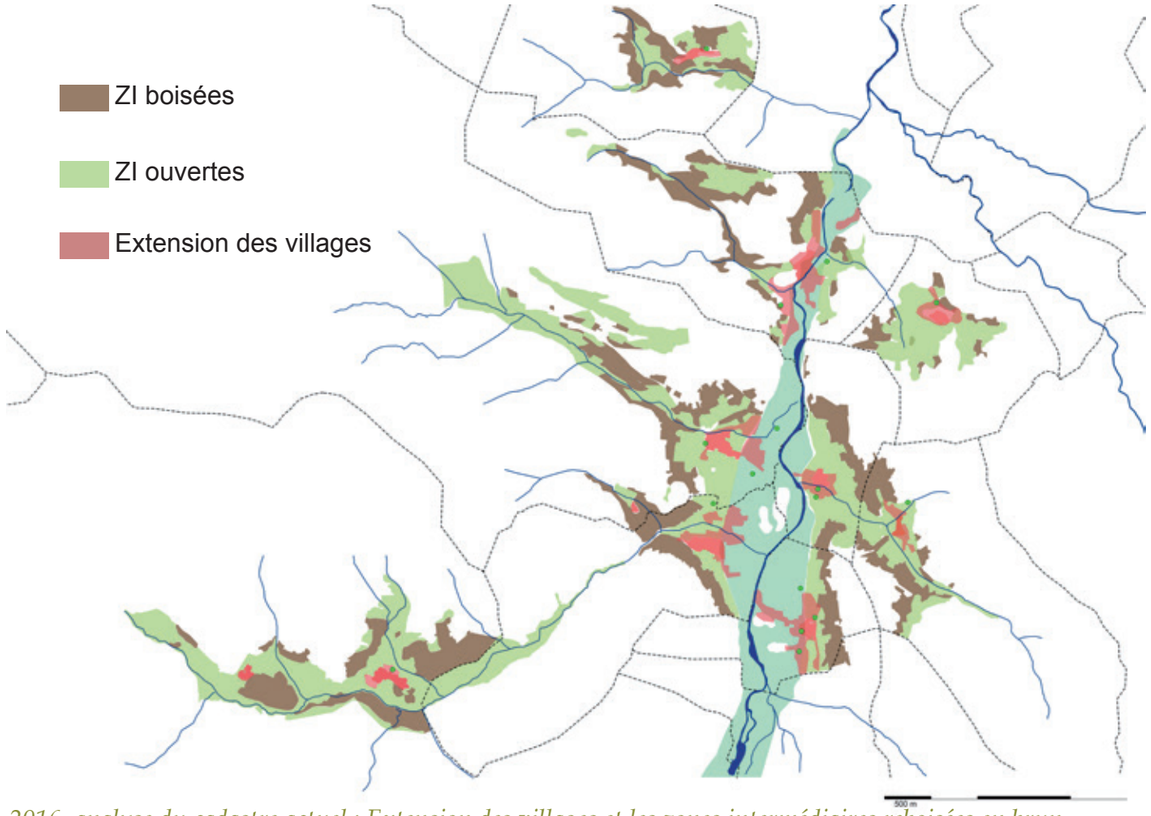

2016, analyse du cadastre actuel : Extension des villages et les zones intermédiaires reboisées en brun.

La forêt une gestion économique, un espace d'accessibilité et lieu de biodiversité

La forêt est gérée par l'ONF, l'ouverture des pistes de plus en plus grandes pour faciliter l'accès aux engins entraîne une ouverture de la haute montagne aux usagers divers.
Les chasseurs gèrent les populations de cervidés qui vivent dans ce milieu et qui broutent les jeunes pousses, viennent jusque dans les jardins des zones intermédiaires proches des villages.

La forêt est traversée depuis très longtemps par les sentiers de transhumance qui mènent les troupeaux vers les estives ; les routes de mi-pente croisent aussi ce territoire forestier. Des chemins franchissent les crêtes forestières tel le GR10 qui emprunte les crêtes d'Aulon ou le sentier de la Hourquette d'Arreau.
Ces sentiers sont aujourd'hui en partie entretenus par la communauté de commune et forment des boucles pour traverser et accéder aux différents étages du territoire sylvo pastoral. Ils offrent aussi des parcours de promenade de la moyenne montagne vers la haute montagne très diversifiés qui traversent le paysage rural et les différents milieux des grands espaces naturels.

GREZIAN « On a aménagé les sentiers de haute-montagne pour le tourisme mais on a un peu oublié les liaisons entre les villages. On ne peut plus circuler à pieds entre les villages : il faut emprunter des routes qui ne sont pas faites pour les piétons. »

Les deux cartes ci-contre présentent une comparaison du paysage forestier.
Le paysage du XIXème avec le couvert forestier de la carte de Cassini, où les forêts étaient très présentes sur les territoires de crêtes de Barrancoueu, d'Aulon, de Gouaux et de Lançon.
Le territoire forestier aujourd'hui est plus étendu, les sapinières ont recouvert les versant de l'Ubac (exposés au nord essentiellement) et zones d'interfaces avec les estives se sont refermées. Les zones intermédiaires autrefois ouvertes autour des villages sont devenues des boisements de feuillus qui resserent et réduisent le paysage des villages. Elles créent des problèmes de risque de feux et modifient le climat, l'exposition au soleil.

CADEAC « On va partout en montagne en voiture. Les jeunes vont partout en Quad. Cela pose des problèmes quand ils prennent les pistes, le coq de bruyère est rare et sensible au bruit, il a disparu»

BAZUS AURE « Les coupes de bois ne rapportent plus rien. Elles ne sont pas vendues depuis 3 ans car il y a un problème d'accès. »

Tracteur de pente «AEBI».
Engin de débroussaillage adapté aux pentes des zones intermédiaires.

Sentier de transhumance à Guchen.

XIXe siècle, analyse de Cassini et de la carte Etat Major : Villages, zones intermédiaires et Forêt

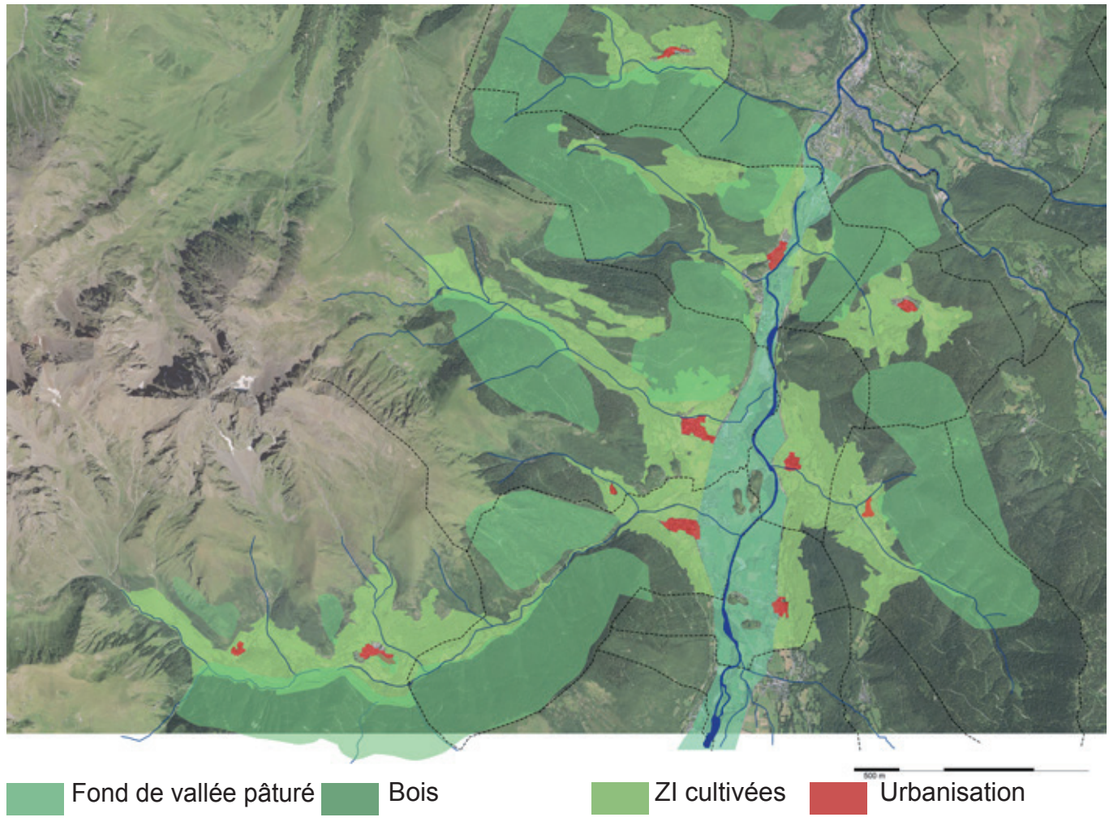

2016, analyse du cadastre actuel : Urbanisation actuelle et les zones intermédiaires reboisées en brun et forêts de feuillus et sapinière.

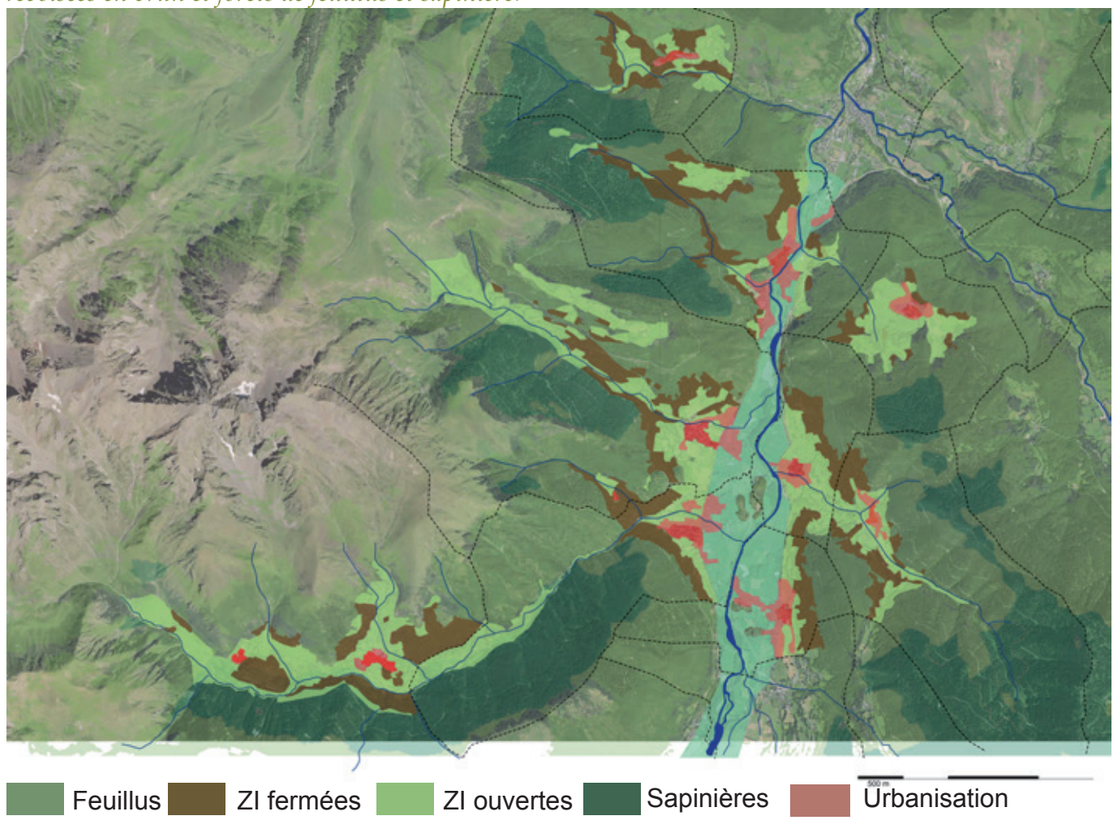

2.4 Des villages agricoles aux villages décors touristiques,

Le risque d'une vallée urbaine et de la disparition des terres agricoles, avec les répercussions sur les zones intermédiaires qui se reboisent et les estives qui s'enfrichent

Les évolutions au XXe siècle sont le résultat de deux dynamiques antagonistes : un dépeuplement lié au déclin des activités agricoles et pastorales d'un côté et une dynamique de croissance liée au développement touristique de l'autre. Les territoires touchés par ces dynamiques ne sont pas les mêmes :
- le déclin de l'agriculture s'observe sur tous les territoires, mais surtout dans les hautes vallées et sur les hauteurs,
- le développement du tourisme se concentre sur certains territoires : la vallée d'Aure, notamment autour de St-Lary-Soulan et du Pla d'Adet, et la haute vallée du Louron, autour du lac de Génos-Loudenvielle. Ainsi, St-Lary-Soulan dont la population s'établissait de façon assez stable à 200 habitants de 1800 jusqu'en 1945, est passée, à la faveur des aménagements touristiques lourds, à près de 1 000 dans les années 1990. Cette formation d'une véritable ville nouvelle constitue désormais un verrou dans le fond de vallée et un pôle de développement majeur qui étend son influence sur toute la vallée d'Aure.

Ces développements se sont fait principalement au détriment de l'espace agricole de fond de vallée qui est le plus stratégique pour l'activité d'élevage. La raréfaction de ces terres fourragères indispensables pour l'hivernage des animaux a des répercussions sur le cheptel et donc sur le maintien de l'ouverture de zones intermédiaires et des estives.

GREZIAN « Avec un troupeau de 25 ovins et 32 vaches, j'utilise 8 ha en fond de vallée plat, j'entretiens 22ha de zone intermédiaire et je les fais pâturer sur 41 ha d'estive + 28ha d'estive équivalent»
«Ce qui redonne espoir c'est que récemment de nouveaux jeunes agriculteurs s'installent.»

Extension urbaine de Guchen vue du Pouys.

Un retour à la montagne des «néo-ruraux» et une occupation touristique saisonnière qui changent l'appréhension du paysage et compliquent l'accueil des jeunes

La pression foncière sur les bourgs est très forte. Elle est liée à la proximité avec les stations de sports d'hiver et à l'accessibilité à des paysages et des activités de montagne très diversifiées. Cette pression foncière liée à cet axe touristique se traduit par le développement important des maisons secondaires, des résidences de tourisme et des centres de vacances. Il se fait au détriment de la préservation des terres agricoles dans la vallée et a des conséquences directes sur les zones intermédiaires et sur les estives.
L'autre changement marquant dans le paysage est que l'on est passé d'une population sédentaire et présente tout au long de l'année à une fréquentation beaucoup plus inégale du territoire. Si la population résidente est bien moins importante, on observe, lors des périodes de vacances estivales et hivernales, des pics de fréquentation touristique très importants.

Elle se couple à «un retour au Pays» des enfants d'agriculteurs qui étaient partis travailler ailleurs dans les années 60-70 et qui viennent prendre leur retraite sur leur lieu de naissance. Ces deux phénomènes induisent non seulement un vieillissement de la population mais aussi une hausse non négligeable du coût du foncier qui ne permet plus aux jeunes de s'installer dans la vallée.

« On a toujours privilégié l'habitat individuel à l'année. »
ANCIZAN « Il faut habiter le village plutôt que de s'étaler sur les espaces agricoles de la plaine. A cause du prix des terrains on a des problèmes pour garder les jeunes sur le village. »

GREZIAN « On est toute une génération à revenir à la même époque : dans les années 70 nous sommes partis travailler ailleurs et nous sommes revenus dans les années 90 en retraite : il n'y avait plus personne et les jeunes étaient partis. »
« La pression foncière est importante ; les urbains (Paris et Bordeaux) sont très en demande de devenir propriétaires dans la vallée et font de fait monter les prix. »

Extension urbaine de Bazus d'Aure vue du Pouys.

Le développement de l'urbanisation qui tend à banaliser les bourgs

En raison de ces évolutions contrastées, certaines formes urbaines sont restées relativement stables dans le temps, alors que d'autres s'étendaient considérablement. Dans la vallée, les prés et champs, les terrains agricoles plats sont peu à peu construits souvent sous forme de lotissements ou de maisons isolées au milieu d'un terrain, sans référence à l'architecture locale ou à la structure urbaine compacte des bourgs anciens. Le paysage urbain se transforme par ses extensions. Il se banalise et s'étend de manière très rapide. Dans les zones intermédiaires, les granges abandonnées sont réinvesties en résidences secondaires.

Peu à peu la culture ancestrale qui a façonné ce paysage depuis des siècles disparaît, les valeurs changent, et l'image de la montagne devient plus environementale.
La vision fantasmée de la montagne par les nouveaux habitants est loin des réalités de la culture agro-pastorale et de ses nécessités.

BAZUS-AURE « L'activité pastorale est acceptée ou pas selon les nouveaux habitants. Les troupeaux passent dans le village pour aller vers les pacages. A partir de fin septembre on n'a plus de fleurs, on fleurit après le passage des troupeaux. On deux abreuvoirs, on y a mis des fleurs. »

BAZUS AURE Habitat diffus dans la vallée.

La circulation routière sur la RD 929 et le traffic important impacte sur la traversée piétonne des bourgs d'Ancizan et Guchen et pose des problèmes de sécurité, de traversée et de continuité urbaine.
La RD est aussi un fuseau de développement des zones d'activités et commerciales qui viennent brouiller la lecture du paysage ouvert sur la vallée pastorale comme l'entrée du bourg de Cadéac et d'Ancizan.

« Cadéac est un verrou contourné par la déviation, avant c'était invivable avec la circulation.»

ANCIZAN La RD 929 l'accès au pôle commercial.

L'urbanisation d'Arreau dans la vallée avec des résidences touristiques.

GUCHEN Le site de l'ancien sanatorium en friche en plein centre-bourg.

Habitat de lotissement diffus dans la vallée.

Des centres bourgs qui se sont dévitalisés

Le corrolaire du développement pavillonnaire des bourgs et de la structure très compacte des villages laissant peu de place à la voiture se traduit parfois par des phénomènes de vacance en coeur de bourg. Le fonctionnement saisonnier des maisons secondaires a conduit à la fermeture progressive des commerces de coeur de bourg. Seuls ont subsisté les commerces le lond de la RD 929 qui bénéficient du traffic de cet axe.
De plus, l'abandon progressif des bâtiments en coeur de bourg qui servaient à accueillir les colonies ou des infrastructures climatiques (Colonies d'Aulon, de Lançon, Gouaux, Ousten, Cadéac, établissements thermaux de Cadéac, Sanatorium de Guchen...) pose la question de la gestion particulière de ce patrimoine et du renouvellement urbain qu'ils impliquent.

Un exemple emblématique des dynamiques urbaines : le village abandonné de Ousten

Il est en grande partie abandonné, non exploité par l'agriculture. Il est pourtant situé sur un petit vallon intermédiaire entre Guchen et Ancizan sur un sentier de mi-pente très ancien.
Il est constitué d'un ensemble remarquable de granges et d'une ancienne colonie de vacances autour d'une chapelle et d'un lavoir. Si sa situation est exceptionnelle, sa mauvaise desserte viaire et en réseaux limite aujourd'hui son occupation.

OUSTEN Granges.

Comparaison de l'évolution des zones intermédiaires et de l'urbanisation entre le XIXe le XXe et projection des extensions urbaines prévues

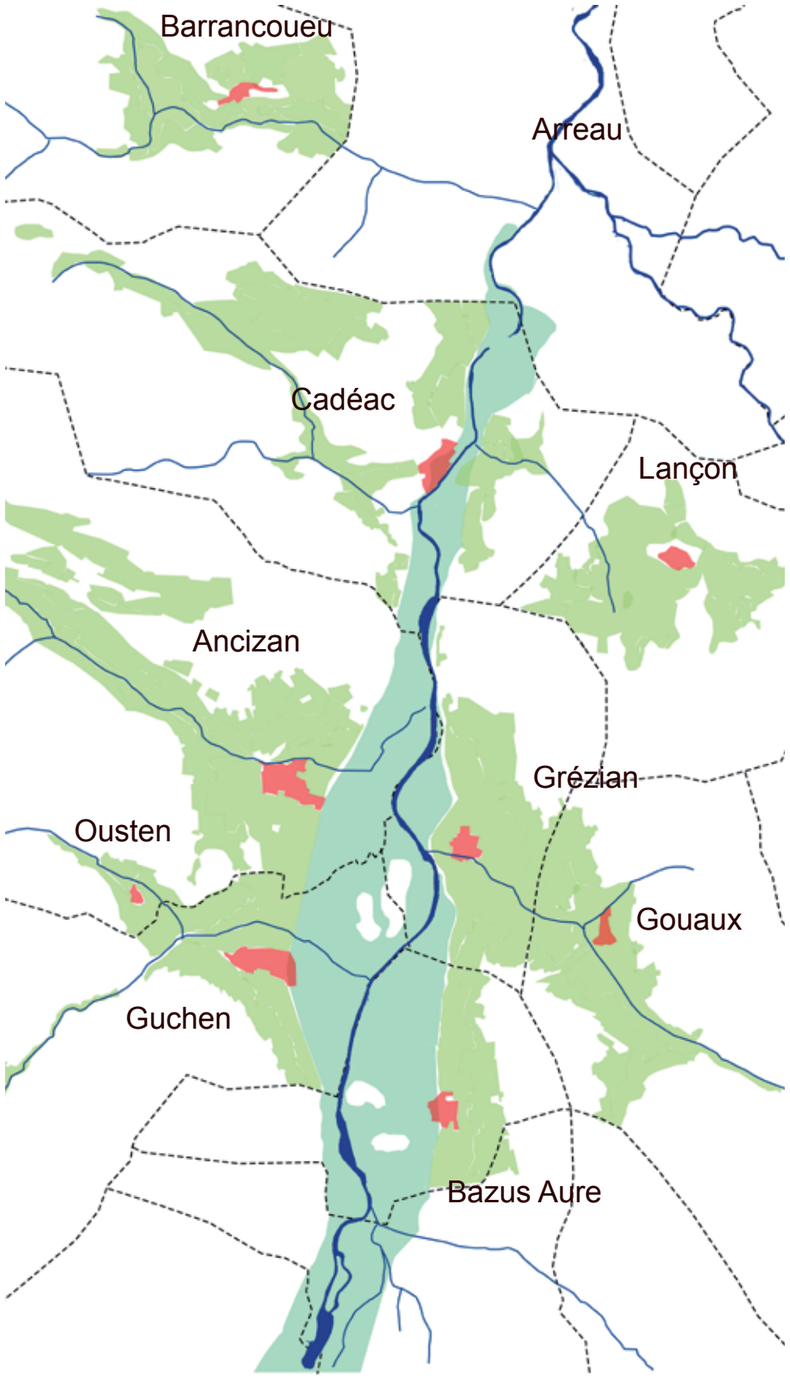

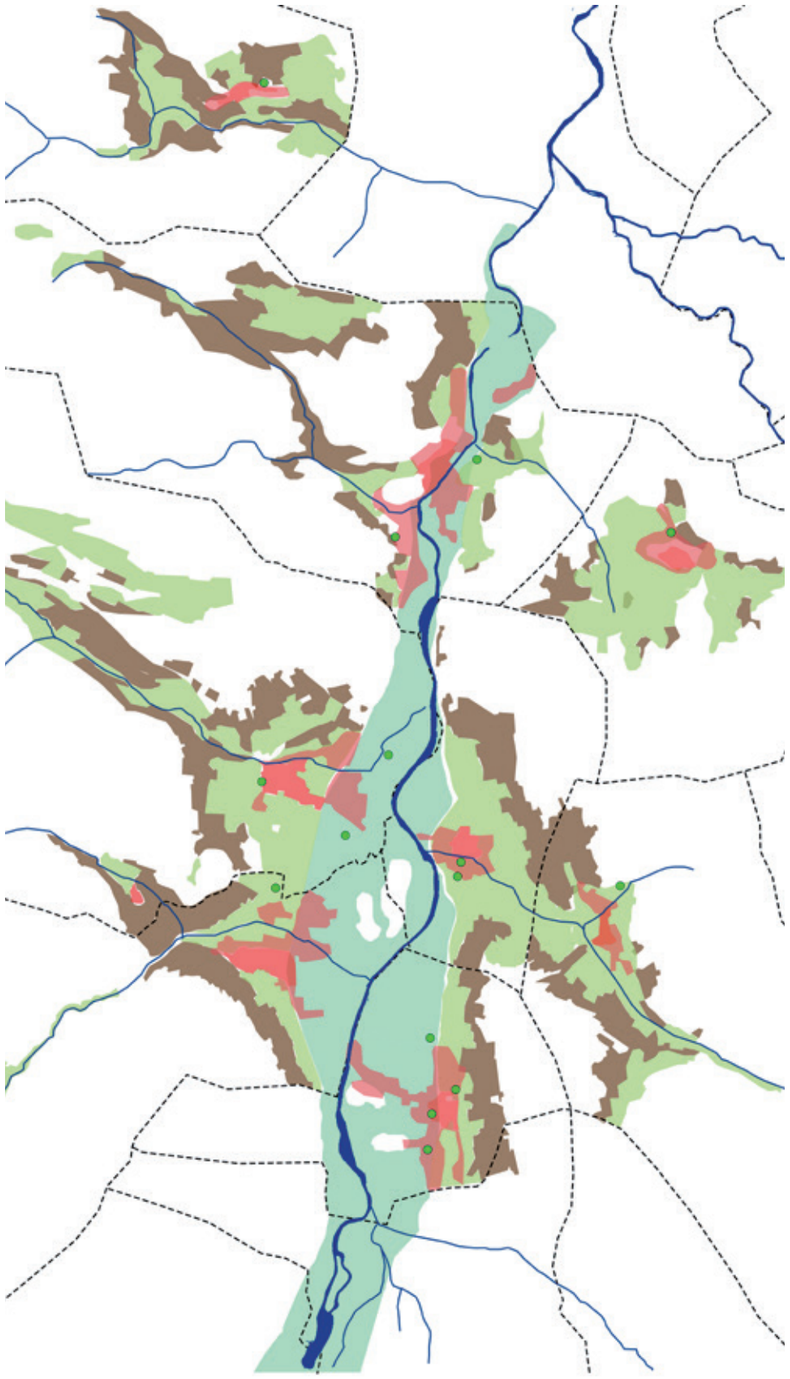

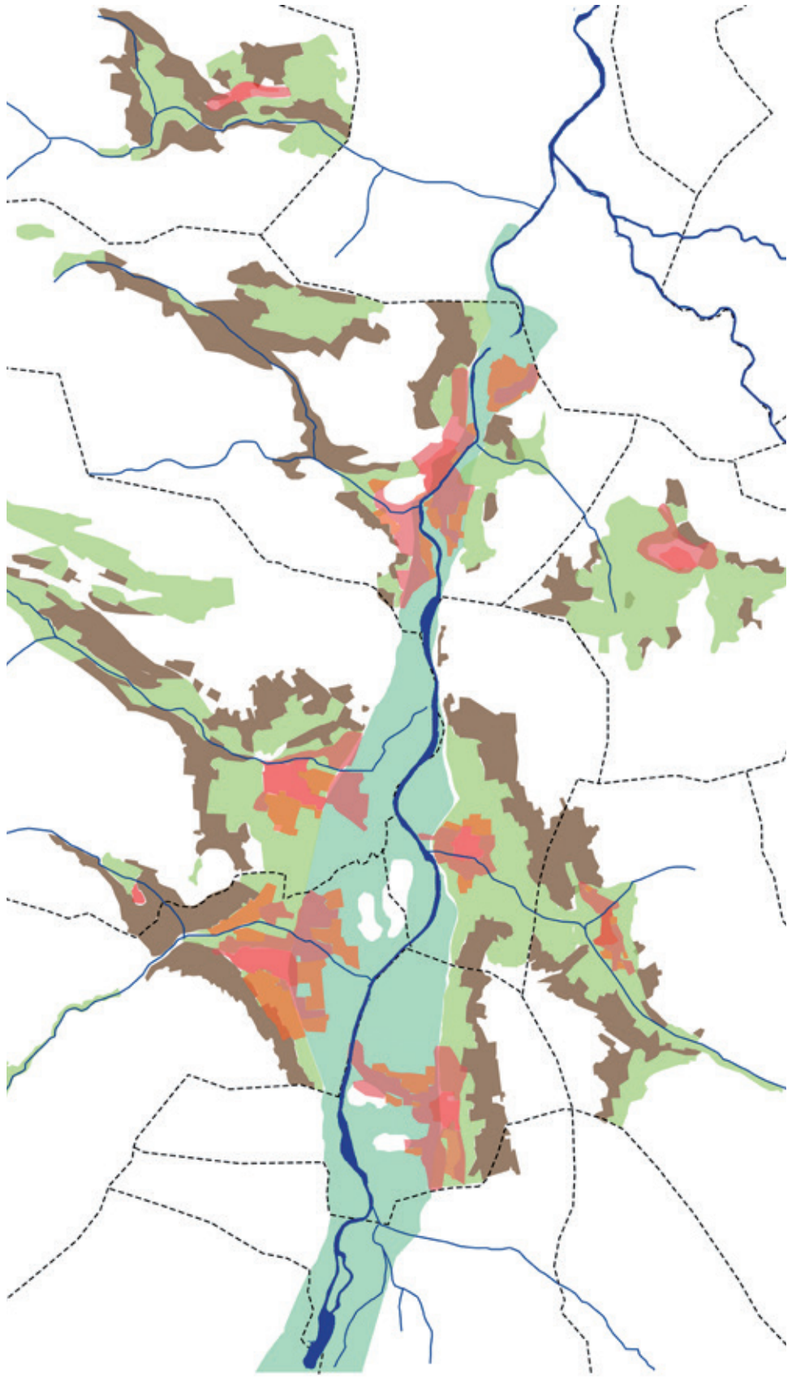

XIXe
- Le fond de vallée agro-pastorale lisible
- Les villages sur le rebord
- Les zones intermédiaires ouvertes et cultivées

500 m

XXe
- Le fond de vallée agro-pastorale en partie urbanisé
- Les villages débordent sur la vallée inondable
- Les zones intermédiaires sont en partie reboisées

500 m

XXIe
- Le fond de vallée agro-pastorale en péril
- Les villages tendent vers la conurbation sur la vallée
- Les zones intermédiaires sont petit à petit reboisées

500 m

Source : Carte postale ancienne. Vue depuis Ancizan.
Le versant des crêtes forestières et zones intermédiaires de Grézian, Gouaux début XXe et aujourd'hui, le manteau forestier descendu sur les pentes et l'urbanisation s'étale sur les terres agricoles planes du fond de vallée.

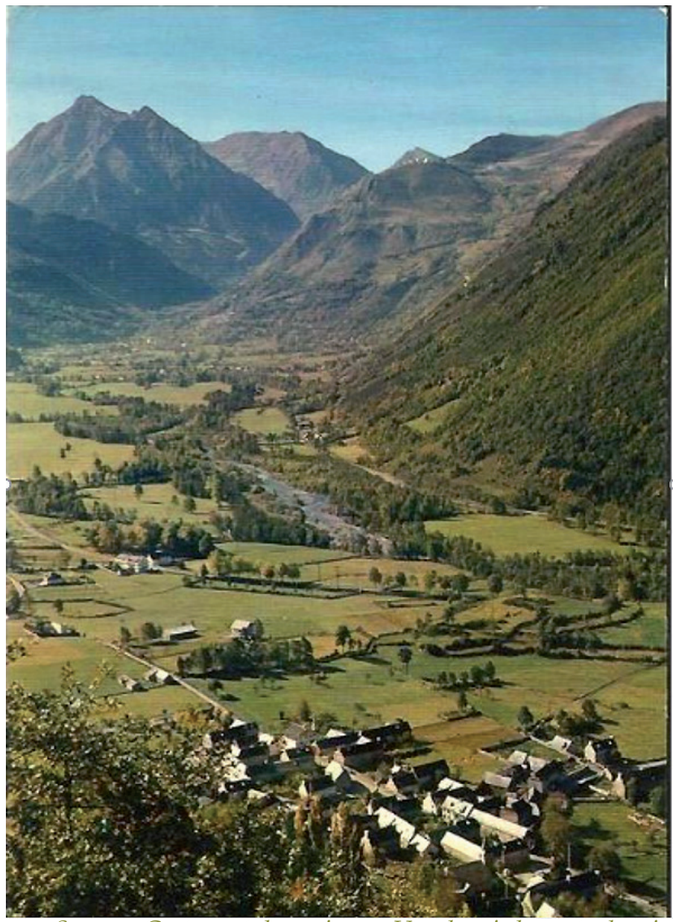

Source : Carte postale ancienne. Vue depuis la route de mi-pente de Gouaux.
Le fond de vallée en prairies, le bocage de frênes et la saligue le long de la Neste début XXe et aujourd'hui le manteau forestier descendu sur les pentes et l'urbanisation s'étale sur les terres agricoles planes du fond de vallée.

L’eau est mise à distance et l’abandon du patrimoine hydraulique

La montagne bénéficie de savoir-faire ancestraux, notamment autour de l’eau, gigantesque système hydraulique au service de la production agricole, de la protection des villages, de la biodiversité, de la production d’énergie, et d’actions bioclimatiques… Patrimoine culturel étonnant d’ingéniosité.

L’eau promue Houille blanche au début du XXème siècle. La vallée à la fin du XIX ème siècle valorise la force de l’hydroélectricité exploitée par un savant système de barrages d’altitude, de captages et de conduites forcées.

Le patrimoine hydraulique des rigoles et Arryelets est en parti abandonné dans les zones intermédiaires et dans la vallée.
Pour autant, certains villages sont encore très attachés au patrimoine lié à l’eau et les fontaines, abreuvoirs sont encore en eau, et parfois restaurés, mis en valeur.
Les risques liés aux inondations, et avalanches ont dégradés les moulins, scieries qui ont disparus le long des ruisseaux des vals.

Les effets des normes et de la politique de l’eau vont dans le sens d’une mise à distance sur le rapport à l’eau en général et sur tout le patrimoine hydraulique qui n’est plus toujours préservé et valorisé. Les fontaines dans les villages sont remplies de fleurs et ne coulent plus parfois.
Certains travaux ont induits des enrochements, des rigoles d’eau qui disparaissent ;

Paradoxalement une partie des extensions urbaines se sont faites dans la vallée dans les prairies parfois inondées.

Source Carte: Moulin en vallée d’Aure (Haute Pyrénées) 1843,Defer,Jean-Joseph-Jules (1803-) Bibliothèque municipale de Toulouse

Lavoir de Guchen restauré

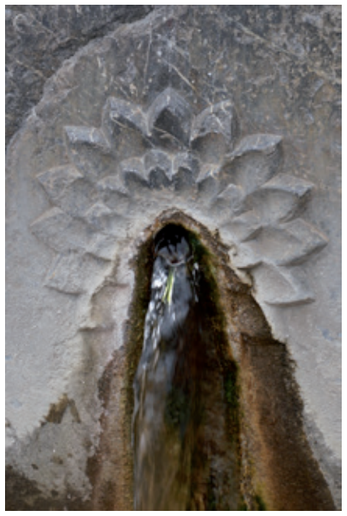

L’eau est un élément majeur des espaces publics, souvent oublié ou peu mis en valeur, l’eau est indispensable à la vie

2.5 De l'essor des sports d'hiver, les colonies de vacances et le développement du tourisme vert

Après la guerre, le développement des sports d'hiver

La création des stations de sports d'hiver a permis la première grande diversification autour des années 1960, et le renouveau des vallées. La vallée fréquentée et traversée, devient l'accès aux stations de St-Lary, Piau-Engaly. Les colonies de vacances se développent et accueillent une population importante de jeunes qui reviennent encore aujourd'hui. Les résidences de tourisme ont remplacé les colonies, et sont très consommatrices d'espace, elles restent vides une bonne partie de l'année. Le tourisme a amené une population vieillissante liée aux résidences secondaires.

ANCIZAN « On vit du ski et du tourisme. On prend les éclaboussures des stations de ski. La neige est le baromètre, avec la neige tout va bien.»
« La montagne nous relie avec Barrancoueu. Il faut préserver le milieu montagne. »

GOUAUX « Les colonies ont eu beaucoup d'impact, elles ont fait travailler du personnel local, et ont attiré toute une jeunesse qui revient aujourd'hui encore. »

GREZIAN « Les villages sont très liés aux stations de ski. Il n' y a pas d'industries. Notre souci est tourné vers le tourisme le Blanc et le Vert. Ils viennent skier une demi-journée et après ils se promènent. On a aménagé des sentiers en haute montagne, on a fait des routes en bas mais pas de trottoirs pour les piétons, pour relier les villages à pied. Le paysage de demain, je souhaite qu'il s'ouvre, il est plus agréable, c'est le gagne pain de la vallée. »

Le Tourisme vert de moyenne montagne, découverte d'une culture, d'un patrimoine, de produits locaux

L'ouverture de la haute montagne en été et le développement de la randonnée entraine des fréquentations touristiques toutes l'année. La présence du Parc National des Pyrénées et de la réserve du Néouvielle est un atout supplémentaire pour developper le tourisme des quatres saisons et les structures d'accueil (gîtes, hotels, campings, fermes auberges).

La Réserve Naturelle Régionale d'Aulon participe aussi à cette valorisation des milieux naturels.

AULON « Notre ambition est de nous développer en respectant notre environnement. La commune mène depuis plusieurs années une démarche de valorisation du territoire axée sur le soutien au pastoralisme, la valorisation de l'environnement, une démarche d'accueil touristique et une station de ski. »

Le site de Payolle a été aménagé en résidences touristiques autour du lac par la Commune de Campan, les estives des IV Véziaux subissent ce flux touristique notamment par les campings-cars qui s'installent librement sur les pistes forestières.

BAZUS-AURE « Ce qui nous intéresse c'est l'ouverture de la vallée qui n'est pas encaissée et sa proximité avec la haute montagne. La diversité de nos paysages, de haute montagne, de moyenne montagne, du Néouvielle à Azet en passant par nos petits sentiers.»

« Les touristes sont attirés par l'accessibilité des sentiers et pas toujours dans la recherche de l'alpinisme. »

LE PLAT D'ADET Station de ski sur les hauteurs, hors de la vallée, en lien avec St-Lary-Soulan par la route.

La haute montagne, randonnées et découverte des espaces naturels.

Sports : ski de fond à Payolle.
Canyoning sur la Neste.
Cyclisme sur le col de la Hourquette d'Ancizan.

2.6 Les évolutions du paysage agro-pastoral

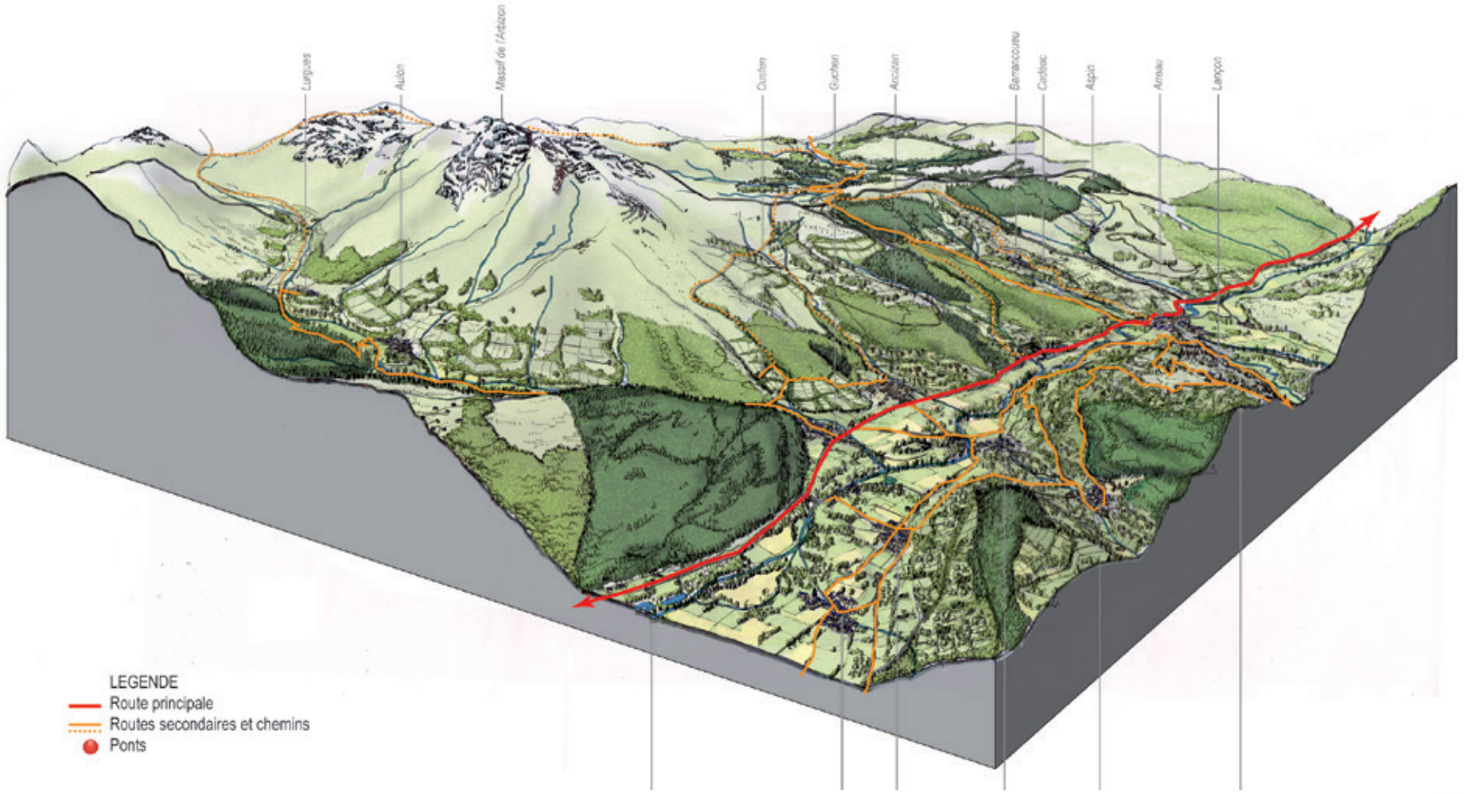

LES RISQUES des dynamiques en cours

Extension des villages sur la zone agricole et inondable

Reboisement des zones intermédiaires

Abandon des estives et enfrichement

Extension de la forêt vers les sommets

Diminution du potentiel nourricier des terres agricoles

Déconnexion de la vallée avec le territoire MONTAGNARD
Mise à distance avec NATURE

BLOC-DIAGRAMMES de comparaison des évolutions du paysage entre XIXème et XXème siècle

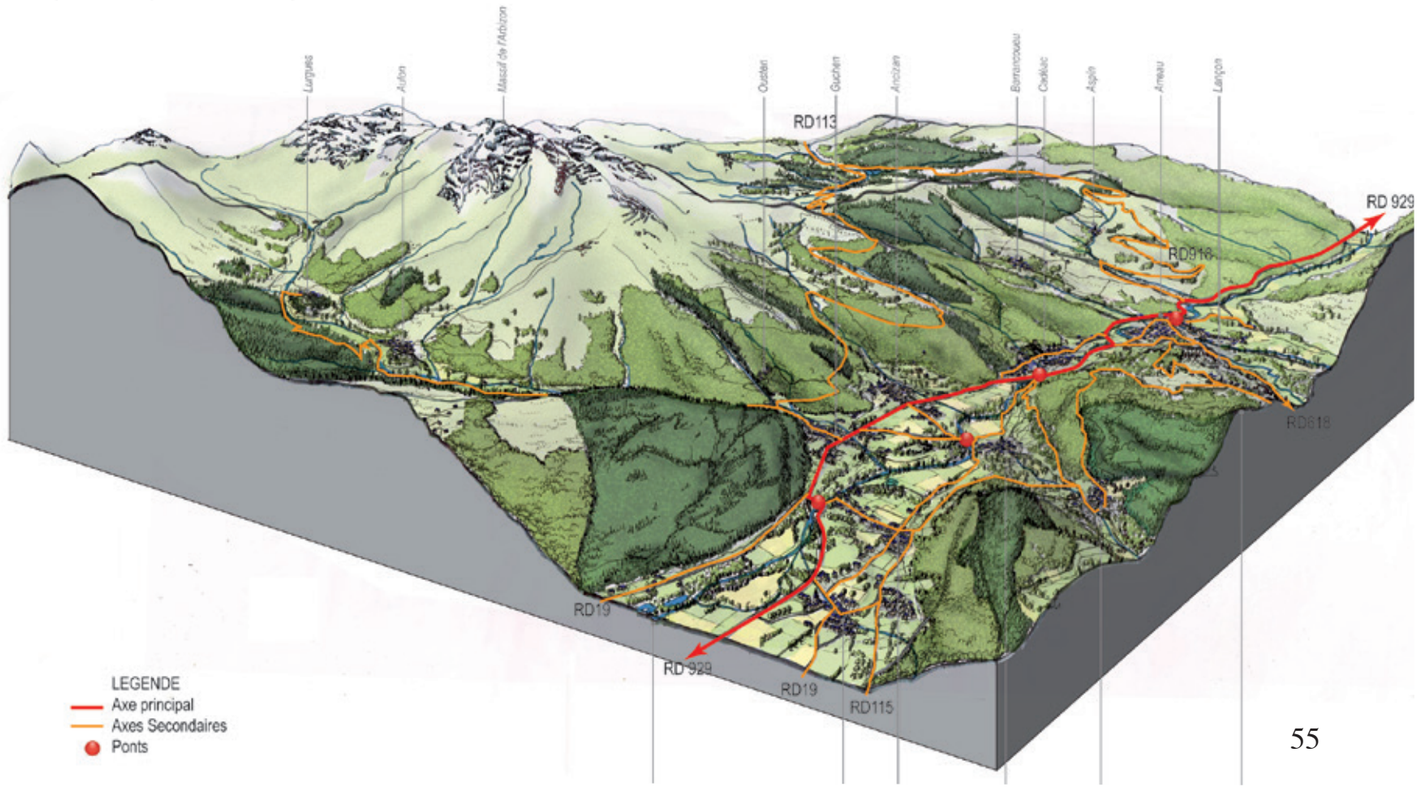

UN CONSTAT

L'identité montagnarde, un potentiel préservé mais fragile

Le paysage montagnard des Véziaux d'Aure est un paysage structuré depuis des siècles par l'activité agro-pastorale avec un paroxisme à la fin du XIXème siècle (correspondant à l'occupation humaine maximale du territoire).
Cette identité pastorale, si elle est encore préservée sur ce territoire, est au cœur des mutations engagées depuis quelques décénies. Avec la mutation de l'activité agro-pastorale (diminution du nombre d'éleveurs, changement des modes d'élevage, mécanisation...), le paysage s'est déjà transformé, et notamment par la fermeture des zones intermédiaires en partie reboisées ou enfrichées. Les villages moins peuplés se développent par des extensions urbaines sur la vallée. Cette mutation du paysage, si l'on n'y prête attention, peut changer de manière irréversible le paysage montagnard.

Des dynamiques urbaines contradictoires avec la gestion agro-pastorale

Les dynamiques urbaines en cours tendent vers la disparition des terres agricoles en fond de vallée nécessaires au maintien du pastoralisme, et qui assurent ainsi la qualité actuelle des estives et de la zone intermédiaire encore paturée.
La facilité d'accès en fond de vallée diffuse de manière importante les pressions foncières : « Le développement de l'habitat ou des structures d'accueil touristique se fait dans une surenchère et une spéculation forte. Cela empêche de fait l'accueil des jeunes actifs et limite l'outil de travail viable des entreprises agricoles. »

Bénéficier collectivement du tourisme

En parallèle, la demande touristique a évolué pour devenir plus complexe : la consommation de sports d'hiver est aujourd'hui accompagnée de désir d'authenticité, soit du besoin de découverte d'une culture et du patrimoine de la moyenne montagne, soit d'activités de loisirs en lien avec les grands espaces naturels.
Cette diversification nécessaire pour maintenir l'attractivité touristique de la vallée, permet de rallonger les saisons d'accueil et induit une mise en relation de l'ensemble des atouts de la vallée et non plus seulement la valorisation des infrastructures autour des stations de sports d'hiver.
A ce titre, le territoire des Véziaux d'Aure présente des paysages montagnards variés, accessibles, qui ont su préserver leur authenticité pastorale et sont particulièrement attractifs. Même si aujourd'hui ces paysages sont déjà investis par la fréquentation touristique, notamment côté Campan, il n'y a pas de réelle politique coordonnée.

Agnelage.

1915

1958

1998

Evolutions du paysage
Source Images : Roberto Innocenti, J. Patrick Lewis, «La maison», Gallimard Jeunesse, 2010.

Quel paysage de référence ?

Quel cadre de vie pour demain ?

Extraits de Paysages de Midi Pyrénées, Ed Privat.
Perception et vécu du paysage Pyrénéen.

« Le paysage pyrénéen, actuellement en pleine évolution, est aussi une représentation intime, mentale et culturelle dans laquelle se reflète la longue histoire des rapports occidentaux avec la montagne. Jusqu'au XVIIIème la montagne était ressentie comme un véritable chaos, un espace horrifique et maléfique. La naissance du Pyrénéisme et l'attrait scientifique, vont porter un regard pittoresque et historique sur les Pyrénées. Les monuments, abbaye, châteaux, suscitent alors un intérêt, une vision nostalgique.

A présent nous héritons de toutes ces perceptions, les paysages sont multiples. Ils deviennent lieux de glisse, décors de cinéma, patrimoine folklorique, réserves de nature, une image à vendre…

Ils sont surtout la trace d'une activité agro-pastorale traditionnelle.
La déprise agricole est un phénomène difficile à vivre pour la population locale, mais qui n'est pas autant perçu par les écologistes et les touristes qui voient un retour à la nature désirée.

L'arrivée des néo-ruraux pose aussi la question de la perception, d'une montagne imaginée, rêvée, fantasmée, immuable, loin de la réalité agro-pastorale, des risques et nuisances de la montagne. »

LE PROJET DU PLAN DE PAYSAGE

Pic de l'Arbizon vu depuis Lançon

3- LES ENJEUX DU TERRITOIRE ET OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE

Quel est le paysage montagnard de référence que l'on se donne pour définir la politique du territoire ?

La représentation du paysage de la vallée montagnarde est au cœur de la concertation avec les acteurs du territoire mais aussi avec les habitants.
Nous avons souvent entendu la référence à autrefois, à un optimum paysager où il y avait beaucoup de monde qui vivait dans la montagne. Cette vision nostalgique est particulièrement présente et s'inscrit comme un référentiel guidant l'action alors même qu'elle correspond à un mode de faire-valoir du territoire révolu.

Il y a là un véritable enjeu à faire évoluer les mentalités sur cette question en relation avec l'évolution des paysages. Il ne s'agit pas de renier le passé mais de l'intégrer dans une vision d'avenir qui propose des structures identitaires montagnardes en capacité d'accueillir les activités et usages de demain sur le territoire. L'objectif est clairement d'avoir une vision prospective du paysage de demain pour ne plus subir les évolutions mais les accompagner, voir mieux les anticiper.

Cela passera par la reconnaissance des éléments paysagers à préserver :

L'adaptation des structures paysagères montagnardes étagées aux usages contemporains pour les faire évoluer en composant ainsi une nouvelle identité montagnarde.
La réflexion commune sur ce que sera la montagne et la vallée d'Aure demain pour guider l'action et surtout mieux se positionner dans l'intercommunalité élargie.

Quel cadre de vie offrir aux habitants pour demain en préservant l'identité montagnarde ?

Une des caractéristiques du territoire est la relativement faible densité de population avec une difficulté de maintenir les jeunes ménages sur le territoire alors qu'il est très attractif pour les résidences secondaires ou principales (essentiellement des personnes âgées). Par ailleurs, la spéculation foncière conduit à une véritable difficulté à maîtriser l'urbanisme et se traduit par une logique d'opportunités plus que de cohérence des développements urbains avec des extensions plutôt linéaires.

Outre l'altération de l'espace agricole si précieux en fond de vallée ces extensions urbaines ne participent pas à la construction d'un bourg cohérent ce qui tend à dévitaliser les centres anciens et à privilégier les fonctionnements routiers.

Au-delà de la mutualisation stratégique des équipements sur ce territoire ou du développement concentré ou non des activités, il y a un véritable enjeu à réfléchir aux modes de vie dans la vallée. Comment le territoire, l'espace public et l'espace habité peut répondre à cet enjeu en bénéficiant du cadre privilégié des paysages agro-pastoraux, forestiers et montagnards sans les altérer.

Comment assurer le lien entre les étages montagnards tout en combinant les usages et assurant des retombées positives?

Le fonctionnement du territoire montagnard de la vallée d'Aure est particulièrement complexe car il s'exprime à la fois dans le temps sur le cycle des saisons et dans les 3 dimensions de l'espace (fond de vallée et des plateaux supendus et en élévation dans les différents étages montagnards). L'hiver, les usages se concentrent dans le fond de vallée et l'été ils investissent plus largement le territoire.

Le motif paysager de base est le petit village implanté en fond de vallée ou en balcon sur la vallée. Les vallées secondaires donnent un accès direct sur ses estives à travers les versants forestiers. La lecture du territoire montre des interrelations complexes et très riches à la fois qui mériteraient aujourd'hui d'être valorisées.

Le fond de vallée constitue un ruban agricole dont l'enjeu principal est de préserver la continuité et l'intégrité autour de la Neste. Il est ponctué d'événements urbains qui marquent des événements géographiques forts :
- la porte Barrancoueu/Cadéac/Lançon de la Vallée d'Aure
- le promontoire des Pouys enchâssé dans le triangle (Guchen-Ancizan-Grézian) dominé par Gouaux
- les terrasses morainiques de Bazus-Aure/Guchan dominées par Grailhen/Camparan

Les zones intermédiaires, véritables marchepieds vers les estives, sont interconnectées et relient visuellement et physiquement les bourgs entre eux
(Gouaux/Grézian - Gouaux/Grailhen - Guchen/Aulon - Guchen/Ancizan - Cadéac/Lançon - Barrancoueu/Arreau...), notament par les routes et sentiers de mi pente.

Le manteau forestier constitue une interface continue qui relie les étages intermédiaires aux estives, principalement par les vals secondaires et constituent de fait des zones de tranfert stratégiques entre les étages bas et hauts.

Les serres et les sommets créent certes des limites et des repères forts quand on les regarde depuis la vallée, mais ils constituent aussi des promontoires remarquables qui révelent toute la richesse de ce territoire et en montrent les interconnexions (Massif de l'Arbizon, Serre d'Aulon, Serre du Pla del Naou, Peyre Blanque, et fermant la perspective de la vallée au nord crêtes des Pierres et de la Joue et au sud Pics d'Arret et du Lustou...)

Les estives sont liées à des instances regroupant une ou plusieurs communes mais leur fonctionnement actuel les ouvre sur d'autres territoires (estives d'Aulon connectées à celles de Soulan Espiaube et au domaine skiable de Saint Lary - Estives des IV Véziaux ouvertes sur la vallée de Campan et le Pic du Midi - Estives de Saux la Géla ouvertes vers l'Espagne et Aragnouet...)

Il y a un véritable enjeu à croiser ces synergies et développer des partenariats pour que ces relations qui s'expriment déjà fortement dans l'espace puissent être porteuses d'usages maîtrisés et surtout générer des retombées sur les territoires ou limiter les charges de gestion.

L'objectif est de valoriser le territoire dans toutes ses dimensions et sa transversalité en regroupant les sites et les bourgs reliés ou ayant des problématiques similaires.

3.1. Enjeux du territoire: une identité montagnarde à revendiquer et valoriser

Nous proposons des axes de réflexion en posant :

- la gestion sylvo-agro-pastorale contemporaine comme élément fondateur du paysage montagnard

- la recherche d'équilibre entre les différents usages du paysage, patrimoines naturels et culturels

Des enjeux qui se posent de manière différenciée sur le territoire avec un potentiel à mettre en cohérence sur l'ensemble de la vallée

- Un potentiel préservé mais fragile : le territoire montagnard

- Des dynamiques contradictoires à enrayer de manière volontariste : urbanisation et agriculture

- Bénéficier collectivement du tourisme : du tourisme blanc au tourisme vert

Les enjeux du paysage montagnard s'articulent autour des thèmes :

PASTORALISME et EAU

- Le maintien du pastoralisme au cœur de l'identité montagnarde qui préserve l'étagement et la biodiversité du paysage

- L'eau, la préservation d'une ressource vitale, patrimoine agricole et culturel exceptionnel

VILLAGES et JEUNESSE

- L'adaptation des villages à la vie contemporaine dans le respect du paysage rural, des architectures vernaculaires qui implique de nouvelles structuration urbaines

- La transmission aux jeunes pour les accueillir et leur léguer cet héritage avec son potentiel nourricier, léguer un potentiel et s'assurer de sa persistance

- Construire pour accueillir les jeunes

VALLEE et MOYENNE MONTAGNE

Une vallée très accessible un atout touristique complémentaire aux 2 pôles urbains de St-Lary-Soulan et Arreau

- La valorisation touristique de la moyenne montagne et de ses productions locales

- Favoriser la diversité des paysages en lien avec la biodiversité des espaces naturels

Les moutons dans la vallée.

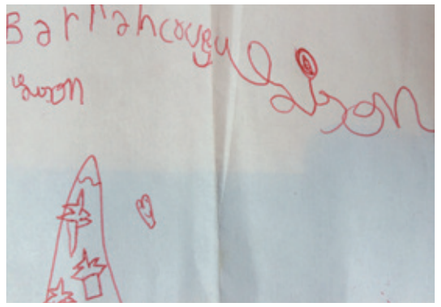

Barrancoueu Lison.

Le marché de St-Lary-Soulan.

La chèvrerie de Gouaux.

La vallée de la Gaoube.

Des enjeux qui se posent de manière différenciée sur le territoire avec un potentiel à mettre en cohérence sur l'ensemble de la vallée

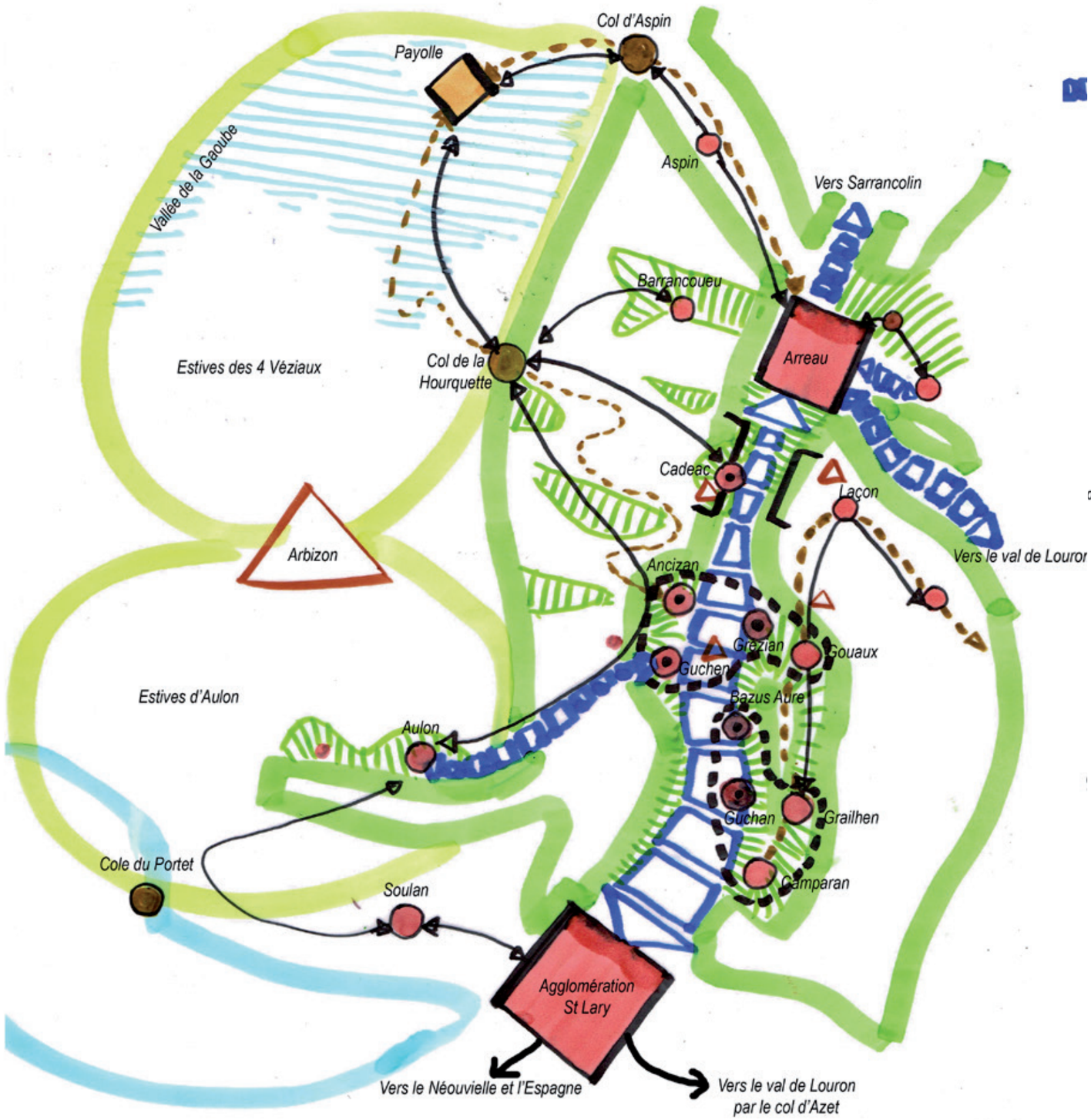

LEGENDE :

ENJEUX LIES AU PASTORALISME ET A L'EAU

Assurer la continuité et qualité de l'espace agro-naturel de fond de vallée pour garantir la lisibilité des paysages – Maîtriser la gestion des flux et des développements urbains ou d'activités dans l'espace sensible de la vallée

Retrouver la qualité et la diversité paysagère des zones intermédiaires prioritairement entre et autour des bourgs en valorisant le système hydraulique structuré sur les terrasses et le patrimoine associé

Concilier les multiples usages des versants forestiers tout en renforçant leur biodiversité

Préserver l'agropastoralisme des estives tout en le conciliant avec les usages de loisirs et tourisme et en maintenant leur biodiversité

Préserver et reconnaitre les sites remarquables des estives des 4 Véziaux (Vallée de la Gaoube – Forêt jardinée du Différend et vallons d'Artigou)

ENJEUX LIES AUX VILLAGES ET A LA JEUNESSE

Villes portes à structurer en cohérence avec le contexte paysager

Bourg de fond de vallée à contenir et valoriser dans leur dimension patrimoniale

Bourg en balcon à silhouette remarquable à préserver, valoriser les ouvertures sur la vallée

Village d'altitudes à préserver (granges-hameau…)

Relations fonctionnelles anciennes et visuelles fortes entre les bourgs constituant un ensemble urbain/agropastoral cohérent

Porte sur la Vallée d'Aure à valoriser et maîtriser

ENJEUX LIES A LA VALLEE ET A LA MOYENNE MONTAGNE

Mettre en scène les cols, canaliser les véhicules et organiser les départs sur les sentiers de crêtes

Valoriser les axes transversaux reliant le fond de vallée aux estives par les zones intermédiaires et les versants boisés

Valoriser les repères et promontoires remarquables du territoire

Valoriser les routes en promontoires offrant des belvédères et panoramas sur le grand paysage

Améliorer tout en l'encadrant l'accueil touristique sur le site de Payolle

Intégrer le paysage du domaine skiable de Saint-Lary-Soulan dans la continuité de celui des estives et limiter l'impact des infrastructures

3.2. Les 3 Objectifs de Qualité Paysagère

Pour répondre aux objectifs opérationnels du plan de paysages, l'ensemble des enjeux du territoire est traduit sous forme de 3 Objectifs de Qualité Paysagère détaillés dans le bloc diagramme qui suit.

OQP 1 - Remettre l'agriculture, le pastoralisme et la sylviculture au cœur de l'identité montagnarde de demain

OQP 2 - Favoriser un urbanisme dense autour du bourg et l'accueil des jeunes et de nouvelles activités pour redonner vie aux bourgs

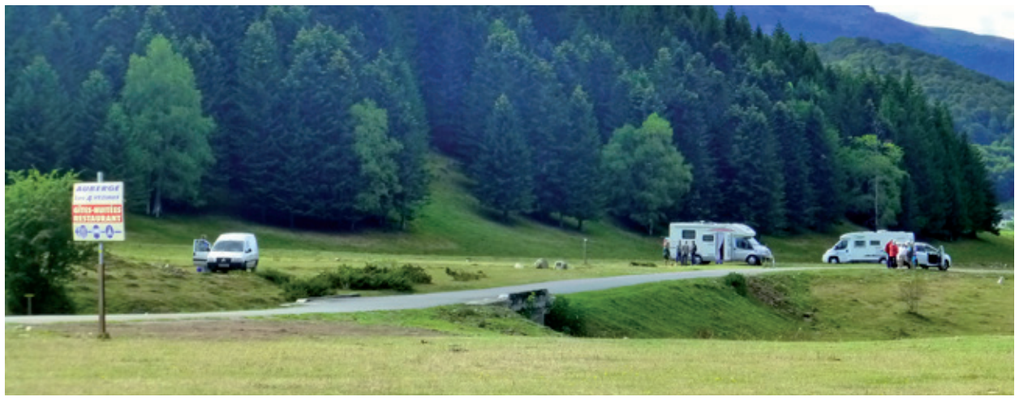

OQP 3 - Valoriser la diversité du paysage montagnard habité : transmettre son patrimoine culturel et sa diversité

BLOC-DIAGRAMME DES 3 OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE : 16 orientations à décliner en actions

1 - Remettre l'agriculture, le pastoralisme et la sylviculture au cœur de l'identité montagnarde de demain

1.1- Préserver des terres agricoles du fond de vallée

1.2- Valoriser les zones intermédiaires et la diversité de leurs usages : fruitier, agricole et forestier

1.3- Gérer la forêt avec sa multifonctionnalité, comme patrimoine paysager et potentiel économique en assurant sa biodiversité entre forêts de feuillus et conifères.

1.4- Privilégier l'usage agropastoral des estives tout en valorisant les patrimoines culturels et naturels

1.5- Privilégier la transmission de l'outil agricole, la reprise des exploitations et les modes de gestion agri-environnementale pour assurer le maintien des structures paysagères ouvertes

3 – Valoriser la diversité du paysage montagnard habité : transmettre son patrimoine culturel et sa biodiversité

3.12 - Associer tourisme et économie locale, dans le respect des sites (vente directe, événements culturels, accueil, éco-tourisme...)

3.13- Protéger et valoriser les éléments remarquables qui font l'identité du paysage (Trame Verte et Bleue) de la vallée aux vals secondaires

3.14- Préserver et valoriser le patrimoine associé à l'eau, systèmes d'irrigation gravitaire des estives au fond de vallée (leyté, rigole, moulin, scierie, lavoir et fontaine, abreuvoir, citerne, filature...)

3.15- Valoriser les routes touristiques et sentiers de mi-pente en belvédères sur la vallée : les points de vue et le patrimoine culturel associé (carrière, rocher, four à chaux, chapelle, col, cabane...)

3.16- Etendre la connaissance et préserver la biodiversité des sites remarquables : saligues, pouys, serres, forêt du Différend, vallée de la Gaoube ...

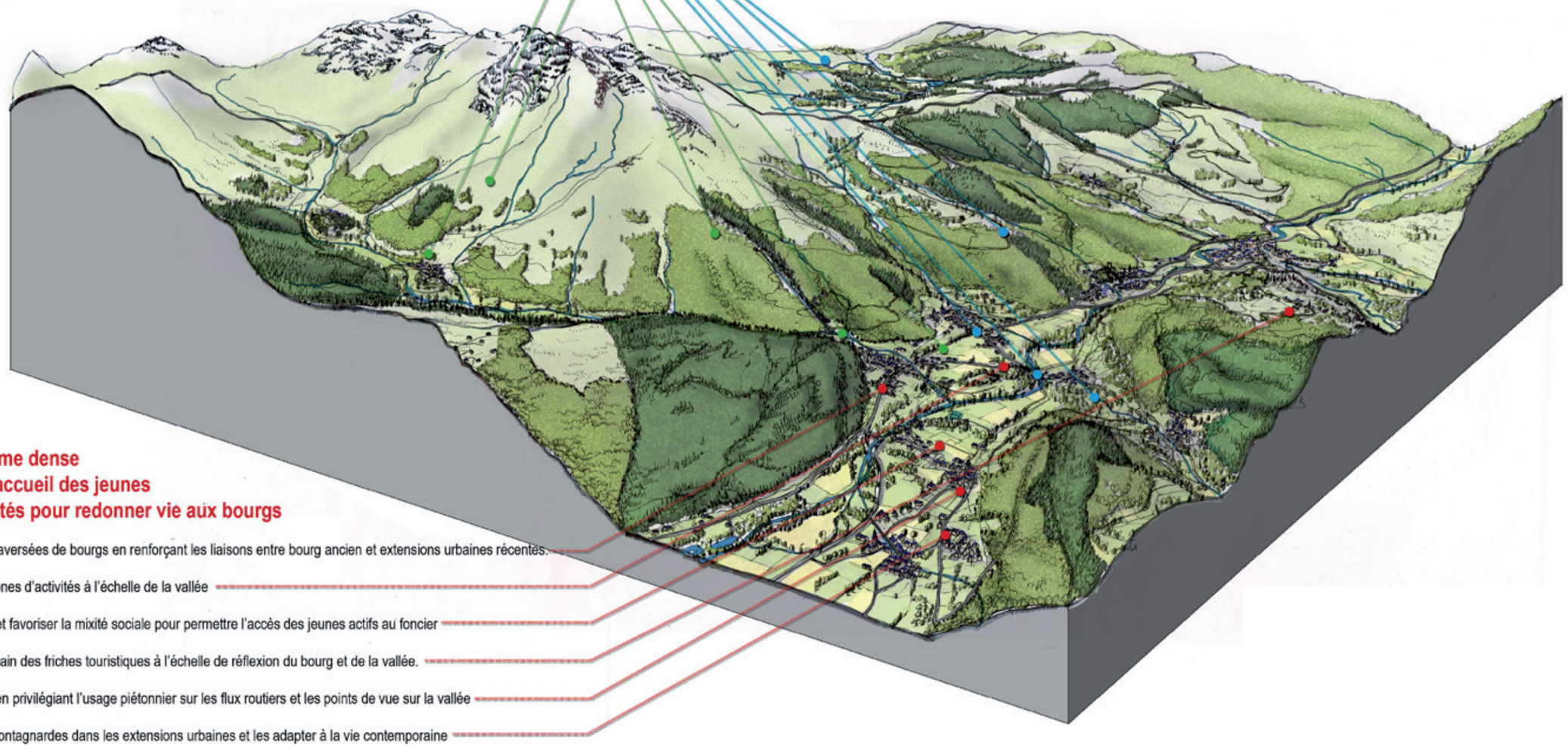

2 - Favoriser un urbanisme dense autour du bourg et l'accueil des jeunes et de nouvelles activités pour redonner vie aux bourgs

2.6- Sécuriser la RD 929 dans les traversées de bourgs en renforçant les liaisons entre bourg ancien et extensions urbaines récentes.

2.7- Réfléchir à l'implantation des zones d'activités à l'échelle de la vallée

2.8- Proposer un urbanisme dense et favoriser la mixité sociale pour permettre l'accès des jeunes actifs au foncier

2.9- Favoriser le renouvellement urbain des friches touristiques à l'échelle de réflexion du bourg et de la vallée.

2.10- Valoriser les espaces publics en privilégiant l'usage piétonnier sur les flux routiers et les points de vue sur la vallée

2.11- Intégrer les caractéristiques montagnardes dans les extensions urbaines et les adapter à la vie contemporaine

3.3 Déclinaison des 3 Objectifs de Qualité Paysagère en 16 orientations

Les 3 objectifs de qualité paysagère issus du diagnostic et du travail de co-construction avec les élus sont déclinés en 16 orientations et actions à développer :

OQP 1 - Remettre l'agriculture, le pastoralisme et la sylviculture au cœur de l'identité montagnarde de demain

La qualité des structures paysagères de la vallée d'Aure et son identité montagnarde tient essentiellement au maintien des activités agropastorales mais aussi à la vitalité de la sylviculture.
Ces deux activités à elles seules maintiennent l'équilibre ouverture / fermeture des paysages montagnards et la lisibilité de son étagement, de sa biodiversité.
Les orientations paysagères vont s'attacher à maintenir la diversité des structures paysagères de chaque étage (prairies en fond de vallée + prés/vergers des zones intermédiaires + versant boisé + estives) en cohérence avec les outils de gestion contemporains.

ORIENTATION 1.1 Préserver les terres agricoles du fond de vallée

ORIENTATION 1.2 Valoriser les zones intermédiaires et la diversité de leurs usages : fruitier, agricole et forestier

ORIENTATION 1.3 Gérer la forêt avec sa multifonctionalité, comme patrimoine paysager et potentiel économique en assurant sa biodiversité entre forêts de feuillus et conifères

ORIENTATION 1.4 Privilégier l'usage agropastoral des estives tout en valorisant les patrimoines culturels et naturels

ORIENTATION 1.5 Privilégier la transmission de l'outil agricole, la reprise des exploitations et les modes de gestion agri-environementale pour assurer le maintien des structures paysagères ouvertes

Le fond de vallée agricole - Vue depuis les Pouys de Guchen et Grézian.

Carte des structures paysagères liées à l'agro-pastoralisme : implantation des fermes, prairies du fond de vallée et zones intermédiaires ouvertes

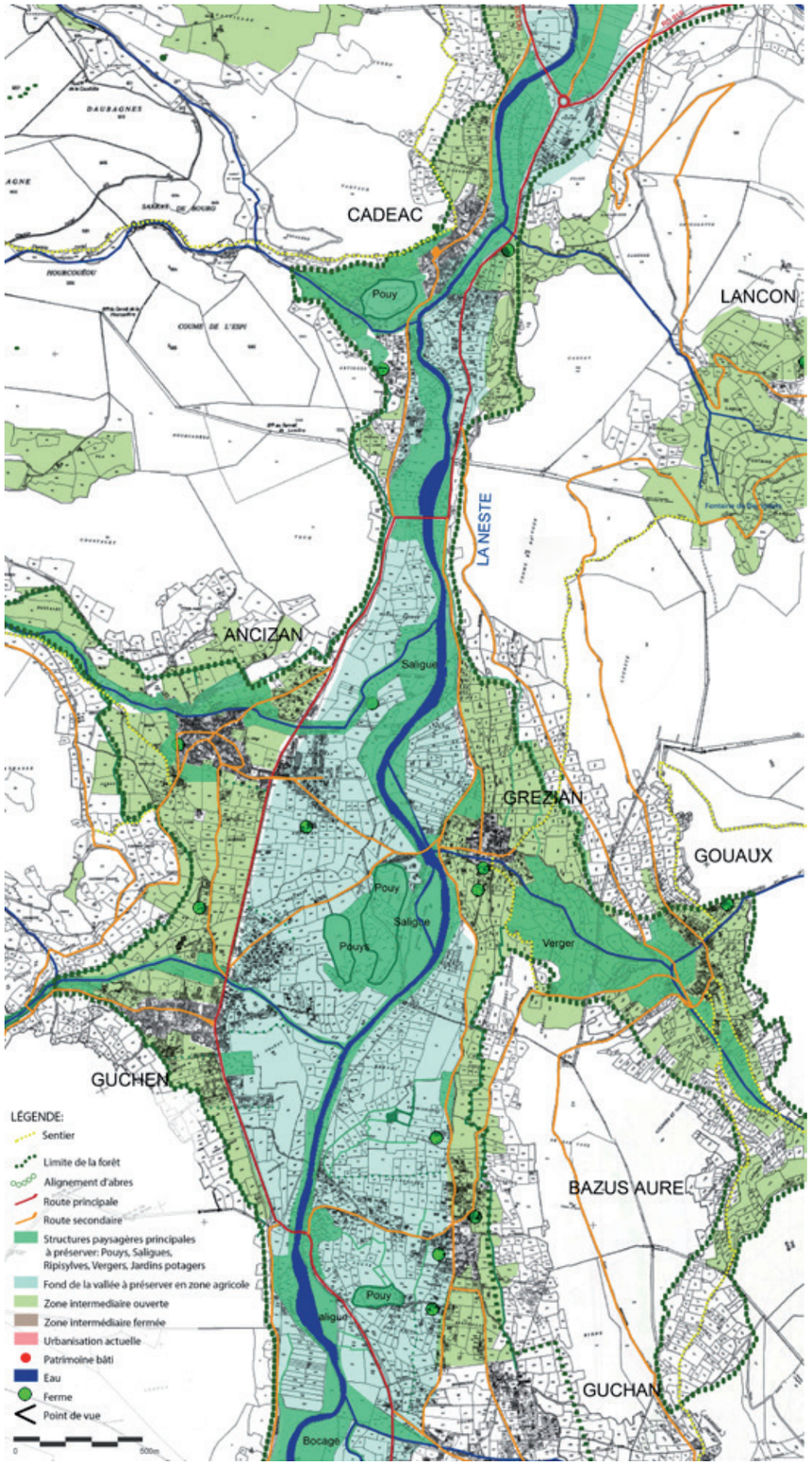

Cadéac,
Paysage à fort enjeux, entrée dans la vallée resserrée, urbanisation étalée
Implantation 2 exploitations : prairies du fond de vallée et zones intermédiaires ouvertes limitées
Patrimoine paysager du Pouy et sa tour de gué, chapelles, et zone thermale

Lançon,
Implantation 1 exploitation
Paysage de balcon sur la vallée, maintien du plateau ouvert autour du bourg

Ancizan et Guchen
Enjeux de paysage autour de la RD929
Implantation 4 exploitations : prairies du fond de vallée et zones intermédiaires ouvertes importantes
Patrimoine paysager des Pouys, de la saligue et des continuités hydrauliques des 2 ruisseaux (moulins, fontaines, rigoles...)

Grézian et Gouaux,
Enjeux de paysage autour de la situation en balcon
Implantation 3 exploitations : prairies du fond de vallée et zones intermédiaires ouvertes importantes
Patrimoine paysager de la forêt très ancienne et des vergers le long du ruisseau (moulins, fontaines, rigoles...)

Bazus Aure,
Enjeux de paysage autour de sa situation centrale dans la vallée
Implantation 4 exploitations : prairies du fond de vallée et zones intermédiaires ouvertes importantes
Patrimoine paysager le long de la neste des pierres hérratiques, haies bocagères, saligues

VAL D'AULON : Un territoire d'étude et d'expérimentation pour une approche expérimentale croisée, agricole et paysagère, pour définir les zones intermédiaires à maintenir ouvertes : boucle des sentiers de découverte du paysage entre Aulon et les granges de Lurgues

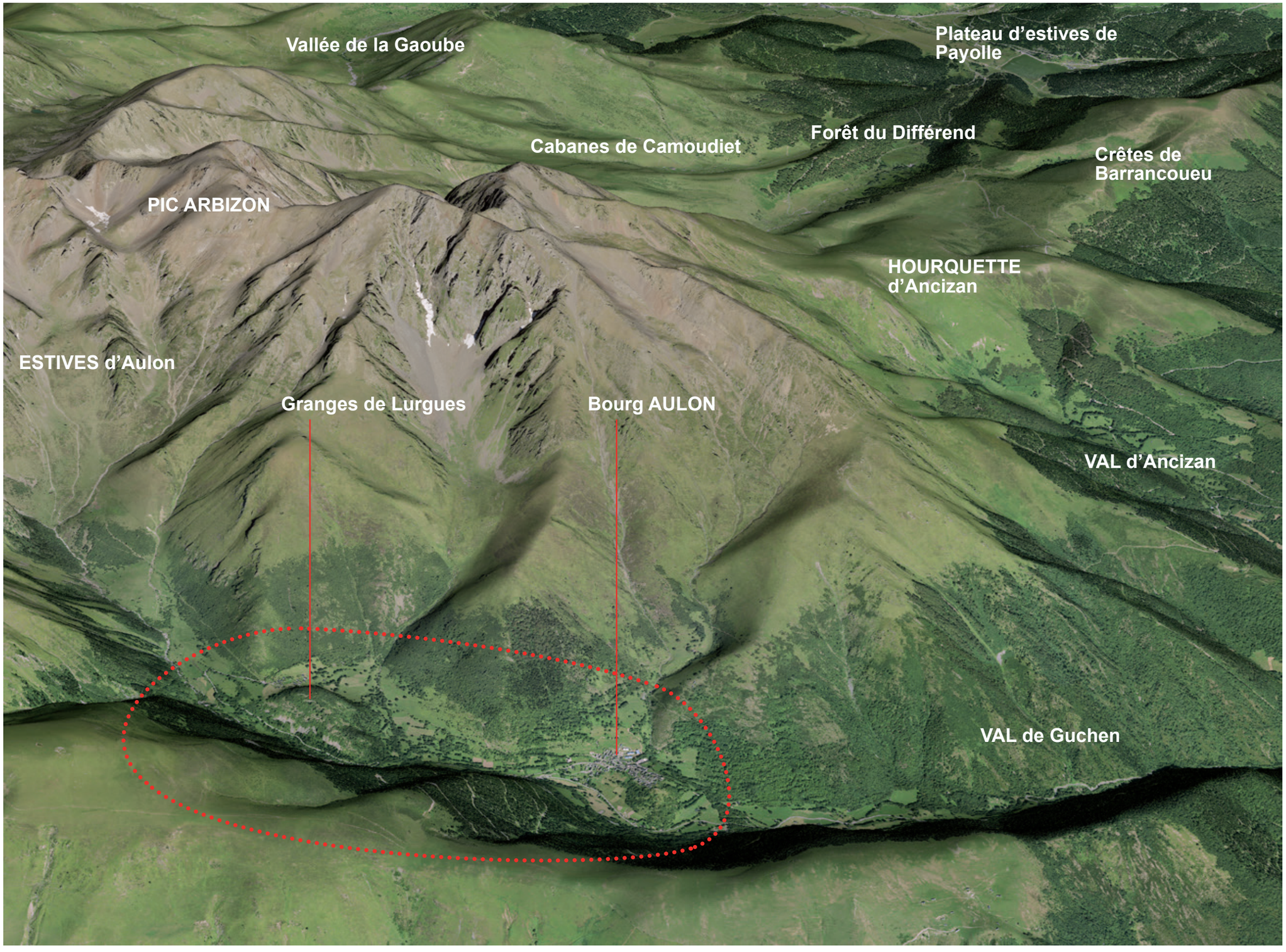

OQP 2 - Favoriser un urbanisme dense autour du bourg et l'accueil des jeunes et de nouvelles activités pour redonner vie aux bourgs

Les bourgs des Véziaux d'Aure ont su garder leur authenticité et leur caractère montagnard jouant de leurs co-visibilités dans la vallée et de leurs perspectives sur l'Arbizon.

Les récentes évolutions urbaines peuvent altérer la qualité du paysage et du cadre de vie, par une banalisation des formes urbaines et la création de continuum urbain dans la vallée, le long de la route départementale notamment.
L'autre risque est l'extension des bourgs sur les zones plates de la vallée inondable et agricole. Les bourgs ont toujours été hors d'eau, et hors les terres cultivées.

Penser le développement urbain demain c'est s'interroger sur l'équilibre à maintenir pour préserver les terres agricoles et développer les bourgs durablement.

ORIENTATION 2.6 Sécuriser la RD 929 dans les traversées de bourgs en renforçant les liaisons entre bourg ancien et extensions urbaines récentes

ORIENTATION 2.7 Réfléchir à l'implantation des zones d'activités à l'échelle de la vallée

ORIENTATION 2.8 Proposer un urbanisme dense et favoriser la mixité sociale pour permettre l'accès des jeunes actifs au foncier

ORIENTATION 2.9 Favoriser le renouvellement urbain des friches à l'échelle de réflexion du bourg et de la vallée

ORIENTATION 2.10 Valoriser les espaces publics en privilégiant l'usage piétonnier sur les flux routiers et en valorisant les points de vue sur la vallée

ORIENTATION 2.11 Intégrer les caractéristiques montagnardes dans les extensions urbaines et les adapter à la vie contemporaine

Le fond de vallée agricole et les extensions urbaines - Vue depuis Guchen.

Carte des structures paysagères de la vallée agro-pastorale en lien avec les bourgs

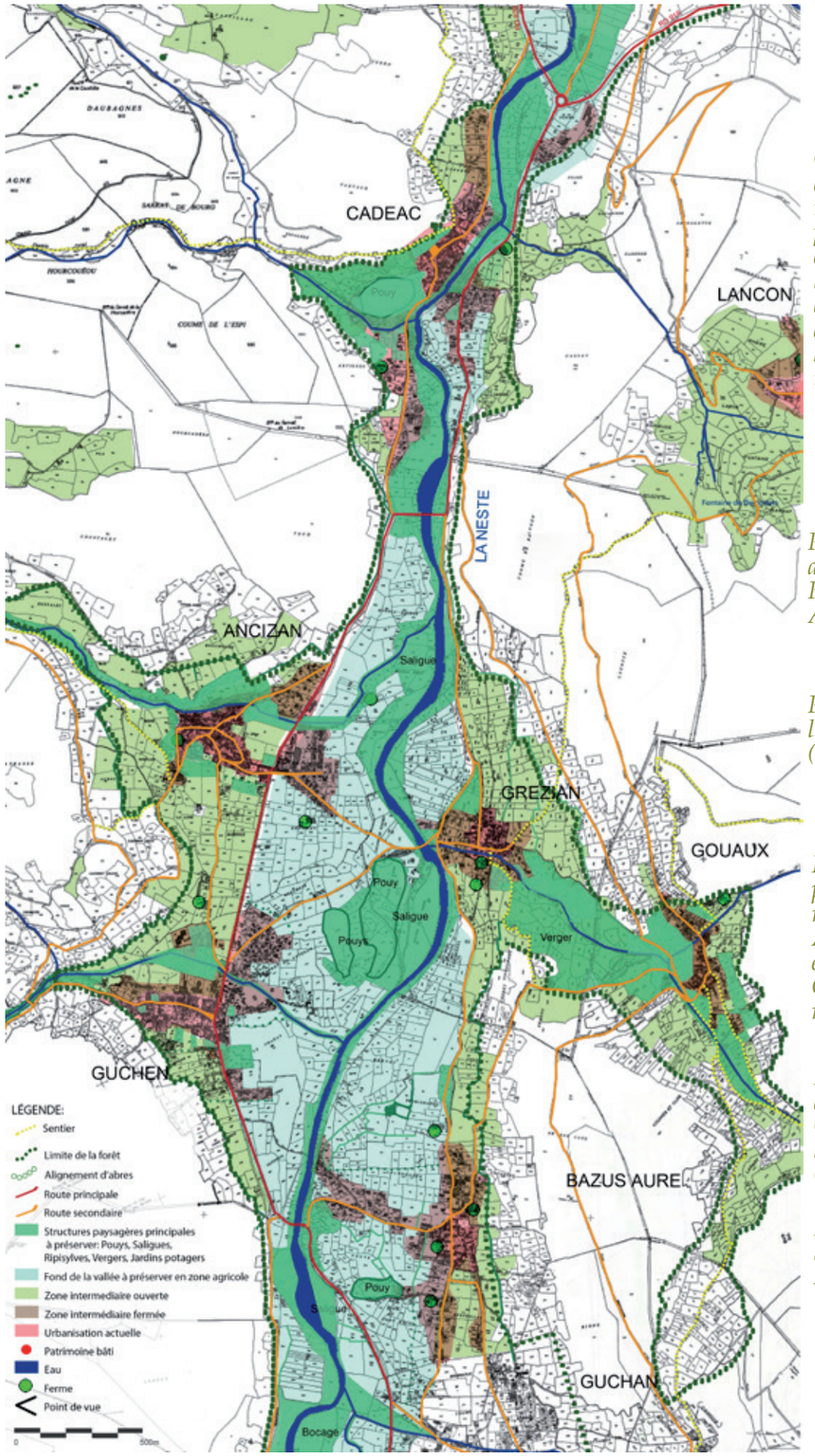

Cadéac, site stratégique d'entrée dans la Vallée reserrée : Préservation du paysage linéaire (prairies et ripisylve) le long de la Neste et préservation de la ceinture paysagère autour du Pouy (Jardins, haies et prairies des zones intermédiaires)

Préservation de la vallée agricole entre les deux routes RD929 et Route de Bazus Aure à Grézian

Préservation du paysage linéaire de la Neste (ripisylve, saligues et Pouys)

Préservation des continuités paysagères le long des ruisseaux de Cadéac, Ancizan (ruisseau canalisé et patrimoine de moulins), Guchen (fontaines et rigoles)

Préservation du paysage de balcons forestiers de Gouaux et des vergers le long du ruisseau jusqu'à Grézian

Préservation des haies sur le rebord glaciaire de Bazus Aure

LA VALLEE : Des bourgs anciens implantés sur le bas des versants ou sur les hauteurs à densifier hors du fond de vallée agricole

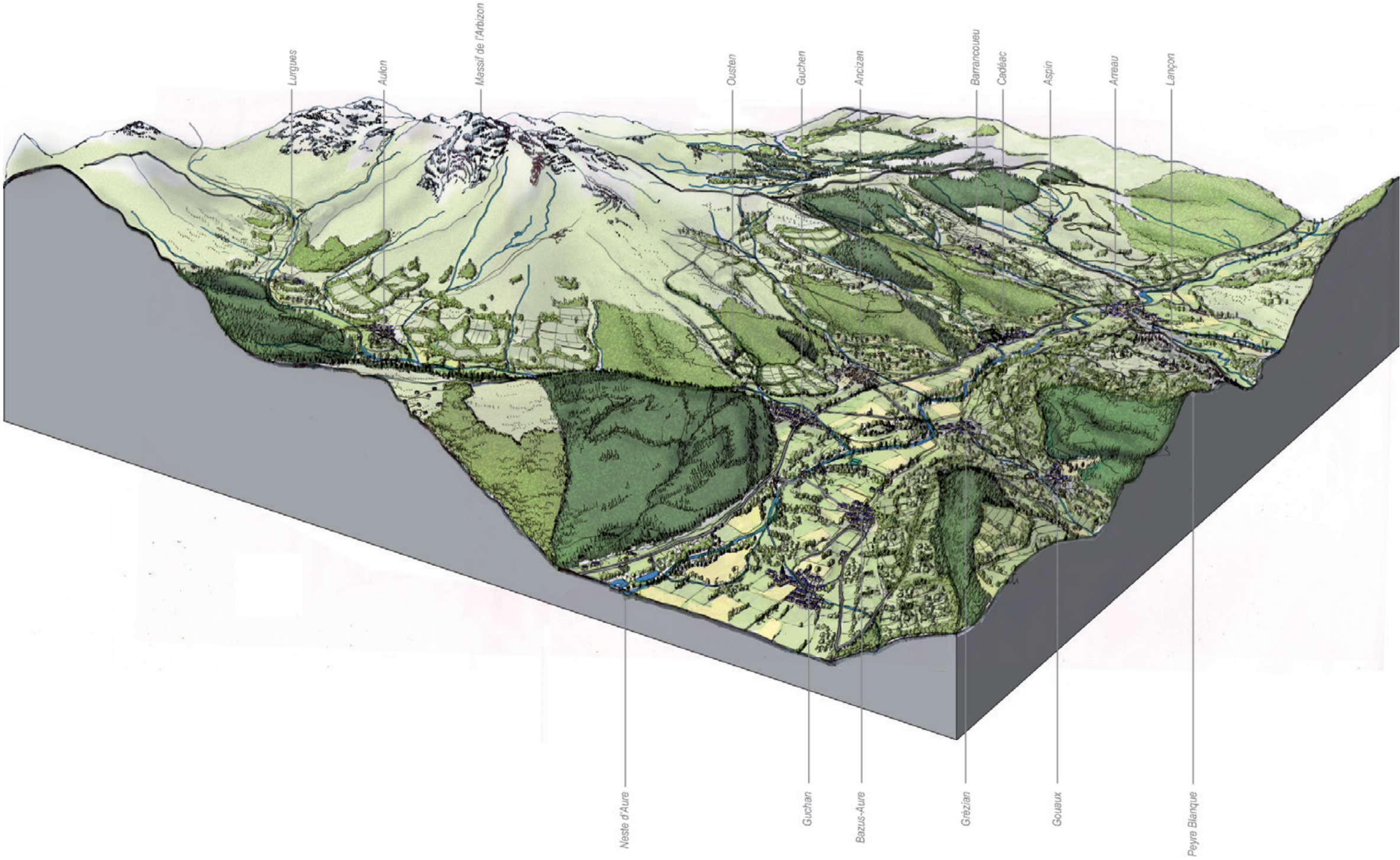

OQP 3 - Valoriser la diversité du paysage montagnard habité : transmettre son patrimoine culturel et et sa biodiversité

La montagne bénéficie de savoir-faire ancestraux, notamment autour du pastoralisme et de l'eau. Au fil du temps s'est constitué sur les cours d'eau naturels un gigantesque système hydraulique au service de la production agricole, de la protection des villages, de la biodiversité et de la production d'énergie.
L'ARBIZON est le massif, le socle symbolique et naturel autour duquel la vallée d'Aure doit se structurer.

Ce patrimoine culturel est étonnant d'ingéniosité dans son adaptation à la pente et aux besoins des activités humaines. Il a aussi un rôle bioclimatique, et constitue le support de la biodiversité (trame verte et bleue). L'appréhension du territoire montagnard par ce fil de l'eau, est une clé de lecture de son patrimoine naturel et culturel.

ORIENTATION 3.12 Associer tourisme et économie locale, dans le respect des sites (vente directe, évènements culturels, accueil, éco-tourisme ...)

ORIENTATION 3.13 Protéger et valoriser les éléments remarquables qui font l'identité du paysage (la trame verte et bleue TVB) de la vallée aux vals secondaires

ORIENTATION 3.14 Préserver et valoriser le patrimoine associé à l'eau, systèmes d'irrigation gravitaire des estives au fond de vallée (leytés, rigoles, moulins, scieries, lavoirs et fontaines, abreuvoir, citerne, filatures....)

ORIENTATION 3.15 Valoriser les routes touristiques et sentiers de mi-pente en belvédères sur la vallée : les points de vue et le patrimoine culturel associé (carrières, rochers, four à chaux, chapelle, cols, cabanes...)

ORIENTATION 3.16 Etendre la connaissance de la biodiversité des sites remarquables : les saligues, les pouys, les serres, la forêt du Différend, la vallée de la Goube...

Le Val de l'Adour de Payolle, plateau pastoral, espace touristique et naturel.

Carte des structures paysagères en lien avec la découverte touristique du territoire : points de vues et patrimoine culturel

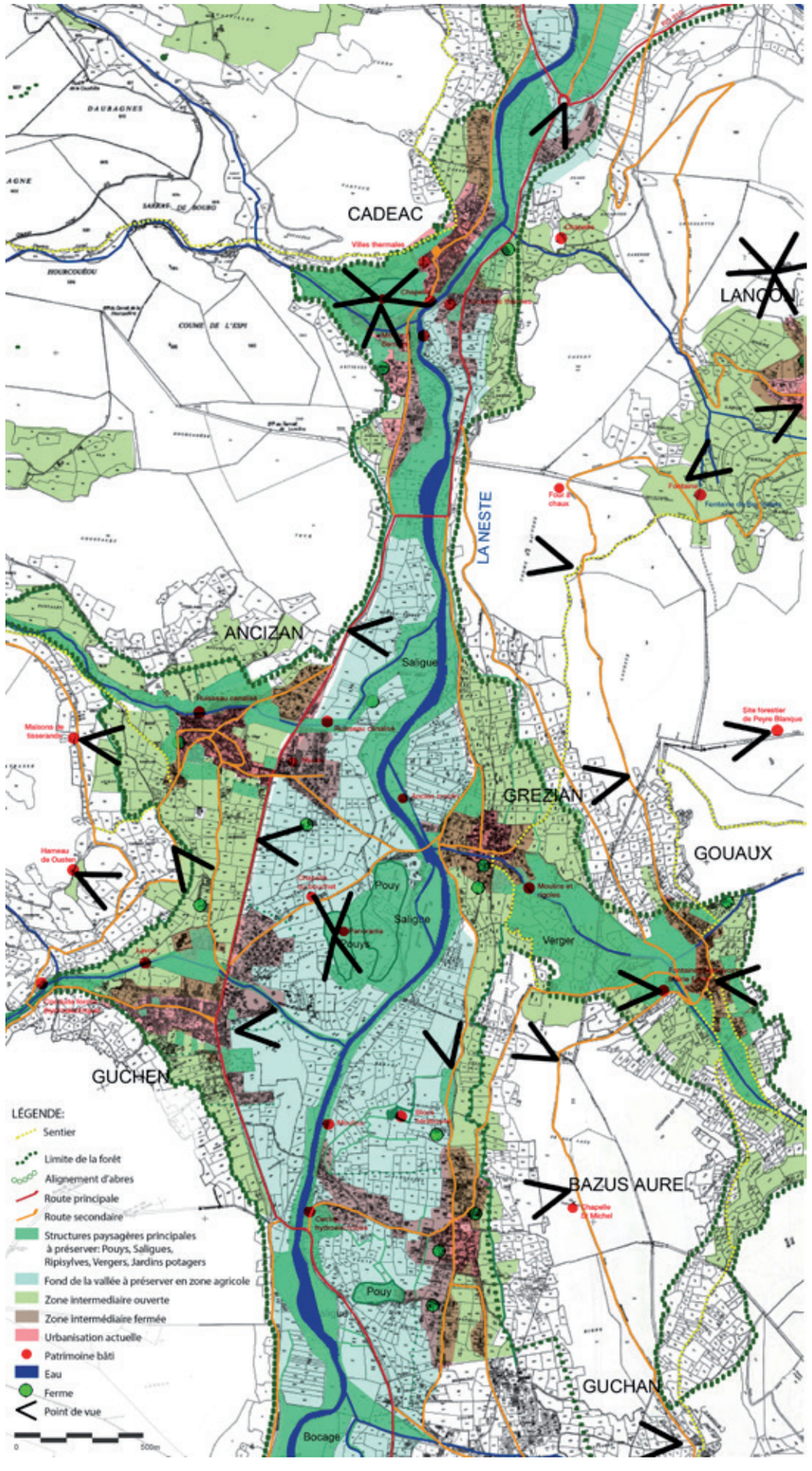

Perspective majeure de l'entrée dans la vallée depuis le giratoire de Cadéac et Arreau

Point de vue panoramique de Lançon sur l'ensemble de la vallée d'Arreau à Guchen et l'Arbizon

Point de vue stratégique de la tour de gué de Cadéac sur la vallée

La route de la Hourquette d'Ancizan belvédère sur la vallée : accès au site touristique des estives du plateau de Payolle

Les deux Pouys vue panoramique à 360° au coeur de la vallée

Gouaux village en balcon sur la vallée et vue sur l'Arbizon et visite de la chèvrerie de Gouaux

La route belvédère sur la vallée, entrée par la place de l'église de Bazus Aure / Gouaux / Lançon - Découverte du patrimoine chapelles, vergers, fontaines four à chaux, forêt...

PAYOLLE - ESTIVES DES IV VEZIAUX : Pastoralisme et tourisme vert, Biodiversité et PNP - Quel équilibre ?

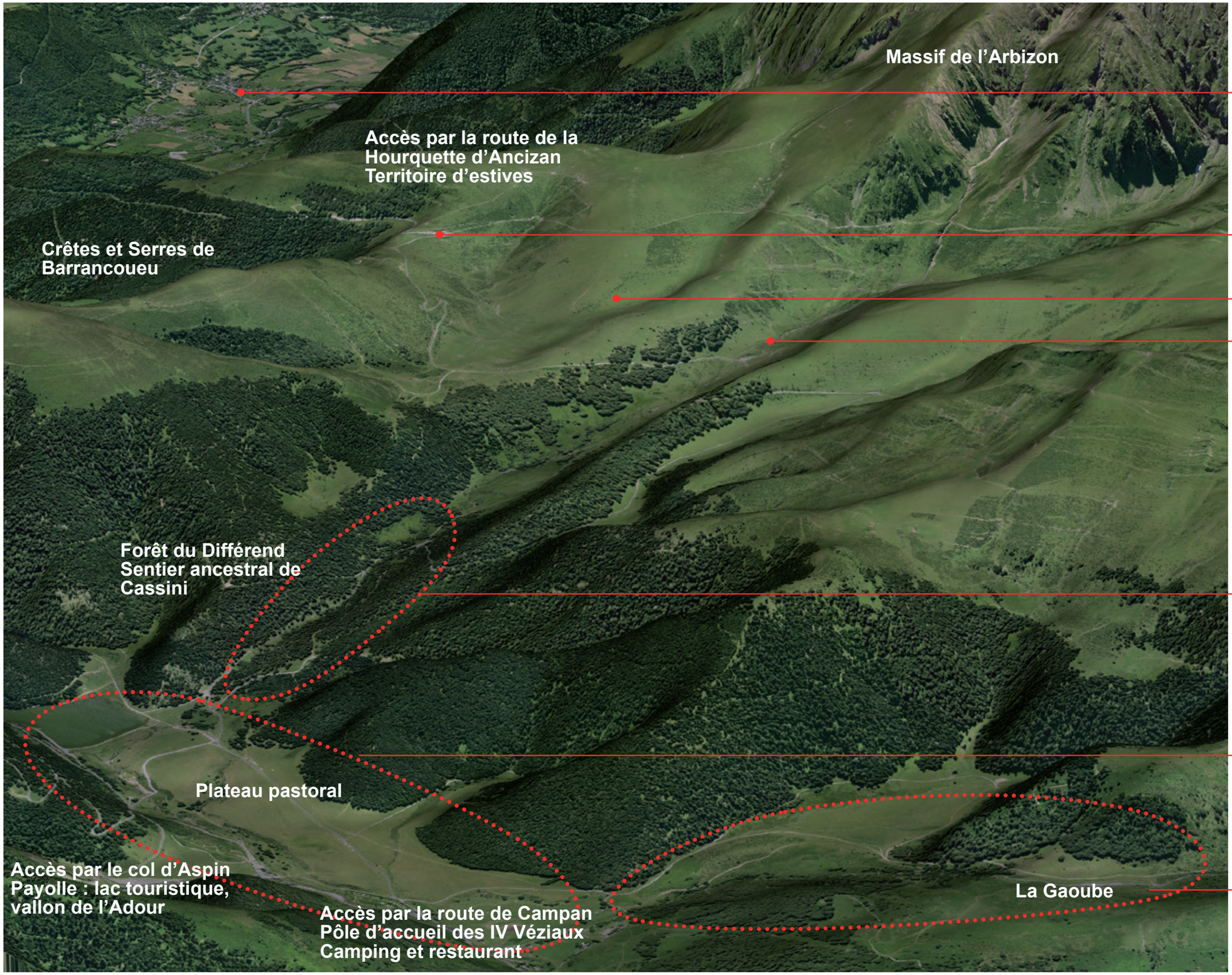

Fond de vallée GREZIAN

Col de la Hourquette
Point de vue sur la vallée, les estives et l'Arbizon

Zone pastorale

Cabanes de Camoudiet refuge de bergers et départ de randonnées

Forêt du Différend
Arboretum et zone de pique nique, de randonnées et de bivouac

Plateau d'Estive territoire de paturage zone de randonnées et stationnement de campings cars
Pôle d'acceuil touristique campings, restaurants, bouriques, carrière

Vallon de l'Adour
Biodiversité

Vallée de la Gaoube
Estive et Biodiversité
Patrimoine de cabanes, Leyté
Randonnées touristiques

4- UNE STRATEGIE PAYSAGERE DE VALORISATION DES VEZIAUX D'AURE
De la vallée aux estives d'Aulon et des IV Véziaux/Payolle

Le processus de co-construction du plan de paysage, et de ses ateliers de réflexion partagés avec les maires, élus, agriculteurs, producteurs, habitants, guides...
ont permis de s'accorder sur les objectifs de qualité paysagère du territoire, pour vivre et accueillir de nouvelles populations, développer une économie respectueuse de l'identité montagnarde et de ses espaces naturels.

Il est fondamental aujourd'hui de penser le plan de paysage en valorisant les synergies du trinôme Agriculture / Tourisme / Habitat,
et ce dans le respect de l'identité forte des paysages montagnards.

L'activité touristique nécessite aujourd'hui une demande variée avec un vrai retour à l'authenticité et la volonté de bénéficier de toute la diversité des activités montagnardes que peut offrir la vallée d'Aure.
Le territoire des Véziaux ne possède pas d'infrastructures majeures telles que les stations de sports d'hiver ou stations thermales, il bénéficie cependant d'un cadre paysager montagnard authentique et préservé, facilement accessible, mais aussi fragile.

Il est stratégique d'envisager une politique du tourisme à l'échelle de la communauté de communes élargie pour avoir un meilleur contrôle des effets induits (pression foncière, surcapacité d'accueil, vie à deux vitesses dans la vallée, surfréquentation de certains sites...) **et agir en complémentarité du tourisme blanc**.

Le PLAN PAYSAGE est une réflexion globale sur le développement du territoire des Véziaux d'Aure, une stratégie de valorisation de ce patrimoine paysager montagnard qui se décline à toutes les échelles :

- A l'échelle globale des Véziaux d'Aure, des 9 communes dans la vallée et de leurs territoires d'estives (Echelle du 1/ 25 000)

La carte stratégique souligne l'importance du réseau des sentiers de transhumance et des routes touristiques à valoriser autour des pôles touristiques à développer et de la découverte du patrimoine paysager : points de vue, sites, productions locales...
L'ARBIZON est le massif, le socle symbolique et naturel autour duquel la vallée d'Aure doit se structurer.
Ces éléments sont développés (p72) Carte stratégique de valorisation du paysage de la vallée d'Aure à l'échelle des 9 communes.

- A l'échelle de la vallée pour la valorisation de l'axe touristique de la Neste (Echelle du 1/ 10 000)

La carte des structures paysagères remarquables à préserver (des pouys, saligues, vergers, jardins, rypisylve) constitue la trame verte et bleue autour du réseau hydraulique de la Neste et de ses ruisseaux affluents remontent les vals vers les crêtes forestières ou vers les estives de l'Arbizon.
Elle souligne aussi l'importance de certains espaces paysagers au centre de perspectives majeures depuis l'axe routier RD 929.
Enfin, le paysage forestier et fruitier autour de Gouaux crée un pôle singulier à développer.
Ces éléments sont développés chapître 5.

- A l'échelle du développement des bourgs et dans une approche paysagère globale (Echelle du 1/ 2000)

Une carte détaillée de la valorisation paysagère et du développement des bourgs sera réalisée à l'échelle de chaque commune mais toujours dans une vision globale, hors des limites administratives, pour souligner la nécessaire complémentarité des bourgs.
Ces cartes indiquent les structures paysagères à préserver dans le cadre du PLUi, les éléments du paysage, patrimoine à valoriser dans les espaces publics, et propose des réflexions sur l' intégration des extensions urbaines et leur faisabilité.
Ces éléments sont développés chapître 6.

4.1. A l'échelle globale des 9 communes

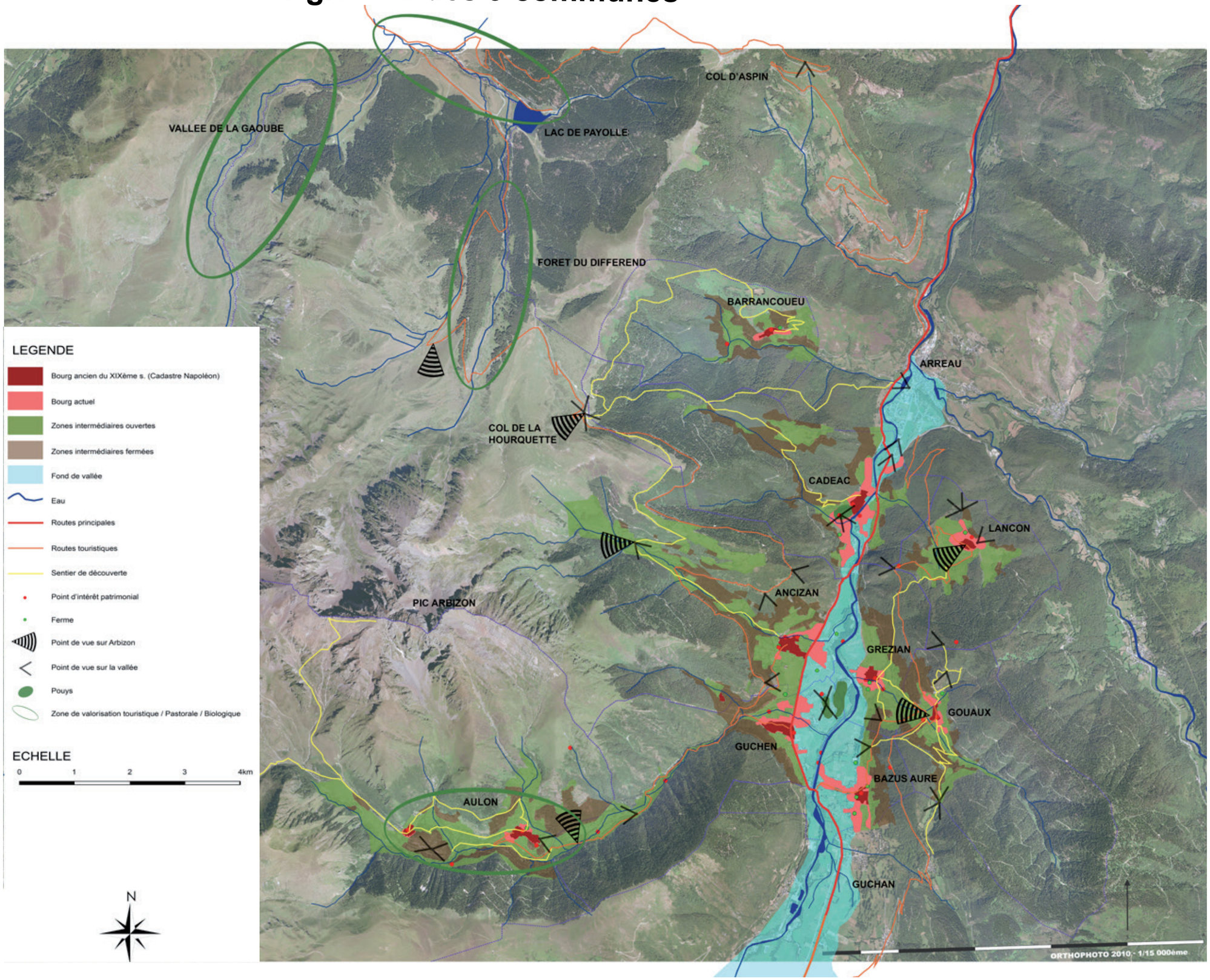

Pôle touristique des IV Véziaux à valoriser
Lac de Payolle
Vallon de l'Adour

Inventaire de la biodiversité de la vallée de la Gaoube

IV Véziaux
Valorisation du plateau pastoral et de son patrimoine paysager

Signalisation des sentiers des crêtes, des serres de Barrancoueu, Cadéac et Ancizan
Valorisation de la biodiversité et des points de vue

Valorisation de la forêt du Différend et des cabanes de Camoudiet

Protection du paysage agro-pastoral de la vallée
Limitation des extensions urbaines sur la vallée agricole

Signalisation des sentiers forestiers de Lançon, Gouaux, Bazus Aure
Patrimoine chapelles, four à chaux

Création du pôle forestier de Goaux et vergers de Grézian Chèvrerie

Gestion paysagère du val d'aulon autour des sentiers de découverte

Carte statégique de valorisation du paysage de la vallée d'Aure à l'échelle des 9 communes

Plan de Paysage des Véziaux d'Aure

Carte stratégique de la Valorisation du paysage de la Vallée d'Aure

- Privilégier l'usage Agro-pastoral des Estives tout en valorisant les patrimoines culturels et naturels.
- Valoriser les routes touristiques et les sentiers de mi-pente en belvédère sur la Vallée : les points de vues et les patrimoines associés.
- Etendre la connaissance de la biodiversité des sites.

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Vallée Aure Louron	
SARL Atelier Paysages G Barsacq Paysagistes	ECHELLE 1/20 000
Art des Villes et des Champs M. Ripoche Paysagistes	JANVIER 2018

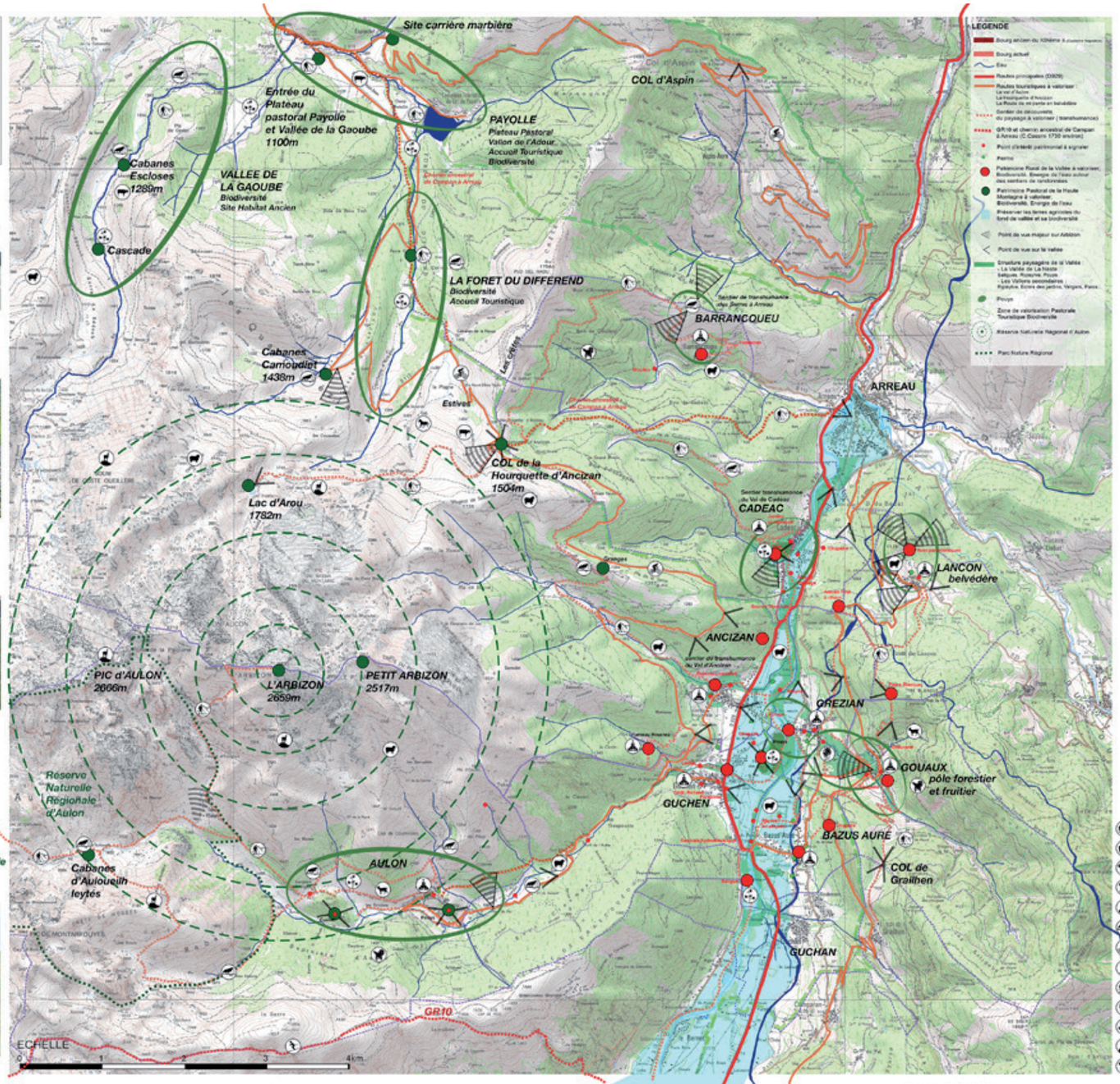

LE COL DE LA HOURQUETTE D'ANCIZAN

LA FORET DU DIFFEREND ET LE VAL ARTIGOU

LE PLATEAU DE PAYOLLE ET LE VAL ADOUR

Vers la Réserve Naturelle du Néouvielle

LA VALLEE DE LA GAOUBE

LE VAL D'AULON :
BOURG EN BELVEDERE - PATRIMOINE DE GRANGES - RESERVE NATURELLE - PRODUCTEURS LOCAUX

SAINT LARY SOULAN

LE VAL DE GUCHEN

CADEAC :
BOURG EN BALCON SUR LA NESTE
TOUR DE GUE SUR LA VALLEE
PATRIMOINE THERMAL
ET DE JARDINS EN TERRASSES

BARRANCOUEU :
BOURG EN BELVEDERE SUR LES VALLEES D'AURE ET DU LOURON
PAYSAGE PASTORAL DE SERRES ET DE CRETES
PATRIMOINE DE FONTAINES ET DE RIGOLES

LANCON :
BOURG BELVEDERE SUR LES VALLEES D'AURE ET DU LOURON
POINTS DE VUES PANORAMIQUES

ANCIZAN :
BOURG ANCIEN FORTIFIE - POLE COMMERCIAL
DEPART DE LA ROUTE TOURISTIQUE DE LA HOURQUETTE D'ANCIZAN

GREZIAN :
BOURG EN TERRASSES - ACCES TOURISTIQUE A LA NESTE
PATRIMOINE DE FONTAINES, MOULINS ET VERGERS

GOUAUX:
BOURG EN BELVEDERE SUR LA VALLEE
POLE FORESTIER ET VERGERS - ROUTE DE MI-PENTE EN BELVEDERE SUR LA VALLEE

BAZUS AURE:
BOURG EN TERRASSES - DEPART DE LA ROUTE DE MI-PENTE EN BELVEDERE SUR LA VALLEE
PATRIMOINE DE PIERRE ERRATIQUES - FERMES DE LA VALLEE

GUCHEN :
BOURG ANCIEN - PATRIMOINE DE MAISONS A COLOMBAGES ET CHATEAU
PATRIMOINE DE FONTAINES ET DE RIGOLES
ACCES TOURISTIQUE A LA NESTE
DEPART DE LA ROUTE TOURISTIQUE DE LA HOURQUETTE D'ANCIZAN

4.2. A l'échelle de la vallée : Valorisation du paysage de l'axe touristique de la Neste

Carte des structures paysagères à préserver - TVB

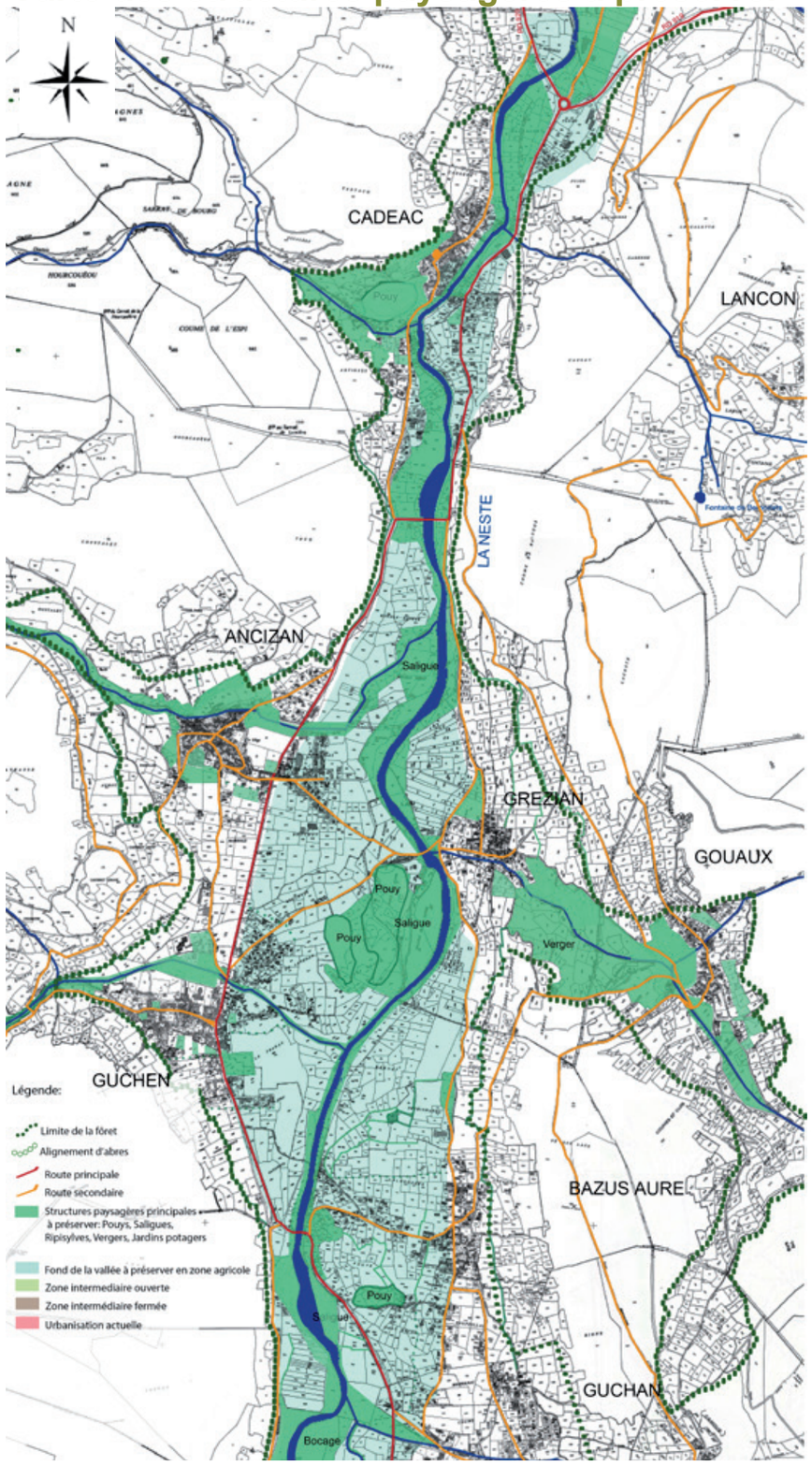

Paysage étroit du fond de vallée : Rypisylve et prairies humides

Pouys de Cadéac et sa ceinture de jardins

Vues sur la vallée de la Neste depuis le pont

Saligues de la Neste

Ancizan et sa ceinture de jardins

2 Pouys de Guchen Grézian

Vergers de Grézian Gouaux

Saligues de la Neste

Guchen sa ceinture de jardins

Pouys de Bazus Aure et pierres herratiques

Saligues de la Neste

Carte des points de vues majeurs dans la vallée

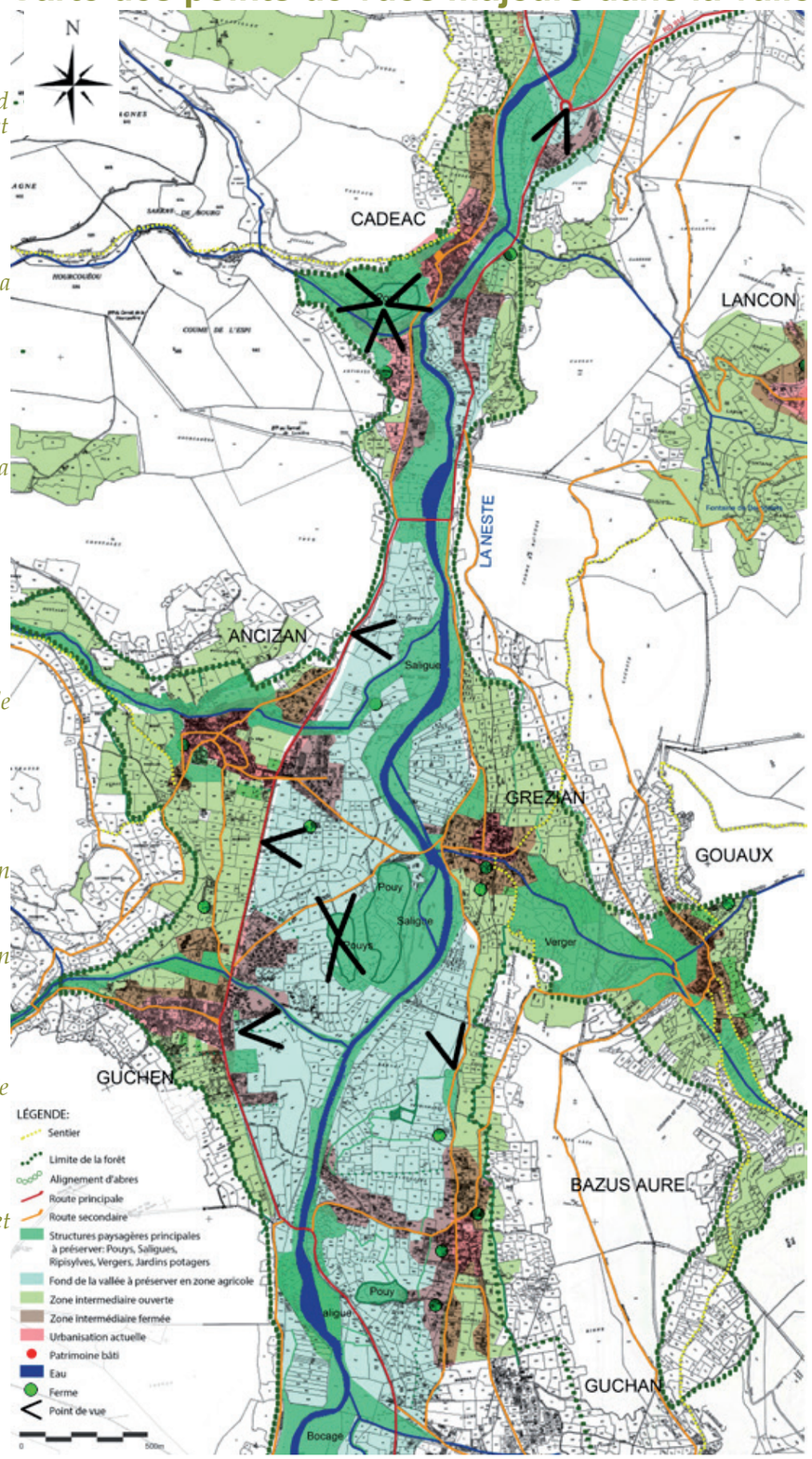

Perspective majeure Entrée dans la vallée depuis le giratoire de Cadéac et Arreau

Perspective depuis la tour de gué de Cadéac

Perspective sur la vallée depuis le pont de Cadéac

Perspective sur la vallée depuis le RD929

Perspective centrale depuis le Pouys de Guchen

Perspective sur la vallée depuis la route de Grézian à Bazus

Perspective sur la vallée depuis le pont de Bazus Aure

4.3. A l’échelle du développement des bourgs et dans une approche globale

Carte des secteurs d’urbanisation qui interrogent

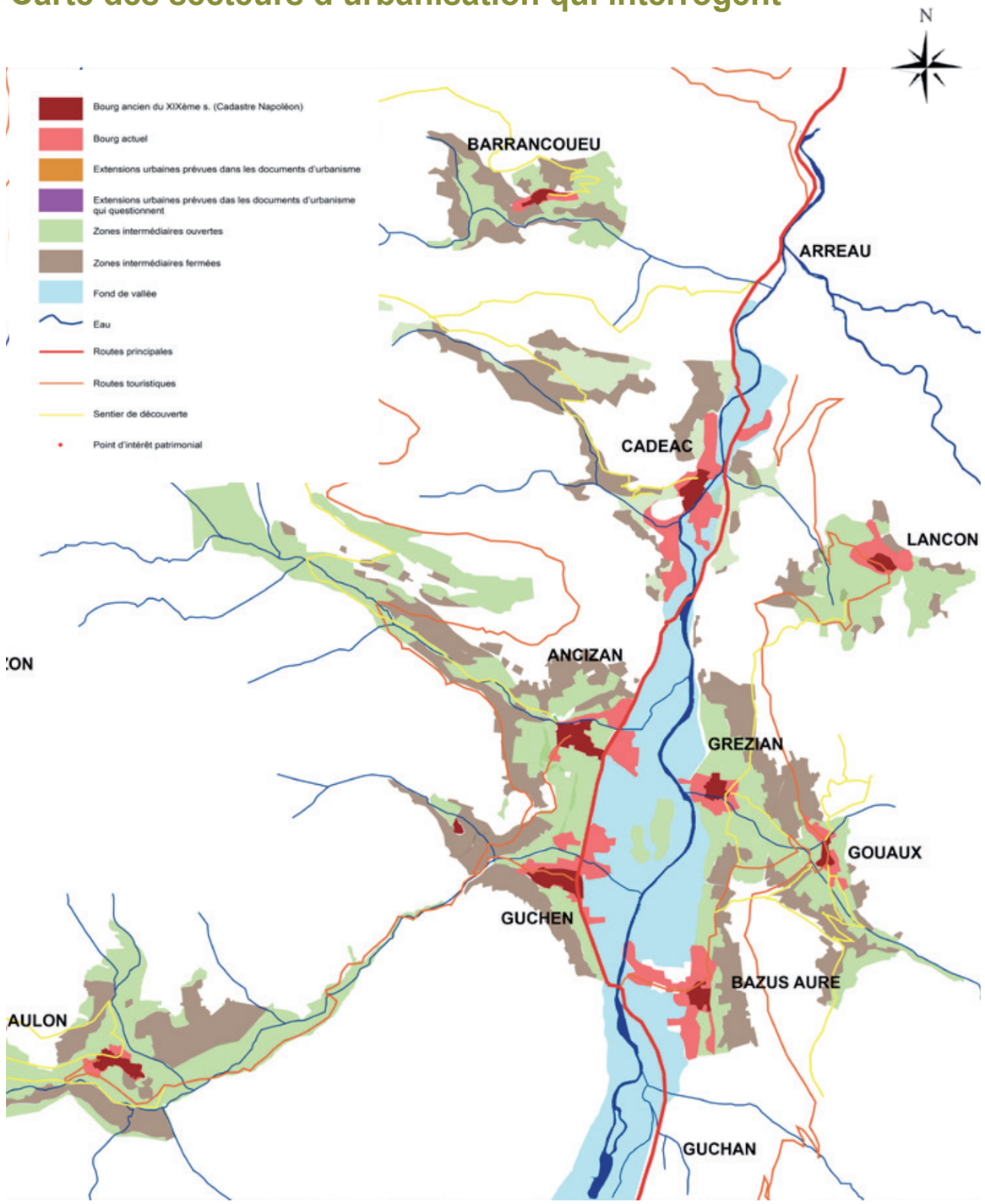

Etat actuel de l’urbanisation

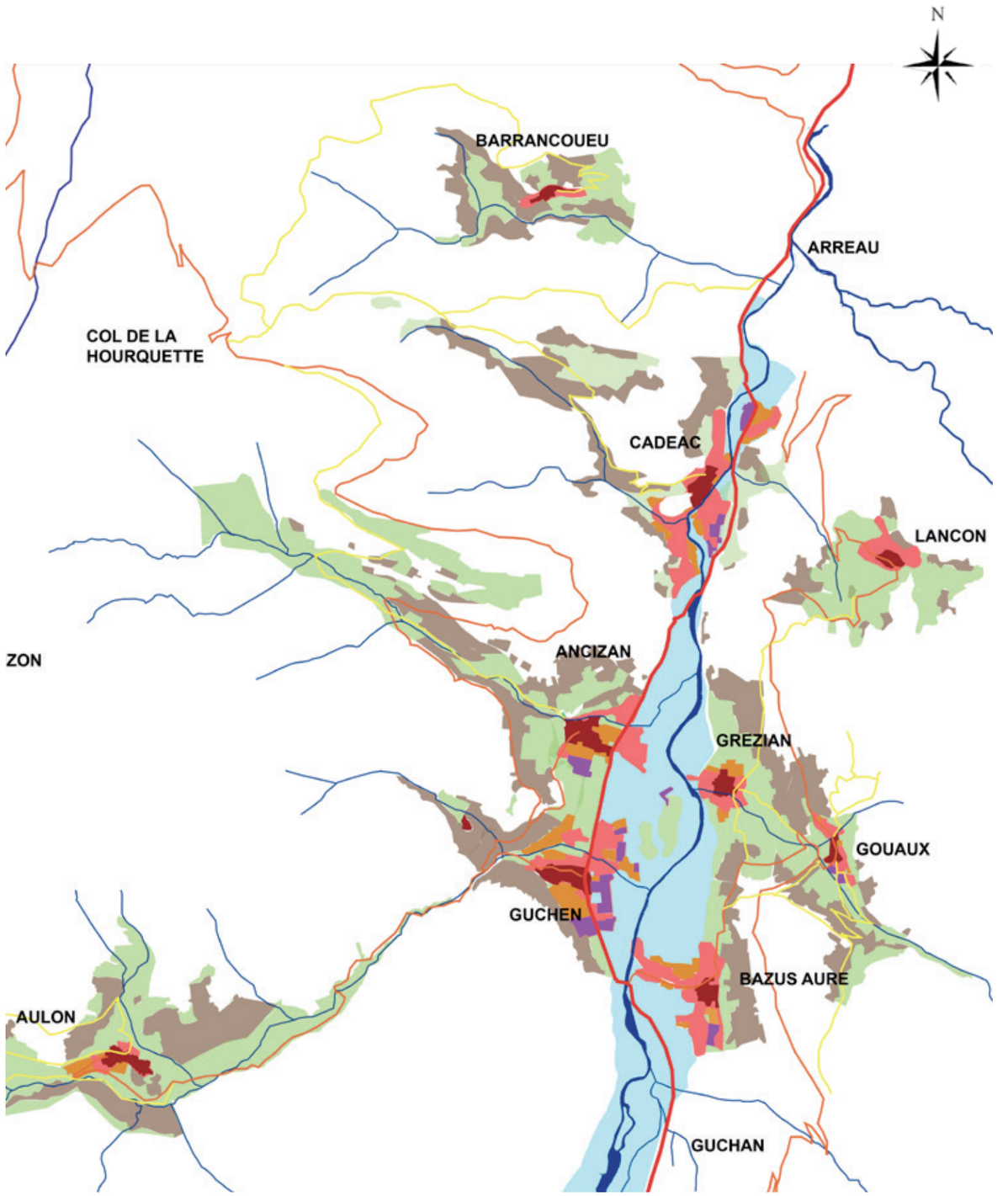

Potentiel d’urbanisation prévu dans les documents d’urbanisme avec des extensions urbaines sur la vallée agricole qui posent questions

Des pistes d'actions concrètes à conjuguer ensemble : exemple d'un pôle forestier et fruitier à Gouaux et Grézian

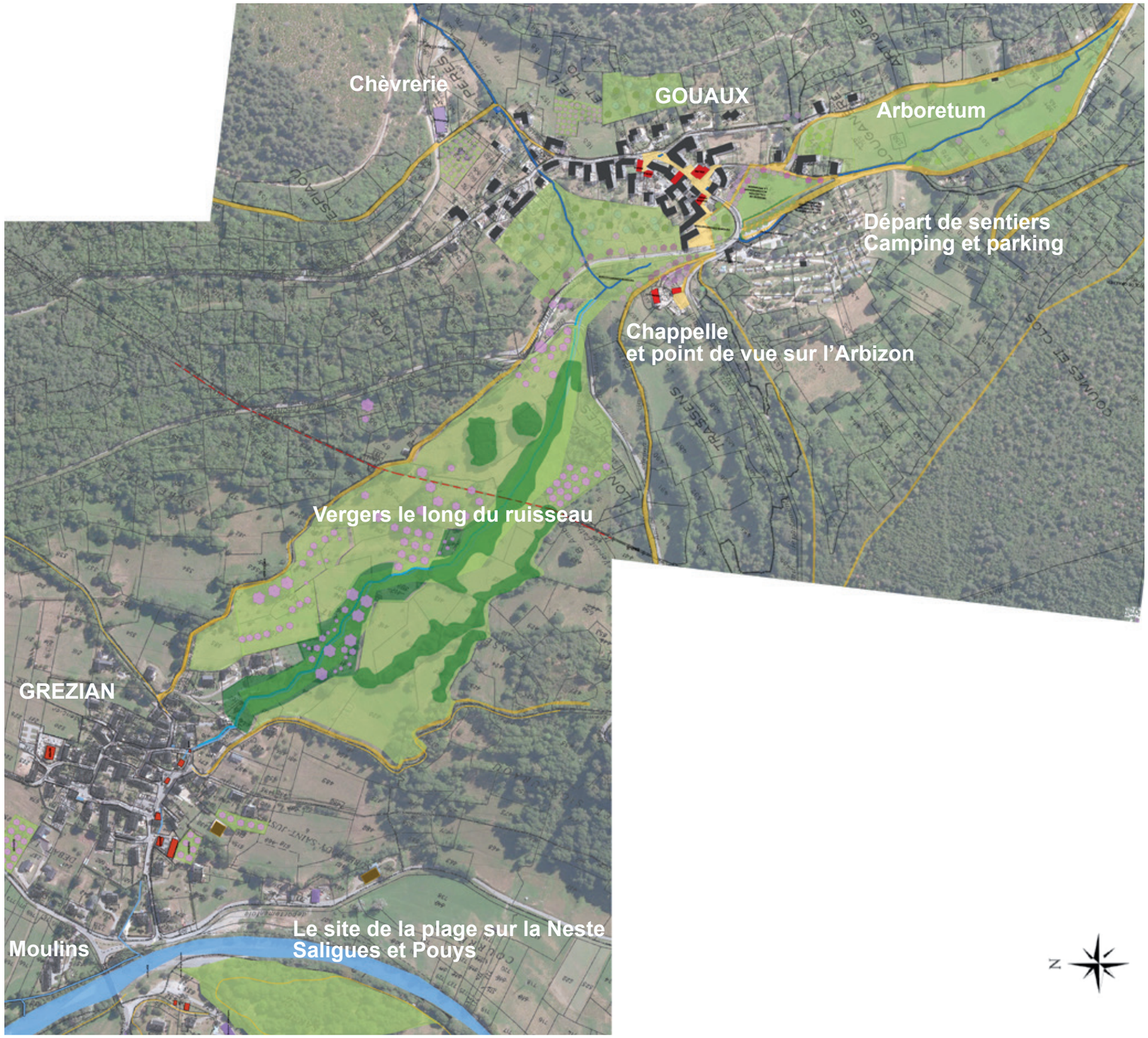

GOUAUX / GREZIAN

Création d'un pôle forestier et fruitier
Conservatoire des fruitiers anciens adaptés au climat montagnard

Parking paysager mutualisé (bus en lien avec l'ouverture au public de la Chèvrerie) et valorisation du camping

Accueil du public et local restauration
Traversée et découverte du bourg en balcon sur la vallée, patrimoine de fontaines, et montée vers la Chèvrerie

Signalisation et valorisation des sentiers de randonnée :

- Boucle courte de découverte de de l'Arboretum de la forêt

- Sentier forestier du col de Grailhen

- Sentier de la chèvrerie et du point de vue de Peyre Blanque

- Sentier des vergers de Grézian à la chapelle de Gouaux

DEFINITION DU PLAN D'ACTIONS

Pic de l'Arbizon et Guchen vu depuis Gouaux

5- DECLINER LES ORIENTATIONS EN ACTIONS, ET LES METTRE EN OEUVRE SUR LE TERRITOIRE POUR ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT

La définition et mise en oeuvre du plan d'actions doit s'appuyer sur les 3 Objectifs de Qualité Paysagère et les 16 orientations validées par le comité de pilotage pour nourrir la réflexion du PLUi et proposer une vision du territoire équilibrée, déclinée en actions opérationnelles concrètes.

Ces 16 orientations font l'objet de 16 fiches où les actions sont déclinées.
Les actions seront à prioriser afin d'établir la « feuille de route » des 2 prochaines années et de mettre en place un programme d'actions efficace.

OQP 1 - Remettre l'agriculture, le pastoralisme et la sylviculture au cœur de l'identité montagnarde de demain.

Orientation 1.1
Préserver les terres agricoles du fond de vallée

Orientation 1.2
Valoriser les zones intermédiaires et la diversité de leurs usages : fruitier, agricole et forestier

Orientation 1.3
Gérer la forêt avec sa multifonctionnalité, comme patrimoine paysager et potentiel économique en assurant sa biodiversité entre forêt de feuillus et conifères

Orientation 1.4
Privilégier l'usage agropastoral des estives tout en valorisant les patrimoines culturels et naturels

Orientation 1.5
Privilégier la transmission de l'outil agricole, la reprise des exploitations et les modes de gestion agri-environnementale pour assurer le maintien des structures paysagères ouvertes

OQP 2 - Favoriser un urbanisme dense autour du bourg et l'accueil des jeunes et de nouvelles activités pour redonner vie aux bourgs.

Orientation 2.6
Sécuriser la RD 929 dans les traversées de bourgs en renforçant les liaisons entre bourgs anciens et extensions urbaines récentes

Orientation 2.7
Réflechir à l'implantation des zones d'activités à l'échelle de la vallée

Orientation 2.8
Proposer un urbanisme dense et favoriser la mixité sociale pour favoriser l'accès des jeunes actifs au foncier

Orientation 2.9
Favoriser le renouvellement urbain des friches touristiques à l'échelle de réflexion du bourg et de la vallée

Orientation 2.10
Valoriser les espaces publics en privilégiant l'usage piétonnier sur les flux routiers et en valorisant les points de vue sur la vallée

Orientation 2.11
Intégrer les caractéristiques montagnardes dans les extensions urbaines et les adapter à la vie contemporaine

OQP 3 - Valoriser la diversité du paysage montagnard habité : transmettre son patrimoine culturel et et sa biodiversité

Orientation 3.12
Associer tourisme et économie locale, dans le respect des sites (vente directe, évènements culturels, accueil, éco-tourisme...)

Orientation 3.13
Protéger et valoriser les éléments remarquables qui font l'identité du paysage de la vallée aux vals secondaires (Trame Verte et Bleue)

Orientation 3.14
Préserver et valoriser le patrimoine associé à l'eau, systèmes d'irrigation gravitaires des estives au fond de vallée (leyté, rigole, moulin, scierie, lavoir, fontaine, abreuvoir, citerne, filature...)

Orientation 3.15
Valoriser les routes touristiques et sentiers de mi-pente en belvédère sur la vallée : les points de vue et le patrimoine culturel associé (carrières, rochers, four à chaux, chapelle, cols, cabanes ...)

Orientation 3.16
Etendre la connaissance et préserver la biodiversité des sites remarquables : saligues, pouys, serres, forêt du Différend, vallée de la Gaoube...

Bloc-diagramme stratégique du plan de paysage des Véziaux d'Aure :

3 Objectifs de Qualité Paysagère déclinés en 16 orientations

1 - Remettre l'agriculture, le pastoralisme et la sylviculture au cœur de l'identité montagnarde de demain

1.1- Préserver des terres agricoles du fond de vallée

1.2- Valoriser les zones intermédiaires et la diversité de leurs usages : fruitier, agricole et forestier

1.3- Gérer la forêt avec sa multifonctionnalité, comme patrimoine paysager et potentiel économique en assurant sa biodiversité entre forêts de feuillus et conifères.

1.4- Privilégier l'usage agropastoral des estives tout en valorisant les patrimoines culturels et naturels

1.5- Privilégier la transmission de l'outil agricole, la reprise des exploitations et les modes de gestion agri-environnementale pour assurer le maintien des structures paysagères ouvertes

3 – Valoriser la diversité du paysage montagnard habité : transmettre son patrimoine culturel et sa biodiversité

3.12 - Associer tourisme et économie locale, dans le respect des sites (vente directe, événements culturels, accueil, éco-tourisme...)

3.13- Protéger et valoriser les éléments remarquables qui font l'identité du paysage (Trame Verte et Bleue) de la vallée aux vals secondaires

3.14- Préserver et valoriser le patrimoine associé à l'eau, systèmes d'irrigation gravitaire des estives au fond de vallée (leyté, rigole, moulin, scierie, lavoir et fontaine, abreuvoir, citerne, filature...)

3.15- Valoriser les routes touristiques et sentiers de mi-pente en belvédères sur la vallée : les points de vue et le patrimoine culturel associé (carrière, rocher, four à chaux, chapelle, col, cabane...)

3.16- Etendre la connaissance et préserver la biodiversité des sites remarquables : saligues, pouys, serres, forêt du Différend, vallée de la Gaoube ...

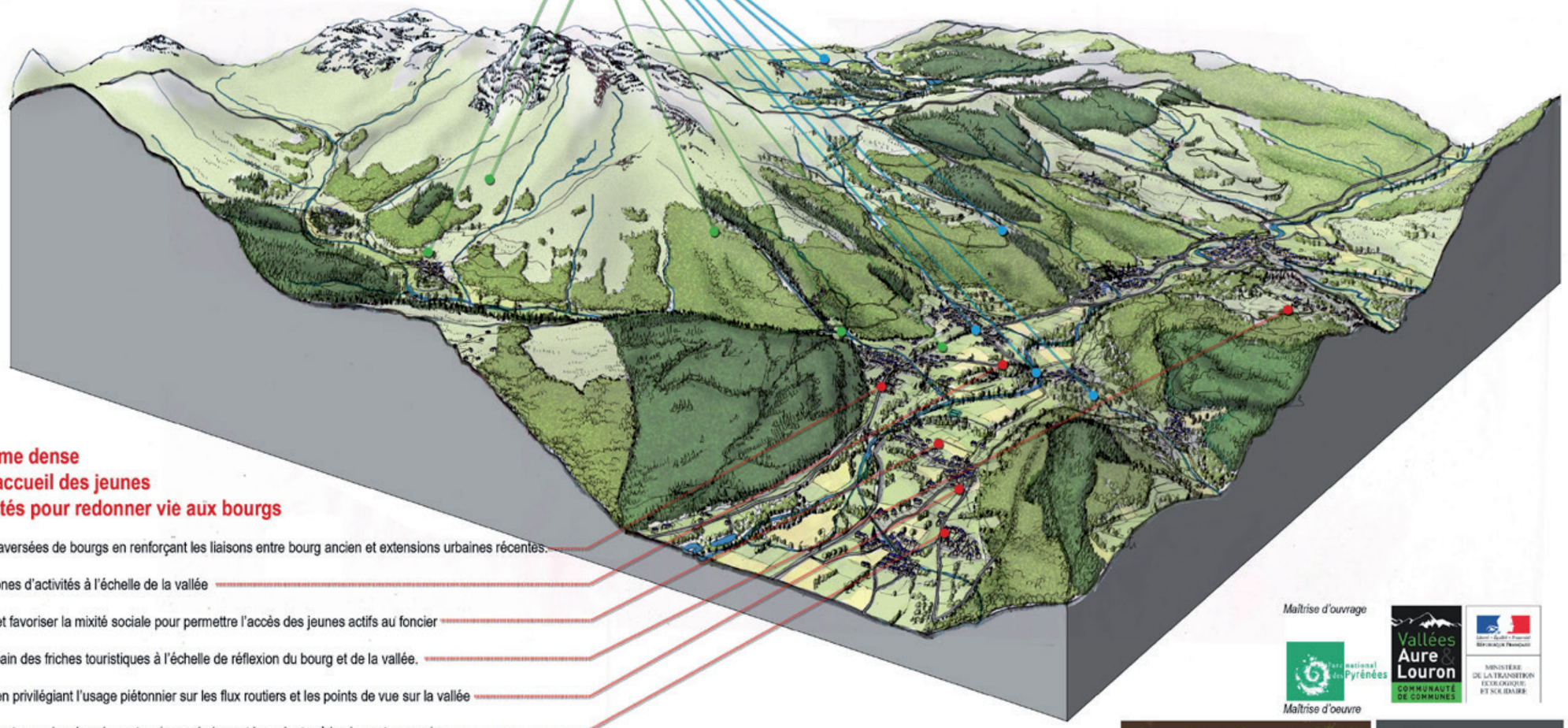

2 - Favoriser un urbanisme dense autour du bourg et l'accueil des jeunes et de nouvelles activités pour redonner vie aux bourgs

2.6- Sécuriser la RD 929 dans les traversées de bourgs en renforçant les liaisons entre bourg ancien et extensions urbaines récentes.

2.7- Réfléchir à l'implantation des zones d'activités à l'échelle de la vallée

2.8- Proposer un urbanisme dense et favoriser la mixité sociale pour permettre l'accès des jeunes actifs au foncier

2.9- Favoriser le renouvellement urbain des friches touristiques à l'échelle de réflexion du bourg et de la vallée.

2.10- Valoriser les espaces publics en privilégiant l'usage piétonnier sur les flux routiers et les points de vue sur la vallée

2.11- Intégrer les caractéristiques montagnardes dans les extensions urbaines et les adapter à la vie contemporaine

Maîtrise d'ouvrage

Vallées Aure & Louron Communauté de communes

Parc national des Pyrénées

Ministère de la Transition écologique et solidaire

Maîtrise d'oeuvre

Atelier Paysages Graziella Barsacq

Arts des Villes Et des Champs

Bloc diagramme du paysage de la vallée Aure.

5.1 - OQP 1 - Remettre l'agriculture, le pastoralisme et la sylviculture au cœur de l'identité montagnarde de demain

GREZIAN Ferme en fond de vallée et prairies pastorales le long de la Neste.

ESTIVE DES IV VEZIAUX La zone pastorale du plateau de Payolle envahie par les campings-cars l'été.

VAL AULON Les zones intermédiaires pâturées autour du bourg.

ESTIVE DES IV VEZIAUX La zone pastorale du col de la Hourquette d'Ancizan et massif de l'Arbizon.

OQP 1 - Remettre l'agriculture, le pastoralisme et la sylviculture au cœur de l'identité montagnarde de demain
Orientation 1.1 Préserver les terres agricoles du fond de vallée

OBJECTIF
Maintenir la gestion agro-pastorale du paysage montagnard et garantir une activité agricole viable. Limiter le développement des bourgs et des infrastructures sur les terres du fond de la vallée en préservant les prairies et activités agricoles.

LOCALISATION
CADEAC ANCIZAN GUCHEN GREZIAN BAZUS-AURE
L'ensemble des terres agricoles le long de la vallée de la Neste et sur les terrasses glaciaires (cf. carte des structures paysagères liées à l'agropastoralisme et cartes de valorisation des bourgs).

ACTIONS

1- Planification
Le plan de paysage et plus largement le PLUi permettent d'agir pour recentrer l'urbanisation autour des bourgs anciens et hors du fond de vallée.

o SCOT :
- Prioriser l'agriculture dans le fond de vallée. Reprise de l'objectif à l'échelle des vallées d'Aure et du Louron dans le PADD et inscription d'un objectif spécifique dans le DOO sur la prévalence de l'espace agricole en fond de vallée.

o Dans le PLUi au niveau du PADD
- **Penser le développement de la vallée en mettant en avant prioritairement l'économie scrupuleuse du foncier agricole qui est déjà insuffisant sur cette zone.**
- Affirmer l'objectif de continuité agricole en fond de vallée et de coupure d'urbanisation entre les bourgs (traduction graphique de ces éléments en s'appuyant sur les cartes de valorisation des bourgs du plan de paysage).
- Envisager l'arrêt des extensions urbaines sur le fond de vallée en priorisant le développement sur la densification des dents creuses et le renouvellement urbain en pied de versant.

o Dans le PLUi au niveau du règlement par la délimitation d'espace agricole en zone A ou N.
- Mettre en place des limites à l'urbanisation et supprimer les zones d'extension urbaines sur le fond de vallée.
- Définir des zones agricoles strictes au sein desquelles aucune urbanisation n'est possible (y compris les sièges d'exploitation ou bâtiment agricole) afin de garantir la pérennité d'usage. D'autres espaces agricoles en marge des villages pouvant recevoir des bâtiments pourraient être proposés dans le cadre du PLUi.

2- Aménagement - Valorisation

3- Connaissance - Communication
- Communication auprès des habitants et décideurs pour valoriser la qualité du cadre de vie et l'identité du paysage montagnard liée à la gestion agro-pastorale et aux usages agricoles du fond des vallées.
- Sensibilisation nécessaire des propriétaires concernés par un changement de droit à bâtir.

4- Gestion - Animation
- Mise en place d'observatoire du foncier agricole.

OUTILS MOBILISABLES
SCOT-PLUi Au minimum la déclinaison de cet objectif dans les outils de planification et éventuellement :
o La Zone Agricole Protégée (ZAP) : Loi d'orientation agricole n° 1999-574 du 1999 - Articles L.112-2 et R.112-1-4 à R.112-1-10 du code rural.
o Le périmètre de Protection et de Mise en Valeur des Espaces Agricoles et Naturels Péri-urbains (PAEN).

MAITRES D'OUVRAGE
Communes
CC Aure Louron

PARTENAIRES
DDT 65
Chambre d'Agriculture
Parc National des Pyrénées (aire d'adhésion)
SAFER avec son observatoire du foncier agricole

CONDITIONS DE REUSSITE ET MOYENS
- Protection forte face à des projets d'infrastructures, de zones d'activités et d'urbanisation afin d'assurer une surface agricole continue le long de la Neste et en coupures interurbaines
- La réduction des espaces constructibles dans les anciens documents d'urbanisme en cours d'étude

PRIORITE D'ACTIONS
Forte
Moyenne

CAPACITE DE MISE EN OEUVRE
X Court terme (1 -2 ans)
Moyen terme (3 -5 ans)
Long terme (7 -10 ans)

ACTIONS COMPLEMENTAIRES :
OQP 1 - Orientation 1.5
Privilégier la transmission de l'outil agricole, la reprise des exploitations et les modes de gestion agri-environnementale pour assurer le maintien des structures paysagères ouvertes
OQP 2 - Orientation 2.7
Réflechir à l'implantation des zones d'activités à l'échelle de la vallée
OQP 2 - Orientation 2.8
Proposer un urbanisme dense et favoriser la mixité sociale pour favoriser l'accès des jeunes actifs au foncier
OQP 3 - Orientation 3.13
Protéger et valoriser les éléments remarquables qui font l'identité du paysage de la vallée aux vals secondaires (Trame Verte et Bleue)

Orientation 1.1 Préserver les terres agricoles du fond de vallée

Préserver le fond de vallée agricole, les Pouys, la rypisylve de la Neste et les haies de BAZUS AURE.

Préserver le fond de vallée agricole, lieu d'implantation des fermes.

Limiter les extensions urbaines sur le fond de vallée.

Vue de Grézian depuis la route de mi-pente de Lançon.

GUCHEN Carte de limitation des extensions urbaines sur le fond de vallée (en bleu).

OQP 1 - Remettre l'agriculture, le pastoralisme et la sylviculture au cœur de l'identité montagnarde de demain

Orientation 1.2 Valoriser les zones intermédiaires et la diversité de leurs usages : fruitier, agricole et forestier

OBJECTIF

Entretenir les zones intermédiaires ouvertes autour des bourgs qui impactent directement le cadre de vie des habitants (risque d'incendie, qualité d'ensoleillement, ouverture des vues sur la vallée...) en valorisant les usages agricoles retrouvés.
Les zones intermédiaires sont un trait d'union entre les territoires des communes de la vallée et des communes sur les hauteurs, elles constituent un véritable enjeu intercommunal.

LOCALISATION

Les zones intermédiaires sont un trait d'union entre les territoires des communes de la vallée et des communes sur les hauteurs, elles constituent un véritable enjeu intercommunal : **BARRANCOUEU CADEAC LANCON ANCIZAN GUCHEN AULON BAZUS-AURE GREZIAN GOUAUX.** Voir les cartes de valorisation du paysage de chaque bourg Chapitre 6.

ACTIONS

1- Planification

- Préserver les ceintures jardinées et les prés-vergers autour des bourgs, les terrasses prairiales qui constituent un écrin paysager de qualité pour la vie locale des bourgs - (affiner l'inventaire présenté dans les cartes de valorisation du paysage des bourgs) - Zonage à préciser dans les PLUi en fonction des usages possibles.
- Préserver les principaux chemins (dans leur état ou si absolue nécessité recalibrés en préservant toujours le côté le moins endommagé en l'état) et du petit patrimoine vernaculaire qui les accompagne (Lauzes, végétation, fontaines, abris, points de vue...) - Règlementation à adapter aux usages.

2- Aménagement - Valorisation

- Renforcement de la diversité des productions agricoles en développement sur les zones intermédiaires reconquises (installation de jeunes).
- Mise en place d'une incitation à la ré-exploitation des zones intermédiaires pour retrouver des usages principalement agricoles et pour assurer leur réouverture permanente. (AFP...).
- Restaurer et organiser l'entretien des terrasses et de leurs murs, ainsi que des rigoles fonctionnelles qui alimentent les zones intermédiaires.
- Valoriser le pôle fruitier important de vergers encore présents entre Gouaux et Grézian, les zones intermédiaires le long du ruisseau, qui offre un petit paysage remarquable, une trace historique dans la vallée.

3- Connaissance - Communication

- Cibler les espaces prioritaires de reconquête des prairies de pente, faire un état des lieux et prendre connaissance du statut foncier (privé ou public) des zones intermédiaires à maintenir ouvertes
- Organiser le suivi par la mise en place d'un observatoire cartographique et paysager de l'évolution des zones intermédiaires autour des bourgs.

4- Gestion - Animation

- Endiguer l'évolution de la friche par le maintien des pâtures et des prairies de fauche existantes.
- Accompagner la gestion des haies de frênes sur talus ou des ripisylves des ruisseaux (entretien des têtards) avec un travail sur une filière énergie bois (chauffage ou bois oeuvre).
- Mise en place de chantiers citoyens pour la restauration des murs, des rigoles, et de la végétation autour des bourgs dans un objectif de sensibilisation.

OUTILS MOBILISABLES

- le PLUi valant SCOT
- Mise en place d'Associations Foncières Pastorales sur les territoires les plus exposés pour redonner des usages dans la zone intermédiaire (principaux secteurs concernés : Aulon, Lançon, Barrancoueu et Grézian/Gouaux (voir fiche de présentation de l'AFP par le CRPGE au forum présenté en annexe).
- Création d'une Cellule intercommunale d'aide au défrichement et à l'entretien des haies avec contrats de gestion (Reprise par la nouvelle intercommunalité du contrat type de la communauté de communes des Véziaux d'Aure en y ajoutant une obligation d'entretien des haies, talus, murets et rigoles…) - Investissement matériel et personnel

MAITRES D'OUVRAGE

Communes
CC Aure Louron

PARTENAIRES

DDT 65
Chambre d'Agriculture
Parc National des Pyrénées (aire d'adhésion)
Si AFP (possibilités d'aides importantes et d'un appui d'ingénierie du CRPGE),

CONDITIONS DE REUSSITE ET MOYENS

- Réouverture ou maintien des ouvertures des zones intermédiaires (au minimum sur les secteurs ciblés dans le plan de paysages et carte de valorisation des bourgs)
- Restauration du patrimoine associé aux terrasses cultivées

PRIORITE D'ACTIONS

Forte
Moyenne

CAPACITE DE MISE EN OEUVRE

X Court terme (1 -2 ans)
X Moyen terme (3 -5 ans)
Long terme (7 -10 ans)

ACTIONS COMPLEMENTAIRES :

OQP 1 - Orientation 1.5
Privilégier la transmission de l'outil agricole, la reprise des exploitations et les modes de gestion agri-environnementale pour assurer le maintien des structures paysagères ouvertes
OQP 3 - Orientation 3.13
Protéger et valoriser les éléments remarquables qui font l'identité du paysage de la vallée aux vals secondaires (Trame Verte et Bleue)
OQP 3 - Orientation 3.14
Préserver et valoriser le patrimoine associé à l'eau, systèmes d'irrigation gravitaires des estives au fond de vallée (leyté, rigole, moulin, scierie, lavoir, fontaine, abreuvoir, citerne, filature...)

Orientation 1.2 Valoriser les zones intermédiaires et la diversité de leurs usages : fruitier, agricole et forestier

BARRANCOUEU La zone intermédiaire du val peu à peu recouverte par la forêt et des exploitations en recherche de repreneurs.

ANCIZAN Les zones intermédiaires ouvertes vers le val et le col de la Hourquette.

CADEAC La zone intermédiaire des jardins autour du bourg et la forêt qui gagne.

LANCON Plateau de la zone intermédiaire ouverte autour du bourg dans le manteau forestier des crêtes et des exploitations en recherche de repreneurs.

OQP 1 - Remettre l'agriculture, le pastoralisme et la sylviculture au cœur de l'identité montagnarde de demain

Orientation 1.3 Gérer la forêt avec sa multifonctionnalité, comme patrimoine paysager et potentiel économique en assurant sa biodiversité entre forêts de feuillus et conifères

OBJECTIF

Valoriser la forêt dans sa multifonctionalité et complémentarité, entre l'exploitation du bois (oeuvre et énergie), le maintien de la biodiversité et le développement des aspects récréatifs.

LOCALISATION

Les espaces forestiers recouvrent les territoires des communes de la vallée et des communes sur les hauteurs, ils concernent les 9 communes :
BARRANCOUEU CADEAC LANCON ANCIZAN GUCHEN AULON BAZUS-AURE GREZIAN GOUAUX

ACTIONS

1- Planification

Le plan de paysage et plus largement le **PLUi** permettent d'agir pour protéger et valoriser l'exploitation des zones forestières et fruitières
- Zone N paysagère protégée pour éviter la construction de ce paysage spécifique
- EBC espace boisés classés permettent une protection forte des boisements existants
- Protection paysagère plus souple au titre de L 123-1.5.7

2- Aménagement - Valorisation

- Création d'un pôle forestier et fruitier à GOUAUX (accueil touristique et un espace de partage des savoirs et de la gestion de la forêt) pour valoriser la ressource bois d'oeuvre et chauffage et les savoir-faire associés au bois. Un pôle intéressant de découverte touristique de la forêt à développer, en complémentarité avec les équipements du fond de vallée, le pôle Nature de la Réserve Naturelle Régionale d'Aulon, le pôle pastoral des Estives des IV Véziaux et en interface avec la vallée d'Aure et du Louron. Ce pôle peut s'adosser à un projet d'accueil des randonneurs ou de gastronomie liée à la forêt.
- Création d'un espace paysager remarquable à GREZIAN ; de liaison entre le pôle de la plage sur la Neste **et GOUAUX** et sa chapelle (patrimoine historique et paysager).

3- Connaissance - Communication

- Redévelopper les savoir-faire liés au bois et la valorisation économique de la ressource, notamment aussi en bois de chauffage.

4- Gestion - Animation

- Création d'un plan de gestion des espaces forestiers de la vallée avec l'ONF et les communes

OUTILS MOBILISABLES

PLUi
- Zone de préemption pour une maitrise foncière communale à GREZIAN / GOUAUX
Protection et maitrise foncière sur la commune de Gouaux des zones intermédiaires concernées par la création du pôle forestier et fruitier (entre le camping et la limite urbaine du bourg et entre la chappelle et la limite urbaine du bourg) Voir carte de valorisation du paysage de Gouaux (Chap 6.8).

MAITRES D'OUVRAGE

Communes
CC Aure Louron

PARTENAIRES

ONF
Chambre d'Agriculture
Parc National des Pyrénées (aire d'adhésion)
Association de Sauvegarde et valorisation des vergers d'Aure
Musée de la cidrerie d'Ancizan
CRPF (acteur pour la fôret)

CONDITIONS DE REUSSITE ET MOYENS

- **Lancement d'une Etude de faisabilité du pôle forestier et fruitier**, maitrise foncière, montage économique, aménagement et gestion du site, création d'une aire d'acceuil du public et valorisation de la maison communale en entrée du bourg ; Etude pluridisciplinaire Architecte, Paysagiste, BET pour mener une étude globale qui intègre toutes les dimensions de l'aménagement du territoire.

PRIORITE D'ACTIONS

Forte
Moyenne

CAPACITE DE MISE EN OEUVRE

Court terme (1 -2 ans)
X Moyen terme (3 -5 ans)
Long terme (7 -10 ans)

ACTIONS COMPLEMENTAIRES :

OQP 3 -Orientation 3.16
Etendre la connaissance et préserver la biodiversité des sites remarquables : saligues, pouys, serres, forêt du Différend, vallée de la Gaoube...

Orientation 1.3 Gérer la forêt avec sa multifonctionnalité, comme patrimoine paysager et potentiel économique en assurant sa biodiversité entre forêts de feuillus et de conifères

GOAUX / GREZIAN Continuité paysagère du col de Grailhen dans le versant forestier ancien et des zones intermédiaires fruitières.

GOUAUX / GREZIAN De la plage de la Neste à la forêt en passant par les zones intermédiaires fruitières.

GOUAUX Un parking à aménager en aire d'accueil du public (mutualisation entre camping, bourg et chèvrerie).

Un potentiel fort avec le bâtiment communal en entrée du bourg (comme pôle d'accueil forestier et fruitier, restauration, présentations des savoir-faire liés à la forêt).

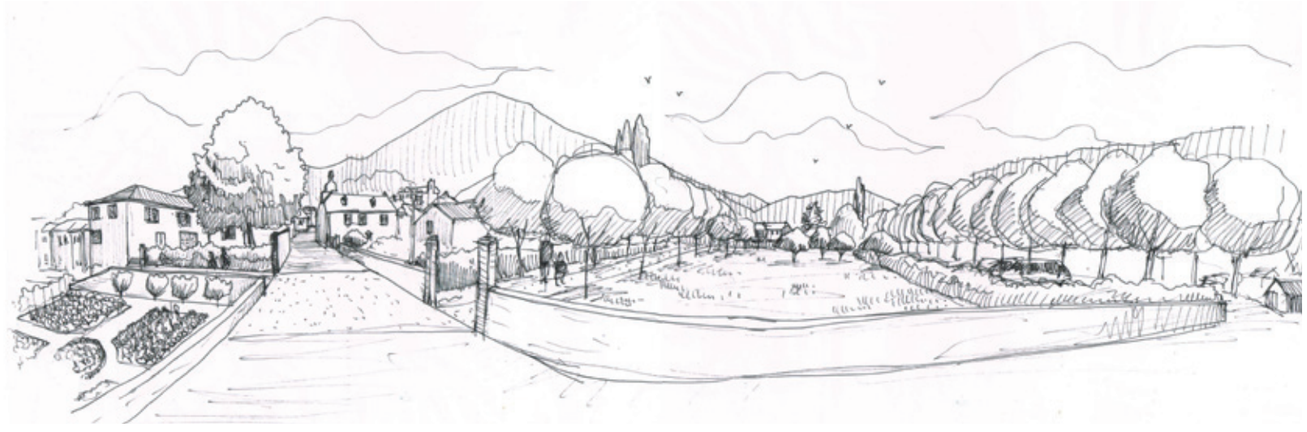

GOUAUX Création d'un pôle de découverte et valorisation de la forêt et des fruitiers en entrée du bourg et des sentiers de randonnées dans la forêt.
Aire d'accueil entre le camping et le bourg.

OQP 1 - Remettre l'agriculture, le pastoralisme et la sylviculture au cœur de l'identité montagnarde de demain

Orientation 1.4 Privilégier l'usage agropastoral des estives tout en valorisant les patrimoines culturels et naturels

OBJECTIF

Assurer la complémentarité de la gestion agro-pastorale des estives (incluant un patrimoine vernaculaire de cabanes, de granges) et la préservation des milieux naturels afin de maintenir leur biodiversité.

LOCALISATION

Les structures paysagères des estives de l'ensemble des communes avec une priorité sur le site de Payolle :
BARRANCOUEU CADEAC ANCIZAN GUCHEN AULON

ACTIONS

1- Planification

2- Aménagement - Valorisation

A Payolle, les estives des IV Véziaux doivent relever le défi de gérer la pression touristique (notamment des camping-cars) dans la zone de pâture. Il s'agit de circonscrire les zones d'accueil (campings-cars) et de randonnée, d'orienter les visiteurs dans le respect des sites et des troupeaux. En parallèle, de valoriser les équipements tels que le camping, le gîte et son restaurant. Il s'agit de :
- Structurer le pôle d'accueil de Payolle en améliorant la qualité et la lisibilité du restaurant et du gîte
- Evacuer les camping-cars des secteurs de pâture pour les intégrer dans les campings existants
- Circonscrire les accès sur les estives par les véhicules privés à quelques points stratégiques
- Interdire les stationnements latéraux le long des voies traversant les estives
- Aménager de manière sobre les points d'accueil en les intégrant au paysage notamment les aires de stationnement, les aires de pique-nique et de départ de randonnée.
- Préserver les vallons (Adour de Payolle, Erabat, Labat, Lavedan, ruisseau de la Garenne…) d'implantations touristiques lourdes (stationnements, constructions…)
- Préserver et aménager discrètement les points de vue et belvédères majeurs
- Améliorer la signalétique notamment au niveau des portes d'entrées des estives (franchissement de ruisseaux et de cols) pour mettre en avant l'usage agro-pastoral du site et sensibilisation comportementale vis-à-vis des troupeaux.

3- Connaissance - Communication

- Développer une maison du pastoralisme à l'appui du pôle d'accueil de Payolle (en partenariat avec Campan…) avec trois vocations : l'accueil touristique (été comme hiver), la sensibilisation à l'activité pastorale et l'accréditation pour la verbalisation du camping sauvage ou autres activités contrevenantes (sorte d'écogardes sur le site).

4- Gestion - Animation

OUTILS MOBILISABLES

- Protection des zones d'estive dans les documents de panification (PLUi, SCOT)
- **AFP** (cf. orientation 1.2) : possibilité de financement d'équipement pour favoriser l'activité agricole (clôture, points d'eau…) et de restauration du patrimoine.
- Mise en place d'un partenariat intercommunal (entre les communes concernées) et les IV Véziaux pour établir un plan d'action spécifique sur le site de Payolle en partant de la carte de valorisation pour concevoir un projet d'accueil touristique raisonné intégrant respectant l'activité pastorale dominante sur Payolle.
- Extension de la réserve naturelle régionale d'Aulon à l'échelle du massif de l'Arbizon (pourrait permettre de financer des actions de préservation et de valorisation de la zone pastorale voir des écogardes ?).

MAITRES D'OUVRAGE

Commission Syndicale des IV Véziaux
Communes
CC Aure Louron

PARTENAIRES

GIP-CRPGE
Chambre d'agriculture
Parc National des Pyrénées (aire d'adhésion)
Région Occitanie

CONDITIONS DE REUSSITE ET MOYENS

- **Lancement d'une étude de définition et d'aménagement du site de Payolle** pour engager des projets à moyen terme (équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire, paysagiste, architecte, écologue, VRD).

PRIORITE D'ACTIONS

Forte
Moyenne

CAPACITE DE MISE EN OEUVRE

Court terme (1 -2 ans)
X Moyen terme (3 -5 ans)
Long terme (7 -10 ans)

ACTIONS COMPLEMENTAIRES :

OQP 3 - Orientation 3.16
Etendre la connaissance et préserver la biodiversité des sites remarquables : saligues, pouys, serres, forêt du Différend vallée de la Gaoube...

Orientation 1.4 Privilégier l'usage agropastoral des estives tout en valorisant les patrimoines culturels et naturels

IV VEZIAUX Estives du col de la Hourquette et crêtes de BARRANCOUEU.

AULON Chemin de découverte du Val des granges de Lurgues et la zone intermédiaire entretenue et pâturée par le troupeau.

PAYOLLE Restaurer les ponts en pierres et réaliser de la signalétique adaptée à l'entrée dans le site pastoral.

PAYOLLE L'invasion des camping-cars dans le fragile vallon de l'Adour, au pied du lac, et sur les estives pâturées, dans la forêt du Différend.

OQP 1 - Remettre l'agriculture, le pastoralisme et la sylviculture au cœur de l'identité montagnarde de demain

Orientation 1.5 Privilégier la transmission de l'outil agricole, la reprise des exploitations et les modes de gestion agri-environnementale pour assurer le maintien des structures paysagères ouvertes

OBJECTIF

Le pastoralisme joue un rôle fondamental dans le maintien de la structure des paysages.
L'objectif est de retrouver la diversité complémentaire des productions agricoles (et souvent non concurrente des exploitations existantes) par l'installation de jeunes exploitants avec des modèles d'exploitation variés.

LOCALISATION

Cette action concerne l'ensemble des structures paysagères modelées par l'agriculture (fond de vallée, zones intermédiaires, estives) sur l'ensemble des 9 communes.
BARRANCOUEU CADEAC LANCON ANCIZAN GUCHEN AULON BAZUS-AURE GREZIAN GOUAUX

ACTIONS

1- Planification

2- Aménagement - Valorisation

- Soutenir la transmission de l'outil agricole et la reprise des exploitations par les jeunes (du territoire ou extérieurs) pour maintenir la gestion du territoire.
- Retrouver cette diversité en complémentarité avec les exploitations existantes par l'installation de jeunes exploitants avec des modèles d'exploitation variés.

3- Connaissance - Communication

- Valorisation d'une carte inter-active des productions locales et points de vente directe

4- Gestion - Animation

- Inciter et développer la gestion agri-environnementale du paysage. Privilégier de nouveaux agriculteurs tournés vers la transformation et le développement de circuits courts ou de la vente directe

OUTILS MOBILISABLES

Cette action fait l'objet d'importantes mesures nationales à la fois financières (Dotations Jeunes Agriculteurs, aides à la transmission) ou d'accompagnement (Points Accueils Installation, répertoire Départ Installation, dispositifs d'accompagnement personnalisé PPP) –

Lien:https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F22366 .

- Les Associations foncières pastorales
- ADEAR c'est une association qui regroupe des paysans et d'autres acteurs du monde rural
- Terre de liens rassemble un réseau associatif, un outil d'épargne foncière dans un système d'économie solidaire et une fondation d'utilité publique permettant le financement d'achat de terrain
- Les coopératives d'installation en agriculture paysanne (CIAP) permettent de répondre aux collectivités territoriales qui souhaitent s'investir dans le soutien d'une agriculture diversifiée
- L'appui au développement de projets en circuit court et d'agriculturesous signe de qualité labellisée à l'instar du travail fait localement sur la filière du Porc Noir de Bigorre (ACP).

MAITRES D'OUVRAGE

Communes
CC Aure Louron

PARTENAIRES

SAFER
GIP-CRPGE
Chambre d'agriculture
Parc National des Pyrénées (aire d'adhésion)
Réseau syndical et associatif

CONDITIONS DE REUSSITE ET MOYENS

Les débats lors du forum du plan paysage ont révélé la tension sur ces sujets et la nécessaire concertation pour trouver les bonnes synergies pour une politique d'accompagnement sur l'agriculture comme faire-valoir du territoire.

PRIORITE D'ACTIONS

Forte sur les zones intermédiaires
Moyenne

CAPACITE DE MISE EN OEUVRE

Court terme (1 -2 ans)
X Moyen terme (3 -5 ans)
Long terme (7 -10 ans)

ACTIONS COMPLEMENTAIRES :

OQP 1 - Orientation 1.1
Préserver les terres agricoles du fond de vallée et dynamiser les exploitations agricoles
OQP 1 - Orientation 1.2
Valoriser les zones intermédiaires et la diversité de leurs usages : fruitier, agricole et forestier
OQP 3 - Orientation 3.16
Etendre la connaissance et préserver la biodiversité des sites remarquables : saligues, pouys, serres, forêt du Différend, vallée de la Gaoube...

Orientation 1.5 Privilégier la transmission de l'outil agricole, la reprise des exploitations et les modes de gestion agri-environnementale pour assurer le maintien des structures paysagères ouvertes

AULON Berger.

AULON Chèvres Mohair sur les prairies des zones intermédiaires.

BARRANCOUEU Agneaux engraissés dans le Val.

JEZEAU Exploitation de Safran.

GOUAUX Chèvrerie (fromage).

5.2 - OQP 2 - Favoriser un urbanisme dense autour du bourg et l'accueil des jeunes et de nouvelles activités pour redonner vie aux bourgs

LES BOURGS DU FOND DE VALLEE

CADEAC

ANCIZAN

GUCHEN

BAZUS AURE

GREZIAN

LES BOURGS SUR LES HAUTEURS DES VERSANTS

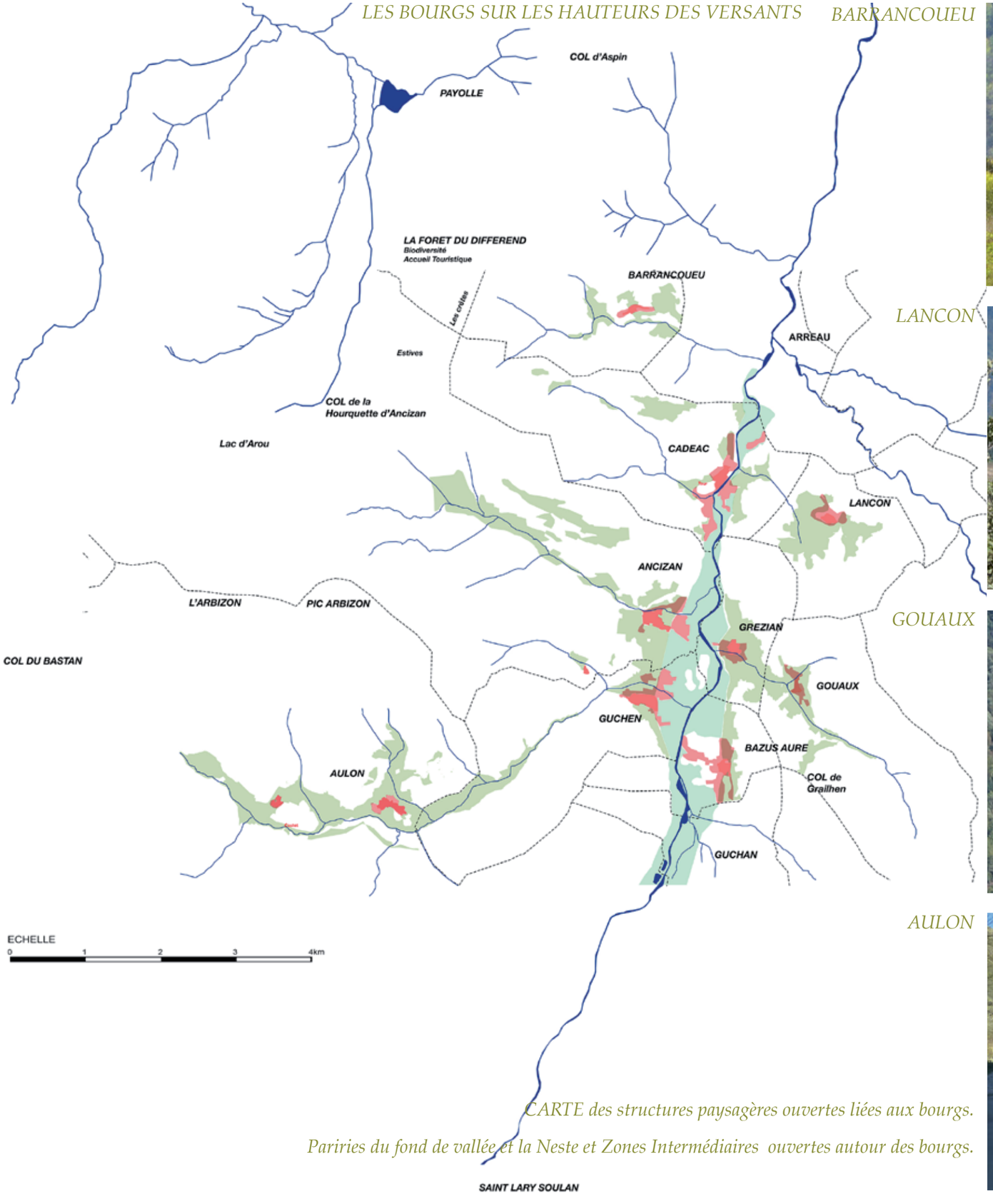

CARTE des structures paysagères ouvertes liées aux bourgs.

Pariries du fond de vallée et la Neste et Zones Intermédiaires ouvertes autour des bourgs.

BARRANCOUEU

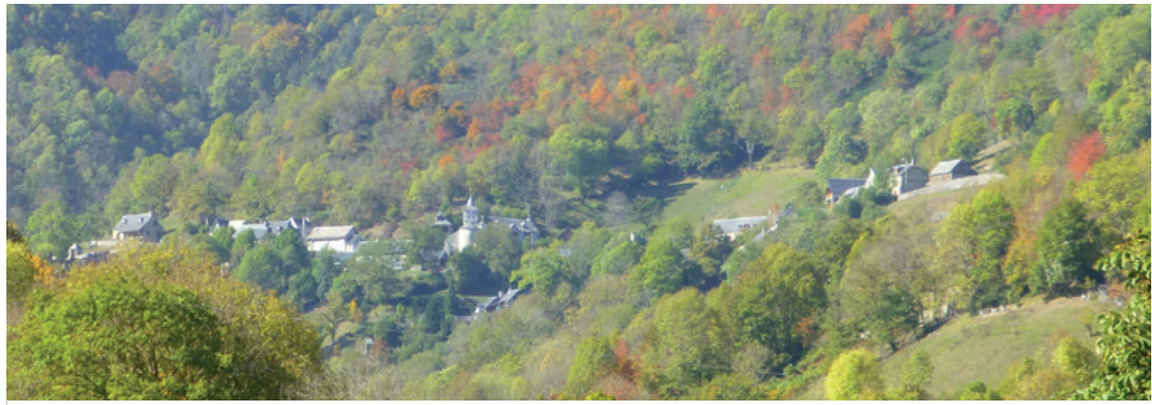

LANCON

GOUAUX

AULON

OQP 2 - Favoriser un urbanisme dense autour du bourg et l'accueil des jeunes et de nouvelles activités pour redonner vie aux bourgs

Orientation 2.6 Sécuriser la RD 929 dans les traversées de bourgs en renforçant les liaisons entre bourg ancien et extensions urbaines récentes

OBJECTIF
L'objectif est de souligner les séquences urbaines sur la RD 929 afin de sécuriser la vie locale et les traversées piétonnes. La route de rase campagne doit laisser place à la rue dans les bourgs, avec un traitement urbain adapté.

LOCALISATION
Les séquences urbaines : **ANCIZAN GUCHEN BAZUS AURE (RD 19)**
Les bourgs traversés se doivent être sécurisés et aménagés lors de la traversée; pour relier le bourg ancien et les extensions récentes développées côté fond de vallée : **ANCIZAN GUCHEN**

ACTIONS
Les plantations d'alignement jalonnent traditionnellement la route départementale, marquent les entrées de bourg et accompagnent les places publiques ouvertes sur la vallée agricole. Il s'agit de trouver une continuité lisible à ce fil d'Ariane vert.

1- Planification
- Protection des arbres d'alignement au titre de l'article L123-1-5.7

2- Aménagement - Valorisation
- Sécuriser les séquences urbaines afin de faire ralentir les flux routiers - Le projet du Conseil Départemental de traitement de la traversée d'Ancizan : projet routier à croiser avec une approche plus urbaine et paysagère sur toute la séquence depuis l'entrée au niveau du Bouala avec la traversée du ruisseau, le rond point de la zone commerciale et jusqu'au carrefour du bourg (600 m), et avec des trottoirs confortables et normalisés.
- La RD 929 pourrait être re-plantée d'alignements d'arbres comme les photos anciennes le montrent, ainsi que la voie de contournement de Cadéac, et l'entrée dans le bourg de Bazus Aure (RD 19).
Les plantations d'alignement doivent être travaillées avec le Conseil Départemental pour les sections hors agglomération. En agglomération, les plantations sont à réaliser en cohérence avec les aménagements urbains, en accompagnement de trottoirs, plantés en mail sur les promenades publiques, en cadrage sur les points de vue sur la vallée. Il s'agirait par ailleurs de laisser des fenêtres sur la tour, les castets, et le vieux bourg.
La RD 929 pourrait être plantée d'arbres d'alignement ou marquée par un signal paysager qui permettrait d'identifier l'entrée dans la route de mi-pente et dans les crêtes forestières de Gouaux, Lançon, Grailhen...
- Trouver des continuités d'espace public entre bourg ancien et extensions récentes : mise en place de plateaux pietonniers traversant, continuité de trottoirs.

3- Connaissance - Communication

4- Gestion - Animation
- Possibilité de mettre en place une action de fleurissement en pieds de murs le long de cet axe (sensibilisation par distribution de plants ou sachets de graines).

OUTILS MOBILISABLES
- Guide « Améliorons et valorisons nos entrées de bourgs » - Parc national des Pyrénées – document d'appui technique existant.

MAITRES D'OUVRAGE
Communes
Conseil Départemental

PARTENAIRES
DDT 65
CAUE
Parc National des Pyrénées (aire d'adhésion)
Association Arbres et Paysages
Conseil Départemental

CONDITIONS DE REUSSITE ET MOYENS
- Réflexion globale de traitement de la RD 929 : Etude paysagère et re-plantations d'arbres d'alignement sur l'ensemble de la traversée de la vallée et en relation avec le projet de zone d'activités sur le giratoire de Cadéac et le projet de traversée du Ancizan.
- Charte d'itinéraire à l'échelle de la vallée?
- Mise en sécurité des plantations existantes par diagnostic phytosanitaire à prévoir ?

PRIORITE D'ACTIONS
Forte

Moyenne

CAPACITE DE MISE EN OEUVRE
X Court terme (1 -2 ans)
Moyen terme (3 -5 ans)
Long terme (7 -10 ans)

ACTIONS COMPLEMENTAIRES :
OQP 2 - Orientation 2.10
Valoriser les espaces publics en privilégiant l'usage piétonnier sur les flux routiers et en valorisant les points de vue sur la vallée

Orientation 2.6 Sécuriser la RD 929 dans les traversées de bourgs en renforçant les liaisons entre bourg ancien et extensions urbaines récentes

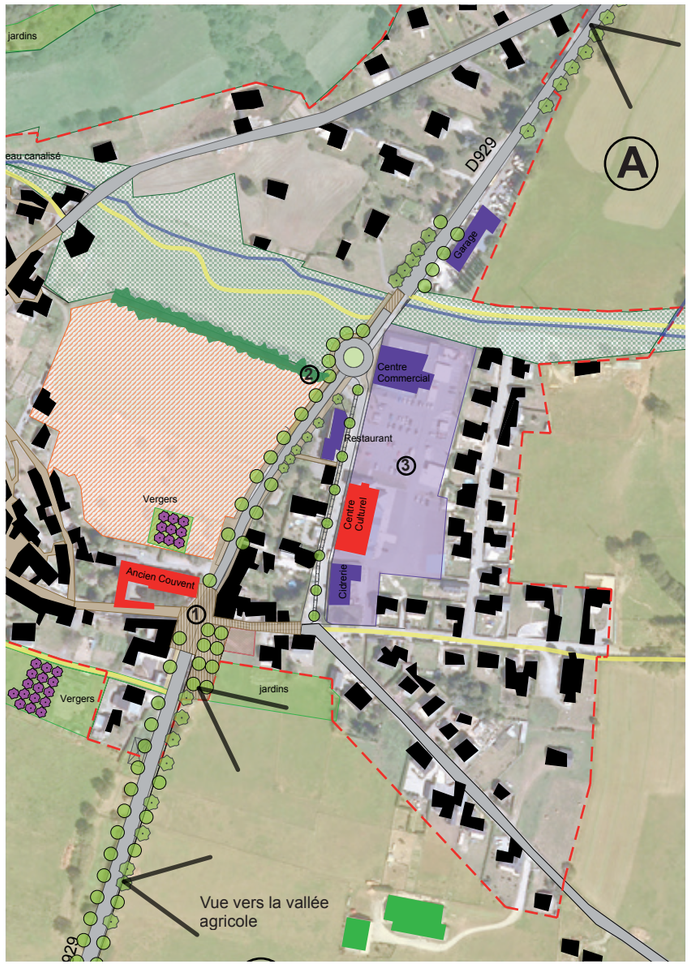

ANCIZAN Plantation de la traversée du bourg et création de trottoirs.

RD 929 Une route plantée autrefois.
Des plantations résiduelles aujourd'hui.

GUCHEN Plantations d'alignement d'arbres dans la traversée du bourg.
Platanes, prunus, érables, frênes...

ANCIZAN Les lauzes de pierres protègent de la circulation.

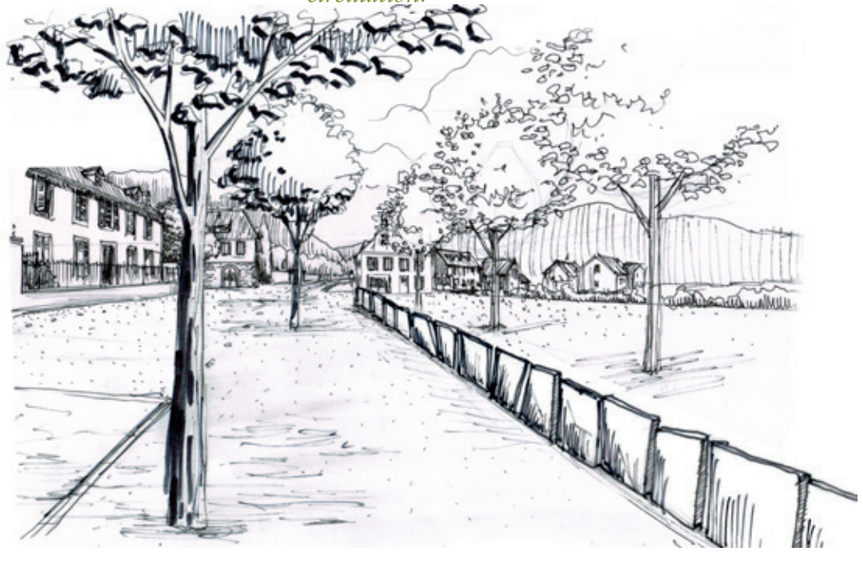

ANCIZAN Projection d'un amenagement urbain de la traversée routière - Création d'un rond point circulable, élargissement des trottoirs - Création d'espaces publics piétons et plantations, arrêt de bus et point de vue sur la vallée.

OQP 2 - Favoriser un urbanisme dense autour du bourg et l'accueil des jeunes et de nouvelles activités pour redonner vie aux bourgs
Orientation 2.7 Réflechir à l'implantation des zones d'activités à l'échelle de la vallée

OBJECTIF
Au même titre que l'habitat, les zones d'activités peuvent entrer en concurence avec la préservation de l'espace agricole. Il est stratégique de réfléchir à l'échelle de la nouvelle communauté de communes élargie, à une politique économique cohérente et non concurentielle.

LOCALISATION
CADEAC ANCIZAN GUCHEN

ACTIONS

1- Planification
- PLUi GREZIAN Réduire la zone d'activités et précisions de l'orientation d'aménagement : implantation de l'extension de la scierie à privilégier en continuité du bâtiment existant en pied du Pouys et zones de stockage à privilégier sur l'espace central.

2- Aménagement - Valorisation
- CADEAC Réflechir globalement sur l'aménagement et l'insertion de la zone d'activité ou commerciale dans le paysage (cahier de traitement architectural et paysager) au regard de l'enjeu sur ce site de porte d'entrée sur les vallées d'Aure et du Louron. Il s'agit de qualifier une entrée sur un grand paysage montagnard et de ne pas se contenter d'un aménagement peu qualitatif de zone périphérique.
- ANCIZAN Réaliser un diagnostic global sur le potentiel commercial et les bâtiments publics disponibles.

3- Connaissance - Communication

4- Gestion - Animation
- Mise en place d'une journée de sensibilisation à la qualité au paysage comme faire-valoir de l'activité auprés des professionnels de la vallée.

OUTILS MOBILISABLES
- CADEAC Réflexion globale Etude pluridisciplinaire Urbaniste Paysagiste BET

MAITRES D'OUVRAGE
Communes
CC Aure Louron

PARTENAIRES
DDT 65
CAUE

CONDITIONS DE REUSSITE ET MOYENS
- Les communes doivent mener une réflexion avec des spécialistes de l'aménagement (équipe pluri-disciplinaire Architectes, Paysagistes et BET...).

PRIORITE D'ACTIONS
Forte
Moyenne

CAPACITE DE MISE EN OEUVRE
Court terme (1 -2 ans)
X Moyen terme (3 -5 ans)
Long terme (7 -10 ans)

ACTIONS COMPLEMENTAIRES :
OQP 1 - Orientation 1.1
Préserver les terres agricoles du fond de vallée et dynamiser les exploitations agricoles

Orientation 2.7 Réflechir à l'implantation des zones d'activités à l'échelle de la vallée

CADÉAC Implantation de la zone d'activités en entrée dans la vallée sur le carrefour.

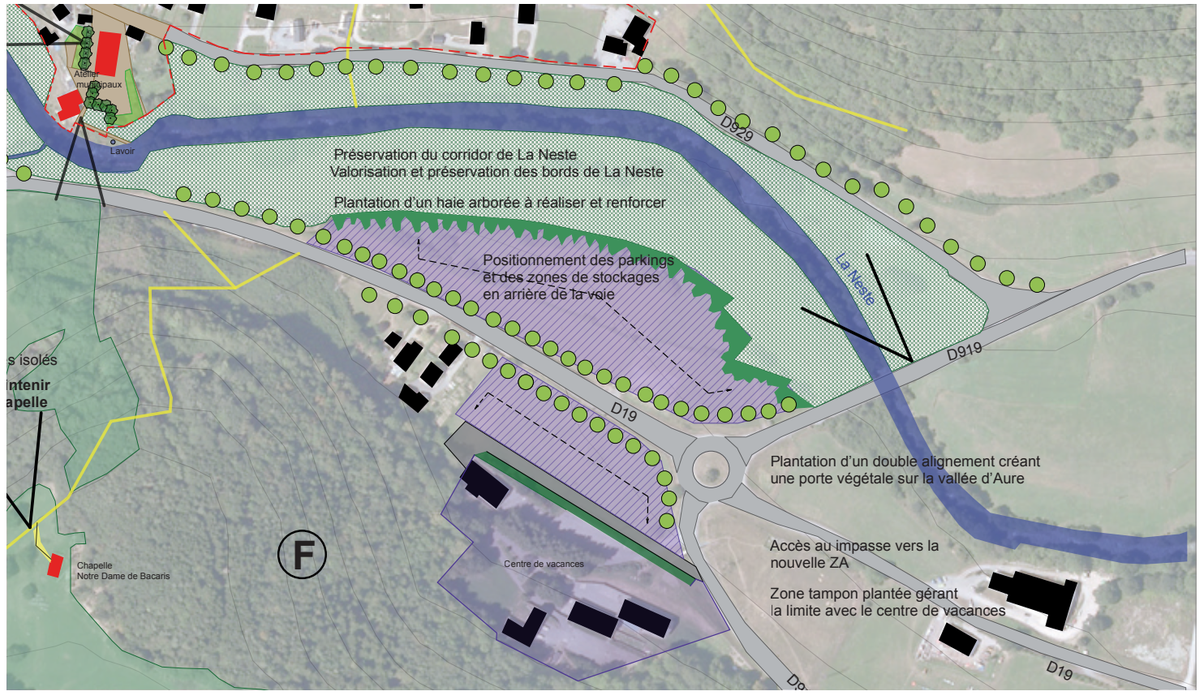

CADÉAC Implantation de la zone d'activité en entrée dans la vallée sur le carrefour.

CADÉAC Insertion paysagère de la zone d'activités le long de la RD 929.

ANCIZAN Conforter le pôle commercial.

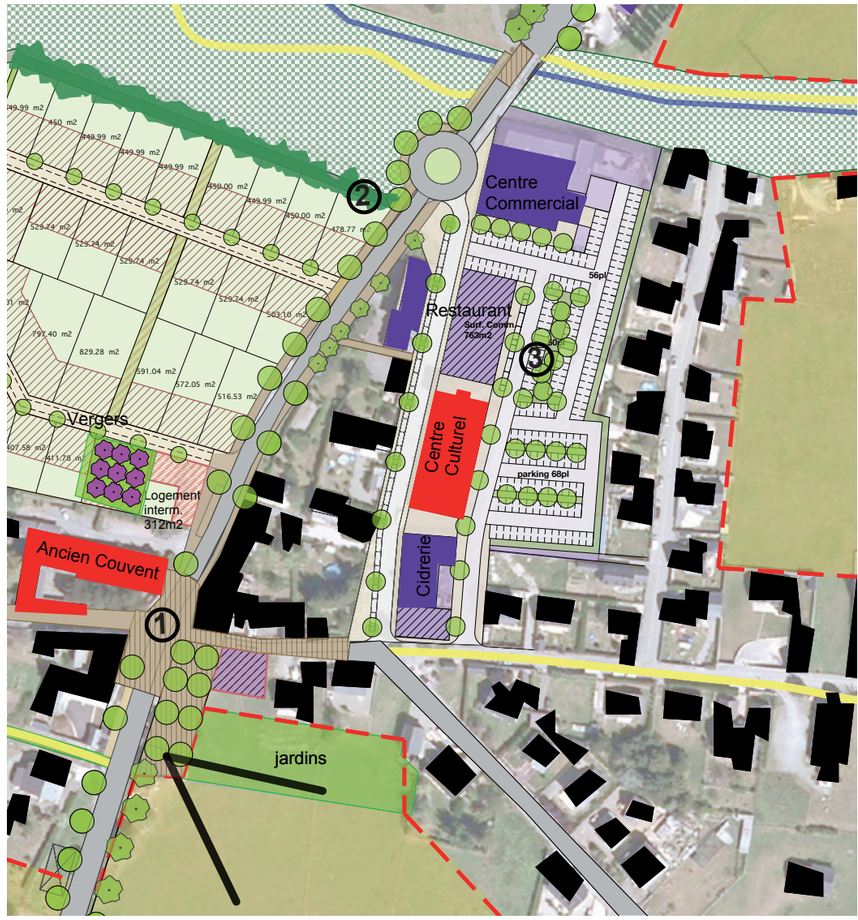

Photomontage de l'impact de la zone d'activités de Grézian au coeur de la vallée agricole.

OQP 2 - Favoriser un urbanisme dense autour du bourg et l'accueil des jeunes et de nouvelles activités pour redonner vie aux bourgs

Orientation 2.8 Proposer un urbanisme dense et favoriser la mixité sociale pour permettre l'accès des jeunes actifs au foncier

OBJECTIF

L'enjeu est de faciliter l'accès des jeunes au foncier afin de maintenir les villages vivants en travaillant sur des projets urbains avec de la densité. Ce n'est pas qu'une question de constructions neuves. Le parcours résidentiel constitue une vraie question de fond.

LOCALISATION

Ensemble des bourgs et principalement ceux dans le fond de vallée :
CADEAC ANCIZAN GUCHEN BAZUS-AURE GREZIAN

ACTIONS

1- Planification

- PLUi OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation). Affiner la programmation des opérations urbaines à venir et notamment envisager la surface des terrains à bâtir qu'il faut prévoir pour privilégier l'installation des jeunes.
- Prévoir les emplacements réservés pour la réalisation de programmes de logements (sociaux ou autres) en vue d'assurer la mixité sociale dans certains quartiers.

2- Aménagement - Valorisation

- Faciliter l'accès des jeunes au foncier afin de maintenir les villages vivants.
- « Reprendre la main » sur la politique du logement et de l'habitat dans la vallée.
- **Travailler à l'échelle intercommunale sur les parcours résidentiels** pour permettre aux jeunes de pouvoir s'installer dans la vallée et continuer d'y vivre.

3- Connaissance - Communication

- Etude sur le parcours résidentiel des jeunes localement et le ciblage de leurs besoins réels, et travailler en partenariat avec les bailleurs sociaux sur des projets de logements intégrés dans des opérations urbaines (cf. guide logement jeune en annexe).

4- Gestion - Animation

- Observatoire du foncier urbanisable

OUTILS MOBILISABLES

- Le pilotage d'opérations urbaines par les communes peut également permettre une meilleure maîtrise du coût de libération des terrains.
- SCOT-PLUi la mise en place de sursis à statuer (pour freiner toute opération avant d'avoir terminé la réflexion sur le territoire) ainsi que des emplacements réservés (stratégiques notamment pour préserver des accès).
- SCOT-PLUi le Droit de Préemption Urbain ou la Zone d'Aménagement Différée pour garantir le suivi des opérations.
- Les permis d'aménager ou les Zones d'Aménagement Concertées permettent de concevoir avec une équipe pluridisciplinaire (Architecte, urbaniste, paysagiste, VRD) de nouveaux quartiers ou des opérations de renouvellement urbain.
- La démarche Ecoquartier (cf. label présenté par la DDT 65 durant le forum en annexe) peut permettre de mieux concevoir des quartiers qui intègrent à la fois ces dimensions de mixité urbaine ainsi que la prise en compte de l'environnement et de la qualité du cadre de vie.

MAITRES D'OUVRAGE

Communes
CC Aure Louron
Bailleurs sociaux
Promoteurs immobiliers

PARTENAIRES

DREAL
DDT 65
CAUE
ANAH

CONDITIONS DE REUSSITE ET MOYENS

- Implication des communes dans la maitrise foncière, ou dans la recherche de porteurs de projets, dans les recommandations à intégrer dans le PLUi /OAP.
- Les communes doivent mener une réflexion avec des spécialistes de l'aménagement (équipe pluri-disciplinaire Architectes, Paysagistes et BET...).

PRIORITE D'ACTIONS

Forte
Moyenne

CAPACITE DE MISE EN OEUVRE

Court terme (1 -2 ans)
X Moyen terme (3 -5 ans)
Long terme (7 -10 ans)

ACTIONS COMPLEMENTAIRES :

OQP 1 - Orientation 1.1
Préserver les terres agricoles du fond de vallée et dynamiser les exploitations agricoles
OQP 2 - Orientation 2.9
Favoriser le renouvellement urbain des friches touristiques à l'échelle de réflexion du bourg et de la vallée
OQP 2 - Orientation 2.10
Valoriser les espaces publics en privilégiant l'usage piétonnier sur les flux routiers et en valorisant les points de vue sur la vallée
OQP 2 - Orientation 2.11
Intégrer les caractéristiques montagnardes dans les extensions urbaines et les adapter à la vie contemporaine

Orientation 2.8 Proposer un urbanisme dense et favoriser la mixité sociale pour permettre l'accès des jeunes actifs au foncier

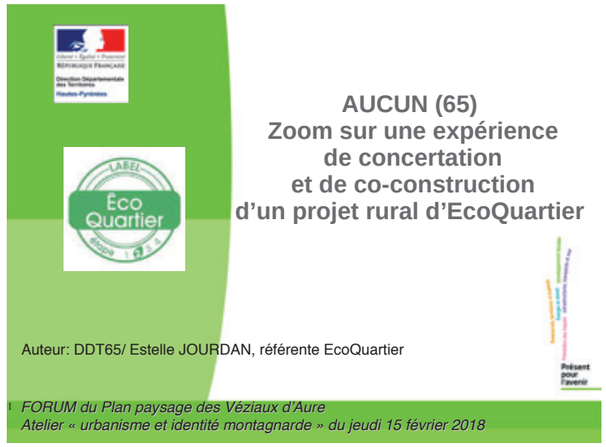

Mise en situation, par petits groupes sur un exercice de construction du quartier, puis restitution au groupe complet.

Temps de repas convivial.

FORUM Extraits de documents disponibles Voir ANNEXES et exemples de construction d'un Eco quartier à Aucun.

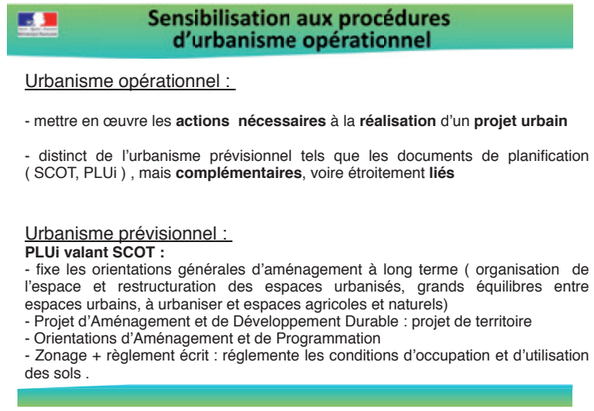

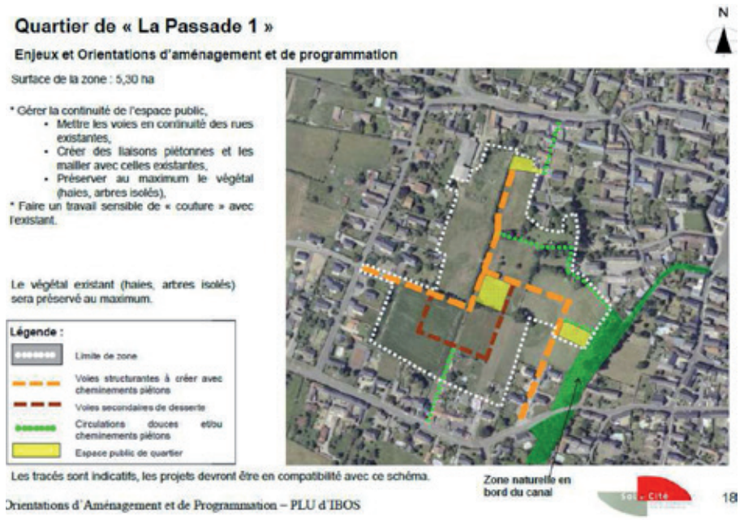

ANCIZAN Création d'un nouveau quartier avec une offre différenciée et projet de logements communaux dans l'ancien couvent entrée de bourg.

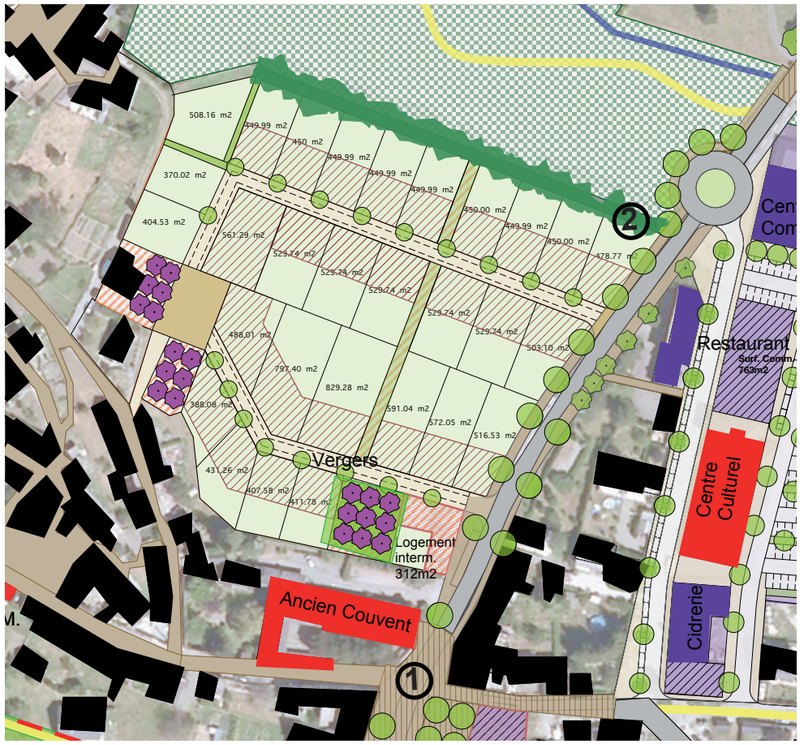

GUCHEN Création d'un nouveau quartier sur le site du Préventorium avec une offre différenciée de terrains et types de logements.

OQP 2 - Favoriser un urbanisme dense autour du bourg et l'accueil des jeunes et de nouvelles activités pour redonner vie aux bourgs

Orientation 2.9 Favoriser le renouvellement urbain des friches à l'échelle de réflexion du bourg et de la vallée

OBJECTIF

Saisir les opportunités de renouvellement urbain dans un contexte où la pression urbaine est forte et le foncier agricole doit être préservé, pour que les communes s'impliquent dans une réflexion globale sur les nouveaux quartiers et sur de l'habitat vacant à l'échelle de la vallée.

LOCALISATION

Ces anciennes colonies ou préventorium se situent dans les communes de :
AULON CADEAC ANCIZAN /OUSTEN GUCHEN LANCON

ACTIONS

1- Planification

PLUi OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation). Affiner la programmation des opérations urbaines à venir.

2- Aménagement - Valorisation

- Envisager les mutations ou restauration de ces espaces à une échelle large, celle des projets de quartiers voir du projet de bourg : travail sur la programmation, recherche de porteurs de projets et/ou des pistes de financement pour envisager une mutation viable sur le long terme
- Maîtrise de ces biens pour les faire évoluer.
- Mobiliser des porteurs de projets qui puissent réinvestir dans le site.

3- Connaissance - Communication

4- Gestion - Animation

OUTILS MOBILISABLES

- Label ECOQUARTIER (dans la méthode d'approche) + Etablissement Public Foncier Occitanie
- Opération urbaine d'ensemble (ZAC)

MAITRES D'OUVRAGE

Communes
CC Aure Louron
Bailleurs sociaux
Promoteurs immobiliers

PARTENAIRES

DDT 65
CAUE (dans ce domaine, toujours en lien avec le Conseil Départemantal, la CCI ,ou le PNP)
Portage EPF Occitanie

CONDITIONS DE REUSSITE ET MOYENS

- Implication des communes dans la maîtrise foncière, ou dans la recherche de porteurs de projets, dans les recomandations à intégrer dans le PLUi /OAP.
- GUCHEN Le projet de renouvellement urbain du préventorium devra permettre de réoffrir un accès aux espaces au bord du Lavedan.
- Les communes doivent mener une réflexion avec des spécialistes de l'aménagement (équipe pluri-disciplinaire Architectes, Paysagistes et BET).

PRIORITE D'ACTIONS

Forte
Moyenne

CAPACITE DE MISE EN OEUVRE

Court terme (1 -2 ans)
X Moyen terme (3 -5 ans)
Long terme (7 -10 ans)

ACTIONS COMPLEMENTAIRES :

OQP 2 - Orientation 2.8
Proposer un urbanisme dense et favoriser la mixité sociale pour favoriser l'accès des jeunes actifs au foncier
OQP 2 - Orientation 2.10
Valoriser les espaces publics en privilégiant l'usage piétonnier sur les flux routiers et en valorisant les points de vue sur la vallée
OQP 2 - Orientation 2.11
Intégrer les caractéristiques montagnardes dans les extensions urbaines et les adapter à la vie contemporaine

Orientation 2.9 Favoriser le renouvellement urbain des friches à l'échelle de réflexion du bourg et de la vallée

GUCHEN Site de l'ancien préventorium sanatorium en plein centre bourg.
Friche acquise par la mairie, projet d'extension du bourg à programmer, Eco quartier ?

GUCHEN Faisabilité du nouveau quartier.
Phase 1 : Création de 12 lots constructibles de 300 à 700 m2 et projet d'habitats collectifs intermédiaires et/ou maisons de ville et des espaces publics articulés entre le bourg et vers la coulée verte du ruisseau.
Phase 2 : Extension de 15 lots de 500 à 700 m2.

LANÇON Bâtiment blanc imposant de l'ancienne colonie, aujourd'hui une friche à réinvestir sur le plateau forestier.

OUSTEN Hameau abandonné avec les bâtiments de l'ancienne colonie dans son site de moyenne montagne.

AULON Site soufflé par l'avalanche et création d'une aire de stationnement à la place de l'ancienne colonnie.

OQP 2 - Favoriser un urbanisme dense autour du bourg et l'accueil des jeunes et de nouvelles activités pour redonner vie aux bourgs

Orientation 2.10 Valoriser les espaces publics en privilégiant l'usage piétonnier sur les flux routiers et les points de vue sur la vallée

OBJECTIF

Aménager les espaces publics anciens ou nouveaux en cherchant à rester dans l'esprit des bourgs montagnards, véritables espaces partagés, avec des vues sur la vallée, et valorisés autour des élements du patrimoine lié à l'eau. Sortir des aménagements type routier adaptés à la ville plate.

LOCALISATION

Les aménagements d'espaces publics anciens et les extensions urbaines prévues de toutes les communes
BARRANCOUEU CADEAC ANCIZAN GUCHEN AULON BAZUS-AURE GREZIAN GOUAUX LANCON

ACTIONS

1- Planification

2- Aménagement - Valorisation

- Valoriser les espaces publics existants autour des élements du patrimoine lié à l'eau existant (fontaine, rigoles) et des matériaux locaux (les pierres et le béton désactivé de cailloux, les galets de la rivière).
- S'inscrire dans la pente, et éviter le modèle de la rue urbaine ; chercher à développer les boucles en sens unique, plutôt que les double sens (emprise trop large 10 m) et éviter les démolitions de murets ou de bâtiments. Il faut privilégier la multiplication de petits espaces de parkings. Valoriser les liaisons piétonnes existantes et les prolonger entre le bourg ancien, la vallée ou les jardins des terrasses intermédiaires.
- **Conserver les caractéristiques particulières des espaces publics dans les nouveaux quartiers montagnards :** principes d'adaptation aux pentes par des rampes et murets de pierres ; dilatations et enchainements de rues, venelles et placettes ; valorisation de l'eau, prolongement de rigoles et fossés et plantations d'arbres .
- Priviligier le travail de la pierre : lauzes, pavés, caladères...

3- Connaissance - Communication

4- Gestion - Animation

- Mise en place de chantiers citoyens de plantation ou de restauration du petit patrimoine

OUTILS MOBILISABLES

- La mise en place de « zone 30 » (espace public où l'on cherche à instaurer un équilibre entre les pratiques de la vie locale et la fonction circulatoire en abaissant la vitesse maximale autorisée pour les véhicules) ou de « zone de rencontre » (une rue ou un ensemble de rues où les piétons sont totalement prioritaires).
- Guide « Améliorons et valorisons nos entrées de bourgs » - Parc national des Pyrénées – document d'appui technique existant (cf annexes).

MAITRES D'OUVRAGE

Communes
Conseil Départemental

PARTENAIRES

DDT 65
CAUE
Parc National des Pyrénées (aire d'adhésion)

CONDITIONS DE REUSSITE ET MOYENS

- Les communes doivent mener une réflexion avec des spécialistes de l'aménagement (équipe pluri-disciplinaire Architectes, Paysagistes et BET) pour créer la trame des espaces publics qui va prolonger la structure particulière de chaque bourg et répondre aux nouveaux usages.

PRIORITE D'ACTIONS

Forte
Moyenne

CAPACITE DE MISE EN OEUVRE

Court terme (1 -2 ans)
X Moyen terme (3 -5 ans)
Long terme (7 -10 ans)

ACTIONS COMPLEMENTAIRES :

OQP 2 - Orientation 2.6
Sécuriser la RD 929 dans les traversées de bourgs en renforçant les liaisons entre bourgs anciens et extensions urbaines récentes

OQP 2 - Orientation 2.8
Proposer un urbanisme dense et favoriser la mixité sociale pour favoriser l'accès des jeunes actifs au foncier

OQP 2 - Orientation 2.9
Favoriser le renouvellement urbain des friches touristiques à l'échelle de réflexion du bourg et de la vallée

OQP3 -Orientation 3.14
Préserver et valoriser le patrimoine associé à l'eau,

Orientation 2.10 Valoriser les espaces publics en privilégiant l'usage piétonnier sur les flux routiers et les points de vue sur la vallée

BAZUS AURE Croquis place de l'église - Probléme de stationnement.

Calvaire banc de Bazus Aure.

BARRANCOUEU Place belvédère du bourg autour de la fontaine abreuvoir.

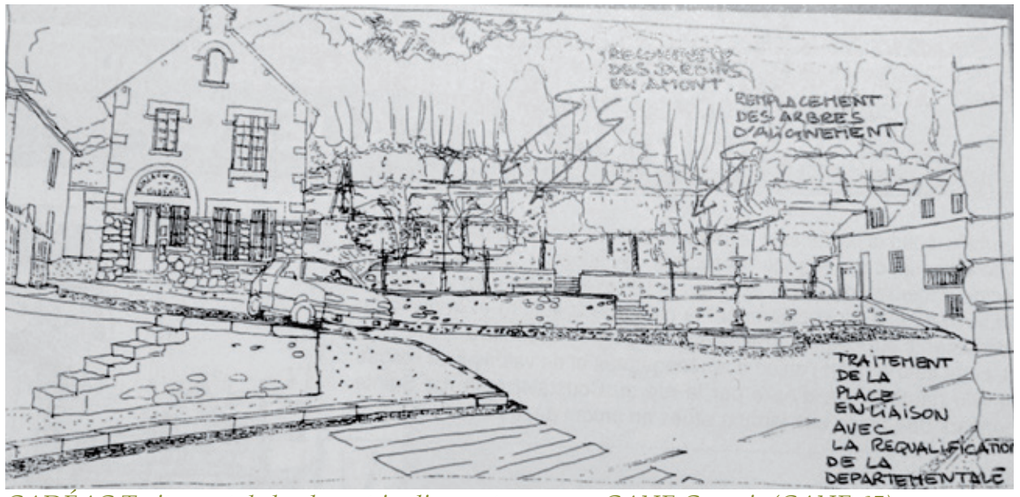

CADÉAC Traitement de la place et jardins en terrasses - CAUE Croquis (CAUE 65).

CADÉAC Rue en belvédère sur la Neste.

ANCIZAN Place de la mairie et église valoriser la fontaine.

Orientation 2.10 Valoriser les espaces publics en privilégiant l'usage piétonnier sur les flux routiers et les points de vue sur la vallée

Espaces publics contemporains dans la vallée

Béton désactivé de cailloux roulés, galets, pavés de granit, dalles ardoises, muret de soutènement en pierres, le bois....

Dessiner l'espace public comme un lieu d'amabilité et de vie.

Espace partagé piétons/voitures.

OQP 2 - Favoriser un urbanisme dense autour du bourg et l'accueil des jeunes et de nouvelles activités pour redonner vie aux bourgs

Orientation 2.11 Intégrer les caractéristiques montagnardes dans les extensions urbaines et les adapter à la vie contemporaine

OBJECTIF

Préserver l'identité montagnarde et une meilleure adaptation aux situations particulières des bourgs ruraux montagnards et pour conserver la qualité du cadre de vie.

LOCALISATION

Les extensions urbaines prévues de toutes les communes.
BARRANCOUEU CADEAC ANCIZAN GUCHEN AULON BAZUS-AURE GREZIAN GOUAUX LANCON

ACTIONS

1- Planification

2- Aménagement - Valorisation

- S'inscrire dans les logiques du parcellaire ancien existant très adapté aux situations particulières des bourgs : silhouette urbaine, adaptation aux pentes, exposition au soleil et abrité des vents ou du gel, compacité et densité des bâtiments, optimisation des espaces de circulation et de l'amenée des réseaux...
- Recoudre les quartiers récents au bourg ancien par un réseau d'espaces publics, placettes, rue mixte partagée piéton/voitures, pour relier le coeur du bourg et des équipements publics (école, commerces, mairie, église...), mais aussi la vallée ou la montagne. Penser à des liaisons douces hors circulation des voitures, en prolongement des sentiers ancestraux.
- Intégrer les éléments patrimoniaux du paysage montagnard dans les nouveaux quartiers : eau, relief et pente, franges urbaines, liaison centre ancien et quartiers récents, liaison douces, -
L'eau, permettre et utiliser l'écoulement de l'eau, et utiliser les solutions simples d'écoulement par l'aménagement de fossés, de rigoles...dans les espaces publics et privés.
Le relief et la pente, l'utilisation de murs de soutènement permet de s'inscrire dans la pente en évitant les gros terrassements et enrochements souvent très impactants dans le paysage.
La qualité des franges urbaines passe par la ceinture végétale et cultivée de la périphérie des quartiers : l'espace privé des jardins participe de cet écrin, les jardins plantés, les potagers, les vergers... mais l'espace public doit être pensé comme un élément de coupure verte interquartier, et de continuités piétonnes. La végétation utilisée doit être locale, adaptée au climat montagnard pour resister.
- **Répondre aux besoins actuels de parkings**, des espaces doivent être aménagés sur les périphéries libres du bourg et plantés en évitant des aires de stationnement trop vastes et en mutualisant les usages, pour que ces parkings soient aussi des places publiques utilisables pour des petites manisfestations quand les voitures sont supprimées, temporairement.
- Utiliser la haie et les arbres pour donner de la qualité de vie et assurer une cohérence d'aménagement urbain : planter dans les nouveaux quartiers et se servir du végétal pour lier centre ancien et nouveau quartier ou quartier récents (implantation de jardins, de vergers, de haies, de points de vue dégagés...)
- Adapter l'architecture traditionnelle aux usages contemporain, et réinventer une architecture contemporaine autour de : énergies renouvelables, harmonies, volumes et matériaux locaux, implantations/adaptation dans la pente, ouvertures et expositions...

3- Connaissance - Communication

- **CAUE** Travail de conseils adaptés aux situations particulières de chaque commune

OUTILS MOBILISABLES

- PLUi OAP Orientations et recommandations d'aménagement.
- PLUi : Identification des éléments du patrimoine ou du paysage pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique (TVB) au titre du 2° du III de l'article L. 123-1-5 du code de l'urbanisme.
- **Les permis d'aménager ou les Zones d'Aménagement Concertées** permettent de concevoir avec une équipe pluridisciplinaire (Architecte, urbaniste, paysagiste, VRD) de nouveaux quartiers ou des opérations de renouvellement urbain cohérents
- Démarche type ECOQUARTIER accompagnée par DDT.

MAITRES D'OUVRAGE

Communes
CC Aure Louron

PARTENAIRES

DDT 65
CAUE
Association Arbres et Paysages
Parc National des Pyrénées (aire d'adhésion)

CONDITIONS DE REUSSITE ET MOYENS

- Etude urbaine pluridisciplinaire Urbaniste Paysagiste et BET VRD pour penser et aménager les espaces publics des nouveaux quartiers en intégrant les caractéristiques rurales et montagnardes de chaque situation particulière.

PRIORITE D'ACTIONS

Forte
Moyenne

CAPACITE DE MISE EN OEUVRE

Court terme (1 -2 ans)
X Moyen terme (3 -5 ans)
Long terme (7 -10 ans)

ACTIONS COMPLEMENTAIRES :

OQP 2 - Orientation 2.8
Proposer un urbanisme dense et favoriser la mixité sociale pour favoriser l'accès des jeunes actifs au foncier

OQP 2 - Orientation 2.9
Favoriser le renouvellement urbain des friches touristiques à l'échelle de réflexion du bourg et de la vallée

OQP 2 - Orientation 2.10
Valoriser les espaces publics en privilégiant l'usage piétonnier sur les flux routiers et en valorisant les points de vue sur la vallée

OQP3 -Orientation 3.14
Préserver et valoriser le patrimoine associé à l'eau

Orientation 2.11 Intégrer les caractéristiques montagnardes dans les extensions urbaines et les adapter à la vie contemporaine

LA RUE DANS LA PENTE La rue bordée par un mur de soutènement des terres

La rue en terrasse bordée par un mur de soutènement

La rue bordée par une rigole en muret

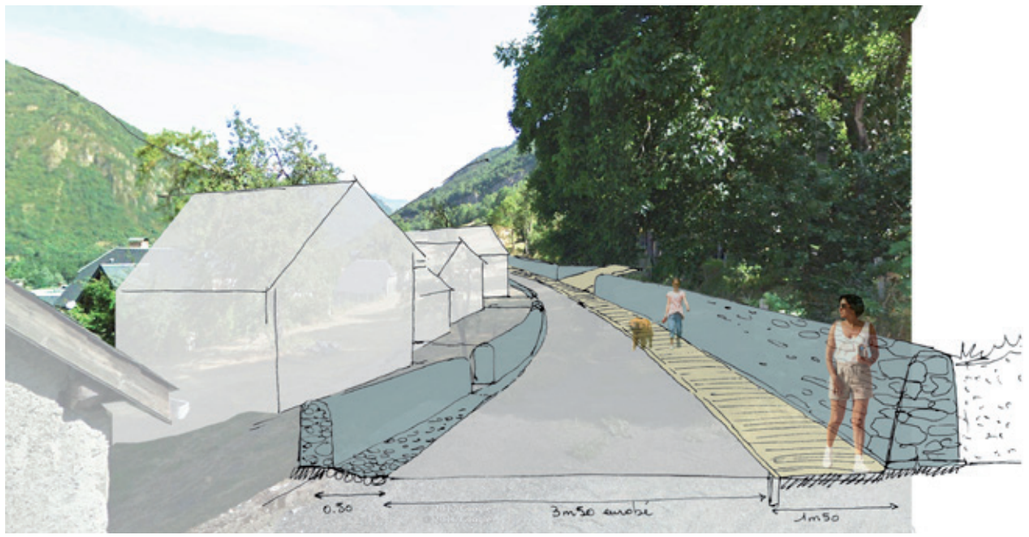

Grézian : proposition pour une rue nouvelle mixte piéton voiture Emprise 6/7 m

Grézian La placette plantée petit parking 6 places

Cadéac la placette plantée au bord de la Neste et petit parking

Aulon La rue en impasse Chemin enherbé

Orientation 2.11 Intégrer les caractéristiques montagnardes dans les extensions urbaines et les adapter à la vie contemporaine

La maison inscrite dans la pente de la rue.

La maison au dessus de la rue avec rampe d'accès en pente.

La maison sur deux niveaux rue et jardin en contrebas.

MATIERES MATERIAUX LOCAUX Bois - Ardoise - Schistes - Enduits - Menuiserie de couleurs.

ARCHITECTURES adaptées à la pente.

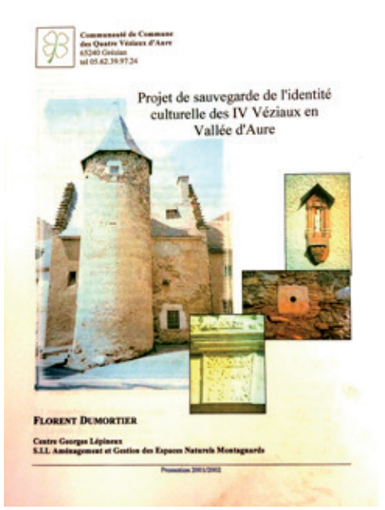

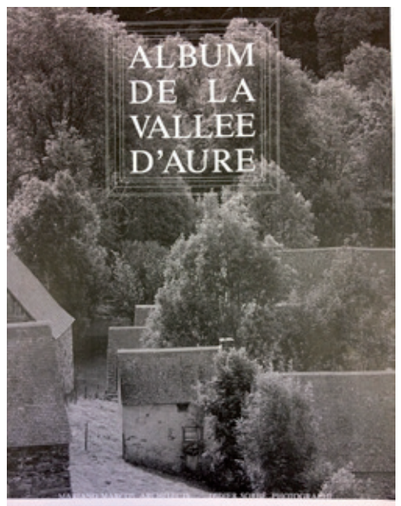

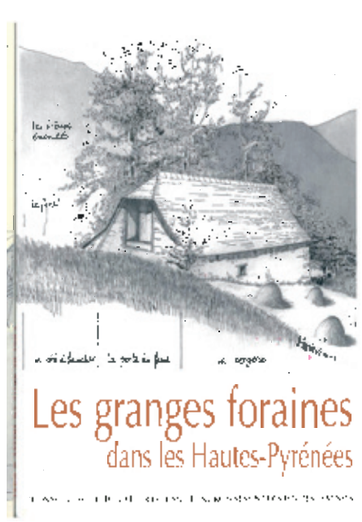

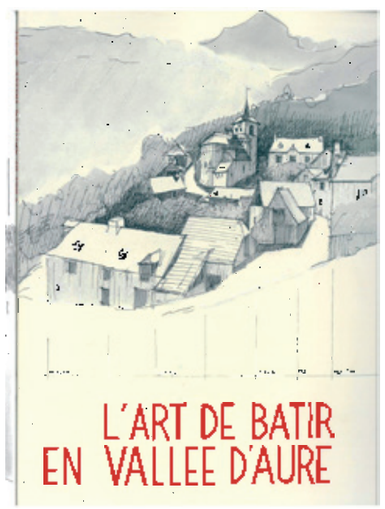

PUBLICATIONS DE REFERENCES

CAUE

Maison en bois contemporaine adaptées à la pente.

Orientation 2.11 Fiche sur la haie à planter dans les nouveaux quartiers - les Arbres

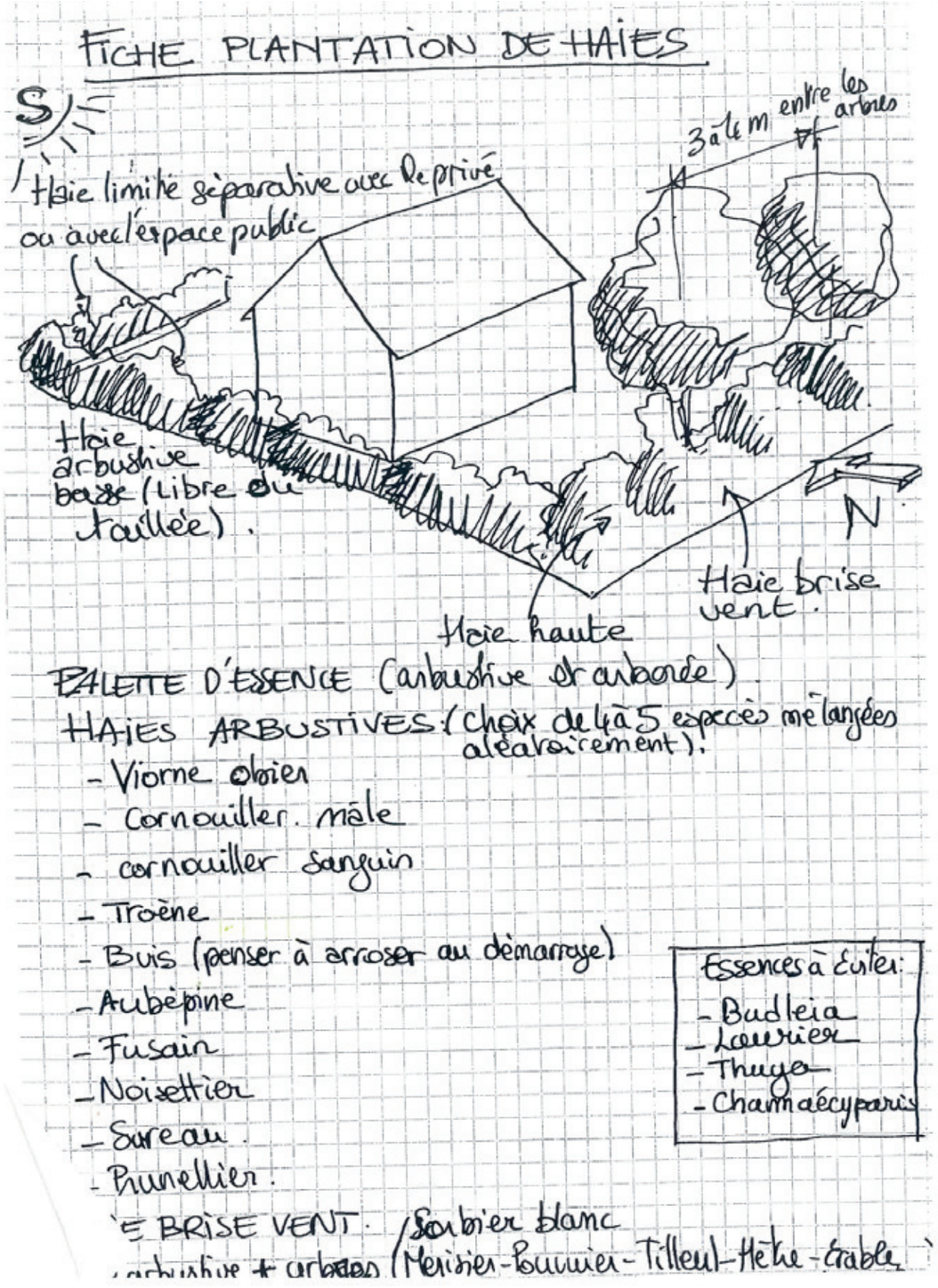

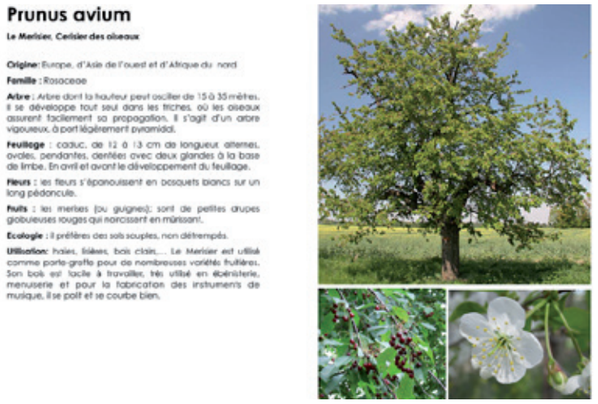

Prunus avium

Le Merisier, Cerisier des oiseaux

Origine: Europe, d'Asie de l'ouest et d'Afrique du nord

Famille : Rosaceae

Arbre : Arbre dont la hauteur peut osciller de 15 à 35 mètres. Il se développe tout seul dans les friches, où les oiseaux assurent facilement sa propagation. Il s'agit d'un arbre vigoureux, à port légèrement pyramidal.

Feuillage : caduc, de 12 à 13 cm de longueur alternes, ovales, pendantes, dentées avec deux glandes à la base de limbe. En avril et avant le développement du feuillage.

Fleurs : les fleurs s'épanouissent en bosquets blancs sur un long pédoncule.

Fruits : les merises (ou guignes): sont de petites drupes globuleuses rouges qui noircissent en mûrissant.

Ecologie : il préfères des sols souples, non détrempés.

Utilisation: haies, bosquets, bois clairs,... Le Merisier est utilisé comme porte-greffe pour de nombreuses variétés fruitières. Son bois est facile à travailler, très utilisé en ébénisterie, menuiserie et pour la fabrication des instruments de musique, il se polit et se courbe bien.

Malus perpetua ' Everest'

Pommier Everest

Origine: Japon, Corée et la Chine.

Famille: Rosaceae

Arbre: est un cultivar de pommier(Malus). C'est une variété de pommier à fleurs très répandue, qui doit sa popularité à une résistante aux maladies et des petits fruits décoratifs en plus d'une floraison blanche printanière.

Feuillage: Feuilles ovalées vert foncé devenant jaune orangé à l'automne.

Fleurs: les fleurs roses virant au blanc ont un abondance de son pollen en fait un excellent pollinisateur pour les pommiers à fruits.

Fruits: Petites pommes inédibles jaune-orangé teintées de rouge de 1 à 3 cm de diamètre.I très appréciées des oiseaux et qui tiennent sur l'arbre une bonne partie de l'hiver.

Ecologie: Privilégier un sol acide et humide car il craint la sécheresse. Il pourra supporter une exposition en plein soleil s'il est bien arrosé.

Utilisation Isolé, haie haute, bosc et terrasse

Fraxinus angustifolia

Frêne à feuilles étroites, frêne de Midi, Frêne oxyphylle

Origine : Europe

Famille : Oleacées

Arbre : Il possède une large couronne ovoïde avec un hauteur de 15 - 20m. Il se distingue essentiellement du Fraxinus excelsior par ses rameaux beaucoup plus minces. L'écorce plus ancienne est clairement cannelée.

Feuillage : Ses feuilles étroites, brillantes, de couleur verte sont imparibennées. Elles comprennent 2 - 6 paires de feuilles et mesurent 1 -25cm de long. Coloration automnale est jaune à lie-de-vin.

Fleurs : Inflorescences, les bourgeons sont assez gros, bleus, tout comme les fleurs qui sont brunâtres, regroupées en panicule, elles apparaissent précocement avant les feuilles.

Fruits : le fruit est une samare pendante, oblongue, et allée qui mûrit en septembre.

Ecologie : sol ordinaire, même calcaire, frais.

Utilisation : isolé, association arbres/arbustes, haie bocagère, alignement....

Ilex aquifolium

Houx

Origine : Europe, Asie Mineure et Afrique du Nord

Famille : Aquifoliaceae

Arbre : Arbre ou arbuste dioïque, à l'écorce lisse, verte qui vire au gris clair en vieillissant. Il peut devenir centenaire.

Feuillage : persistant, coriace, enduit, vert clair à vert foncé, brillant au revers plus clair et mat. Feuilles simples, alternes, ovales, court pétiole, nervure centrale marquée, dentées, munies d'épines acérées pour les feuilles du bas ou les tiges stériles, celles qui sont sur les rameaux supérieures sont planes à bord lisse.

Fleurs : printemps, parfumée, mellifère. A l'aisselle des feuilles en partie terminales, faisceaux de petites fleurs unisexuées parfois bisexuées à court pédoncule, blanc à blanc légèrement rose.

Fruits : persistants sur l'arbre jusqu'au début du printemps: sur les pieds femelles, petites drupes **toxiques** ,charnues, rouge brillant piriformes à 4 noyaux. Elles sont consommées par les oiseaux.

Ecologie : sol humide, argileux, riche, humifère, drainé, il n'aime pas le calcaire.

Utilisation : isolé, haies défensives, haie libre,...

Fagus sylvatica 'purpurea'

Hêtre pourpre

Origine : Europe

Famille : Fagacées

Arbre : Arbre de 25 à 45m de hauteur. Houppier ovoïde ou sphérique. Cime conique ou arrondie.

Feuillage : Caduc. Disposition des feuilles alternes, distiques. Feuilles adultes généralement glabres; vert foncé luisant dessus, vert moyen dessous ; nervures très distinctes, les latérales parallèles.

Fleurs : Les fleurs mâles sont réunies en chatons pendants tandis que les fleurs femelles sont par groupe de 2 à 4 au sein d'un involucre sur la partie terminale des rameaux. Après pollinisation, les fleurs femelles donnent des fruits appelés 'faîne' de couleur brune et luisante se trouvant dans une cupule de 2 à 4 valves, recouverte d'aiguillons hérissés.

Ecologie : Aime les sols calcaires, frais, meubles, bien aérés et une humidité atmosphérique relativement élevée. De la plaine jusau'à l'étage montagnard, il forme des peuplements en association avec d'autres ligneux.

Etymologie : Fagus, du mot grec « phagô » = je mange, puisque es fruits sont comestibles

Utilisation : Le bois est facile à travailler, se tourne aisément, accepte le façonnage à la vapeur, la teinture et le polissage. On en fait des chasses, des tables, des placages, des moulures, des usterales de cuisines, des jouets, des escaliers, des étabis, des caisses, des traverses de chemin de fer (qu durent jusqu'à 40 si elle sont traitées par injection), enfin du contreplaqué et de l'aggloméré. Son pouvoir calorifique est élevé et en fait un bon combustible. Depuis peu on l'utilise de plus en plus pour l'obtention de cellulose et la faorication de fibres synthétiques. On considère comme de qualité inférieure les bois qui présentent un faux duramen ou faux coeur, brun-rouge

Tilia platyphyllos

Tilleul à grandes feuilles

Origine: Europe.

Famille : Tiliaceae

Arbre : Arbre d'une très grande longévité, à l'écorce grise se fissurant en vieillissant, ramure légèrement descendante, avec un hauteur de 10 à 40m.

Feuillage : caduc, vert moyen, revers duveteux aux nervures légèrement saillantes poilues à l'aisselle ainsi que le pétiole. feuilles (8-10cm) alternes, conditionnes et ocumnée à marge dentelée. Les bourgeons latéraux ont 3 écailles velues.

Fleurs : fin du printemps, c'est le plus précoce, parfumée, nectarifère et mellifère. Petites corymbes pendantes de petites fleurs hermaphrodites à 5 pétales et sépales et 5 staminodes, des étamines soudées en faisceaux entre elles dans 5 loges entourant l'ovaire, un style et 5 stigmates, jaune pâle pour les pétales et sépales, étamines plus foncé et vert tilleul pour la bractée.

Fruits : à l'automne, fruits sphérique à à 5 côtes saillantes, endocarpe dure et ligneux à maturité.

Ecologie : sol tous même calcaire mais il préfère les sols frais et humides.

Utilisation: isolé, alignement,...

Sorbus aria

Alisier blanc, Alisier de Bourgogne, Alouchier, Sorbier des Alpes

Origine: sud de l'Europe.

Famille : Malaceae

Arbre : Arbre hermaphrodite à tronc droit et à houppier ovoïde pouvant mesurer de 3 à 20m.

Feuillage : caduc, vert franc, gaufré par les veines saillantes sur un revers pubescent blanc-grisâtre. Feuilles alternes (à 4 14cm) larges, ovales-oblongues effilées en pointe à marge finement dentelée, c'est cette feuille ovale qui différencie les Alisiers des Sorbiers. Bourgeons foliaires ovoïdes, duveteux et de couleur verte.

Fleurs : au printemps, corymbes tomenteuses, axillaires et dressées de petites fleurs hermaphrodites à 5 pétales arrondis, blanc.

Fruits : drupes comestibles globuleuses, rouge-orange à rouge écarlate, le pédoncule et les restes des sépales recouverts d'un duvet grisâtre. La pulpe jaune est assez farineuse.

Ecologie : sol sec, pauvre, crayeux ou acide.

Utilisation: isolé, haie libre, association arbres/arbustes, alignement,...

Acer campestre

Érable champêtre

Origine : Europe

Famille : Aceraceae

Arbre : C'est un petit arbre ou grand arbuste atteignant huit à quinze mètres (vingt mètres au maximum) avec des écorce de couleur grise à lames légeuses épaisses.

Feuillage : petites feuilles caduques simples à de3 à 5 loces arrondi, vert foncé, é - 10 (12) cm

Fleurs : de couleur verte tirant sur le jaune disposées en corymbes terminaux,apparaissant avant les feuilles (en mai)

Fruits : Les fruits sont des samares doubles (disamares) à ailes horizontales

Ecologie : tous type de sol, sauf les sols sableux pauvres et secs, très bonne Résistances au vent

Utilisation : parcs, rues et avenues larges, zones industrielles

La liste des végétaux n'est pas exhaustive, les plantes participent des milieux vivants dont les dynamiques sont liées aux capacités d'adaptation au sol, aux expositions, au climat... Les plantes sont aussi le reflet des civilisations, des échanges et des métissages. Selon les usages et la gestion future, du jardin privé aux espaces publics, il faut intégrer chaque espace dans son environnement proche. Regarder les plantes alentours et faire avec.

Orientation 2.11 Fiche sur la haie à planter dans les nouveaux quartiers - les Arbustes de la haie

Cornouiller sanguin
Cornus sanguinea

Cornouiller mâle
Cornus mas

Prunellier
Prunus spinosa

Buis
Buxus sempervirens

Fusain de Japon
Euonymus japonicus

Troène
Ligustrum japonicum

Viorne obier
Viburnum opulus

Noisetier
Corylus avellana

Aubépine
Crataegus laevigata

Sureau noir
Sambucus nigra

5.3 - OQP 3 - Valoriser la diversité du paysage montagnard habité : transmettre son patrimoine culturel et et sa biodiversité

MASSIF DE L'ARBIZON - VAL D'AULON Cabanes d'Auloueilh et ARBIZON - Réserve Naturelle d'Aulon.

VALLEE DE LA NESTE Axe de vie, économique et touristique.

ESTIVES DES IV VEZIAUX Cabanes de Camoudiet et massif de l'ARBIZON
Site pastoral et de randonnées.

BARRANCOUEU Crêtes d'ARREAU et ARBIZON.

OQP 3 - Valoriser la diversité du paysage montagnard habité : transmettre son patrimoine culturel et et sa biodiversité

Orientation 3.12 Associer tourisme et économie locale, dans le respect des sites (vente directe, évènements culturels, accueil, éco-tourisme...)

OBJECTIF

Se différencier avec un positionnement Eco-tourisme & Culture complémentaire des équipements touristiques existants sur le territoire de la CC Aure Louron ainsi que la valorisation d'un savoir-faire local.

LOCALISATION

L'ensemble des communes concernées qui sont à la fois objet et support de l'offre écotouristique.
BARRANCOUEU CADEAC ANCIZAN GUCHEN AULON BAZUS-AURE GREZIAN GOUAUX LANCON
Il semblerait judicieux d'utiliser l'Arbizon comme support principal fédérateur pour le territoire (ou la vallée d'Aure si cette réflexion se structure à l'échelle intercommale…).

ACTIONS

1- Planification

2- Aménagement - Valorisation

- Aménagement de points de vente directe à l'appuis des srcutures d'accueil touristique.

3- Connaissance - Communication

La communication est l'un des axes majeurs de mise en œuvre de cette action puisqu'il s'agit de véritablement entrer dans une logique de promotion globale du territoire :

- Créer des supports de connaissance et de compréhension des paysages et de leur évolution.
- Communiquer sur les éléments, sites identitaires et attractifs du territoire (RNR, PNP, massif de l'Arbizon, IV Véziaux).
- Sensibiliser les acteurs, les socio-professionnels du tourisme à la connaissance de ces richesses ou caractéristiques paysagères (programme de journées thématiques,) afin qu'ils puissent les valoriser auprès des visiteurs.

4- Gestion - Animation

- Animer le territoire autour d'évènements fédérateurs (produits locaux, culture) ou journées grand public (habitants et visiteurs) sur ce thème. Cartes interactives de visites du patrimoine mais aussi des points de vente directe.

OUTILS MOBILISABLES

- La création de marques de qualité, territoriales et environnementales sur le territoire.
- **La mise en place de structures d'appui combinant à la fois l'accueil touristique, de manifestations culturelles et une offre commerciale** : magasins de producteurs, épicerie locale associative, bureau des guides, lieu d'exposition et festivals, nouveaux circuits de vente, partenariats entre professionnels (artisans, commerçants…). Cette structure pourrait tout naturellement prendre sa place au centre culturel d'Ancizan (avec une gouvernance et une gestion à développer)
- **Le développement d'un label ou d'une marque**.

MAITRES D'OUVRAGE

Communes
CC Aure Louron
Pays d'Art et d'Histoire

PARTENAIRES

Parc National des Pyrénées (aire d'adhésion)
Chambre d'agriculture
Région Occitanie
Organisations professionnelles (Associations de commerçants et de producteurs)
OTC Aure Louron
Centre culturel d'Ancizan
Associations culturelles

CONDITIONS DE REUSSITE ET MOYENS

- **Difficulté de rassembler des acteurs et politiques** qui n'ont pas les mêmes logiques de fonctionnement ce qui sous-entend une ambition territoriale forte pour fédérer autour d'un projet commun.
- **Trouver le bon porteur de projet pour mettre en place une entité de gouvernance. La mise en réseau des acteurs afin de les mobiliser dans une logique de filière. Le territoire concerné par le plan de paysage concentre de nombreux atouts spécifiques** (authenticité du paysage montagnard, tissu agricole encore varié et présent, richesse culturelle et patrimoniale, accessibilité des sites) qui ne sont aujourd'hui pas véritablement coordonnés.
Il s'agit donc de fédérer les acteurs (opérateurs touristiques, guides, opérateurs culturels, agriculteurs en vente directe, associations…) pour faire émerger un concept d'écotourisme autour de l'Arbizon (qui viendrait de manière lisible en offre complémentaire au tourisme blanc).

PRIORITE D'ACTIONS

Forte
Moyenne

CAPACITE DE MISE EN OEUVRE

X Court terme (1 -2 ans)
Moyen terme (3 -5 ans)
Long terme (7 -10 ans)

ACTIONS COMPLEMENTAIRES :

OQP 1 - Orientation 1.1
Préserver les terres agricoles du fond de vallée
OQP 1 - Orientation 1.4
Pivilégier l'usage agro-pastoral des estives tout en valorisant les patrimoines culturels et naturels
OQP 1 - Orientation 1.5
Privilégier la transmission de l'outil agricole, la reprise des exploitations et les modes de gestion agri-environnementale pour assurer le maintien des structures paysagères ouvertes

Orientation 3.12 Associer tourisme et économie locale, dans le respect des sites (vente directe, évènements culturels, accueil, éco-tourisme...)

Exemples de valorisation des prodcutions locales et de la culture dans l'offre touristique.

Ancizan Centre culturel, Pays d'Art et d'Histoire.

AULON Producteur de chèvre mohair.
GREZIAN Maraîcher.

GOUAUX Une synergie à créer entre accueil et production autour d'un pôle forestier ?

Camping sur le plateau forestier face à l'Arbizon.
Chèvrerie production de fromage et accueil des enfants.

PAYOLLE Camping peu exploité.

Restaurant et gîtes d'accueil des IV Véziaux à rénover.

OQP 3 - Valoriser la diversité du paysage montagnard habité : transmettre son patrimoine culturel et et sa biodiversité

Orientation 3.13 Protéger et valoriser les éléments remarquables qui font l'identité du paysage de la vallée aux vals secondaires (Trame Verte et Bleue)

OBJECTIF

Préserver l'identité du paysage montagnard et son armature paysagère de l'axe de la vallée autour de la Neste et du réseau transversal des vals secondaires qui relient les crêtes forestières aux estives du massif de l'Arbizon. Coordonner les aménagements et les cheminements pour constituer un véritable réseau qui s'appuie sur la Neste : ses saligues, les pouys, et le réseau de haies des terrasses glaciaires en investissant toute la largeur du fond de vallée agro-pastoral.

LOCALISATION

L'ensemble des communes
BARRANCOUEU CADEAC ANCIZAN GUCHEN AULON BAZUS-AURE GREZIAN GOUAUX LANCON

ACTIONS

1- Planification

- Protéger les éléments constituant la trame paysagère principale du paysage de la vallée (TVB trame verte et bleue) :
La Neste et son lit mineur fluctuant au gré des ilôts, bancs de graviers et des saligues, la ripisyle, continue de chaque côté de la rivière, qui fixe les berges, crée de la biodiversité, filtre les eaux et découpe le paysage du fond de la vallée en séquences différentes.
Le rebord glaciaire habité de Bazus Aure, un léger relief marqué par des roches hératiques, des sentiers et un réseau de haies à préserver et à compléter le long du futur quartier.
La ceinture des jardins et vergers autour des bourgs qui forme un écrin autour du centre ancien et qui doit être en partie préservée et en partie évoluée pour intégrer le développement des nouveaux quartiers.
La lisière de la forêt doit s'adapter aux extensions urbaines autour des bourgs.
Les vals secondaires constitués des ruisseaux, et de leur ripisylve associés à un petit réseau de haies dans les zones intermédiaires. Ces vals secondaires sont d'autant plus importants qu'ils créent côté crêtes forestières de Gouaux une zone intérmédiaire riche en vergers et côté massif de l'Arbizon des vals profonds qui relient la vallée aux estives, espaces de transhumances et de patrimoine rural montagnard riche.
- Préserver le paysage nocturne qui est une composante remarquable. Le territoire se situe dans le périmètre de la Réserve Internationale de Ciel Etoilé du Pic du Midi. Ce label international reconnaît le caractère exceptionnel du patrimoine paysager de nuit quasiment indemne de pollution lumineuse. La lumière artificielle peut également constituer un obstacle infranchissable pour certaines espèces. La pollution lumineuse doit être limitée voire diminuée via des opérations de conversion de l'éclairage et des préconisations inscrites dans les documents d'urbanisme.

2- Aménagement - Valorisation

- Valoriser le site des 2 Pouys qui constitue l'exemple d'un espace naturel et d'accueil touristique à renforcer en bord de Neste, qui donne une vision d'ensemble de la vallée, notamment avec son belvédère panoramique.
- Mise en place de chantiers pour aménager ou entretenir des secteurs à enjeux paysagers forts (ou risqués : incendies, embacle).

3- Connaissance - Communication

- Opérations de sensibilisation ou éducation à l'environnement dans les écoles.

OUTILS MOBILISABLES

- PLUi PADD, réglement mais aussi OAP ex PLUi de Brest avec OAP sur TVB ; «inverser le regard»...
- PLUi : Identification des éléments du patrimoine ou du paysage pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique (TVB) au titre du 2° du III de l'article L. 123-1-5 du code de l'urbanisme - Délimitation des haies et boisements de ripisylve en EBC espaces boisés classés.
- Les Atlas de Biodiversité Communale (Bazus-Aure) où des enjeux de continuités ont été identifiés au niveau longitudinal pour l'accueil de la loutre que transversale pour la connexion des massifs forestiers présents de part et d'autre de la Neste.

MAITRES D'OUVRAGE

Communes
CC Aure Louron

PARTENAIRES

Parc National des Pyrénées (aire d'adhésion)
Unités départementales de l'architecture et du patrimoine

CONDITIONS DE REUSSITE ET MOYENS

Protéger cette trame TVB car le fond de vallée est facilement aménageable en comparaison avec le relief des versants. Un nombre de projet restent envisagés : zones d'activités sur le fond de vallée, contournement routier... qui viendraient profondement impacter le territoire agro-pastoral et transformer le paysage montagnard.
Création de projet de valorisation de ces structures paysagères, **pour des usages touristiques ou locaux**. Par exemple, l'aménagement d'une liaison piétonne le long de la Neste ou à ANCIZAN l'aménagement du parking permet de libérer une promenade le long du ruisseau canalisé par les anciennes filatures.

PRIORITE D'ACTIONS

Forte
Moyenne

CAPACITE DE MISE EN OEUVRE

X Court terme (1 -2 ans)
Moyen terme (3 -5 ans)
Long terme (7 -10 ans)

ACTIONS COMPLEMENTAIRES :

OQP 1 - Orientation 1.1
Orientation 1.1
Préserver les terres agricoles du fond de vallée
OQP 1 - Orientation 1.2
Valoriser les zones intermédiaires et la diversité de leurs usages : fruitier, agricole et forestier
OQP3 - Orientation 3.14
Préserver et valoriser le patrimoine associé à l'eau, systèmes d'irrigation gravitaires des estives au fond de vallée

Orientation 3.13 Protéger et valoriser les éléments remarquables qui font l'identité du paysage de la vallée aux vals secondaires (Trame Verte et Bleue)

CADEAC Entrée dans la vallée depuis le pont de la RD 929.

La Neste et sa ripisylve, ses bancs de graviers.

GUCHEN Les sports aquatiques sur la Neste.

Les 2 Pouys et la plage de Grézian, la chapelle de Guchen.

GUCHEN Belvédère panoramique aménagé sur le Pouys.

BAZUS AURE Saligue et Haie de frênes dans la vallée.

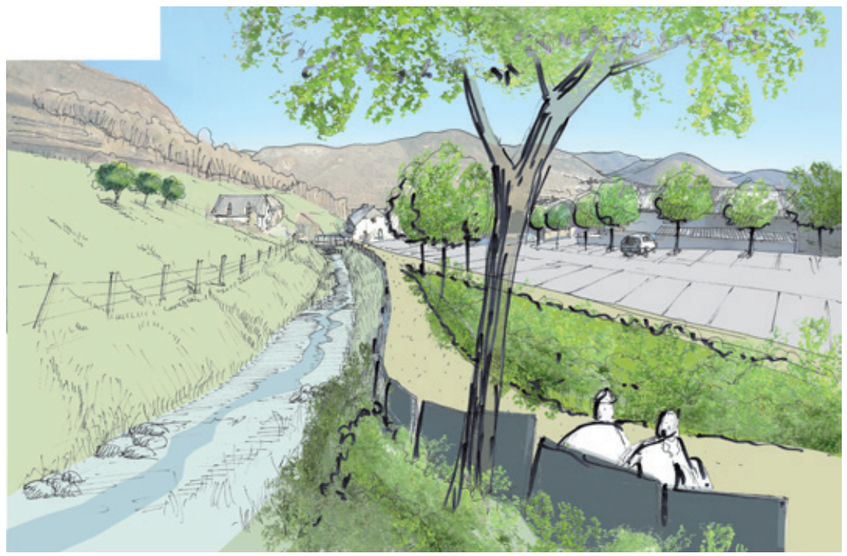

ANCIZAN Aménager une promenade le long du canal et restructurer le parking.

GREZIAN Aménager une promenade le long de la Neste et restructurer le parking.

OQP 3 - Valoriser la diversité du paysage montagnard habité : transmettre son patrimoine culturel et et sa biodiversité

Orientation 3.14 Préserver et valoriser le patrimoine associé à l'eau, systèmes d'irrigation gravitaires des estives au fond de vallée (leyté, rigole, moulin, scierie, lavoir, fontaine, abreuvoir, citerne, filature...)

OBJECTIF

Préserver et réutiliser dans les projets contemporains ce système hydraulique qui structure le territoire des estives au fond de vallée, profitant de l'irrigation par gravité et de l'énergie hydraulique. L'eau est précieuse.

LOCALISATION

Ces systèmes hydrauliques se retrouvent dans toutes les communes, et plus globalement dans les Pyrénées et en méditerrannée.
BARRANCOUEU CADEAC ANCIZAN GUCHEN AULON BAZUS-AURE GREZIAN GOUAUX LANCON

ACTIONS

1- Planification

- Protection et valorisation de la trame bleue
- Protection du petit patrimoine au titre de l'article L123-1-5-7

2- Aménagement - Valorisation

- Travailler sur l'intégration de l'eau dans les aménagements urbains et dans les projets contemporains. Ces systèmes hydrauliques hérités de plusieurs siècles sont des machines à eau très efficaces : leytés, moulins, rigoles, bassins, fontaines, lavoirs, abreuvoirs, biefs et canaux sont intéressants pour abreuver les troupeaux, irriguer certaines parcelles, enchanter les villages ou les randonnées... (ex : chemin bord ruisseau à ANCIZAN).
- **Préserver les rigoles dans les espaces publics des bourgs plutôt que les canaliser.** L'eau c'est le bruit, la fraicheur, la vie. L'écoulement de l'eau participe du nettoyage, de l'arrosage. Les rigoles créent des continuités, entre espace privé et public, délimitent les voiries, créent des murets de soutènement, participent de la structuration des villages.
- Valoriser la ressource énergétique que constitue l'eau (patrimoine des micro-centrales, usines, captages, barrages, canaux...).

3- Connaissance - Communication

- Identification et inventaire des patrimoines à restaurer
- Structurer des projets de remise en état des rigoles d'irrigation

4- Gestion - Animation

OUTILS MOBILISABLES

- PLUi : Identification des éléments du patrimoine ou du paysage pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique (TVB) au titre du 2° du III de l'article L. 123-1-5 du code de l'urbanisme.

MAITRES D'OUVRAGE

Communes
CC Aure Louron
EDF / SHEM ???

PARTENAIRES

DREAL
DDT 65
CAUE
Conseil Départemental
Parc National des Pyrénées (aire d'adhésion)
Sur irrigation : CATER (cellule d'animation territoriale de l'espace rivière du conseil départemental)

CONDITIONS DE REUSSITE ET MOYENS

Poursuivre le travail déjà engagé de restauration et préservation de ce petit patrimoine rural montagnard. Nombre de communes ont valorisé les murs fontaines et abreuvoirs, en respectant les matériaux locaux l'usage de lauzes, d'élements décoratifs et sculptés, de sols en calade.

PRIORITE D'ACTIONS

Forte
Moyenne

CAPACITE DE MISE EN OEUVRE

X Court terme (1 -2 ans)
Moyen terme (3 -5 ans)
Long terme (7 -10 ans)

ACTIONS COMPLEMENTAIRES :

OQP 1 - Orientation 1.2
Valoriser les zones intermédiaires et la diversité de leurs usages : fruitier, agricole et forestier

OQP- Orientation 2.10
Valoriser les espaces publics en privilégiant l'usage piétonnier sur les flux routiers et en valorisant les points de vue sur la vallée

OQP- Orientation 2.11
Intégrer les caractéristiques montagnardes dans les extensions urbaines et les adapter à la vie contemporaine

OQP3 - Orientation 3.13
Protéger et valoriser les éléments remarquables qui font l'identité du paysage de la vallée aux vals secondaires (Trame Verte et Bleue)

Orientation 3.14 Préserver et valoriser le patrimoine associé à l'eau, systèmes d'irrigation gravitaires des estives au fond de vallée (leyté, rigole, moulin, scierie, lavoir, fontaine, abreuvoir, citerne, filature...)

GOUAUX Fontaine abreuvoir.

LANCON Fontaine abreuvoir.

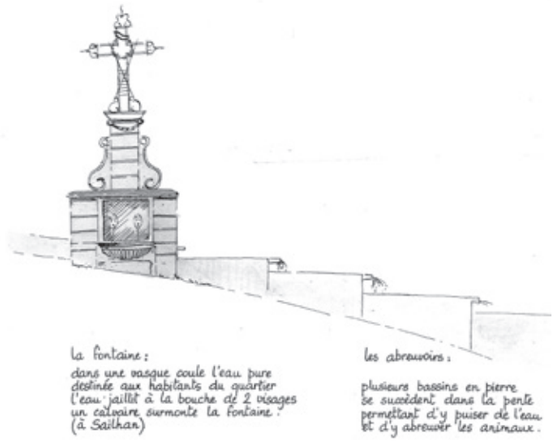

Fontaine abreuvoir - CAUE dessin

BARRANCOUEU Fontaine mur lavoir abreuvoir.

ANCIZAN Fontaine abreuvoir et treille de glycine.

AULON Fontaine abreuvoir.

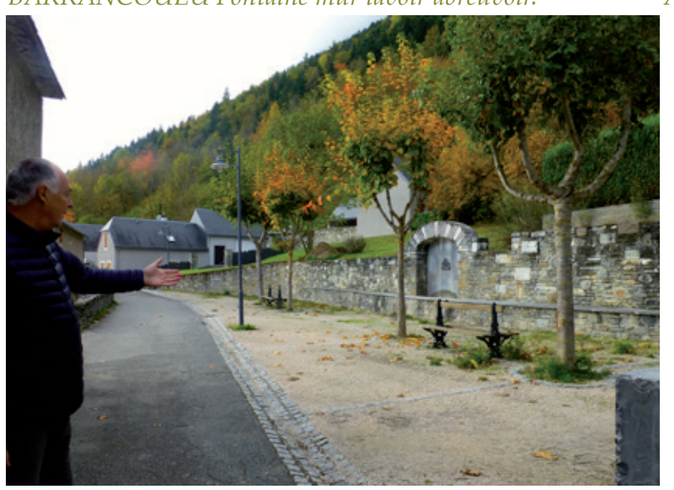

GUCHEN Fontaine mur abreuvoir.

CADEAC Fontaine bassin.

CADEAC Fontaine à eau potable.

BAZUS AURE Fontaine abreuvoir
CAMPAN GAOUBE Panneau sur les Leytés

OQP 3 - Valoriser la diversité du paysage montagnard habité : transmettre son patrimoine culturel et et sa biodiversité

Orientation 3.15 Valoriser les routes touristiques et sentiers de mi-pente en belvédère sur la vallée : les points de vue et le patrimoine culturel associé

OBJECTIF

Valoriser et signaler les routes touristiques de mi-pente et les principaux sentiers de transhumance qui constituent des parcours de découverte du paysage, un patrimoine très ancien de traversée de la vallée en lien avec les villages de mi-pente et vers les forêts et estives.

LOCALISATION

ANCIZAN GUCHEN BAZUS-AURE GOUAUX LANCON

ACTIONS

1- Planification

2- Aménagement - Valorisation

Ces routes ou sentiers paysagers doivent faire l'objet d'une valorisation, d'une « mise en tourisme » (routes ou sentiers avec services associés).

- Aménagement de points de vue et d'espaces de stationnement

Les routes des RD 115 et RD 25 parcourent les crêtes forestières de Lançon, Gouaux, Bazus Aure et Grailhen vers la vallée du Louron.

BAZUS AURE est la porte d'entrée sur cette route en belvédère sur la vallée, et l'aménagement de sa place de l'église est l'occasion de valoriser ce parcours touristique par une signalétique spécifique.

RD 113 la route du col de la Hourquette d'Ancizan, est déjà très touristique, elle pourrait bénéficier d'une meilleure signalétique et de points d'arrêt spécifiques en bélvédères sur la vallée.

- Identifier, signaler et entretenir les sentiers d'intérêts. Les sentiers principaux qui relient les éléments patrimoniaux du paysage sont identifiés sur la carte de valorisation du paysage du territoire (ci-jointe).

Ainsi le sentier identifié sur la carte de Cassini (1730 environ) qui relie Campan à Arreau est encore très utilisé. Il mérite d'êre signalé et ses histoires racontées au fil du parcours : il traverse le plateau pastoral de Payolle, la forêt du Différend, les cabanes de la Hosse, la Hourquette d'Arreau, la croix de St Exupère (Campan, Ancizan par les IV Véziaux, Arreau Cadéac, Barrancoueu)

3- Connaissance - Communication

4- Gestion - Animation

OUTILS MOBILISABLES

- PLUi - PADD Objectifs de valorisation des itinéraires touristiques RD 115 et RD 25 des crêtes forestières et RD 113 de la route du col de la Hourquette d'Ancizan. Emplacements réservés pour en assurer la continuité

- PNR pour la signalisation de la forêt, de la biodiversité, de la géologie...

- Conseil Départemental pour l'aménagement d'aire d'arrêt spécifique

- Association pastorale des IV Véziaux pour la signalisation des zones pastorales et l'aménagement du col

MAITRES D'OUVRAGE

Communes
CC Aure Louron
Conseil Départemental

PARTENAIRES

DDT 65
CAUE
Région Occitanie
Pays d'Art et d'Histoire
Parc National des Pyrénées (aire d'adhésion)

CONDITIONS DE REUSSITE ET MOYENS

- le Pays d'Art et d'Histoire pourrait mobiliser son savoir faire sur la signalisation du patrimoine paysager et sur la valorisation des points de vues. **Les RD 115 et RD 25 mettent en scène :**
- l'accès à la chapelle St Michel de Bazus Aure et à celle de Gouaux
- le pôle forestier de Gouaux et la chèvrerie
- les sentiers anciens d'accès à Peyre Blanque
- le four à chaux de Lançon
- des points de vues sur la vallée
- le panorama de Lançon sur les vallées d'Aure et du Louron, l'Arbizon.

La RD 113 la route du col de la Hourquette d'Ancizan met en scène :
- le hameau de Ousten
- des points de vues sur la vallée
- la traversée de la forêt et du val d'ancizan
- le col de la Hourquette d'Ancizan avec ses problèmes de stationnement à aménager simplement pour contenir les voitures.

PRIORITE D'ACTIONS

Forte
Moyenne

CAPACITE DE MISE EN OEUVRE

X Court terme (1 -2 ans)
Moyen terme (3 -5 ans)
Long terme (7 -10 ans)

ACTIONS COMPLEMENTAIRES :

Orientation 3.15 Valoriser les sentiers de transhumance et de découverte du territoire
Cartographie des principaux sentiers à valoriser

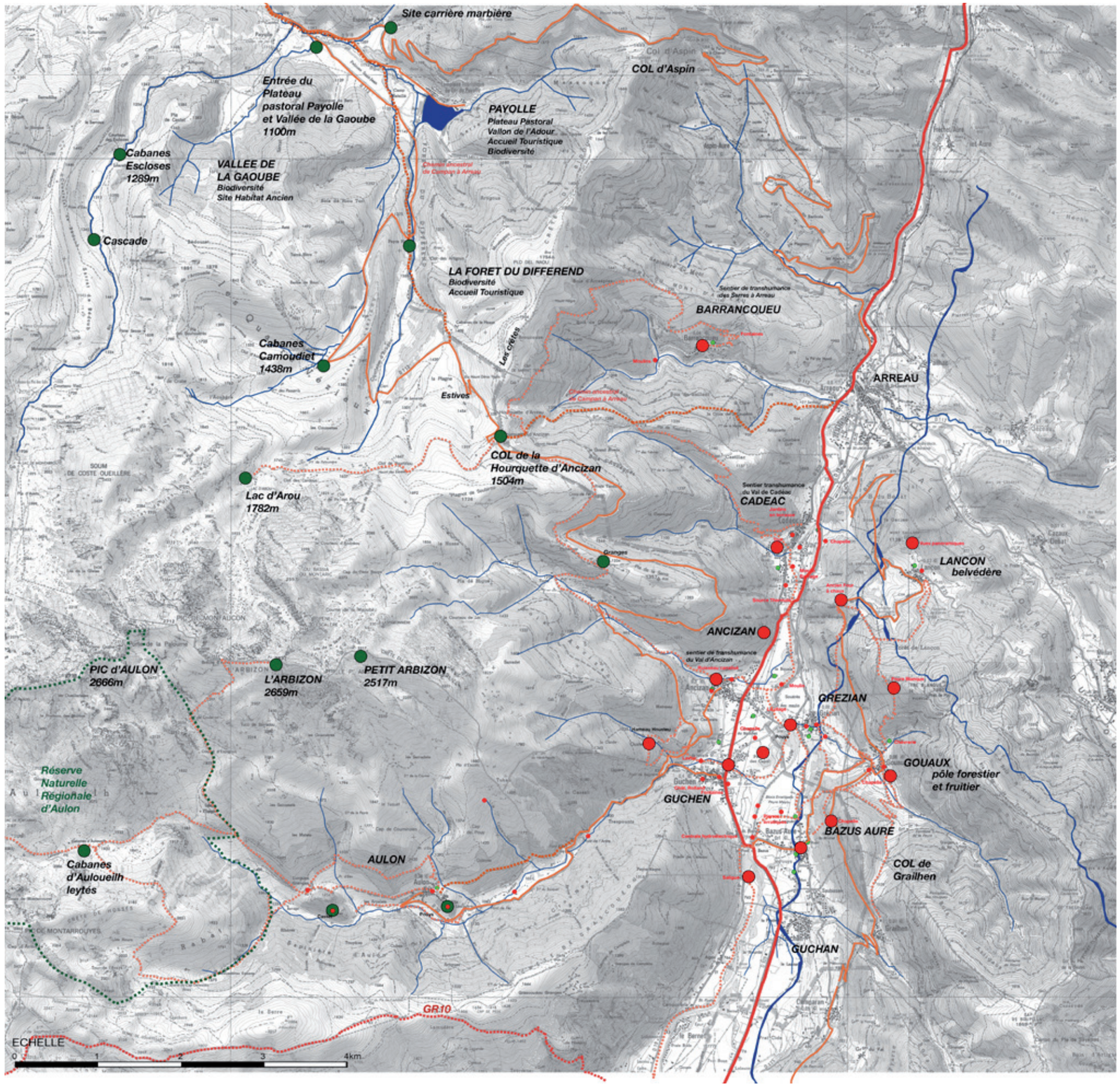

Carte de Cassini 1730 environ les chemins de traversée des Pyrénnées de Campan à Arreau par les IV Véziaux.

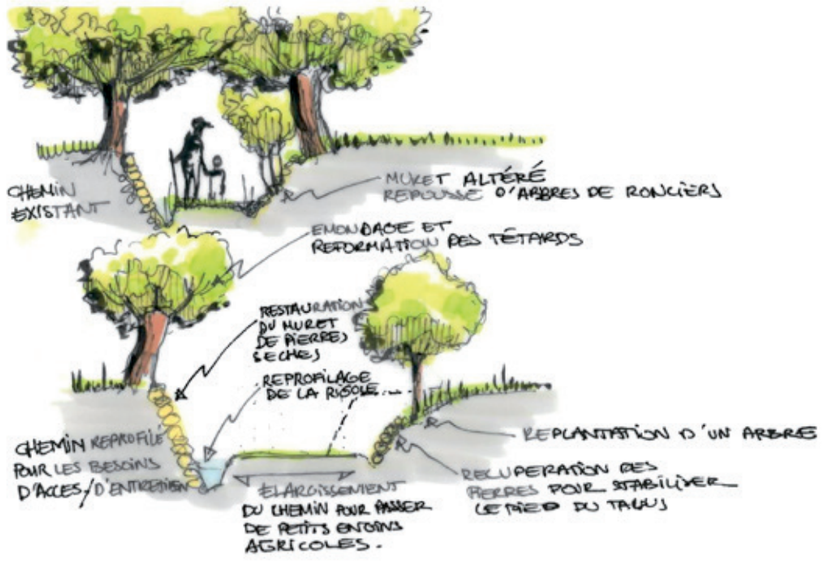

Exemple de restauration et recalibrage des sentiers pour en assurer l'entretien.

Orientation 3.15 Valoriser les routes touristiques et sentiers de mi-pente en belvédère sur la vallée : les points de vue et le patrimoine culturel associé (carrière, rocher, four à chaux, chapelle, col, cabane...)

RD 115 et RD 25 des crêtes forestières. Route de mi-pente en belvédère sur la vallée : Lançon en lien avec la vallée du Louron - Gouaux - Grézian - Bazus Aure - Grailhen.

RD 113 la route touristique du col de la Hourquette d'Ancizan, des Estives des IV Véziaux / Payolle / Massif de l'Arbizon / Campan.
Les deux vals de AULON / GUCHEN et ANCIZAN / CADEAC ceinturent le massif de l'Arbizon.

Orientation 3.15 Valoriser les routes touristiques et sentiers de mi-pente en belvédère sur la vallée : les points de vue et le patrimoine culturel associé (carrière, rocher, four à chaux, chapelle, col, cabane...)

Point de Vue à aménager depuis la route de mi-pente Lançon.

BAZUS AURE Chapelle St Michel.

Histoire de transhumance.

Histoire de Forêt.

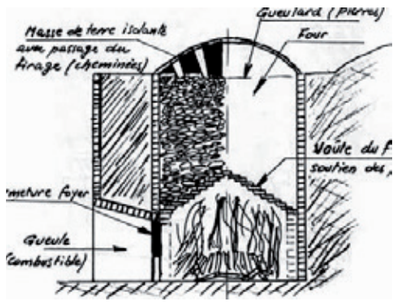

Histoire de Four à chaux.

Histoire de piège à loup.

Point de Vue à aménager depuis la route de la Hourquette d'Ancizan

Mire dans le paysage.

Signalétique du pays d'Art et d'Histoires.

Histoire de rigoles - CAUE.

Point de Vue à aménager au col de la Hourquette d'Ancizan

OQP 3 - Valoriser la diversité du paysage montagnard habité : transmettre son patrimoine culturel et et sa biodiversité

Orientation 3.16 Etendre la connaissance et préserver la biodiversité des sites remarquables : saligues, pouys, serres, forêt du Différend, vallée de la Gaoube...

OBJECTIF

Connaitre pour mieux protéger et valoriser le patrimoine naturel et ses dynamiques. Comprendre que le maintien de la qualité des paysages passe par la gestion agro-pastorale du territoire et que la biodiversité est en lien avec la diversité des usages de la montagne.

LOCALISATION

ANCIZAN GUCHEN BAZUS-AURE GOUAUX LANCON

ACTIONS

1- Planification

2- Aménagement - Valorisation

3- Connaissance - Communication

- Inventorier et valoriser la biodiversité comme patrimoine lié à la gestion agro-pastorale :
la vallée avec la Neste et sa trame verte et bleue (saligues et pouys),
les Serres de Barrancoueu en moyenne montagne,
les Estives des IV Véziaux : **la vallée de la Gaoube, le Val de l'Adour de Payolle et la forêt du Différend** sont des espaces naturels riches en histoires, usages très anciens.
- Valorisation de la connaissance auprès du public par l'animation, l'interprétation ?

4- Gestion - Animation

OUTILS MOBILISABLES

- Parc National des Pyrénées / les Atlas de Biodiversité Communale (Bazus Aure Ancizan Guchen et Aulon pour la vallée de la Neste et les estives des IV Véziaux). Bazus-Aure où des enjeux de continuités ont été identifiés aussi bien au niveau longitudinal pour l'accueil de la loutre que transversal s'agissant de la connexion des massifs forestiers présents de part et d'autre de la Neste.
- Conservatoire Botanique / Inventaire botanique pour la vallée de la Gaoube ?
- Extension de la RNR d'Aulon pour valoriser le patrimoine naturel et agro-pastoral du massif de l'Arbizon.
Dans la mesure où la création d'une Réserve naturelle nouvelle est inenvisageable. L'extension de la réserve actuelle d'Aulon autour du massif de l'Arbizon pourrait être une opportunité pour allier préservation des milieux naturels et reconnaissance de la gestion agro-pastorale dans la création du paysage de montagne. Ainsi les subventions et aides de l'Etat et de la Région seraient à l'échelle du territoire protégé avec des retombées certaines pour les actions de valorisation touristique et de gestion agro-pastorale.

MAITRES D'OUVRAGE

Communes
Comission Syndicale des IV Véziaux
Parc National des Pyrénées (aire d'adhésion)

PARTENAIRES

Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées
Région Occitanie
Fédération de chasse
ONCFS

CONDITIONS DE REUSSITE ET MOYENS

PRIORITE D'ACTIONS

Forte
Moyenne

CAPACITE DE MISE EN OEUVRE

X Court terme (1 -2 ans)
Moyen terme (3 -5 ans)
Long terme (7 -10 ans)

ACTIONS COMPLEMENTAIRES :

OQP 1 - Orientation 1.3
Gérer la forêt avec sa multifonctionnalité, comme patrimoine paysager et potentiel économique en assurant sa biodiversité entre forêt de feuillus et conifères
OQP 1 - Orientation 1.4
Privilégier l'usage agropastoral des estives tout en valorisant les patrimoines culturels et naturels
OQP3 - Orientation 3.13
Protéger et valoriser les éléments remarquables qui font l'identité du paysage de la vallée aux vals secondaires (Trame Verte et Bleue)

Orientation 3.16 Etendre la connaissance et préserver la biodiversité des sites remarquables : saligues, pouys, serres, forêt du Différend, vallée de la Gaoube...

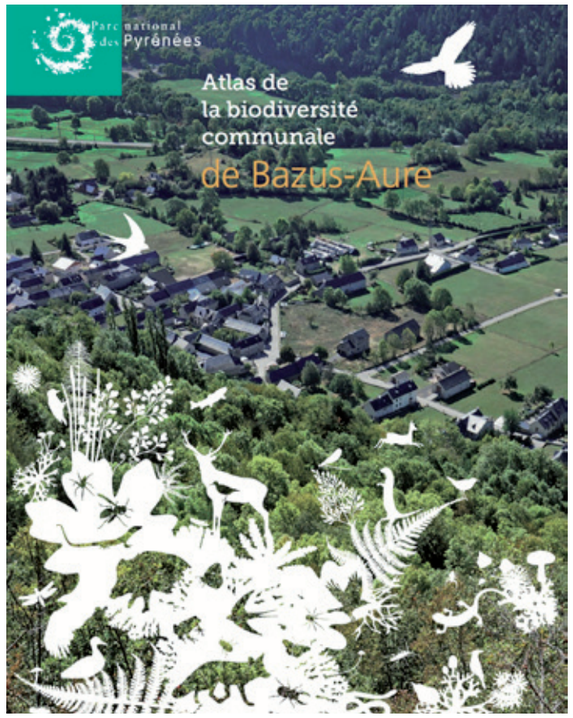

ATLAS de BIODIVERSITE réalisé par le PNP.

La Forêt du Différend gérée par l'ONF.
Forêt expérimentale et Arboretum.
Passage de l'ancien chemin de Cassini.
Espace de randonnées et de pique-nique.
Biodiversité et ruisseau d'Artigou.

Val de l'Adour de Payolle - Biodiversité du milieu humide.
Espace de randonnées, de stationnement, d'implantation de la station d'épuration, des arrières de commerces, du camping. Limite du plateau pastoral, du lac et de la route touristique.

La vallée de la Neste : CADEAC le Pouy du Castet et sa végétation de forêt de buis.

Les Serres de Arreau et Barrancoueu.
Implantation de cabanes communales.
Espace de randonnées, boucle depuis Barrancoueu.
Biodiversité spécifique des Serres.
Sentier de Transhumance.

Orientation 3.16 Etendre la connaissance de la biodiversité du site remarquable de la vallée de la Gaoube et préserver la gestion pastorale

Vallée de la GAOUBE Site pastoral remarquable avec un habitat rural très ancien Cabanes de Artigussy et Leytés et Cabanes Cortaou des Esclozes avec aire d'accueil touristique.

Vallée de la Gaoube, biodiversité, Drosera et géologie.

Vallée de la GAOUBE Site pastoral très piétiné sur le secteur d'Artigussy.

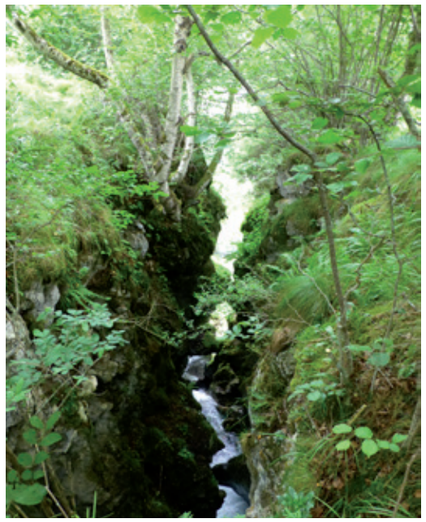

Milieux humides et cascade.

Pelouses, Milieux de fourrés de houx et genevriers particuliers.

Orientation 3.16 Etendre la connaissance de la biodiversité du site remarquable du massif de l'Arbizon

ANCIZAN ESTIVES IV VEZIAUX Sentiers de randonnées vers le massif Arbizon depuis le ruisseau Artigou.

AULON Sentier de randonée vers le pic de l'Arbizon.

Orientation 3.16 Vers une extension de la Réserve Naturelle Régionale autour de l'Arbizon ?

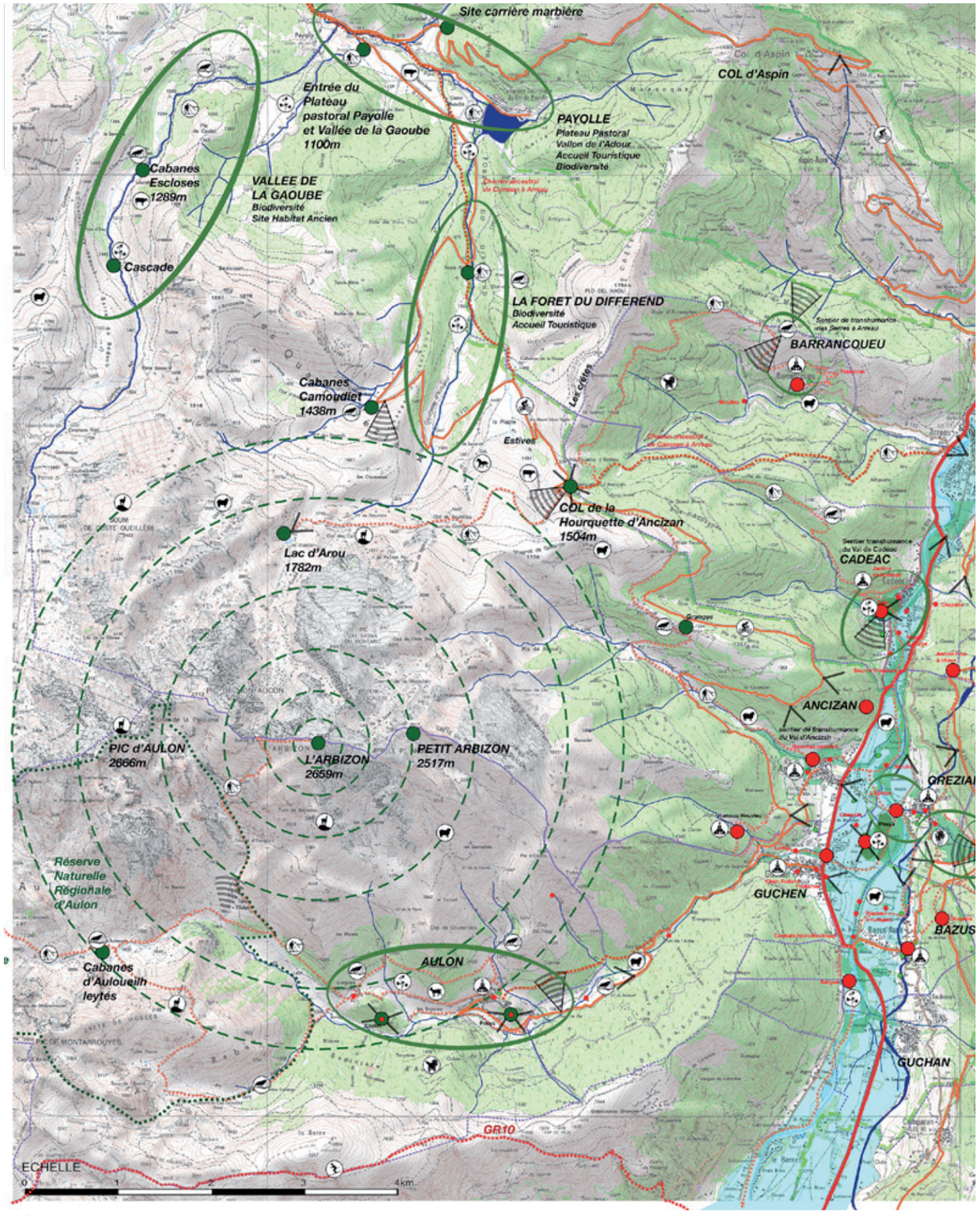

La RNR d'Aulon porte d'entrée dans le Parc National des Pyrénées, la Réserve Internationale de Ciel Etoilé du Pic du Midi et le Massif du Néouvielle.

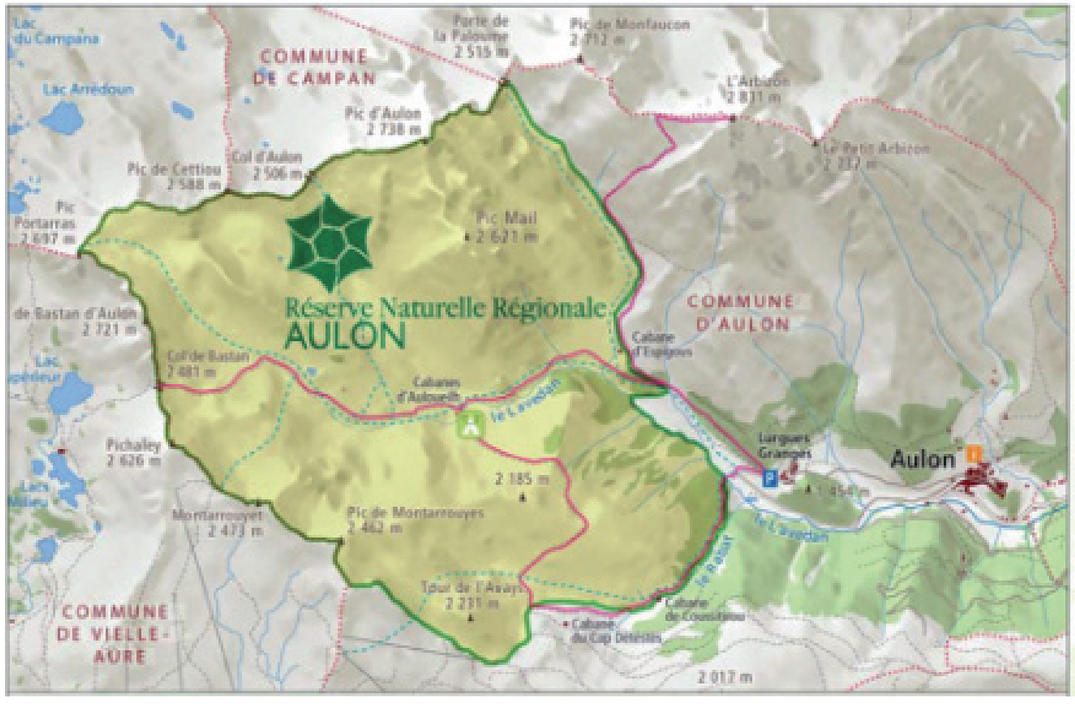

AULON Courtaou des cabanes d'Auloueilh.

6 - LE DEVELOPPEMENT DES BOURGS AU COEUR DE LA STRATEGIE DE VALORISATION PAYSAGERE

La stratégie de valorisation paysagère des IV VEZIAUX se décline à l'échelle du développement des bourgs et dans une approche globale.

La carte de valorisation paysagère du développement des bourgs a été réalisée à l'échelle de chaque commune mais toujours dans une vision globale, hors limites administratives, pour souligner la nécessaire complémentarité des bourgs et la continuité des orientations du plan paysage sur toute la vallée.

Ces cartes indiquent les structures paysagères à préserver dans le cadre du PLUi, les éléments remarquables du paysage, patrimoine à valoriser dans les espaces publics, et correspondent à la déclinaison territoriale des Objectifs de Qualité Paysagère et de leurs actions validées.

En complément, sur certains bourgs concernés par des enjeux forts de développement et extensions urbaines, des propositions schématiques sur la création des extensions urbaines et leur faisabilité sont jointes pour réflexion et discussion.
Ces cartes pourront directement nourrir le PLUi (PADD et OAP).

Une vallée vivante et un paysage de moyenne montagne authentique où chaque bourg tient une place singulière.

CADEAC ET BARRANCOUEU Un territoire stratégique d'entrée dans la vallée d'Aure et vers les Estives des IV Véziaux / Payolle.

ANCIZAN ET GUCHEN Les deux jumeaux en balcon sur la vallée agricole et portes d'entrée vers les Estives des IV Véziaux / Payolle.

AULON ET BAZUS AURE Un territoire de basculement vers le pôle de St-Lary-Soulan, et vers le Néouvielle.

GREZIAN, GOUAUX ET LANCON Un territoire forestier et de vergers, en lien avec la vallée du Louron.

Valorisation du territoire d'estives et de haute montagne des IV Véziaux,

Le plateau pastoral de Payolle, le complexe touristique du lac et l'ESPIADET.

LEGENDE DES CARTES DE VALORISATION DU PAYSAGE DES BOURGS

- Eau
- Relief
- Bâti
- Equipements publics
- Bâtiments agricoles
- Commerces/ Colonies de vacances / Artisana
- Villégiature thermale
- Routes
- Limites communales
- Arbres existants
- Arbres à planter
- Haies à planter
- S Signalétique pastorale
- Points de vue à valoriser
- Perspectives et vues majeures sur le paysage à valoriser

OPQ 1 Remettre l'agriculture, le pastoralisme et la sylviculture au coeur de l'identité montagnarde de demain

- 1.1 Préserver les terres agricoles du fond de vallée de la Neste et des vallons secondaires (Trame Verte et Bleue) - Plateau de Payolle
- 1.1 Préserver et dynamiser les exploitations agricoles ou les initiatives en faveur de l'agriculture
- 1.2 Valorisation l'usage agricole des zones intermédiaires pour favoriser leur ouverture prioritairement autour des bourgs
- 1.2 Préserver et développer les vergers sur les zones intermédiaires ou en périphérie de bourg et les prairies en terrasses associées
- F 1.3 Forêt à gérer dans sa multifonctionnalité
- 1.3 Préserver les ceintures boisées, les haies et les ripisylves
- 1.4 Priviliégier l'usage agropastoral des estives en maintenant le paysage ouvert
- 1.4 Limiter les intrusions depuis la route pastorale
- 1.4 Fermeture des sentiers forestiers
- 1.4 Valoriser patrimoines culturels (Granges, courtaous, croix leytes...) et naturels (Sources, abreuvoirs, rochers, pâtures...) associés au pastoralisme
- 1.5 Priviliégier la transmission de l'outil agricole, la reprise des exploitations et les modes de gestion agri-environnementale pour assurer le maintien de structures paysagères ouvertes

OPQ 2 Favoriser un urbanisme dense autour du bourg et l'accueil des jeunes et de nouvelles activités pour redonner vie aux bourgs

- Maintenir et renforcer les équipements publics dans les principaux bourgs de la vallée
- Définir une limite au bourg pour contenir l'urbanisation dans le respect du paysage agropastoral
- 2.6 Sécuriser la RD929 dans les traversées de bourg Renforcer les liaisons entre bourg ancien et extensions urbaines récentes
- 2.7 Réfléchir à l'implantation des zones d'activités à l'échelle de la vallée
- 2.8 Proposer un urbanisme dense et favoriser la mixité sociale pour favoriser l'accueil des jeunes sur les nouveaux quartiers
- 2.9 Favoriser le renouvellement urbain des friches touristiques à l'échelle du bourg et de la vallée
- 2.10 Valoriser les espaces publics en privilégeant l'usage piétonnier sur les flux routiers - Valoriser les places en belvédère
- 2.11 Préserver et renforcer la ceinture de jardins/Vergers en terrasses autour des bourgs
- 2.11 Préserver les alignements d'arbres le long des voies Planter des arbres le long des grands axes et sur l'espace public
- Maintenir et/ou développer les pôles d'activités en mutualisant les espaces servants de circulations, stationnements, stokages...

OPQ 3 Valoriser la diversité du paysage montagnard habité : transmettre son patrimoine culturel et sa biodiversité

- 3.12 Associer Tourisme et Economie locale dans le respect des sites (Ventes directes / Accueils Ecotourisme / Evenements culturels)
- 3.13 Protéger et valoriser les structures paysagères remarquables qui font l'identité du paysage (trame verte et bleue) de la vallée aux vals secondaires
- fontaine pont lavoir moulin abreuvoir 3.14 Préserver et valoriser le patrimoine associé à l'eau et aux systèmes d'irrigation
- 3.14 Valoriser le pôle d'accueil de La Neste à Grezian (la plage)
- 3.14 Valoriser les itinéraires touristiques, belvédères, points de vues et patrimoine associé (Chapelles, fours à chaux, fontaines...)
- 3.15 Route touristique à valoriser
- 3.15 Route touristique aux abords à requalifier
- 3.15 Chemins et sentiers de randonnée à valoriser
- 3.15 Point d'entrée de sites majeurs et route touristique à aménager
- S 3.16 Signalétique pour étendre la connaissance et préserver la biodiversité des sites remarquables, ou du patrimoine rural et agropastoral

6.1 BARRANCOUEU

BOURG EN BELVEDERE SUR LES VALLEES D'AURE ET DU LOURON
PAYSAGE PASTORAL DE SERRES ET DES CRETES DES IV VEZIAUX
PATRIMOINE DE FONTAINES ET DE RIGOLES

ACTIONS 1.2 et 3.13 - Gestion agro-pastorale de maintien des zones intermédiaires ouvertes autour du bourg et protection du Val du ruisseau de Barrancoueu, micro-climat et exposition du bourg, maintien des points de vue depuis le bourg sur la montagne, le val et la vallée du Louron, protection contre le feu, biodiversité et protection du patrimoine rural des zones intermédiares (jardins, pré-vergers, prairies, haies arborées, milieux humides...).

ACTION 1.3 - Gérer la forêt avec sa multifonctionalité, comme patrimoine paysager et potentiel économique en assurant sa biodiversité entre forêt de feuillus et forêt de conifères.

ACTION 1.5 - Maintien des 2 exploitations agricoles existantes d'ovins, production locale de viande de qualité (agneau engraissé dans le val).

ACTION 2.11 - Intégrer les caractéristiques montagnardes dans les extensions urbaines et les adapter à la vie contemporaine : maisons en terrasses dans la pente et orientations à préserver autour de la rue du bourg, en balcon sur la vallée.

ACTION 3.14 - Valorisation et restauration du patrimoine lié à l'eau de sources, fontaines, abreuvoirs, lavoirs, rigoles et anciens moulins autour d'un parcours jalonné dans le bourg et autour d'une boucle du ruisseau de Barrancoueu s'appuyant sur la trame verte et bleu.

ACTION 3.15 - Valorisation et signalisation de l'ancien sentier de Cassini datant de 300ans reliant Ste Marie de Campan à Arreau passant par le val et le plateau de l'Adour de Payolle, la forêt du Différend, la Hourquette d'Ancizan, la crête forestière de Cadéac, la Croix de St Exupère de Barrancoueu et descendant sur Arreau par la forêt.

ACTION 3.16 - Signalisation et gestion de la boucle du sentier de découverte de la Serre du Mont d'Arreau, sentier botanique, site des granges communales, pré-vergers, fontaine.

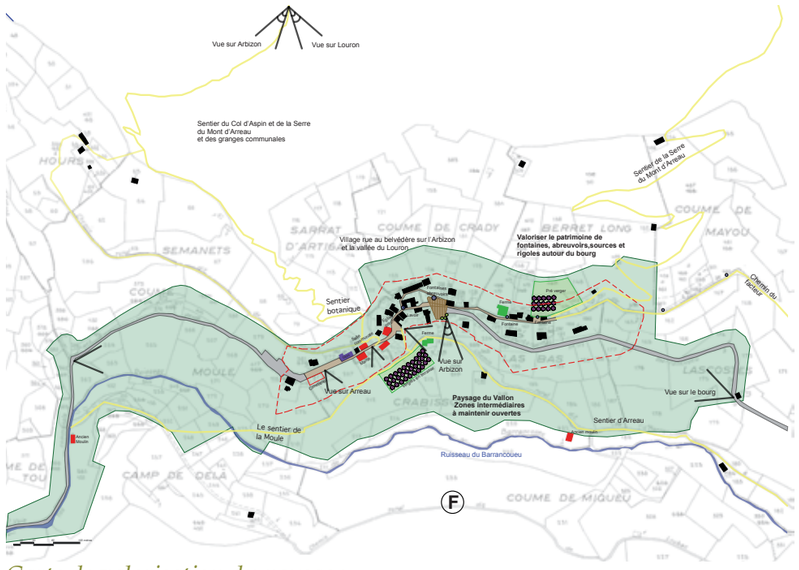

Carte de valorisation du paysage.

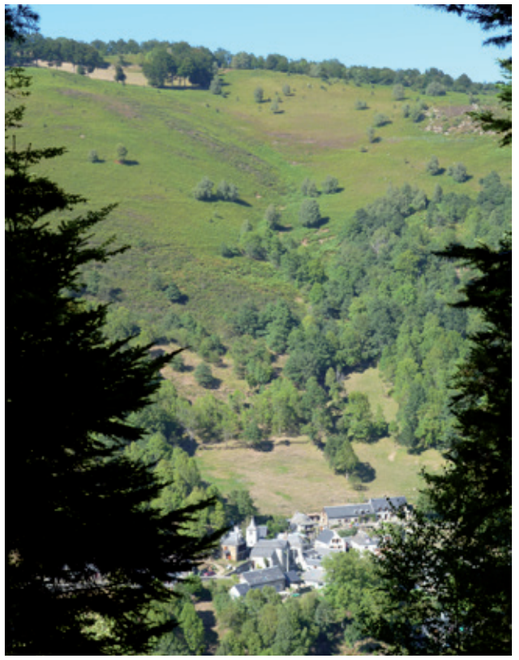
Paysage du val de Barrancoueu des Serres du Mont d'Arreau et Plo del Naou 1754m - Le bourg sous les Serres.

Le bourg en belvédère sur la vallée du Louron.

Un bourg en terrasse.

Le patrimoine de l'eau, lavoir béton de 1954.

Mur Fontaine-lavoir.

Abreuvoir - Rigole - Verger.

Valorisation de la place du bourg en terrasses sur la vallée, patrimoine de murs et fontaines-abreuvoirs à valoriser.

Vue sur Arbizon

Vue sur Louron

Sentier du Col d'Aspin et de la Serre
du Mont d'Arreau
et des granges communales

Sentier de la Serre
du Mont d'Arreau

Village rue au belvédère sur l'Arbizon
et la vallée du Louron

Valoriser le patrimoine de fontaines, abreuvoirs,sources et rigoles autour du bourg

Chemin du facteur

Fontaines abreuvoirs

Pré verger

Ferme

Fontaine

Fontaine

Sentier botanique

Lavoir

Eglise porche

Salle communale

Ferme

Gîte

Mairie

Cimetière

Vergers en terrasse

Vue sur Arbizon

Vue sur Arreau

Vue sur le bourg

Paysage du Vallon
Zones intermédiaires
à maintenir ouvertes

Sentier d'Arreau

Ancien moulin

Ancien Moulin

Le sentier de la Moule

Ruisseau du Barrancoueu

F

0 15 30 60 100 mètres

CARTE DE VALORISATION DU PAYSAGE DE BARRANCOUEU

6.2 CADEAC

BOURG EN BALCON SUR LA NESTE
SITE STRATEGIQUE DU POUY DU CASTET ET TOUR DE GUE SUR LA VALLEE
PATRIMOINE MAISONS THERMALES ET DE JARDINS EN TERRASSES

ACTIONS 1.1 - 1.2 et 3.13 - Protection du fond de la vallée agricole , Valoriser les zones intermédiaires et, le paysage remarquable de la Neste TVB trame verte et bleue
Site d'entrée dans la vallée et le Pouys du castet et sa forêt de buis.
Biodiversité de la Neste, des milieux humides, saligues, haies, prairies.
Terrasses fruitières et jardins autour du bourg.
Val des ruisseaux Hourcoueu et Labat TVB trame verte et bleue.

ACTIONS 2.7 et 3.15 - Valorisation de la route touristique RD 929 et réflexion à mener sur le traitement de la zone d'activités prévue en entrée dans la vallée sur la rive de la Neste
Valorisation de l'entrée dans la vallée et le bourg depuis la RD 929.
Etude d'insertion paysagère du projet d'aménagement de la zone d'activités autour du giratoire RD 929 (espace remarquable très sensible).
Projet d'aménagement paysager de la RD 929 : insertion de la façade urbaine, par des plantations d'arbres et de haies, l'exploitation agricole située en entrée du bourg, les murs antibruits, la décheterie...

ACTIONS 2.10 et 2.11 - Valoriser les espaces publics et intégrer les caractéristiques montagnardes dans les extensions urbaines
Valoriser les espaces publics et les boucles piétonnes qui relient la Neste aux Terrasses jardins et au Pouy, ainsi que l'axe de la rue en bélvédère sur la Neste.

ACTION 3.14 - Valorisation et restauration du patrimoine lié à l'eau Renouer avec la Neste, la centrale hydro-électrique et avec son identité thermale (réinvestir l'eau comme élément identitaire fort) et valorisation du petit patrimoine rural lié à l'eau, rigoles, moulins, fontaines…

ACTION 3.15 - Valorisation et signalisation de l'ancien sentier de Cassini datant de 300 ans reliant Ste Marie de Campan à Arreau passant par le val et le plateau de l'Adour de Payolle, la forêt du Différend, la Hourquette d'Ancizan, la crête forestière de Cadéac, la Croix de St Exupère de Barrancoueu et descend sur Arreau par la forêt.

Le paysage de la vallée de la Neste se construit, se reboise et se ferme progressivement.

Le site du Pouy du Castet et de la tour de gué est un patrimoine historique et paysager, espace de biodiversité, forêt de buis.

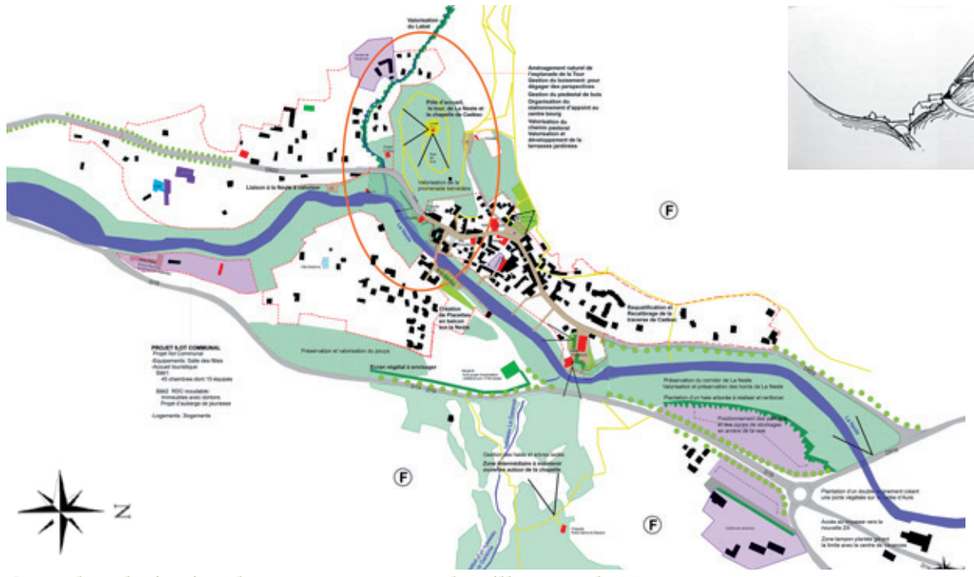

Carte de valorisation du paysage et coupe du village sur la Neste

La Neste sportive, ré-aménager les liaisons entre la rivière et le bourg.

Valorisation du Labat

Aménagement naturel de l'esplanade de la Tour
Gestion du boisement pour dégager des perspectives
Gestion du piedestal de buis
Organisation du stationnement d'appoint au centre bourg
Valorisation du chemin pastoral
Valorisation et développement de la terrasses jardinées

Pôle d'accueil, la tour, de La Neste et la chapelle de Cadéac

Valorisation de la promenade belvédère

D929

Liaison à la Neste à valoriser

La Neste

D19

PROJET ILOT COMMUNAL
Projet îlot Communal
-Equipements: Salle des fêtes
-Accueil touristique:
Bâti1:
45 chambres dont 15 équipés
Bâti2 RDC inoudable:
Immeubles avec dortoirs
Projet d'auberge de jeunesse
-Logements: 3logements

Préservation et valorisation du pouys

Ecran végétal à envisager

Création de Placettes en balcon sur la Neste

Requalification et Recalibrage de la traverse de Cadéac

Préservation du corridor de La Neste
Valorisation et préservation des bords de La Neste

Plantation d'un haie arborée à réaliser et renforcer

Positionnement des parkings et des zones de stockages en arrière de la voie

Lavoir

ruisseau La Garenne

Gestion des haies et arbres isolés
Zone intermédiaire à maintenir ouvertes autour de la chapelle

Vallon d'un ruisseau de la Garenne

Chapelle Notre Dame de Bacaris

Plantation d'un double alignement créant une porte végétale sur la vallée d'Aure

Accès au impasse vers la nouvelle ZA

Zone tampon plantée gérant la limite avec le centre de vacances

D919

CARTE DE VALORISATION DU PAYSAGE DE CADEAC

Le bourg et le val liaison vers PAYOLLE et l'ARBIZON.

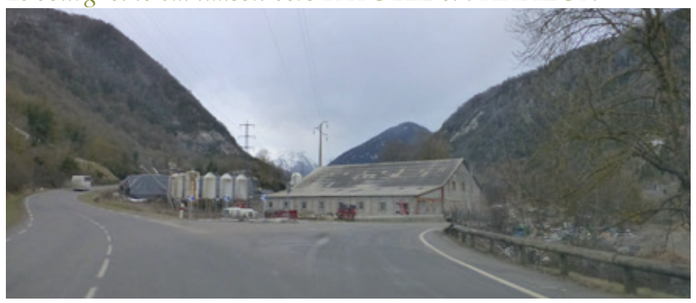

La RD 929 entrée dans la vallée d'Aure, à valoriser, planter.

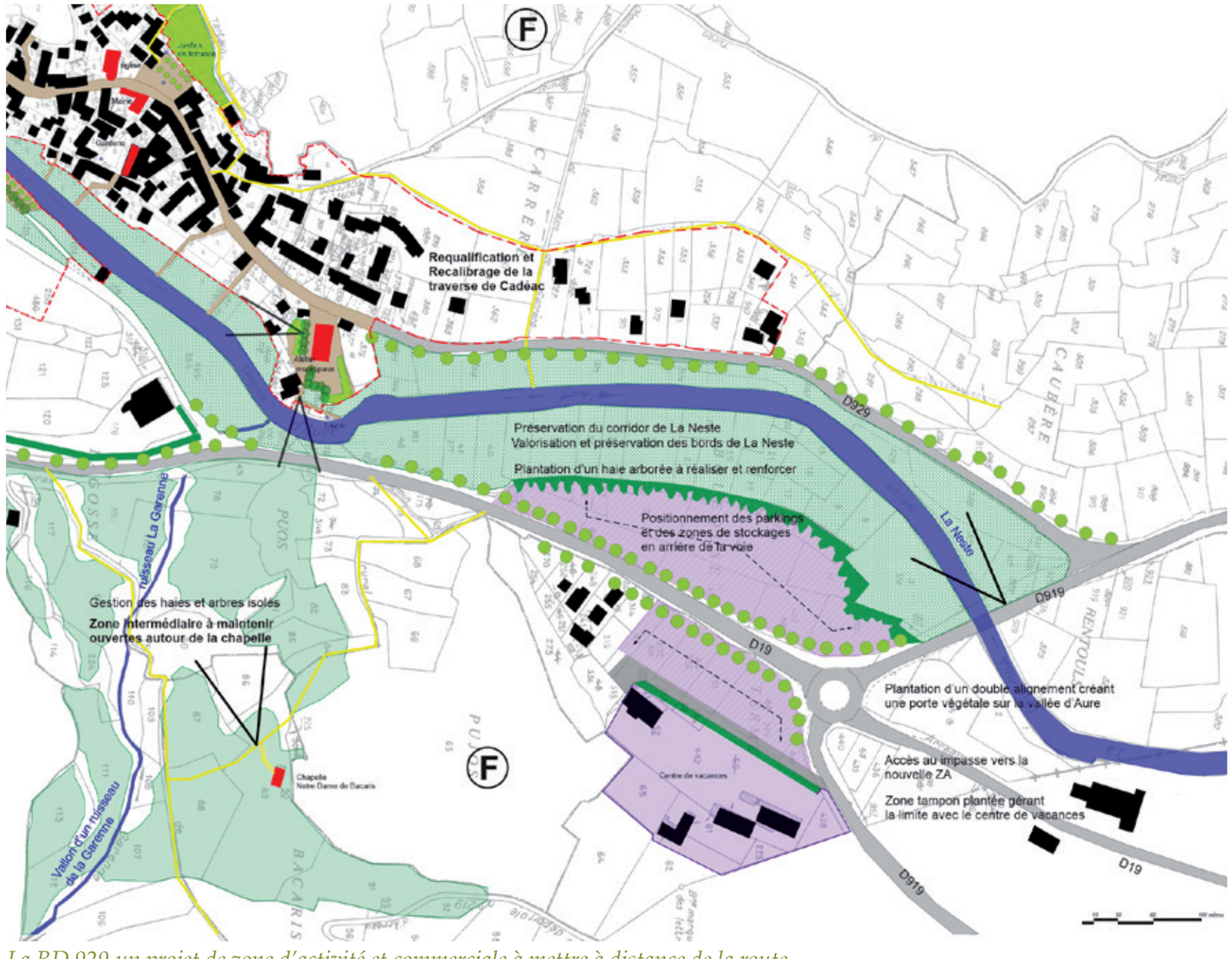

La RD 929 un projet de zone d'activité et commerciale à mettre à distance de la route.

La rue du bourg en balcon sur la Neste à aménager comme espace public partagé.

Croquis de la rue en belvédère sur la Neste, à recalibrer pour trouver une continuité piétonne.

Un patrimoine architectural de maisons thermales.

Des quartiers nouveaux à requalifier.

Des rues à valoriser - Croquis CAUE.

Un patrimoine d'espaces publics liés à l'eau.

Une place et des jardins en terrasses à requalifier - Croquis CAUE

Des rues et fontaines à valoriser.

6.3 ANCIZAN

BOURG FORTIFIE EN TERRASSES SUR LA VALLEE ET POLE COMMERCIAL
PAYSAGE PASTORAL DE PRAIRIES DU FOND DE VALLEE ET DES ESTIVES DE IV VEZIAUX / PAYOLLE
PATRIMOINE DE MAISONS DE TISSERANDS ET JARDINS EN TERRASSES
DEPART DE LA ROUTE TOURISTIQUE DE LA HOURQUETTE D'ANCIZAN

ACTIONS 1.1 - 1.2 et 3.13 - Protection du fond de la vallée agricole , Valoriser les zones intermédiaires et, le paysage remarquable de la Neste TVB trame verte et bleue
Préservation des terres agricoles du fond de vallée / Extensions urbaines.
Valoriser les espaces publics et les perspectives sur la vallée.
Biodiversité de la Neste, des milieux humides, saligues, haies, prairies.
Terrasses et jardins autour du bourg.
Préservation du Val d'Ancizan TVB trame verte et bleue.

ACTIONS 2.8 et 2.11 - Proposer un urbanisme dense, de nouveaux quartiers favorisant la mixité sociale et intégrer les caractéristiques montagnardes
Réflexion sur les extensions urbaines pour assurer la compacité du bourg (limiter la diffusion urbaine). Etude d'aménagement paysager et urbain de nouveaux quartiers soit sur la parcelle le long de la RD 929, soit sur les pentes au Sud du bourg.
Aménagement des extensions urbaines et valorisation des couronnes de jardins en terrasses et potagers anciens avec les belvédères sur la vallée.

ACTIONS 2.6 - 2.10 et 3.15 - Valorisation de la route touristique RD 929 et Sécuriser les traversées de bourg
Etude d'aménagement urbain et paysager de la traversée du bourg par la RD 929 en favorisant la sécurité des piétons et la vie locale entre les deux quartiers traversés sur toute la longueur.
Réflexion élargie sur l'articulation urbaine autour du pôle commercial, d'aménagement de la rue de l'Arbizon et de développement urbain autour du musée
Projet d'aménagement paysager de la RD 929 : insertion de la façade urbaine, par des plantations d'arbres et traitement d'un trottoir confortable.

ACTIONS 1.4 - 1.5 et 3.16 - Privilégier l'usage agro-pastoral des estives tout en valorisant les patrimoines naturels et culturels et étendre les connaissances sur les sites
ESTIVES DES IV VEZIAUX - PAYOLLE - GAOUBE ET ARBIZON

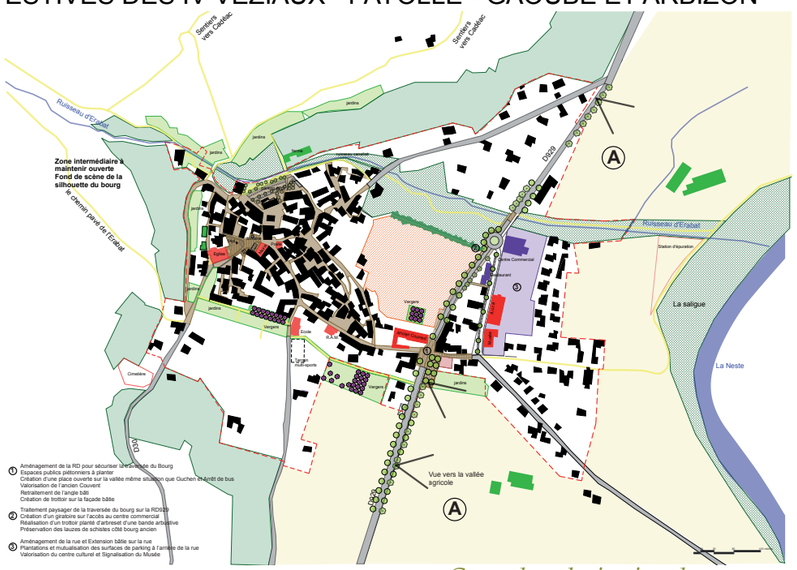

Carte de valorisation du paysage.

ACTION 3.15 - Valorisation de l'ancien sentier de Cassini datant de 300 ans reliant Ste Marie de Campan à Arreau passant par le val et le plateau de l'Adour de Payolle, la forêt du Différend, la Hourquette d'Ancizan, la crête forestière de Cadéac, la Croix de St Exupère de Barrancoueu et descend sur Arreau par la forêt.
Valorisation des sentiers de mi-pente vers Ousten, Cadéac et Guchen et de leurs belvédères sur la vallée.

Silhouette actuelle du bourg.

Silhouette du bourg avec extension sur la parcelle Sud en terrasse.

Parcelle du bourg concernée par l'extension urbaine le long de la RD 929.

Valoriser la promenade le long du ruisseau canalisé et planter le parking.

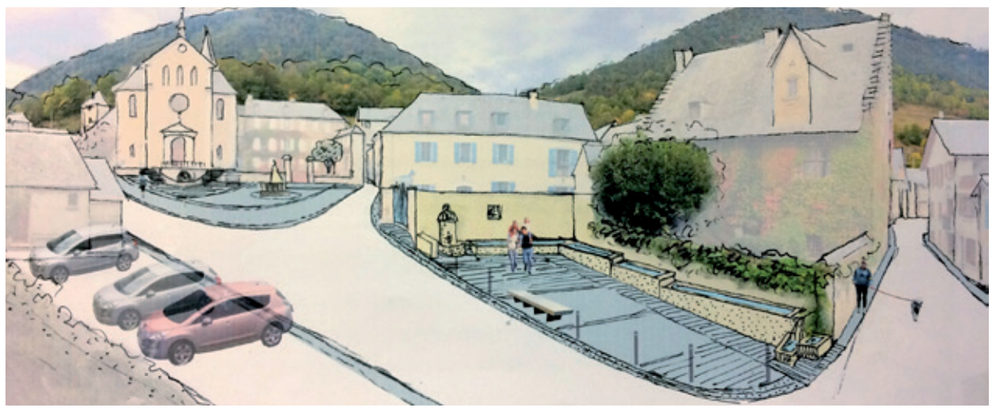
Aménager la place de la mairie et l'église en valorisant la fontaine abreuvoir et reportant le parking vers le ruisseau qui sera aménagé pour optimiser le stationnement.

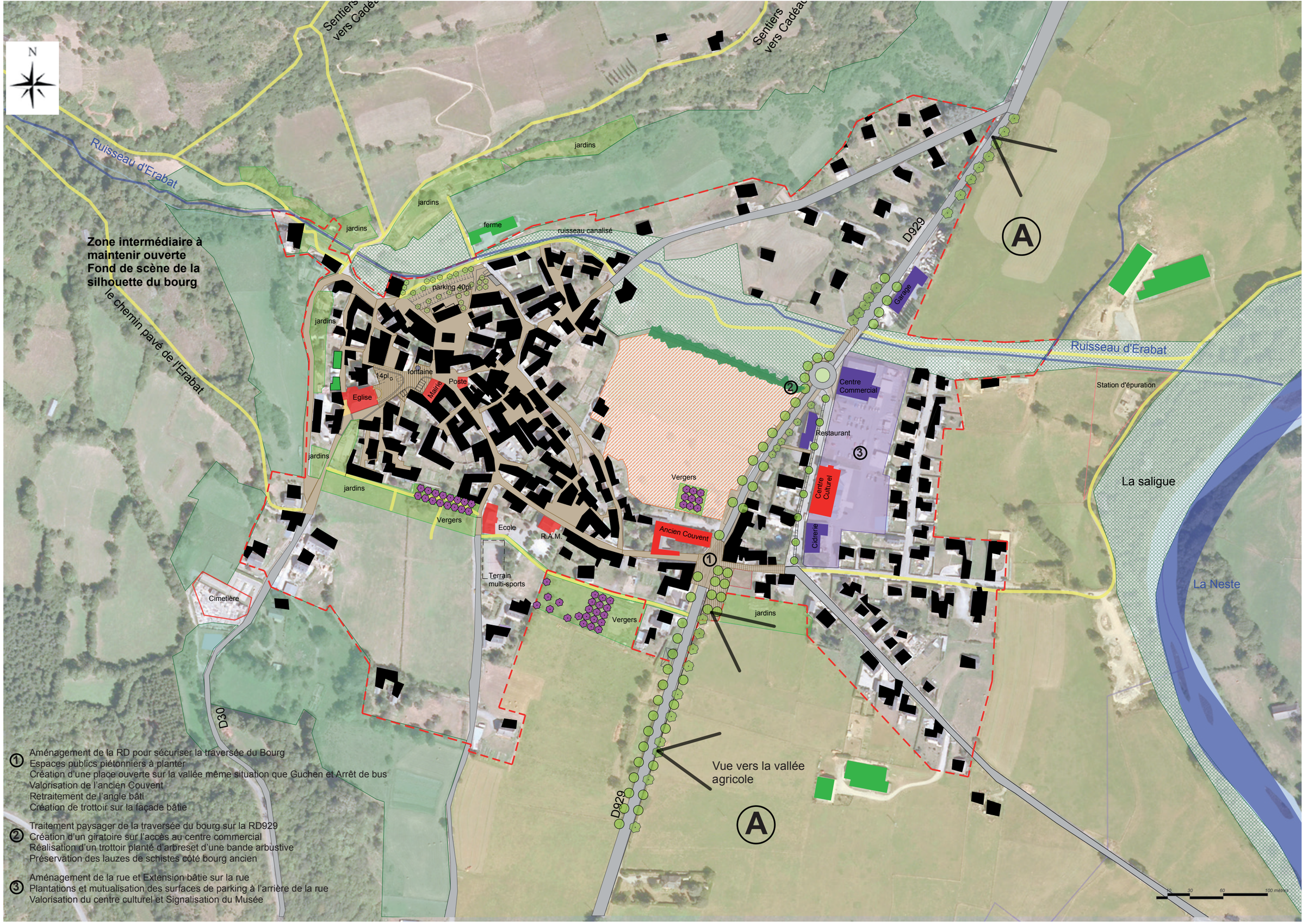

① Aménagement de la RD pour sécuriser la traversée du Bourg
Espaces publics piétonniers à planter
Création d'une place ouverte sur la vallée même situation que Guchen et Arrêt de bus
Valorisation de l'ancien Couvent
Retraitement de l'angle bâti
Création de trottoir sur la façade bâtie

② Traitement paysager de la traversée du bourg sur la RD929
Création d'un giratoire sur l'accès au centre commercial
Réalisation d'un trottoir planté d'arbreset d'une bande arbustive
Préservation des lauzes de schistes côté bourg ancien

③ Aménagement de la rue et Extension bâtie sur la rue
Plantations et mutualisation des surfaces de parking à l'arrière de la rue
Valorisation du centre culturel et Signalisation du Musée

CARTE DE VALORISATION DU PAYSAGE DE ANCIZAN

Ancizan : Passer de la route à la rue du bourg par la création d'espaces publics traversants pour relier les quartiers

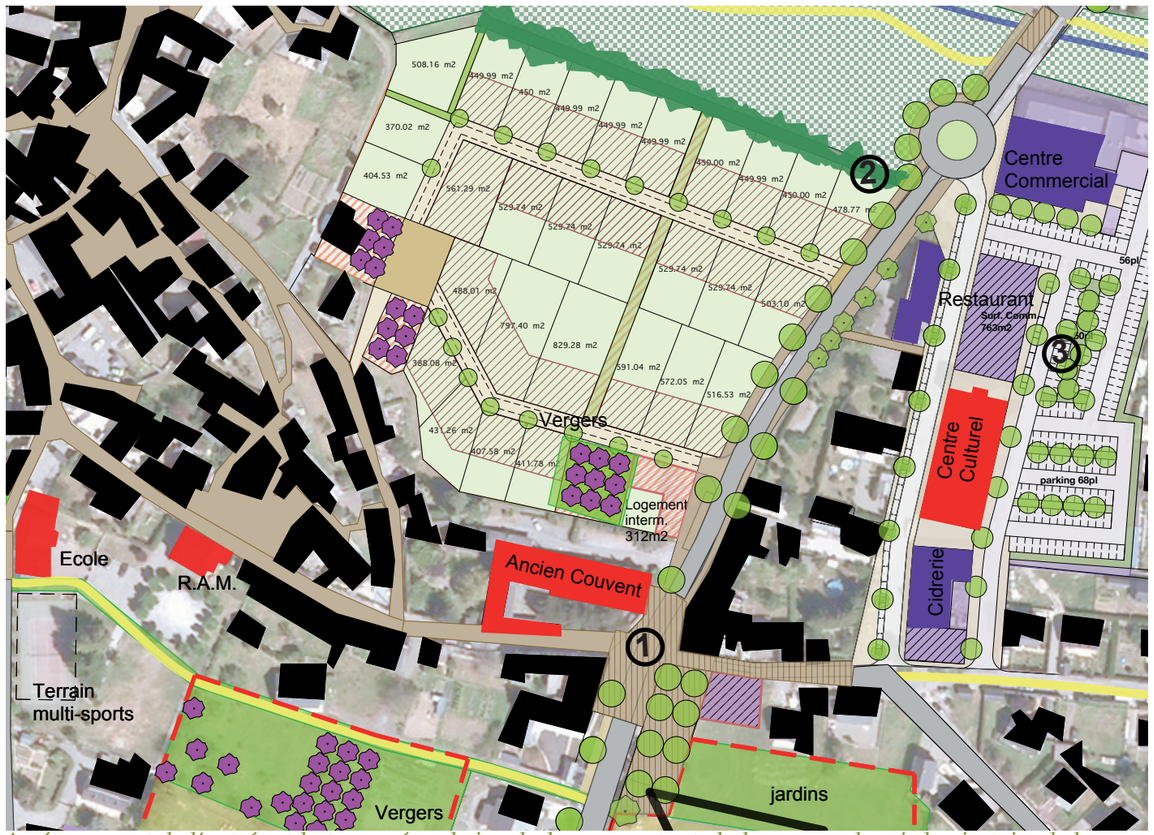

Aménagement de l'entrée et la traversée urbaine du bourg sur toute la longueur, depuis le giratoire de la zone commerciale jusqu'à la placette au Sud du carrefour.
Plantation d'arbres d'alignement dans le même esprit qu'à Guchen, réalisation de trottoirs.

Aménagement de l'entrée et la traversée urbaine du bourg sur toute la longueur, depuis le giratoire de la zone commerciale jusqu'à la placette au Sud du carrefour.
Plantation d'arbres d'alignement, réalisation de trottoirs et d'une promenade piétonne le long de la RD 929 derrière les lauzes préservées.

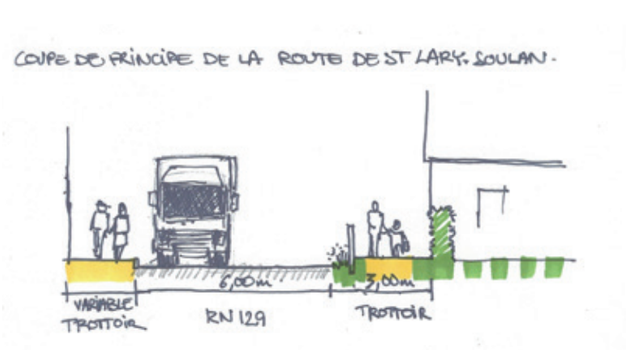

Plantations d'arbres d'alignement le long de la RD 929 : frênes, platanes, érables...
et d'une promenade piétonne le long de la RD 929 derrière les lauzes préservées (voir coupe ci-dessus).

Traitement de la traversée du carrefour en privilégiant les trottoirs larges et un rond point circulable pour la sécurité des piétons et traitement de la placette d'angle créée par la démolition de la maison en pignon.

Ancizan : La recomposition urbaine autour du pôle commercial et du musée, de la maison du Pays d'Art et d'Histoires

Traitement de l'entrée sud du bourg.
Aménagement d'une placette plantée d'un mail d'arbres ouverte sur le paysage de la vallée agricole dans le même esprit qu'à Guchen.

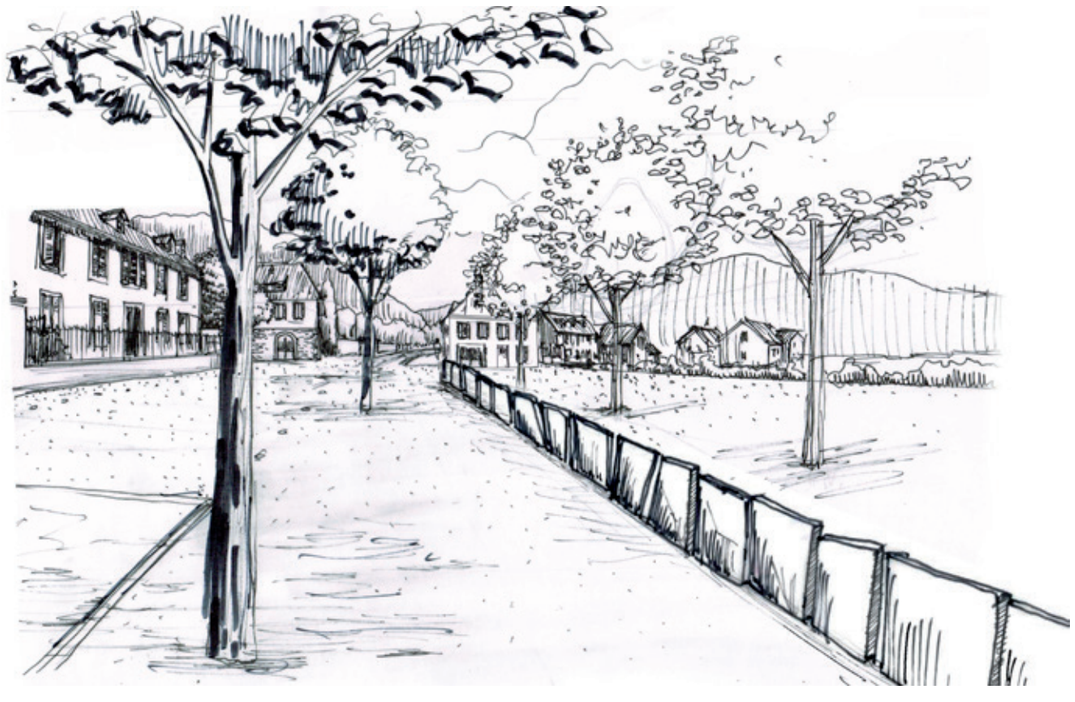

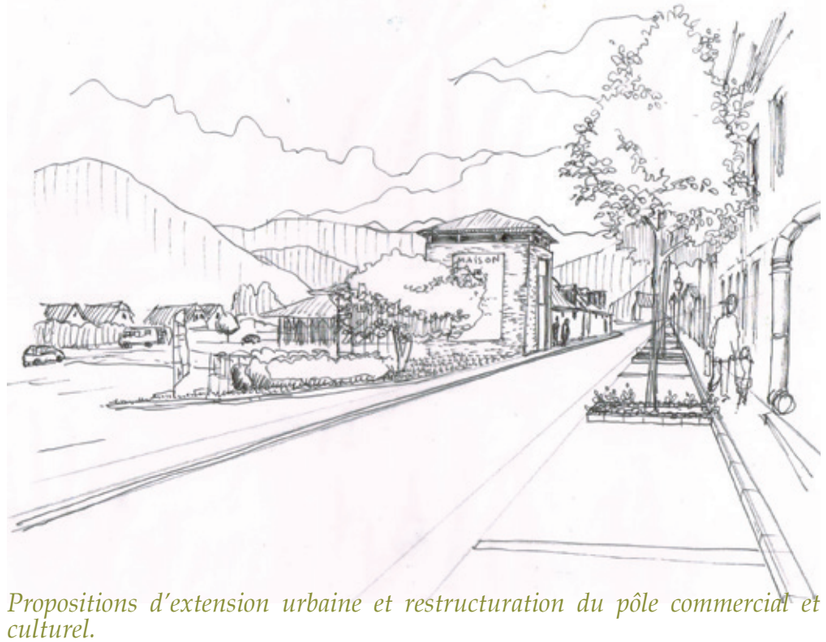

Propositions d'extension urbaine et restructuration du pôle commercial et culturel.
Aménagement des espaces publics autour de la rue de l'Arbizon.

6.4 GUCHEN

BOURG EN TERRASSE SUR LA VALLEE
PAYSAGE PASTORAL DE PRAIRIES DU FOND DE VALLEE
PATRIMOINE DE MAISONS MEDIEVALES ET JARDINS EN TERRASSES
DEPART DE LA ROUTE TOURISTIQUE DE LA HOURQUETTE D'ANCIZAN ET DU VAL D'AULON

ACTIONS 1.1 - 1.2 et 3.13 - Protection du fond de la vallée agricole. Valoriser les zones intermédiaires et, le paysage remarquable de la Neste TVB trame verte et bleu
Préservation des terres agricoles du fond de vallée / Extensions urbaines.
Valoriser les espaces publics et les perspectives sur la vallée.
Biodiversité de la neste, des milieux humides, saligues, haies, prairies, les 2 Pouys.
Terrasses et jardins autour du bourg.
Préservation du Val du ruisseau du Lavedan TVB trame verte et bleu.

ACTIONS 2.8 - 2.9 et 2.11 - Proposer un urbanisme dense, de nouveaux quartiers favorisant la mixité sociale et intégrer les caractéristiques montagnardes
Redéfinition des franges urbaines et du potentiel constructible pour limiter la consommation d'espace dans le fond de vallée.
Réflexion sur les extensions urbaines pour assurer la compacité du Bourg sur les terres hors de la vallée agricole.
Recomposition urbaine du site de l'ancien sanatorium / Etude ECO quartier aménagement paysager et urbain du site.

ACTION 3.14 - Valorisation et restauration du patrimoine lié à l'eau renouer avec la Neste la centrale hydro électrique (réinvestir l'eau comme élément identitaire fort) et valorisation du petit patrimoine rural lié à l'eau, rigoles, moulins, fontaines…

ACTION 3.15 - Valorisation de la route touristique du val d'Aulon et des sentiers de mi pente
Valoriser le Val d'Aulon, accès à la haute montagne (Arbizon et Néouvielle) et des sentiers de transhumance et de son patrimoine rural vers Aulon et de randonnées (liaisons vers le GR10 et les crêtes).
Valorisation des sentiers de mi-pente vers Ousten, Ancizan et de leurs belvédères sur la vallée en lien avec les 2 Pouys (belvédères sur la vallée et Milieux méditerranéens), la chapelle, et vers l'autre rive vers Grézian et Bazus Aure.

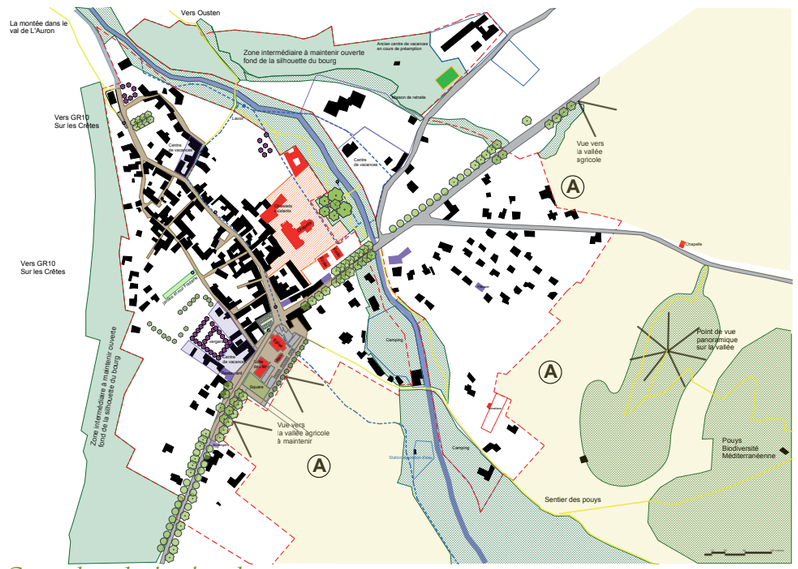

Carte de valorisation du paysage.

Préserver les terres agricoles et la strcuture du bourg en balcon sur la vallée de la Neste et le versant forestier de Gouaux.
En bleue les extensions urbaines qui posent question.
En vert la continuité paysagère à préserver dans la trame verte et bleue le long du ruisseau et vers les deux Pouys.

CARTE DE VALORISATION DU PAYSAGE DE GUCHEN

Guchen : Recentrer le bourg autour d'un ECO quartier du sanatorium et préserver la coulée verte du ruisseau

Le site du sanatorium abandonné au coeur du bourg ancien, en frange avec le ruisseau et en façade urbaine sur la RD 929 et les écoles.

Démolition des bâtiments dangereux et préservation du potentiel architectural du site (la chapelle, les villas) et de son potentiel paysager le long du ruisseau.

Patrimoine de murs et de fontaines du bourg.

Ancien sanatorium à démolir.

Patrimoine de villas à restaurer.

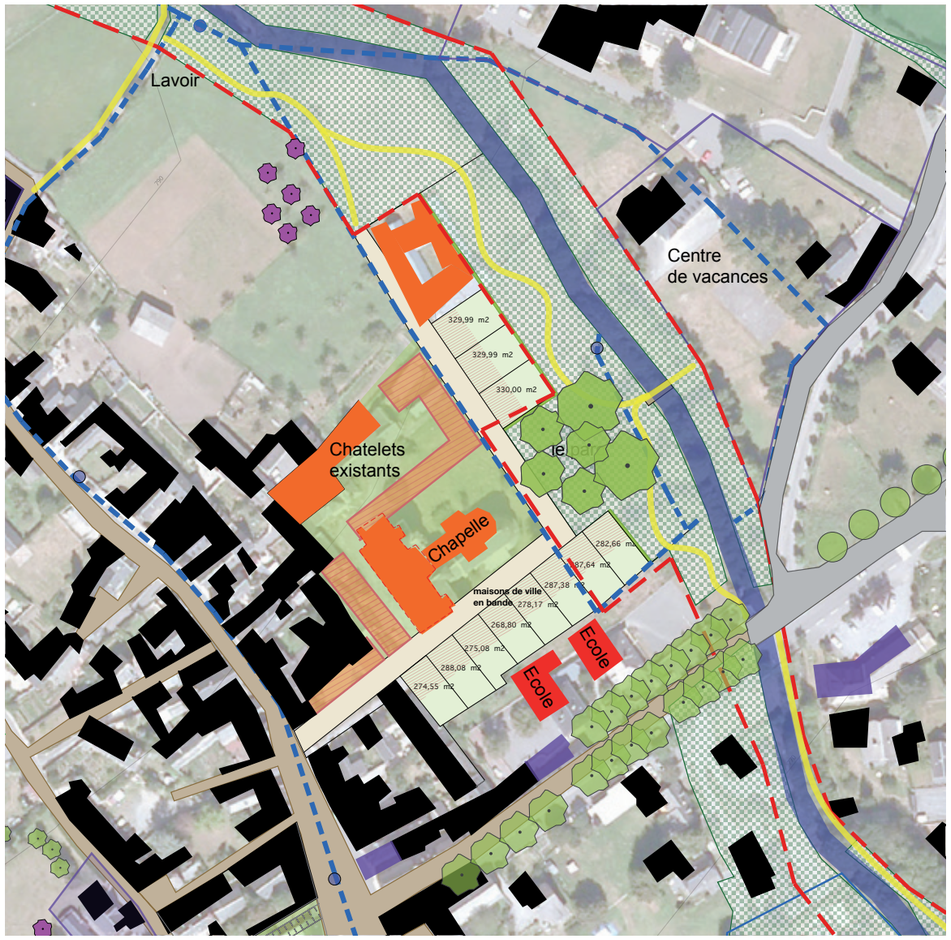

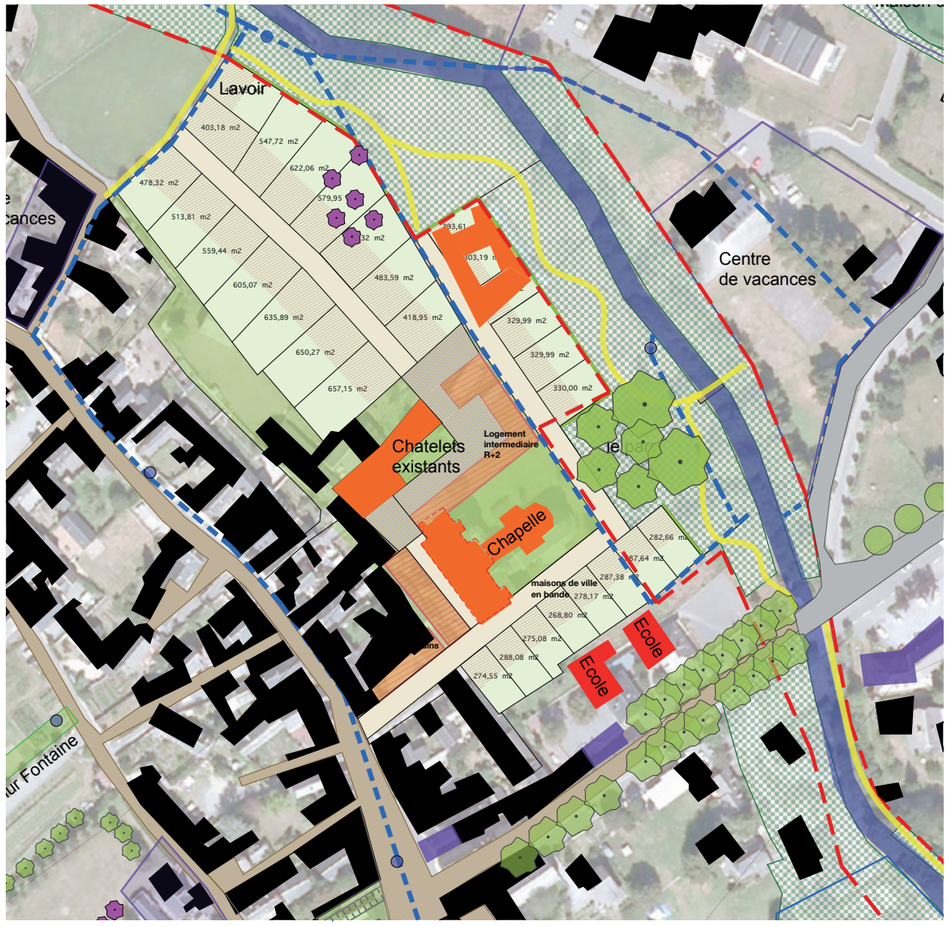

Première phase : création de petites parcelles pour acceuillir les jeunes, reconstruction de maisons de ville. Préservation des villas.
Préservation de la chappelle et de ses abords paysager, les arbres du parc vers le ruisseau.

Deuxième phase : ouverture d'un lotissemnt 15 parcelles constructibles et préservation d'une distance avec le mur de remparts d'un côté et et le ruisseau de l'autre, pour des cheminements publics liaisons entre les quartiers et le centre.

6.5 AULON

BOURG EN BELVEDERE SUR LE VAL DE GUCHEN ET AULON
PAYSAGE PASTORAL DE MONTAGNE ET RESERVE NATURELLE REGIONALE
PATRIMOINE RURAL ET BIODIVERSITE - GESTION AGRI ENVIRONEMENTALE

ACTIONS 1.2 et 1.4 - Gestion sylvo-pastorale et paysagère de maintien des zones intermédiaires ouvertes autour du bourg entre Aulon et les granges de Lurgues
- Stratégie de mise en scène paysagère de la vallée en lien avec la mise en place d'une AFP - Expérimentation d'une gestion AFP forestière autour des zones intermédiaires, gestion pastorale des prairies existantes avec 4 producteurs locaux.
- Valorisation du paysage rural montagnard et de sa biodiversité (granges, pré-vergers, prairies, haies arborées, milieux humides...).
- Valorisation des points de vue depuis le bourg sur la montagne et le val de Guchen.

ACTION 3.12 - Valorisation de la Porte d'Aulon, pôle d'entrée dans le site de l'Arbizon
- Aménagement paysager de la place belvédère, pôle d'accueil, parkings, esplanade disponible pour des manifestations culturelles en lien avec le bourg.
- Signalisation et synergie entre le tourisme et les différents producteurs locaux (visite du public).
- Départ des boucles de randonnées, sentiers botaniques et points de vue paysagers, site des granges communales, pré- vergers.
- Signalisation et valorisation du système d'exploitation de l'eau, des installations d'alimentation en eau des usines hydroélectriques (réservoir, conduites soutérraines...).

ACTION 3.14 - Valorisation du patrimoine associé à l'eau
- Signalisation et valorisation du système d'exploitation de l'eau, des installations d'alimentation en eau des usines hydroélectriques (réservoir, conduites soutérraines...).

ACTION 3.16 - Aménagement de la Porte de Lurgues, pôle d'entrée dans le site de l'Arbizon, la RNR d'Aulon et le massif du Néouvielle
- Aménagement paysager d'une aire d'accueil et de parkings pour accéder au Pouys du Castet et ses belvédères, au hameau des granges de Lurgues et à la RNR.

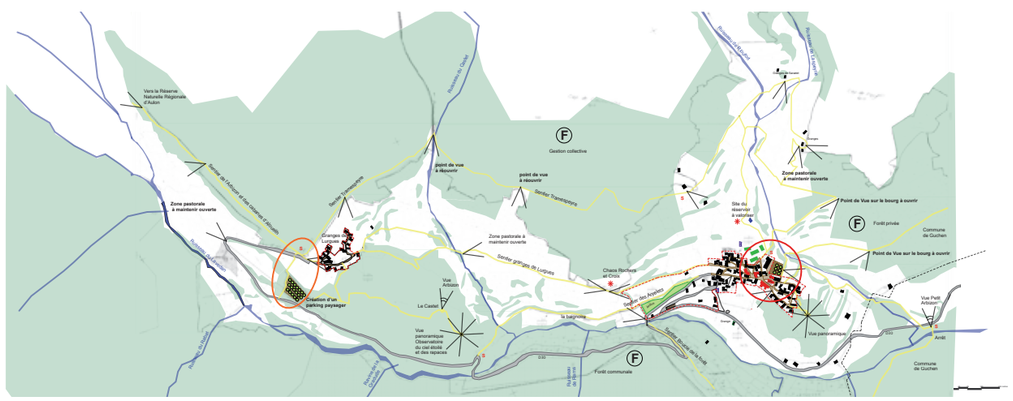

Carte de valorisation du paysage.

Points de vue depuis le Castet d'Aulon sur le val de Guchen à différentes saisons.

Le val de Guchen et ses prairies pâturées par un exploitant d'Aulon.

Importance des espaces ouverts dans la découverte du paysage d'entrée dans Aulon et points de vue sur le petit Arbizon.

CARTE DE VALORISATION DU PAYSAGE DU VAL D' AULON

Vue sur le bourg depuis le val de Guchen.

Vue sur Lançon depuis le val de Guchen.
Espace agricole entretenue.

Point de Vue sur le Petit Arbizon depuis la route en bas du Castet
sur une boucle des sentiers de découverte du paysage autour d'Aulon.

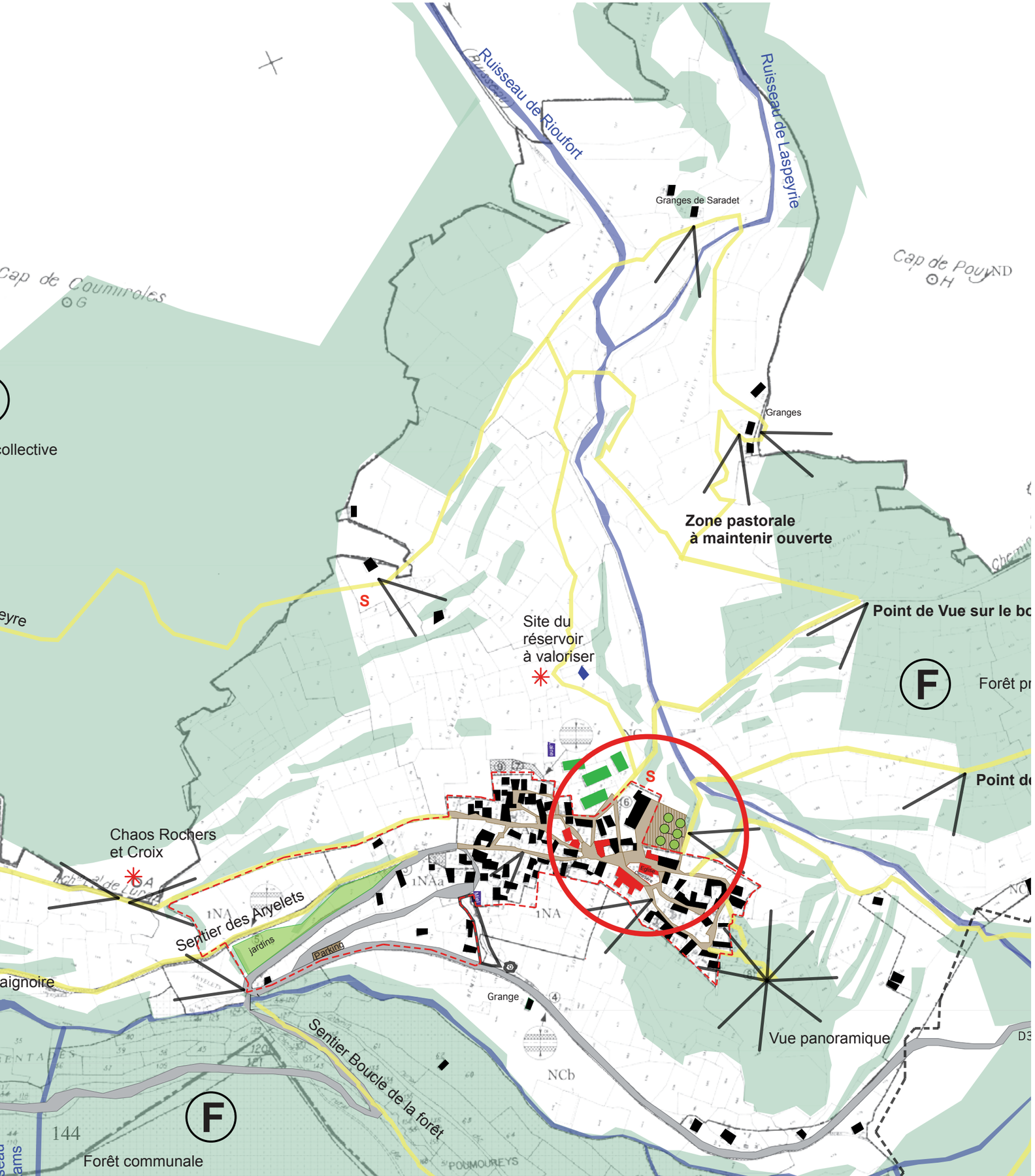

Zones intermédiaires et pastorales du Cap de Pouys et des ruisseaux de Rioufort et Laspeyrie - Zone d'avalanche - Carte postale ancienne. Paysage actuel à différentes saisons, avec un enfrichement progressif des zones intermédiaires au dessus du bourg.

Promenade de la boucle de découverte des zones intermédiaires de Cap de Pouys et des granges de Saradet.
Boucle de découverte du paysage autour du bourg et mise en valeur des points de vue à dégager dans les zones intermédiaires enfrichées pour faciliter le repérage et resituer le bourg.
Valorisation du patrimoine rural des granges, des grands frênes, de la biodiversité des prairies pâturées, du site de la prise d'eau de la centrale hydroélectrique.

Gestion collective

point de vue
à réouvrir

point de vue
à réouvrir

Sentier Tramespeyre

Sentier Tramespeyre

Granges de
Lurgues

Zone pastorale à
maintenir ouverte

Sentier granges de Lurgues

Création d'un
parking paysager

Vue
Arbizon

Le Castet

Vue
panoramique
Observatoire
du ciel étoilé
et des rapaces

Chaos Rochers
et Croix

Sentier des Aryelets

la baignoire

Site du
réservoir
à valoriser

Zone pastoral
à maintenir o

Sentier Boucle de la forêt

Grange

D30

Ravine de la
Gradude

Ruisseau
de Rams

Forêt communale

Promenade des boucles de découverte des zones intermédiaires du Bourg aux granges de Lurgues, paysage agro-pastoral en partie entretenu par les différents exploitants du bourg.
Points de vue à dégager et limites des zones intermédiaires enfrichées à maintenir, pour valoriser certains espaces remarquables, comme le Chaos de rochers marqué par la Croix, site géologique de basculement du val du bourg vers le val du Castet et des granges de Lurgues - Points de vue remarquables à valoriser sur le Castet, les granges, l'Arbizon, les passages sur les ruisseaux.

Départ de la promenade du sentier de mi-pente des granges de Lurgues, paysage agro-pastoral de terrasses et de murs plantés de vieux frênes, abandon de la taille des arbres et difficultés d'entretenir des murs en pierres.
Site du Chaos de rochers granitiques, paysage remarquable.
Deux points de vue à maintenir ouverts vers le val du bourg et vers le val du Castet et des granges de Lurgues.

Limites de l'enfrichement des terrasses à contenir pour préserver la lecture du paysage global du val.
Analyse croisée du potentiel agronomique des sols et du potentiel paysager pour définir les priorités sur les zones intermédiaires à maintenir ouvertes.
Dégager les points de vues majeurs sur les sites du Castet, des granges de l'Arbizon, valoriser la diversité des milieux, l'ambiance lumineuse particulière de la noiseraie...

6.6 BAZUS AURE

BOURG EN TERRASSE SUR LA VALLEE
PAYSAGE PASTORAL DE PRAIRIES DU FOND DE VALLEE
PATRIMOINE PAYSAGER DU REBORD GLACIAIRE
DEPART DE LA ROUTE TOURISTIQUE RD 25 EN BELVEDERE SUR LA VALLEE

ACTIONS 1.1 - 1.2 et 3.13 - Protection du fond de la vallée agricole. Valoriser les zones intermédiaires et le paysage remarquable de la Neste TVB trame verte et bleue
Préservation des terres agricoles du fond de vallée / Extensions urbaines.
Biodiversité de la Neste, des milieux humides, saligues, haies, prairies TVB.
Importance du réseau de haies à préserver autour du bourg TVB trame verte et bleue pour insérer le village dans son paysage de rebord glaciaire. Terrasses et jardins autour du bourg.

ACTIONS 2.8 - 2.9 et 2.11 - Proposer un urbanisme dense, de nouveaux quartiers favorisant la mixité sociale et intégrer les caractéristiques montagnardes
Redéfinition des franges urbaines et du potentiel constructible pour limiter la consommation d'espace dans le fond de vallée.
Réflexion sur les extensions urbaines pour assurer leur bonne insertion dans le paysage et notamment planter une ceinture de haies autour du nouveau quartier vers la Neste.

ACTION 2.10 - Valorisation des espaces publics du bourg
Restructuration du cœur de bourg (parking, extension cimetière, restructuration mairie) avec valorisation du petit patrimoine.
Création des espaces publics pour relier nouveaux et anciens quartiers, avec l'aménagement de la place de l'église (entrée de la route en bélvédère de Gouaux) et la valorisation des liaisons vers la Neste.

ACTION 3.15 - Valorisation de la route touristique en bélvédère sur la vallée RD 25 et 115 Grailhen Gouaux Lançon
Aménagement de la place de l'église entrée de la route en bélvédère de Gouaux.
Création de sentiers pour relier le patrimoine de la commune, la chapelle St Michel, le bourg, la Neste et les blocs erratiques ; ou la forêt et les crêtes de Grascoueou sur Guchen.

ACTION 3.13 - Valorisation des éléments paysagers de la TVB trame verte et bleue
Valorisation de l'axe patrimonial de l'eau de la liaison avec la Neste : l'ancien moulin, la centrale hydro électrique et développer les liaisons avec le bourg de Guchan autour de la Saligue et des bord de la Neste (du restaurant et de l'accrobranche) ; et valorisation du petit patrimoine rural lié à l'eau, rigoles, moulins, fontaines…

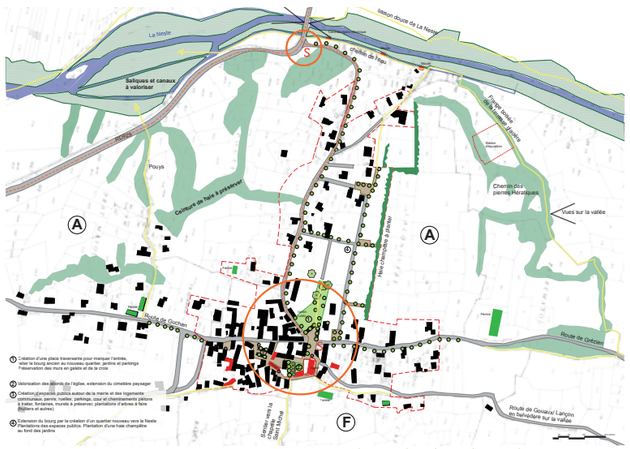

Carte de valorisation du paysage.

Le bourg de Bazus Aure implanté sur le rebord glaciaire et ceinturé de haies à préserver dans la trame verte et bleue TVB et à compléter par des plantations de haies le long de la frange urbaine du nouveau quartier en développement vers la Neste.

Le bourg de Bazus Aure état actuel.
Le bourg de Bazus Aure Schéma d'implantation du nouveau quartier vers la Neste.

La Neste

Centrale hydro Electrique

Moulin

Moulin

chemin de l'eau

Liaison douce de La Neste

Saliques et canaux
à valoriser

RD929

Pouys

Ceinture de haie à préserver

Frange boisée
de la terrasse glacière

Station
d'épuration

Chemin des
pierres Hératiques

Vues sur la vallée

Haie champêtre à planter

Ferme

Ferme

Ferme

Ferme

Jardin
public

mairie

Eglise

Route de Guchan

Route de Grézian

Route de Gouaux/ Lançon
en belvédère sur la vallée

Sentier vers la
chapelle
Saint Michel

A

A

F

S

S

1 Création d'une place traversante pour marquer l'entrée, relier le bourg ancien au nouveau quartier, jardins et parkings
Préservation des murs en galets et de la croix

2 Valorisation des abords de l'église, extension du cimetière paysager

3 Création d'espaces publics autour de la mairie et des logements communaux, parvis, ruelles, parkings, cour et cheminements piétons à traiter, fontaines, murets à préserver, plantations d'arbres à faire (fruitiers et autres)

4 Extension du bourg par la création d'un quartier nouveau vers la Neste
Plantations des espaces publics. Plantation d'une haie champêtre au fond des jardins

10 30 60 100 mètres

CARTE DE VALORISATION DU PAYSAGE DE BAZUS AURE

Organiser les extensions urbaines autour d'espaces publics de qualité en lien avec le bourg et la Neste

Une diffusion urbaine au gré des opportunités parcellaires, dévoreuse d'espace agricole.

Un paysage de bocage de haies de frênes à reproduire pour intégrer le nouveau quartier.

Des espaces publics à aménager avec les matériaux locaux et en cohérence avec les usages contemporains.

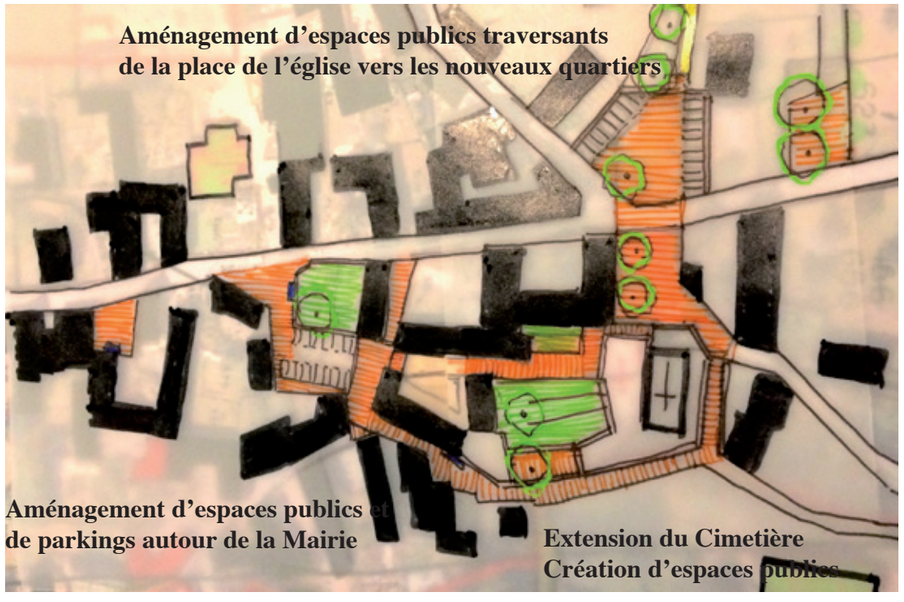

Aménager la place de l'église comme espace de coeur du bourg et point d'entrée sur la route touristique en belvédère sur la vallée, de mi-pente entre Gouaux et Lançon.
Espace urbain traversant sur la RD .

Aménager l'extension du cimetière et penser aux espaces publics associés.
Conserver l'identité montagnarde en utilisant les pierres locales, les galets, les arbres fruitiers...

Redonner l’espace à l’eau, au végétal et à la pierre au coeur de Bazus Aure

Une extension du cimetière paysager

Une terrasse panoramique

Remettre la fontaine au centre de la place

Initier la coulée verte du futur quartier

Des arbres qui ponctuent l’espace public

Des jardins de pierres en accompagnement de l’espace public

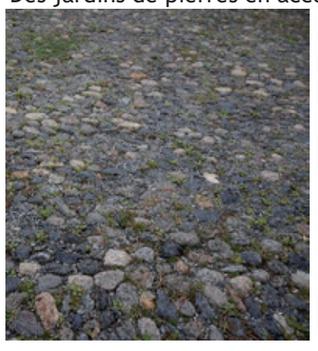

6.7 GREZIAN

BOURG EN TERRASSE SUR LA VALLEE
PAYSAGE PASTORAL DE PRAIRIES DU FOND DE VALLEE
PATRIMOINE PAYSAGER DE FRUITIERS
POLE TOURISTIQUE SUR LA NESTE ET LES 2 POUYS

ACTIONS 1.1 - 1.2 et 3.13 - Protection du fond de la vallée agricole, Valoriser les zones intermédiaires et le paysage remarquable de la Neste TVB trame verte et bleue
Préservation des terres agricoles du fond de vallée / Extensions urbaines.
Biodiversité de la Neste, des milieux humides, saligues, prairies TVB
Importance du Val de Gouaux et de son patrimoine de fruitiers en terrasses à valoriser

ACTIONS 2.8 - 2.9 et 2.11 - Proposer un urbanisme dense, de nouveaux quartiers favorisant la mixité sociale et intégrer les caractéristiques montagnardes
Réflexion sur les extensions urbaines pour assurer la compacité du bourg (limiter la diffusion urbaine) et leur bonne insertion dans le relief du paysage de murs en terrasses - Désenclavement du haut de la commune.

ACTION 2.10 - Valorisation des espaces publics du bourg
Création des espaces publics pour relier nouveaux et anciens quartiers, avec l'aménagement de placettes en terrasses sur la vallée.

ACTION 3.13 - Valorisation des éléments paysagers de la TVB trame verte et bleue
Valorisation de la Neste : la plage, les moulins et la saligue et sur l'autre rive les 2 Pouys (belvédères sur la vallée et milieux méditerranéens) et liaisons piétonnes vers Ancizan et Guchen et Cadéac.

ACTION 3.15 - Valorisation des sentiers touristiques
Gestion et mise en valeur de la zone intermédiaire et de son réseau de chemin avec notamment le lien vers Lançon par l'ancien four à chaux.

Valorisation de la gestion agro-pastorale des zones intermédiaires et de son patrimoine singulier de vergers, terrasses et du petit patrimoine rural lié à l'eau (Rigoles et moulins) entre Grézian et Gouaux.

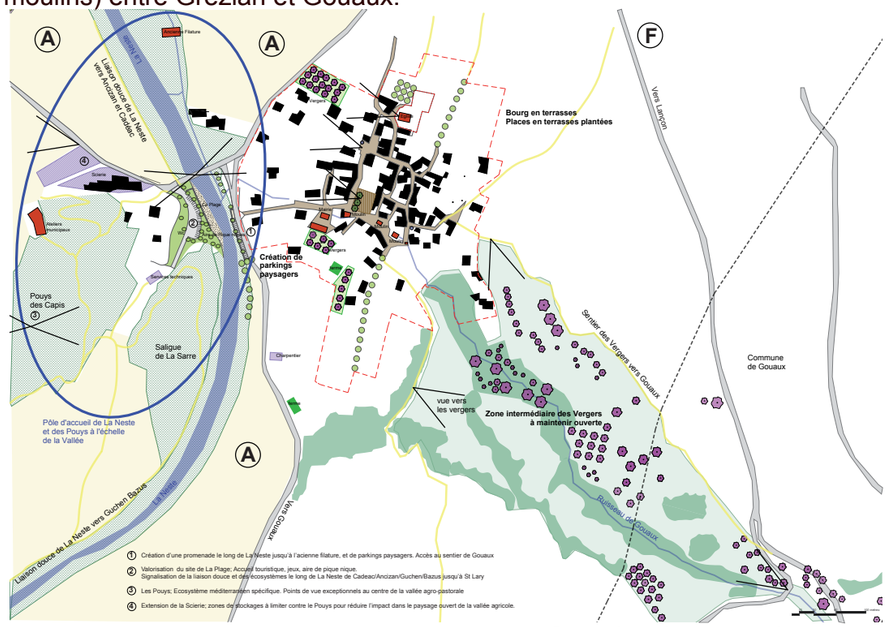

Carte de valorisation du paysage.

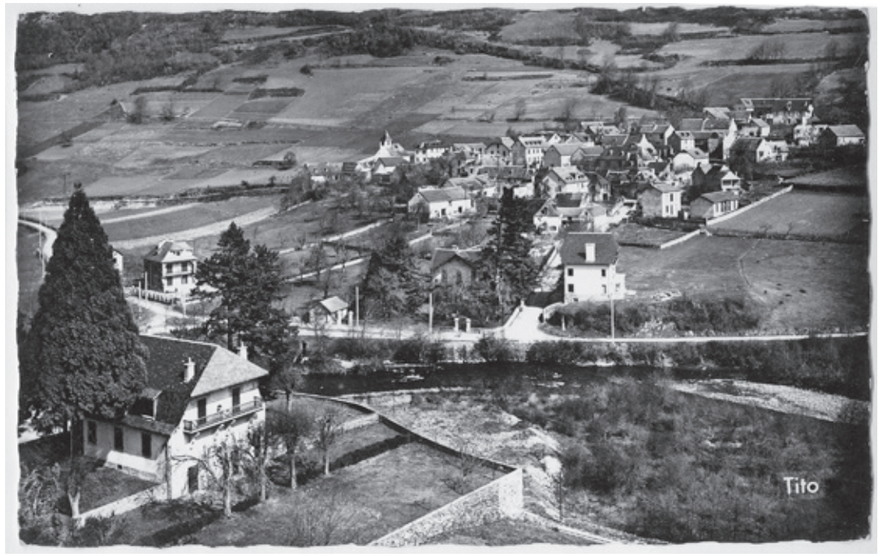

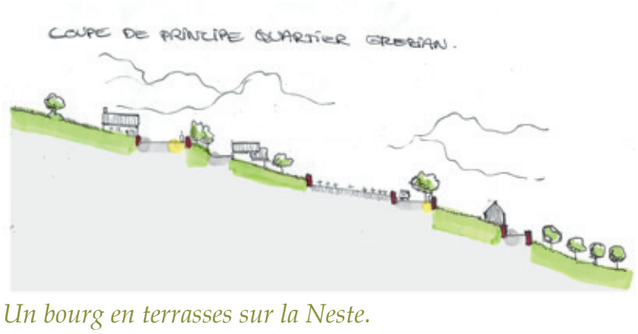

Un bourg en terrasses sur la Neste.

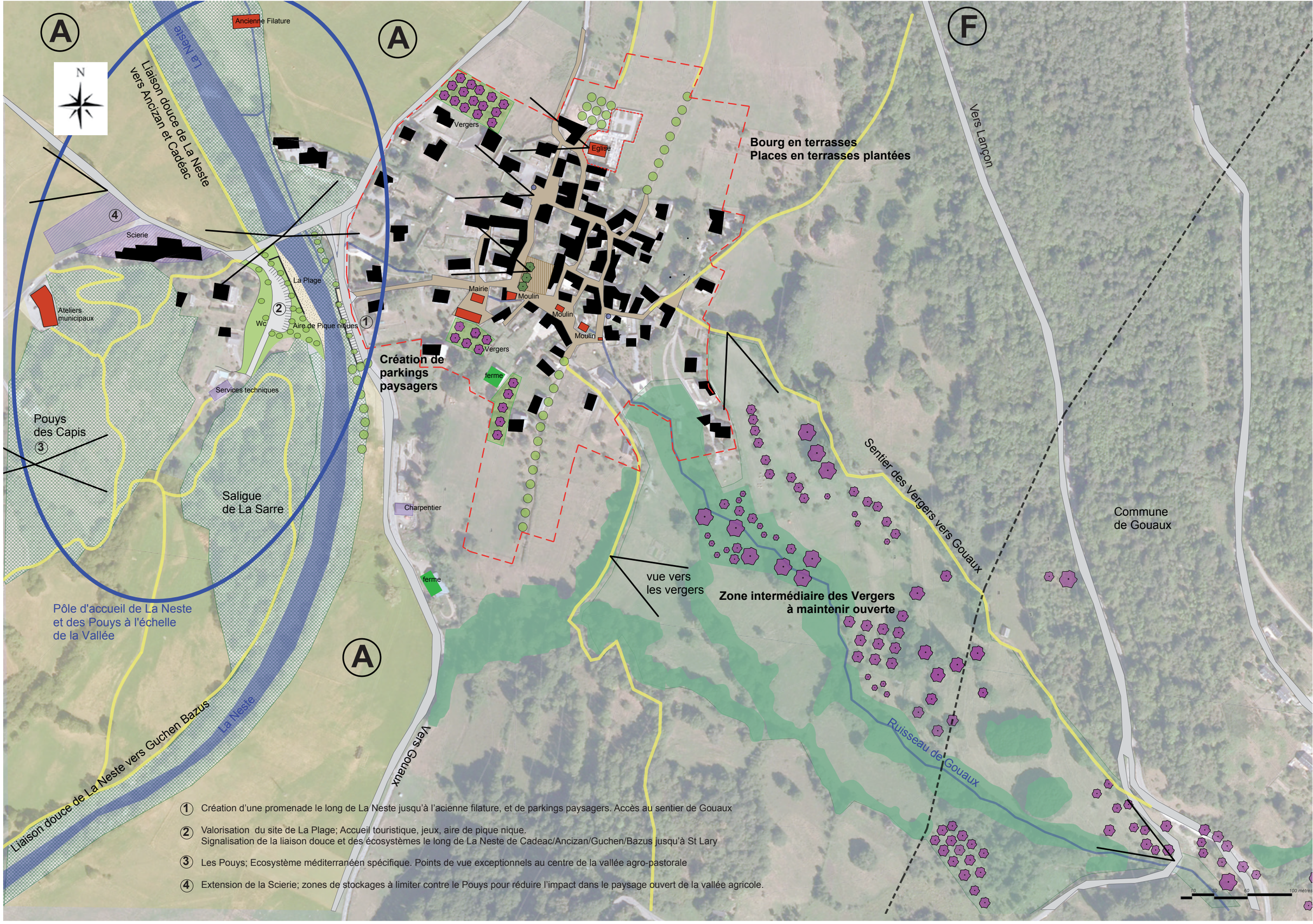

1. Création d'une promenade le long de La Neste jusqu'à l'acienne filature, et de parkings paysagers. Accès au sentier de Gouaux
2. Valorisation du site de La Plage; Accueil touristique, jeux, aire de pique nique.
   Signalisation de la liaison douce et des écosystèmes le long de La Neste de Cadeac/Ancizan/Guchen/Bazus jusqu'à St Lary
3. Les Pouys; Ecosystème méditerranéen spécifique. Points de vue exceptionnels au centre de la vallée agro-pastorale
4. Extension de la Scierie; zones de stockages à limiter contre le Pouys pour réduire l'impact dans le paysage ouvert de la vallée agricole.

CARTE DE VALORISATION DU PAYSAGE DE GREZIAN

Une urbanisation autour du bourg ancien bien inscrite sur les terrasses

Le Val du ruisseau de Gouaux est constitué de terrasses fruitières encore très présentes - Patrimoine rural à valoriser.

Urbanisation actuelle.
Schéma des extensions urbaines projetées.

Un nouveau quartier en terrasses sur la vallée, avec des rues partagées inscrites dans le relief, et des placettes en belvédère.
Importance des murs en pierres pour construire les espaces publics et les limites privé / public.

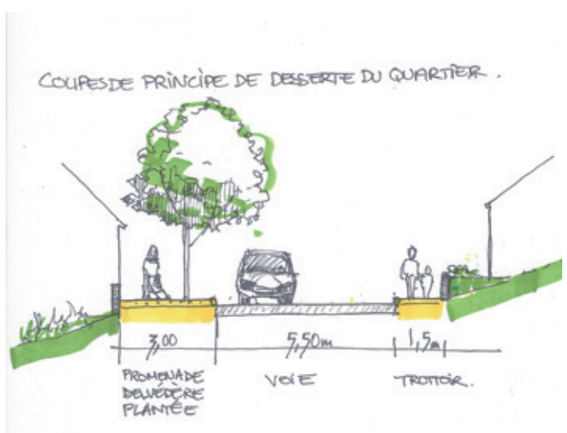

Valorisation paysagère et touristique de la Neste et des Pouys

Développer les promenades et l'accueil sur les bords de la plage de la Neste, et prolonger les cheminements vers les 2 pouys et Cadéac.

Le projet d'extension de la scierie implantée en pied du Pouys doit privilégier une extension des bâtiments contre le relief et libérer au maximum l'espace central de la vallée entre les deux routes de Guchen et d'Ancizan. Des zones de stockages de bois pourraient être implantées sur ce secteur, puisqu'elles n'impactent pas définitivement le paysage comme un bâtiment.

6.8 GOUAUX

BOURG EN BELVEDERE SUR LA VALLEE D'AURE
PAYSAGE FORESTIER ET VUES SUR L'ARBIZON
PATRIMOINE FRUITIERS ET FORESTIER

ACTIONS 1.2 et 3.13 - Gestion agro-pastorale de maintien des zones intermédiaires ouvertes autour du bourg et protection du Val du ruisseau de Gouaux
Silhouette, micro-climat et exposition du bourg, maintien des points de vue exceptionnels sur les 2 Arbizon.
Biodiversité et protection du patrimoine rural des zones intermédiaires du val de Gouaux Grézian : jardins, pré-vergers TVB trame verte et bleue.

ACTIONS 1.3 et 3.12 et 3.16 - Gérér la forêt avec sa multifonctionalité. Associer tourisme et économie locale. Signalisation et gestion des sentiers de découverte de la forêt et du col de Grailhen et de Peyre Blanque
Création d'un pôle forestier et fruitier autour du val de Gouaux Grézian.
Valorisation du territoire forestier très ancien datant de Cassini, arboretum forestier, Conservatoire de fruitiers locaux, biodiversité.
Développer des structures d'accueil et des sentiers de découverte du patrimoine naturel autour de la structure touristique du camping vers le « col » de Grailhen.
Création d'une maison de la forêt, restaurant, gîtes dans la maison communale en entrée du site.
Aménagement d'une aire d'accueil du public, aménagement paysager du parking, accueil des bus (visite du site et exploitations chevrières) entrée du camping, entrée du bourg.
Valorisation des chemins de randonnées dans le massif forestier, chemin du col de Grailhen, site du piège à Loup, site géologique de Peyre Blanque.

ACTION 1.5 - Maintien des exploitations agricoles existantes Production locale de fromage de chèvres.

ACTION 2.11 - Intégrer les caractéristique montagnardes dans les extensions urbaines et les adapter à la vie contemporaine Préserver et limiter la silhouette dense du bourg, maisons en terrasses dans la pente et orientations à préserver autour de la rue du bourg, en balcon sur la vallée.

ACTION 3.15 - Valorisation de la route touristique en bélvédère sur la vallée RD 25 et 115 Grailhen Gouaux Lançon et signalisation du patrimoine Chapelles, points de vue, four à chaux, sentiers.

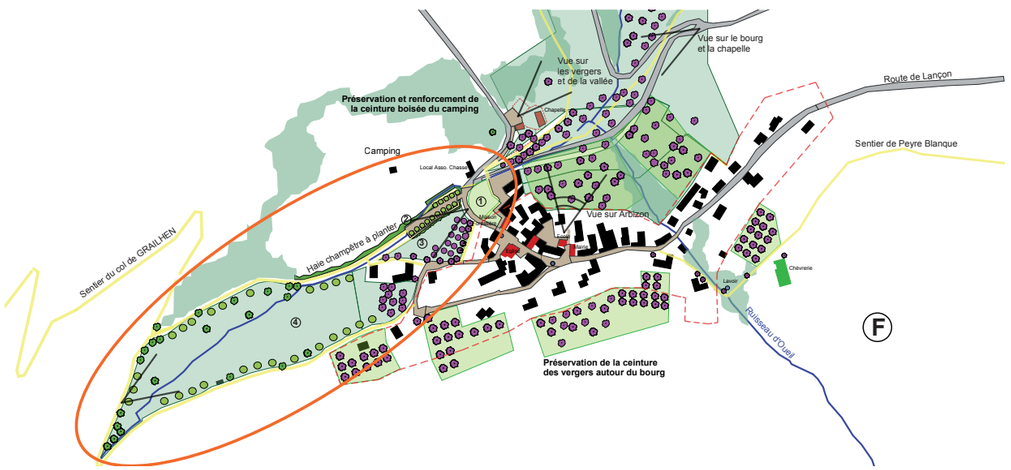

Carte de valorisation du paysage.

Croquis CAUE de la silhouette du bourg face au val fruitier du ruisseau.

Plan du CAUE sur la couronne de pré-vergers autour du bourg.

GREZIAN

GREZIAN

Route de Bazus

Route de GRAILHEN

Vue sur la Vallée

Zone intermédiaire des Vergers
à maintenir ouverte

Ruisseau de Gouaux

Sentier des vergers

Route de Grezian, Cadéac

Vue sur le bourg
et la chapelle

Vue sur
les vergers
et de la vallée

Route de Lançon

Préservation et renforcement de
la ceinture boisée du camping

Chapelle

Camping

Local Asso. Chasse

Sentier de Peyre Blanque

①

Maison
Forestière

Vue sur Arbizon

②

Haie champêtre à planter

③

Ecole

Eglise

Mairie

Sentier du col de GRAILHEN

Chèvrerie

Lavoir

④

Ruisseau d'Oueil

Préservation de la ceinture
des vergers autour du bourg

Sentier vers la forêt
t du piège à Loup

10 30 60 100 mètres

① Création d'un pôle de la maison de la forêt, restaurant, jardins, accueils, musée …

② Création d'une aire d'accueil; parking planté, stationnement de 2 bus, d'une signalisation touristique; départ des Sentiers de randonnée dans la forêt, piège à loup, Col de Graillent, Peyre Blanque…

③ Création d'un verger conservatoire des fruitiers anciens adaptés à la moyenne montagne

④ Création d'un arboretum forestier et de sa biodiversité

CARTE DE VALORISATION DU PAYSAGE DE GOUAUX

Création d’un pôle forestier et fruitiers

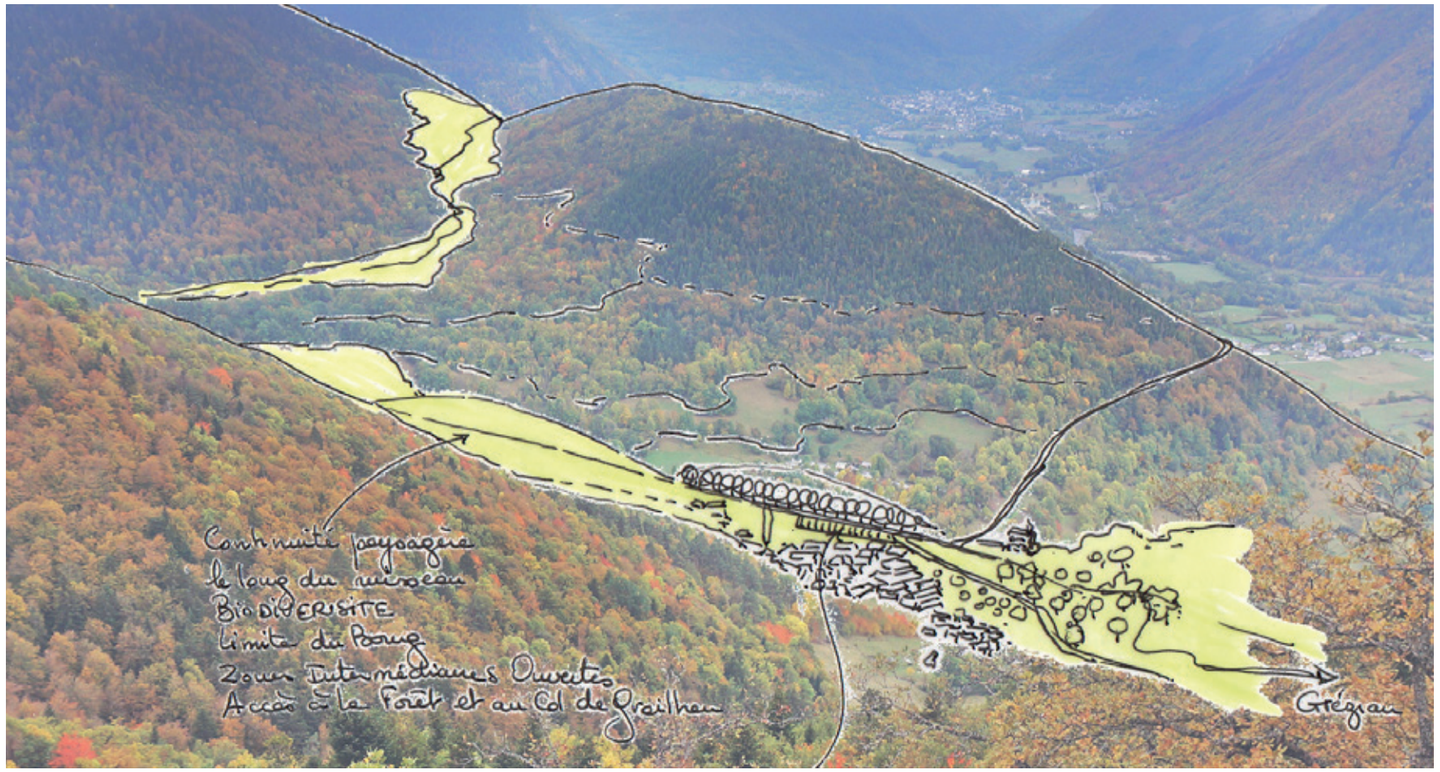

Importance du Val du ruisseau comme élément du paysage à préserver, continuité forestière et fruitière du col de Grailhen à Grézian
Trame verte et bleue et limite du bourg.

Création d’un pôle d’accueil dans la maison communale, restauration, musée, gîtes...
Aménagement d’une aire d’accueil, mutualisation des bus pour le bourg, le camping et la chèvrerie et plantations d’arbres forestiers.

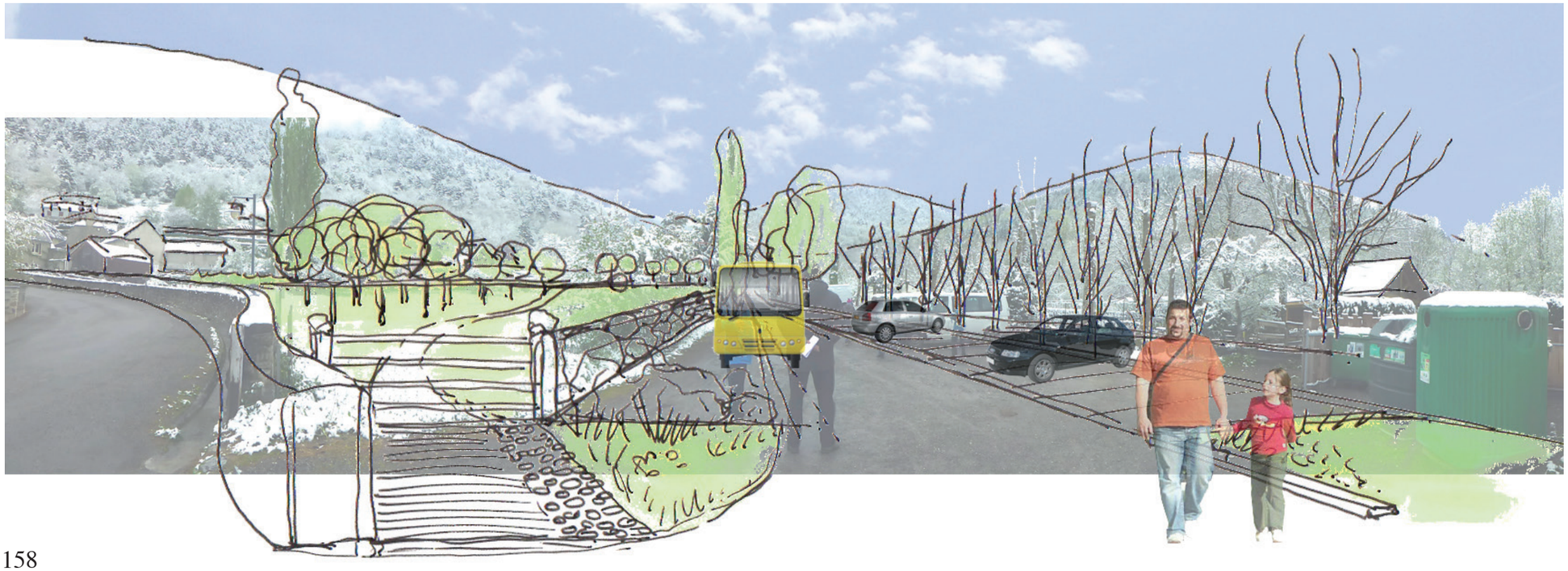

Création d'un pôle forestier et fruitiers, arboretum et conservatoire des fruitiers adaptés à la montagne.

6.9 LANCON

BOURG EN BELVEDERE SUR LA VALLEE D'AURE ET DU LOURON
PAYSAGE DE PLATEAU FORESTIER ET VUES EXCEPTIONNELLES
PATRIMOINE RURAL FORESTIER

ACTIONS 1.2 et 3.13 - Gestion agro-pastorale de maintien des zones intermédiaires ouvertes autour du bourg et protection du Val du ruisseau de La Garenne Micro- climat et exposition du bourg. Maintien des points de vue depuis le bourg sur les 2 Arbizon, la vallée du Louron. Protection contre le feu, biodiversité et protection du patrimoine rural des zones intermédiaires (jardins, pré-vergers, prairies, haies arborées, milieux humides...).

ACTION 1.5 - Maintien des exploitations agricoles existantes d'ovins Production locale de viande.

ACTION 1.3 - Gérer la forêt avec sa multifonctionalité Comme patrimoine paysager et potentiel économique en assurant sa biodiversité entre forêt de feuillus et forêt de conifères.

ACTIONS 2.9 et 2.11 - Renouvellement des friches touristiques. Intégrer les caractéristiques montagnardes dans les extensions urbaines et les adapter à la vie contemporaine Site de l'ancienne colonie à rénover, patrimoine de maisons en terrasses et orientations à préserver. Valorisation de la situation particulière en proue sur les deux vallées et réflexion sur le développement du village-rue sur la crête pour éviter la dispersion urbaine.

ACTIONS 2.10 et 3.14 - Valorisation des espaces publics et restauration du patrimoine lié à l'eau Aménagement de la place du bourg, belvédère sur l'Arbizon et ses fontaines, abreuvoirs, lavoirs, rigoles.

ACTIONS 3.15 et 3.16 - Valorisation de la route touristique en bélvédère sur la vallée RD 25 et 115 Grailhen Gouaux Lançon
Valorisation des points de vue remarquables sur l'Arbizon, depuis les antennes, du four à Chaux ou du site escalade de Crébissou.
Création d'un belvédère à l'antenne relais.
Signalisation et gestion du sentier de Peyre Blanque, four à chaux, fontaines.

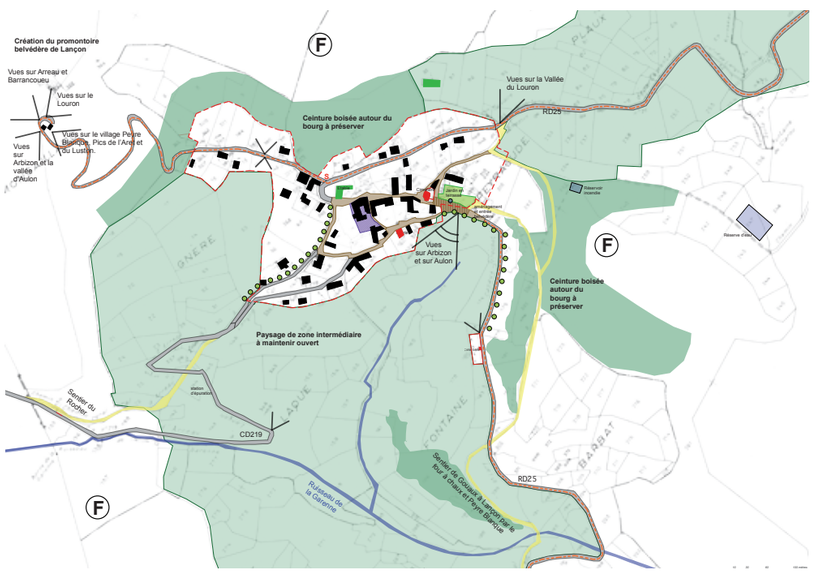

Carte de valorisation du paysage.

Création d'un belvédère à l'antenne, point de vue remarquables panorama à 360° sur les vallées de l'Aure et du Louron, les pics du Midi et de Lustou.

Valorisation de la place belvédère et point de vue remarquable sur l'Arbizon et de ses fontaines, calades et pré-vergers.

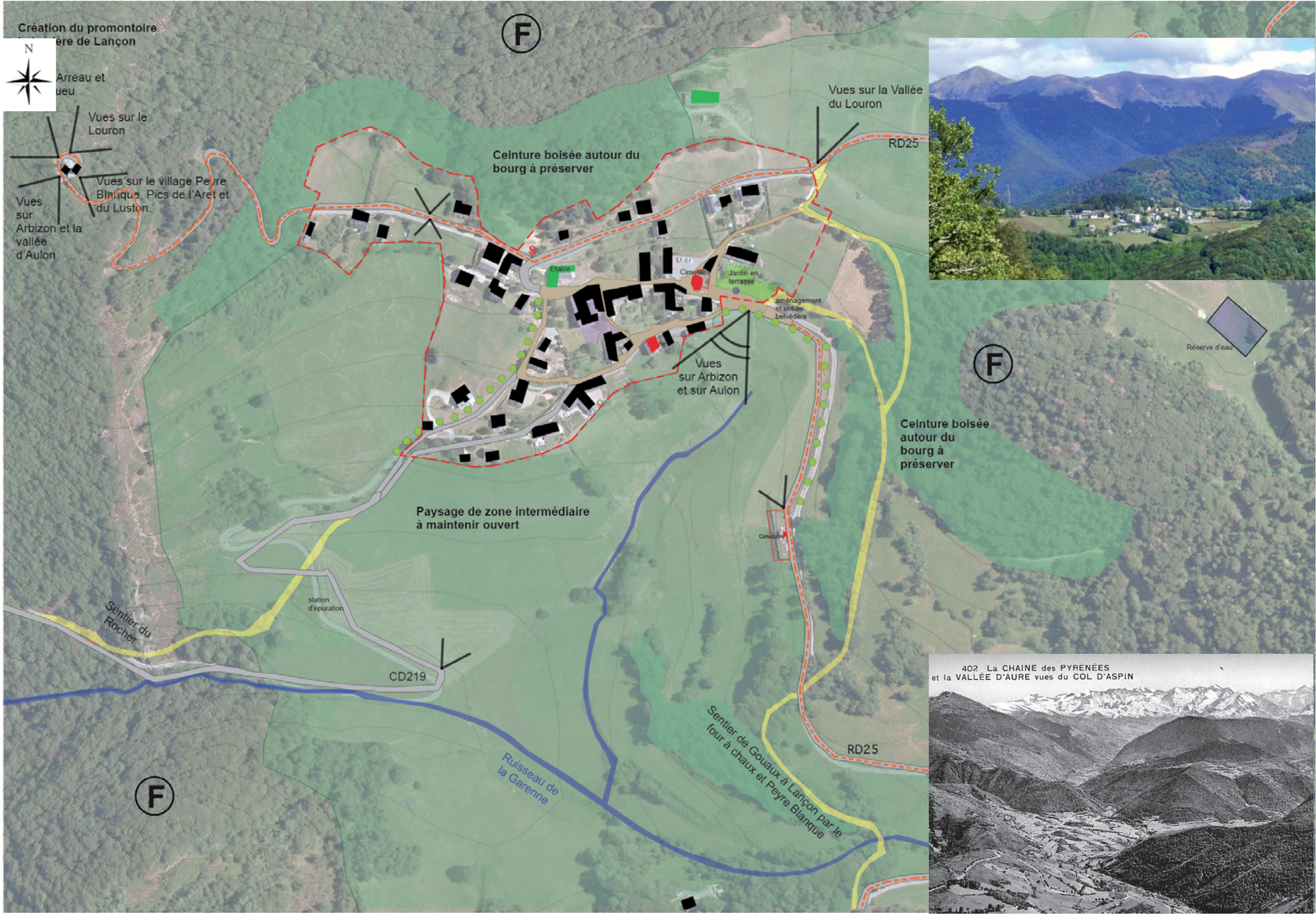

CARTE DE VALORISATION DU PAYSAGE DE LANCON

6.10 PLATEAU PASTORAL DE PAYOLLE ET BOURG D'ESPIADET
COMPLEXE TOURISTIQUE DU LAC

PAYSAGE DE PLATEAU PASTORAL ET VUES EXCEPTIONNELLES
PATRIMOINE RURAL FORESTIER
BIODIVERSITE DU VAL DE L'ADOUR DE PAYOLLE
SITE TOURISTIQUE DU LAC ET DES CARRIERES
ROUTES TOURISTIQUES DU COL D'ASPIN ET DE LA HOURQUETTE D'ANCIZAN

ACTION 1.4 - Privilégier l'usage agro-pastoral des estives
INTERDICTION des campings-cars sur la zone de pâturage (leur dédier un espace dans le camping actuel).
Route du col de la Hourquette d'Ancizan. Entrée dans le plateau pastoral à valoriser et signalétique à mettre en place, parkings à planter, restauration des ponts en pierres.

ACTION 3.12 - Associer tourisme et économie locale,
Valorisation et rénovation du pôle d'accueil des IV Véziaux : Signalétique et Rénovation de l' Auberge et des gites des IV Véziaux , retraitement de la façade bâtie vers la route touristique et insertion paysagère et valorisation du camping.

ACTION 3.13 - protéger et valoriser les éléments remarquables du paysage
Restauration et valorisation du val Adour (espace fragile écologique et paysage remarquable) : Surpression de l'aire sauvage de camping-cars, signalétique d'entrée dans le plateau pastoral et rénovation paysagère du Val Adour, fermeture éventuelle de la route.

ACTION 3.15 - Valoriser les routes touristiques du col d'Aspin et de la Hourquette d'Ancizan et le sentier ancestral de Cassini
Route de la Hourquette d' Ancizan : Entrée dans le plateau pastoral à valoriser et signalétique à mettre en place.
Route du col d'Aspin : Valorisation des points de vue panoramiques sur le Val Adour et le plateau pastoral. Signalétique et aménagement du site de la carrière marbrière, point d'arrêt à aménager le long de la route touristique.

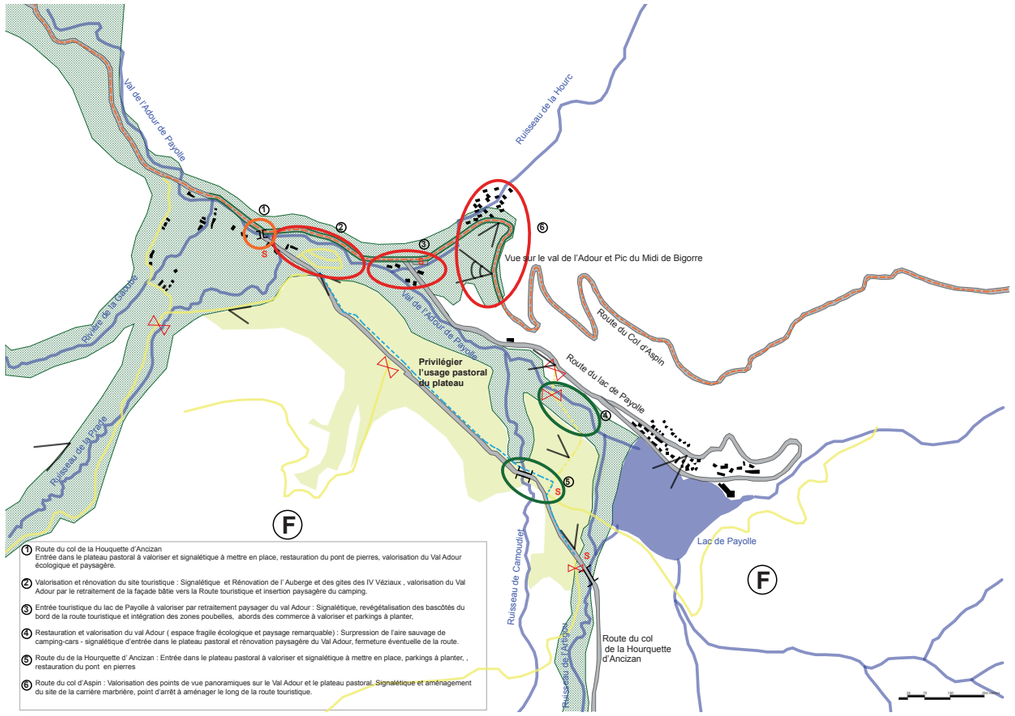

Carte de valorisation du paysage.

Le plateau pastoral de Payolle envahie par les camping-cars l'été.

Le site touristique du lac.

Espiadet et la carrière marbrière.

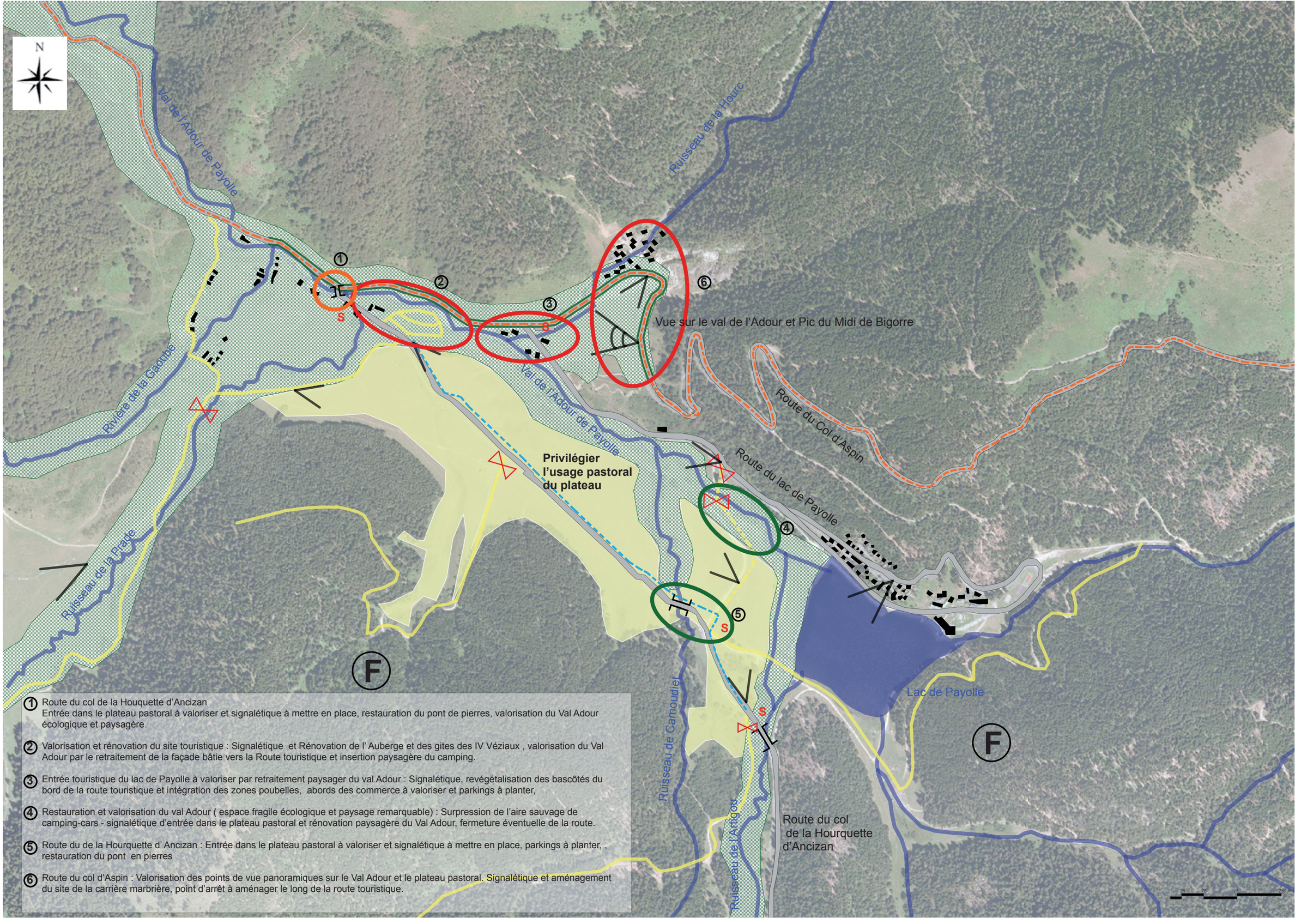

CARTE DE VALORISATION DU PAYSAGE DU PLATEAU DE PAYOLLE

Valorisation du val de l’Adour de Payolle et de la route touristique du col d’Aspin

Entrée dans le plateau pastoral depuis la route de Campan, pont de pierres à restaurer, signalétique à proposer autour des usages forestiers : totems sculptés ?

Restaurer les ponts en pierres et réaliser de la signalétique adaptée à l’entrée dans le site pastoral.

La route touristique du col d’Aspin, points de vue remarquables, abords de la route et entrée du lac par le pôle commercial à valoriser.

Le Val de l’Adour de Payolle à reconquérir comme espace naturel valorisé, avec le pôle d’accueil des IV Véziaux camping et façade du restaurant et des gites à signaler, les campings cars à évacuer de la zone fragile du rivage.

CONCLUSION

Vers une mise en oeuvre du Plan de Paysage…

Fruit d'un véritable travail de co-construction, le plan de paysage définit de manière consensuelle, à l'échelle des 9 communes engagées, une vision stratégique du territoire avec des Objectifs de Qualité Paysagère déclinés en orientations opérationnelles.
Ce travail transversal offre une vision politique en faveur de la qualité des paysages et de leur cadre de vie montagnard, ainsi qu'un guide pour agir en matière d'aménagement du territoire et de communication ou d'animation.
Après 2 ans d'élaboration impliquant l'ensemble des acteurs du paysage sur le territoire vient le temps de la mise en œuvre de ce plan de paysage qui devra permettre de prolonger la dynamique en cours en relevant les défis suivants :

• Le plan de paysage a su fédérer les communes autour d'un projet commun.
Il s'agit de prolonger cette coopération autour des actions opérationnelles pour permettre une meilleure mobilisation et une mutualisation des financements. Les orientations définies pour l'aménagement des espaces, leur reconnaissance ou leur gestion peuvent facilement permettre de faire émerger des projets transversaux ou des sujets communs qui fédèrent plus facilement les possibilités de financement ou de subventionnement.

• Le changement d'échelle de la collectivité porteuse de ce plan de paysage (passage de la communauté de communes des Véziaux d'Aure de 9 communes à la communauté de communes des Vallées d'Aure et du Louron) implique d'envisager le portage de cette vision stratégique dans ce nouveau cadre : cela passe par une intégration de ce travail dans la nouvelle gouvernance tant à l'échelle politique (quels élus portent les actions de ce plan de paysage dans la nouvelle intercommunalité et la diffusent à l'échelle de ce nouveau territoire ?) qu'à l'échelle technique (affectation du portage de ce plan de paysage à un chargé de mission spécifique qui en assure l'animation, le suivi et l'appui à la mise en œuvre avec des moyens financiers, en temps et logistique dédiés).

• Un premier niveau de traduction des orientations du plan de paysage dans les documents de planification en cours (PLUi et SCOT). Le travail d'échange avec l'équipe projet en charge de ces documents a eu lieu tout au long de l'élaboration du plan de paysage permettant d'une part la sensibilisation des élus aux enjeux du territoire et une traduction possible des orientations et Carte de valorisation du paysage des bourgs dans les documents d'urbanisme. L'objectif est de rester vigilant dans les phases de finalisation du PLUi valant SCOT pour assurer l'intégration des orientations du plan de paysage dans ces documents de planification.

• Le plan de paysage a montré la nécessaire imbrication entre la gestion du territoire montagnard par l'agro-pastoralisme et la qualité du cadre de vie et son authenticité. Cela implique l'évolution des pratiques et approches en matière d'aménagement du territoire notamment en ce qui concerne le volet urbanisme et le volet agricole. Les exemples existent sur le territoire dans ces domaines et la mobilisation des forces vives du territoire doit permettre de converger vers des objectifs communs de qualité et de diversité des paysages montagnards. Ces changements d'approches sont à prolonger et surtout à accompagner pour permettre d'engager de vraies démarches de préservation mais aussi d'amélioration et d'innovation sur ces domaines éminemment stratégiques.

La récente attribution du label « grand site Occitanie » porté par la région concorde de manière forte avec les objectifs définis dans le cadre du plan de paysage qui permettra certainement d'alimenter les actions qui répondent au label (notamment dans le troisième volet des objectifs de qualité paysagère).

Ce coup de projecteur régional doit permettre d'améliorer la lisibilité du territoire dans ses projets notamment en matière de paysage.

Légende du Véziaux

Autrefois, le partage et la gestion de ce territoire a fait l'objet de nombreux différends entre les Quatre Véziaux et la vallée de Campan.
Une vieille légende raconte comment la limite a été définie pour mettre fin à ce conflit : Ancizan, Cadéac, Grézian, Guchen d'une part, les gens de la vallée de Campan d'autre part, se disputaient depuis toujours, la possession d'une montagne. Terre exceptionnelle, il est vrai, dont le plus riche versant donnait sur l'Adour.
Bien qu'elle ne fût pas sur leur territoire, les Aurois la voulaient : trop grasses en étaient les prairies, bien épais les bois et l'accès facile. On se battait donc avec rage. Pas de printemps où l'on ne découvrit pas dans les ravins quelque cadavre ; il y avait grande douleur des deux côtés de la Hourquette.
Pour y mettre fin, on fit appel au jugement de Dieu. Chaque camp choisirait un champion ; là serait plantée la borne séparative où le vaincu de ce combat, sans arme ni bâton, rendrait l'âme.
La riche vallée de Campan nourrit de poulets pendant trois mois un hercule de la plaine que l'on nommait avec respect le dogue. Les croquants d'Aure durent se contenter de Fréchou, un berger de Lançon, haut de six pouces et sec.
David et Goliath étaient mieux assortis. Si bien qu'en voyant cet avorton qu'on lui opposait, le champion de l'Adour, riant aux éclats, cria : « Ecrivez, Campanois; la montagne est à nous ».
Les muscles du berger étaient du pur acier. Au premier choc le dogue s'effondra, les reins cassés. Alors une agonie atroce commença. Sans autre blessure, il était encore plein de vie. Fréchou lui lia les pieds et se mît à le traîner sur la pente.
« Crèbe, crèbe donc » hurlaient les femmes de Campan en lui jetant des pierres pour l'achever plus vite. Celles d'Aure pour le prolonger d'autant, étendaient leurs tabliers sur les cailloux du sentier et modéraient leur héros : « Doucement petit; ne le tue pas ».
Bref le malheureux Campanois fut ainsi traîné jusqu'à la prade de Saint-Jean, un peu en amont de Payolle. Là, il expira.
La borne y fut plantée. Voilà pourquoi les sapinières de Coumelade, de Terray, d'Arrieutord et la prade sans rivale de Saint-Jean, quoique en vallée de l'Adour, sont propriétés auroises.
Comme d'autre du même type, ailleurs dans les Pyrénées, cette légende reste toujours un hommage rendu à l'adresse contre la force brutale.

Source : Les Quatre-Vallées : Aure, Barousse, Neste, Magnoac. (Essai historique) par le Docteur Armand SARRAMON.

ANNEXES (Fichiers disponibles auprès de la CCAL)

ANNEXE 1 - Carnet de montagne Entretiens avec les élus et les habitants 26 Novembre 2016

ANNEXE 2 - Ateliers PAYSAGE : Evolutions et objectifs de qualité paysagère 8/9 Février 2017

ANNEXE 3 - Cahier des cartes de valorisation des bourgs + Payolle A3

ANNEXE 4 - Cartes de valorisation du territoire A3

ANNEXE 5 - Carte de valorisation du territoire A0

ANNEXE 6 - Forum Association Foncière Pastorale

ANNEXE 7 - Forum Atelier d'Urbanisme Sensibilisation aux procédures d'urbanisme opérationnel

ANNEXE 8 - Forum ECOQUARTIER

ANNEXE 9 - USH Guide Logement des jeunes - Les démarches menées par les bailleurs sociaux sur les territoires

ANNEXE 10 - Etude paysagère et architecturale des entrées de bourgs - Agence CASALS - AUSV

ANNEXE 11 - Guide Parc des Pyrénées Françaises - Améliorons et valorisons nos entrées de bourgs

ANNEXE 12 - Plaquette ECOTOURISME en Montagne

ANNEXE 13 - Vente directe et terroir de Claire Delfosse et Cécile Bernard - Extrait Revue géographique des pays méditerranéens

TOPONYMIE ET DICTIONNAIRE GASCON

Guchen possédait en indivis avec Aulon la Seube et Palès de Ho prise entre la fontaine de Coumatous et le Rieu de Cubon. C'est la partie qui a été seulement cédée à Guchen.

Caus : ravins
Caus derres Sarres : scierie
Pouy dera hailha : c'est là que se déroulait le feu de la Saint Jean
Pouy : petit monticule, en l'occurrence un verrou glaciaire
Pouy deths capis : tire son nom des capots, autrement dit des cagots
Lana deth Bouchet : la lande (lieu planté de buis)
Pradau : le grand pré
Lana de dessus : la lande de dessus
Lanat de debat : la lande de dessous
Eths artigaous : quartiers défrichés
Bosc croumpat : le bois acheté
Casterets : les petits châteaux
Coumette : petite ravine dû au ruisseau du même nom
L'artet : de arte, chêne vert en p.e.i. (basque, aquitain)

La toponymie en général illustre le végétal, les cultures (suffixe en ar de la langue romane pour désigner une végétation ou une culture) :

Mandorar : champ de pommes de terre
Bernatar Bernede : aulnaie
Brocar : ronces ou épines
Aubarede : saussaie Saillet
Hayera : hêtraie
Junquera : jonchaie
Vignau : vignette vignes
Houssat Fourcade : Hourc hourquestrémé
Dubosc : bois
Vergès : verger
Bouic Bouix : Buis Arbouix
Coutures bagues : Cultures vagues
Buala Là : où l'on met les boeufs
Artigau
Salhet : saussaie ou saulaie
Bouix : Buis
Bayet de couleur baie, grise
Las Bignes : les vignes
Vignette : petite vigne

Le relief, la pierre :

Houssat : fossé étroit
Pouey : colline
Poueycastet : colline du rocher
Poueypeyrous : hauteur pierreuse
Poueymayou : plus haute colline
Poueybentous : colline sous le vent
Coume : la combe, le creux
Picayut
Peyre Ardoune
Mont mont : hauteur

Les constructions :

Castet
Bordes : la maison
Bastillac : Bastille, construction défensive, située au sommet d'une falaise
Arrouedet : roue de moulin
Gargantan : le géant, la gorge

REMERCIEMENTS

*Merci aux **élus** qui se sont investis dans ce Plan Paysage avec intérêt.*

*Merci à **Laurent Bazergue**, chargé de mission à la Communauté de Communes de la Vallée Aure-Louron, qui nous a ccompagné dans la découverte de ce territoire, ouvert à sa culture montagnarde et à ses histoires.*

*Merci à **M. Bacquet** pour la découverte de la vie des estives de Payolle et de la vallée de la Gaoube.*

*Merci à la **DREAL**, le **CAUE** et le **PNP** pour leur participation active au Forum.*